97.2

7.A.8.18

L

7. 8. 18

HISTOIRE

DE FRANCE.

Digitized by Google

IMPRIMERIE POLYMATHIQUE.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE FRANCE,

DEPUIS LE 18 BRUMAIRE

(NOVEMBRE 1799),

JUSQU'A LA PAIX DE TILSITT

(JUILLET 1807),

PAR M. BIGNON.

« Je l'engage à écrire l'histoire de la
« diplomatie française de 1792 à 1815. »
Testament de Napoléon.

TOME QUATRIÈME.

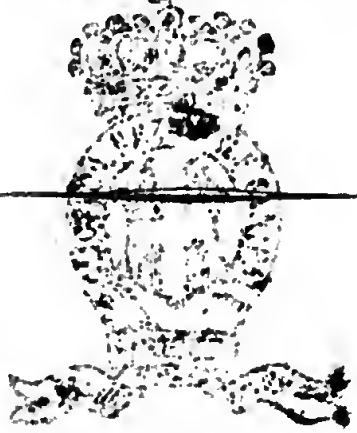

BRUXELLES,

CHEZ H. TARLIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1830.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE FRANCE.

CHAPITRE XXXVIII.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

Sujets divers de discussion entre la France et l'Autriche. — Démarches de l'Autriche pour des échanges avec la Bavière. — Question de la noblesse immédiate. — Mouvemens de troupes autrichiennes. — Ménagemens de la France pour l'Autriche. — Mandat conservatoire décerné par le conseil aulique. — Droits d'épave et d'incamération. — Agitation de l'Allemagne méridionale. — Offre de médiation de la France et de la Russie. — Continuation des armemens de l'Autriche. — Lettre de M. de Talleyrand, du 9 mars, sur les armemens de l'Autriche. — Démonstrations bienveillantes de l'Autriche sur quelques objets. — Refus de l'Autriche sur le fait de ses armemens. — Explications de l'Autriche. — Démonstrations amicales de la France. — Conduite de l'Autriche à l'égard de la protestation du comte de Lille. — Négociation pour la reconnaissance de la dignité impériale en France. — Changement de position entre les deux parties. — L'Autriche réclame la parité entre les deux maisons souveraines. — Fermeté de Napoléon à défendre les anciens droits de la France. — Proclamation de l'hérédité de la dignité impériale dans la maison d'Autriche, et reconnaissance de l'empereur des Français. — Reconnaissance du titre d'empereur d'Autriche par l'influence de la France. — Demande d'une augmentation de votes catholiques par la cour de Vienne. — Ac-

quisitions de l'Autriche tolérées par la France. — Mauvais état des finances de l'Autriche. — Disposition de l'Autriche à l'égard de la France.

Deux sortes de points litigieux sont en discussion entre la France et l'Autriche. La première espèce de ces débats est relative à ce qui regarde directement la France, comme la violation du territoire de Bade et la reconnaissance de la dignité impériale dans la famille de Napoléon; la seconde comprend les affaires d'Allemagne, qui sont elles-mêmes de diverse nature, mais dont la plus grave est celle qui se rapporte à la noblesse immédiate.

A l'égard de l'événement d'Ettenheim, la conduite de la cour de Vienne a été et sera au moins équivoque. Elle sera plus franche sur l'hérédité de la dignité impériale en France, parce que cette cour y verra pour elle-même l'occasion d'un arrangement nouveau à son avantage.

L'affaire qu'il est le plus pressant de rapporter est celle qui concerne la noblesse immédiate, parce qu'elle est déjà l'occasion ou le prétexte actuel de mouvemens de troupes et d'armemens. A cette question, il s'en réunit plusieurs autres, parmi lesquelles figure un prétendu *droit de recrutement* en Souabe que veut exercer le chef de l'empire d'Allemagne, tandis que les états secondaires voudraient s'en affranchir. Au milieu de ces difficultés, sont survenus des incidens qui ne tendent pas à en faciliter la solution; ce sont, par exemple, des propositions se-

crètes faites par des tiers à la cour de Munich pour la déterminer à céder au gouvernement autrichien la partie du district de l'Inn encore appartenant à la Bavière.

Par le cinquième des articles secrets de Campo-Formio, la république française avait promis d'employer ses bons offices pour que S. M. l'empereur d'Allemagne acquît la partie du cercle de Bavière, située entre l'archevêché de Saltzbourg, la Salza, l'Inn et le Tyrol, y compris la ville de Wasserburg, située aussi sur la rive droite de l'Inn. Le prompt renouvellement de la guerre n'avait pas alors laissé à la cour de Vienne le temps d'accomplir ce dessein, mais elle ne l'avait point perdu de vue. C'est de cette portion * de territoire qu'il est question en ce moment. La cour de Vienne a cette acquisition vivement à cœur, parce que ce serait pour elle une excellente frontière défensive, qui en même temps la rendrait maîtresse d'occuper la Bavière à volonté. Les agens de cette négociation souterraine étaient le chargé-d'affaires de la Suisse et un comte Fugger. Comme la cour de Munich effrayée, au lieu de se prêter aux désirs de l'Autriche, cherchera protection à Pétersbourg et surtout à Paris, ces propositions seront désavouées par le cabinet autrichien, ainsi que ses

* On sait que l'Innwiertel ou district de l'Inn, antérieurement appartenant tout entier à la Bavière, était, dans sa plus grande partie, resté à l'Autriche par la paix de Teschen en 1779.

mouvemens de troupes, mais personne ne sera dupe de ces désaveux.

On sait peu en France et on s'embarrasse peu de savoir ce que c'était que la noblesse immédiate. Cependant comme les débats qui la concernent prendront de la gravité; comme, même en 1822, on verra des membres de cette noblesse contrarier des rois qui voudront donner des constitutions libérales à leurs peuples, il n'est pas inutile de la bien connaître, et on la connaîtra complètement par une comparaison aussi simple qu'elle est juste et vraie. Les membres de la noblesse immédiate ou de l'ordre équestre sont, pour le chef de l'empire germanique, ce que sont les jésuites pour le Pontife romain. Répartis dans les différens états germaniques, souverains dans le territoire qui forme pour chacun d'eux un état particulier, ils se regardent comme indépendans du prince dans l'arrondissement duquel leurs domaines sont situés, se refusent à toute charge publique, et ne reconnaissent pour maître que l'empereur d'Allemagne. Depuis que le recès de l'empire, en 1803, a donné à l'Allemagne une organisation nouvelle, les états de second ordre, devenus plus puissans, la Bavière, le Wurtemberg, la Hesse électorale, le landgrave de Hesse-Darmstadt, et plusieurs autres princes, ont cherché à ranger la noblesse immédiate dans la même classe que les autres nobles de leurs états; mais ces nobles, privilégiés dans le privilége même, ont invoqué la protection du chef

de l'empire, et ne l'ont pas invoquée en vain. Leur cause en effet était la sienne.

A la fin de 1803, l'électeur de Bavière avait convoqué à Bamberg les membres de cette noblesse, possessionnés dans l'enceinte du territoire bavarois, afin de chercher avec eux des moyens de conciliation. Ceux-ci s'étaient refusés à son invitation, et l'empereur avait applaudi à leur refus. Peu de temps après, l'électeur avait fait entrer un petit détachement dans un village de l'abbaye d'Oberhausen, propriété impériale en Souabe, nouveau grief qui blessa encore vivement la cour de Vienne. Tous ces actes du gouvernement bavarois étaient conformes au système adopté par la Prusse dans les pays qui lui avaient été dévolus, mais il manquait à l'électeur la force de la Prusse pour soutenir ou ses prétentions ou ses droits. On châtie dans le faible ce qu'on ne conteste pas à la puissance. D'autres procédés encore de la cour de Munich, des réformes, trop philosophiques aux yeux du cabinet autrichien, apportées dans les établissemens du clergé bavarois, avaient élevé à Vienne une masse de ressentimens contre cette cour. On était si peu accoutumé à un tel essor d'indépendance, de la part d'un prince allemand, que l'électeur parut être un esclave révolté, un sujet félon, digne d'être mis au ban de l'empire. L'ordre fut donné à dix-huit bataillons autrichiens de marcher sur la frontière des états bavarois, et, dans le même moment, des troupes de l'armée du Tyrol se por-

taient dans la Souabe, en traversant des portions de territoire appartenant à la Bavière, sans les réquisitions préalables usitées en pareille circonstance.

Quoique le gouvernement français approuvât, en principe, la conduite de l'électeur de Bavière; quoiqu'il eût même promis, à ce prince, la dépouille de l'ordre équestre comme indemnité de l'évêché d'Aichstedt qui lui avait été retiré pour être donné à l'électeur de Saltzbourg, l'intérêt dont il s'agissait et la promesse même faite par la France n'étaient pas d'un poids égal au danger d'un choc dont il était impossible de prévoir les suites. Aussi l'ambassadeur de France à Vienne et le ministre de France à Munich, sans attendre l'ordre de leur gouvernement, s'accordèrent-ils pour recommander à l'électeur de donner sans délai satisfaction à l'Autriche sur l'occupation d'Oberhausen, dans la crainte qu'une étincelle, imprudemment remuée, n'embrasât le continent. L'électeur céda; c'était un parti dicté par la sagesse; mais l'Autriche ayant reconnu qu'il n'y avait point de disposition à une forte résistance, se hâta de pousser plus loin ses avantages. Jamais en empire on ne vit d'exemple d'une rapidité pareille. Au lieu de s'adresser à la Diète de Ratisbonne, le directoire général de la noblesse immédiate, conseillé par le cabinet de Vienne, porta ses plaintes au conseil aulique, sous prétexte que ce conseil était l'autorité constitutionnelle compétente, mais en réalité parce qu'il était exclusivement sous la dépendance de ce

cabinet. Dès le même jour*, le conseil aulique décerne un mandat *conservatoire,* ayant pour objet la protection de la noblesse immédiate contre des empiètemens ultérieurs, et sa réintégration dans l'état qui existait avant la prise de possession des indemnités. L'exécution de ce mandat est confiée à l'électeur archi-chancelier, aux électeurs de Saxe et de Bade, ainsi qu'à S. M. impériale, comme archiduc d'Autriche, avec la faculté pour ces princes d'agir ensemble ou *séparément,* en sorte que l'Autriche pouvait remplir seule cette mission, si les autres princes venaient à s'y refuser. Contre tous les principes et les usages antérieurs, l'empereur l'accepte, et son acceptation est annoncée aussitôt. A l'instant même des lettres *déhortatoires* sont remises aux agens des princes inculpés, et si ces princes ne se hâtent d'obéir à ces exhortations, ils peuvent sans aucun délai y être contraints par la force des armes. En cette circonstance la chancellerie d'empire, si célèbre par ses lenteurs, avait été un phénomène d'activité. Le 30 janvier, tous ces actes étaient communiqués officiellement à Ratisbonne. L'Autriche se hâtait comme si elle eût craint que quelque intervention étrangère ne vînt entraver sa marche.

Lorsque la fortune lui sourit un moment, cette puissance n'est pas de celles qui puissent s'arrêter. Tandis qu'elle se soulève contre des empiètemens qu'elle prétend arbitraires, elle se crée à elle-même arbitrairement des droits nouveaux qu'elle sait ren-

* Le 23 janvier 1804.

dre à l'instant utiles et productifs. A l'aide d'un droit d'épave imaginé par ses publicistes, elle met de tous côtés des séquestres, et s'approprie, comme tombées en déshérence et sans titulaire légitime, des propriétés éparses, fondations ecclésiastiques et autres, dépendantes de biens assignés à divers princes par le recès de 1803; système de conquête tout-à-fait irrégulier et violent, mais moins dangereux encore pour l'objet en lui-même que par l'inconvénient de placer partout l'Autriche en contact comme propriétaire avec les états de second ordre. Plusieurs cantons suisses ayant de même quelques propriétés isolées en Souabe, l'Autriche leur applique la même méthode. Seulement elle change le titre dont elle s'appuie; et, au lieu d'un droit d'épave, c'est un droit d'incamération qu'elle fait valoir contre eux.

Ces procédés de l'Autriche et surtout le terrible *conservatorium* agitaient toute l'Allemagne. L'agitation s'accrut encore par un nouveau décret que lança le conseil aulique contre le landgrave de Hesse-Darmstadt, accusé d'avoir rompu la paix de l'empire. Après ces sentences inouïes du conseil aulique, dont l'existence depuis long-temps n'était guère qu'un vain nom, on pouvait craindre de voir au premier jour le midi de l'Allemagne traversé et ravagé, dans tous les sens, par les troupes autrichiennes, comme exécutrices constitutionnelles de ses décrets. Cet état de choses n'était pas moins inquiétant pour la France que pour l'Allemagne. Il importait d'ailleurs au gou-

vernement français de s'assurer si les armemens de cette puissance avaient uniquement les affaires germaniques pour objet, ou si, sous ce prétexte de débats intérieurs, on ne préparait pas un appui aux conspirations de l'Angleterre. La coïncidence pouvait être fortuite, mais elle devait être suspecte. D'après le conseil du premier consul, qui crut devoir ce sacrifice au maintien de la paix, l'électeur de Bavière revint sur ses pas. Il se montra prêt à donner au cabinet autrichien la satisfaction qu'il désirait, et consentit à rétablir, à l'égard de l'ordre équestre, l'état de choses antérieur, sous la réserve de ses droits qu'il entendait défendre devant la Diète générale, ajoutant qu'il se déterminait à cette démarche « par « égard pour les représentans du chef de l'empire, « les vœux du roi de Prusse et l'opinion de quelques « puissans amis. » L'Autriche reçut avec hauteur les soumissions de l'électeur de Bavière, rejeta les voies de négociation qu'il proposait, et parut décidée à user sans ménagement de l'ascendant qu'elle venait d'obtenir.

La Bavière, le Wurtemberg et les autres états intéressés avaient porté leurs réclamations à Pétersbourg en même temps qu'à Paris. L'empereur Alexandre les avait accueillies. Dans les derniers jours de février, on reçut à Vienne la nouvelle que ce prince était prêt à intervenir, concurremment avec la France, pour l'arrangement des débats relatifs à l'ordre équestre. L'accession du premier consul à

cette offre de la Russie ne pouvait pas être douteuse. Elle fut notifiée le 10 mars à Ratisbonne; mais, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, il n'y avait plus accord complet entre les cabinets de Paris et de Pétersbourg. C'était à Ratisbonne, où avait commencé la médiation des deux puissances, que la France voulait la continuer, tandis que la Russie voulait en transférer le siége à Vienne. Cependant déjà, par l'obéissance de l'électeur de Bavière au mandat du conseil aulique, l'état de paix aurait dû être rétabli; tout en Autriche aurait dû être rentré dans le calme le plus complet; mais il n'en était pas ainsi. Les remontrances du gouvernement français n'avaient eu aucun résultat. On continuait à faire des levées en Bohême et dans la Gallicie. A Vienne même, le recrutement s'opérait avec beaucoup d'activité, et tous ces apprêts menaçans avaient lieu encore aux premiers jours de mars, époque d'agitation de tout genre pour le premier consul. D'un côté, la conspiration de Georges, Pichegru et Moreau; de l'autre, les complots des Drake et des Spencer-Smith qui pouvaient en faire supposer dont on n'était pas instruit, des rassemblemens plus ou moins considérables sur les bords du Rhin, ne fût-ce que celui des chefs principaux, et au-dessus de ces trames secrètes, de grands mouvemens militaires effectués ou du moins commencés en Autriche; une telle réunion de faits suffisait assurément pour causer au premier consul les plus vives inquiétudes.

Dans son anxiété sur les vues réelles de la cour de Vienne, il fit écrire par M. de Talleyrand au comte Philippe de Cobentzl, ambassadeur de cette cour à Paris, une lettre très-ferme, regardée à Vienne comme menaçante, par laquelle S. M. impériale était invitée à rappeler les troupes envoyées en Souabe, à suspendre ses armemens, et à rendre au gouvernement français la sécurité troublée par ces alarmantes circonstances.

Au milieu des discussions relatives aux affaires germaniques et aux armemens autrichiens, on avait été informé à Vienne de l'arrestation de Georges et de Pichegru, et ensuite de la mort du duc d'Enghien. Relativement à la conspiration de Georges, cette cour n'avait pas été, plus que les autres, avare de félicitations sur l'heureuse découverte d'un complot « qui menaçait une vie aussi précieuse pour « l'Europe * que pour la France. » A l'égard de l'affaire d'Ettenheim, le langage de l'ambassadeur autrichien à Paris n'avait eu rien d'improbatif. Si ensuite, pour ne pas déplaire à la Russie, on avait élevé la voix à Ratisbonne, on l'avait fait sans aigreur et sans violence. On avait condamné sans ménagement la conduite de MM. Drake et Spencer-Smith. C'était beaucoup. Lorsque l'ambassade française demanda que les émigrés, qui pouvaient se trouver dans les possessions autrichiennes, fussent éloignés

* Dépêche de Vienne, du 10 mars.

à cinquante lieues des frontières de la France et de la Suisse, cette demande fut accordée sans observations et même avec empressement. C'était beaucoup encore. Cette reconnaissance du danger de leur voisinage pour le gouvernement français semblait être une justification implicite des mesures qui avaient pu être prises contre eux.

Cependant on différait toujours de répondre à la plus grave des demandes du premier consul, à celle qu'avait exprimée la lettre de M. de Talleyrand en date du 9 mars. Vainement l'ambassade française à Vienne représentait que les préparatifs qui, suivant le cabinet autrichien, avaient été ordonnés par suite des affaires d'Allemagne, étaient hors de toute proportion avec le but qu'on leur supposait; que, dans le moment où le gouvernement français éprouvait, d'une manière si cruelle, l'infernale puissance des intrigues anglaises, il pouvait être porté à craindre que leur succès ne se bornât pas à corrompre quelques Français indignes de leur patrie; vainement on demandait à être rassuré par le replacement des troupes autrichiennes dans leur première position, le ministère impérial éludait toute explication précise, se contentant de taxer d'injustice les soupçons conçus sur ses sentimens pacifiques. Il se plaignait de l'amertume des reproches qui lui étaient adressés, promettait de jour en jour une réponse satisfaisante, et cette réponse, il ne la donnait pas. Lorsqu'il mit fin à sa réticence, ce fut seulement pour dire qu'on

ne ferait plus de mouvemens nouveaux; que les troupes ne sortiraient point de leurs positions actuelles. Dans l'intervalle, on poursuivait le recrutement, on formait des magasins dans la Stirie et la Carinthie, à portée des armées d'Italie et du Tyrol, on envoyait des approvisionnemens de guerre, des canons et des caissons à Venise, on était dans une correspondance active avec la Russie, et tout porte à croire que, si on ne se détermina pas à prendre un ton menaçant, c'est que Pétersbourg était encore moins préparé que Vienne. Alors on voulut bien en venir aux explications, et on allégua, pour se disculper, les plus frivoles excuses. On était très-disposé à satisfaire aux désirs du premier consul. Le seul motif qui s'y opposât était « la crainte de « compromettre * la dignité impériale par un mou- « vement rétrograde que la France semblerait avoir « ordonné. » Ces débats avaient duré près de deux mois. Le premier consul cessa d'insister, parce qu'il put s'apercevoir que, s'il y avait eu une idée éventuelle d'agression, le cours des événemens l'avait depuis fait abandonner.

Aux communications très-animées qui avaient eu lieu, le premier consul avait mêlé aussi des protestations amicales. Il avait fait témoigner que la France trouverait bons et valables tous les avantages que l'Autriche pourrait se procurer par la voie paisible

* Dépêche de Vienne, du 15 avril.

des négociations; qu'il ne s'alarmerait que de ses mouvemens militaires et ne contesterait que les avantages acquis par cette voie. Ces démonstrations ne déplurent pas à Vienne. On y répondit par des procédés empreints aussi de bienveillance. Spencer-Smith, qui s'était retiré à quelques lieues de cette capitale, ayant désiré s'y rendre, la permission lui en fut refusée. Il est vrai que l'ambassadeur Paget ne désirait pas beaucoup non plus la présence de ce collègue déconsidéré; on a honte du crime qui n'a pas réussi. M. Drake, qui avait cherché un asyle à Saltzbourg, avait de même reçu ordre d'en partir.

Le comte de Lille avait notifié à l'empereur la mort du duc d'Enghien. Sa lettre, avait dit le ministère autrichien, était restée sans réponse, comme tout ce qui venait de la même source Quelque temps après, ce prince adressa, sous la forme d'une lettre à l'empereur, sa protestation contre l'établissement de la dignité impériale dans la famille de Napoléon Bonaparte. On dit encore que l'on n'y répondrait pas, ou que, si on y répondait, ce serait pour déclarer que S. M. impériale qui, dès le traité de Campo-Formio, avait reconnu la république française, et qui maintenant reconnaissait Napoléon Bonaparte comme souverain héréditaire de la France, ne pouvait pas admettre d'autres droits que les siens. Dans le moment où le cabinet autrichien tenait ce langage, il était effectivement engagé dans une discussion relative à la reconnaissance du titre d'empereur

des Français, et préalablement il avait reconnu Napoléon comme souverain héréditaire.

Dans cette négociation, curieuse sous plus d'un rapport et dont on ne sera pas fâché de connaître les traits principaux, le nouveau prince est loin de se présenter en suppliant qui demande une grace. Par la réunion de la puissance de la nation française à la puissance de sa propre personne, il apparaît d'avance au niveau de tout, au-dessus de tout. Aussi, même avant les notifications officielles, lorsqu'il fut question pour la première fois, entre l'ambassade française et le ministère autrichien, du vœu émis en France pour conférer la dignité impériale à Napoléon, le premier mot de M. de Cobentzl répondit à cette pensée générale : « C'est assurément, dit-« il, un collègue dont on ne peut qu'être honoré. »

Après que les actes relatifs à l'hérédité eurent été consommés, et que la notification en eut été faite à la cour de Vienne, cette cour approuva sans difficulté la transformation de la république en monarchie héréditaire. Elle ne vit matière à réflexion que dans le choix du titre impérial. C'était un objet sur lequel on voulait s'entendre avec les autres cours *, et rien de plus conforme en effet aux anciens usages; mais ces délais plaisaient peu à la France. « Pour que « le chef du gouvernement français soit empereur, di-« sait l'ambassadeur de ce gouvernement, la France

* 12 mai.

« n'a besoin ni de la reconnaissance ni de l'appro-
« bation des gouvernemens étrangers. Une recon-
« naissance prompte donnera des droits à la bien-
« veillance ; une reconnaissance tardive sera une
« preuve de faiblesse et de mauvaise volonté. » Le motif du cabinet autrichien pour temporiser s'était, dès le premier jour, laissé entrevoir. Il ne tarda pas à se manifester ouvertement. En admettant le titre que vient d'adopter la France, l'Autriche, qui marchait au moins de pair * avec les premières maisons de l'Europe, ne descendra-t-elle pas au second rang, lorsqu'une autre maison possédera un empire héréditaire, égal par le rang, supérieur par la puissance? La prééminence, dont jouit en ce moment la maison d'Autriche, est accordée à l'empereur d'Allemagne, mais la dignité d'empereur d'Allemagne peut sortir de cette maison. On voudrait lui assurer *l'égalité* avec le monarque de France, mais il n'y a pas égalité entre un empereur héréditaire et un empereur électif. Pour l'hypothèse où le trône des Césars échapperait à l'Autriche, elle ne peut avoir la certitude de conserver son rang, qn'en adoptant pour ses états héréditaires le titre pris par le souverain de la France. Deux ou trois conférences seulement avaient amené cette explication; c'était beaucoup de chemin fait en peu de temps.

Par la révélation de cette pensée secrète du cabi-

* 19 mai.

net autrichien, la position des parties est complètement changée. En ce qui concerne la France, la question est résolue. Déjà Napoléon est reconnu comme souverain héréditaire; on ne réserve la reconnaissance du titre impérial, que comme la condition d'un arrangement que l'on désire. C'est du côté de la France que sont maintenant les objections; c'est l'ambassade française qui a besoin de l'autorisation de son gouvernement, pour répondre au vœu qui lui est exprimé. A l'égard de l'empereur d'Allemagne et de sa prééminence, nulle opposition, mais relativement à l'égalité demandée pour la maison d'Autriche, l'ambassadeur français, d'après ses instructions actuelles, ne peut admettre que « le maintien « des rapports * usités entre les cours de Vienne et « de Versailles. » Cette exigence du chef du gouvernement français n'a rien que d'honorable. Une ambition vulgaire, pressée d'être satisfaite, se fût prêtée sans peine à des concessions peut-être plus étendues. Napoléon aime mieux sacrifier un intérêt personnel, retarder une reconnaissance qui le concerne lui et sa famille, que d'abandonner rien de ce qui a pu appartenir à l'ancienne monarchie.

Cependant l'ambassadeur de France a reçu des instructions nouvelles. Il déclare que si le chef de la maison d'Autriche prend le titre d'empereur héréditaire, le gouvernement français sera le premier à

* 19 juin.

reconnaître ce titre. Là naissent encore quelques difficultés d'une nature digne de remarque. L'Autriche veut des reconnaissances réciproques et simultanées * ; elle veut que pour faire reconnaître son titre impérial, le gouvernement français s'engage à la seconder de son influence; elle veut qu'on exprime formellement « *la parité des deux maisons* ** « *souveraines.* » Bizarre effet de la force qui gouverne le monde! C'est l'empereur d'Allemagne, celui dont l'aveu était nécessaire pour faire des rois, qui, pour prendre un titre nouveau, réclame l'appui de l'influence française! C'est la maison d'Autriche qui demande à la maison Bonaparte *la parité*, et c'est celle-ci qui la refuse! mais, il faut le répéter, en cette circonstance l'orgueil est de la raison. Le chef du gouvernement français ne prétend rien au-delà des droits des anciens rois de France, mais il ne veut rien de moins. Quant à la simultanéité des reconnaissances, la priorité de la réclamation faite par l'empereur des Français exige pour sa reconnaissance la priorité. D'ailleurs de telles clauses feraient de cette affaire un marché, un trafic qui ne convient ni à la dignité des deux puissances, ni à la noblesse du titre qu'elles se donnent. De part et d'autre on désirait en finir; on essaya de se mettre d'accord sur la teneur de la déclaration qui devait être signée par les deux parties.

* 28 juillet.

** 4 août.

Le cabinet autrichien aurait voulu stipuler que l'on se conformerait à ce qui s'était pratiqué à l'égard de Marie-Thérèse, reine de Hongrie. L'ambassadeur français s'obstinait à conserver tous les droits et toutes les prérogatives des rois de France, l'objet de la contestation étant toujours pour l'Autriche d'arriver « *à la parité des maisons régnantes*, » tandis que le gouvernement français « ne voulait pas aller *jusque-là* *. » Enfin on tomba d'accord sur la rédaction suivante : « L'empereur des Français ne « prétend rien au-delà de ce qui a été *constamment* « observé vis-à-vis les souverains de la France avant « la dernière guerre, soit à l'égard de l'empereur « d'Allemagne, soit à l'égard de l'auguste chef de la « maison d'Autriche, pour le cas où les deux digni- « tés ne seraient point réunies dans la même per- « sonne, confirmant sur ces points l'article 23 du « traité de Campo-Formio, sans prétendre rien ajou- « ter aux engagemens que cet article impose au gou- « vernement de France. » Le mot *constamment*, inséré dans cette rédaction, fut long-temps combattu par M. de Cobentzl, qui aurait voulu pouvoir s'appuyer sur telle ou telle époque, comme celle, par exemple, de Marie-Thérèse, pour fonder un droit sur un fait isolé, tandis que, par la rédaction à laquelle il fut forcé de souscrire, le droit ne pouvait résulter que d'un usage constant.

* 8 août.

Cette négociation, habilement conduite par l'ambassadeur de France, M. de Champagny, offre une idée frappante de l'infériorité de position où l'Autriche se trouvait à l'égard du gouvernement français, de la hauteur à laquelle Napoléon était personnellement monté, et de sa fidélité à remplir un grand devoir, celui de ne pas abandonner, non pas seulement un droit, mais une simple prétention de l'ancienne France, quoique l'accomplissement de ce devoir contrariât son amour-propre et son intérêt, qui voulaient une reconnaissance prompte de sa nouvelle dignité. Près de trois mois s'étaient écoulés dans ces discussions; elles avaient commencé au milieu de mai, et ne se terminèrent que dans les premiers jours du mois d'août.

Le 10 de ce * même mois, François II, dans un grand conseil d'état et de conférence, auquel assistaient tous les ministres et chefs de département, ainsi que les archiducs et les grands dignitaires, se proclama empereur d'Autriche, et annonça qu'il reconnaissait Napoléon comme empereur des Français. L'empire d'Autriche comprenait tous les états qui composaient la monarchie autrichienne, chacune de ses parties conservant d'ailleurs le titre qui lui était affecté. Le motif de cette détermination était la nécessité de veiller au maintien de l'égalité de titre et de dignité héréditaires qui convenaient aux souve-

* La proclamation impériale ne fut cependant datée que du 11.

rains de l'Autriche, tant à cause de l'ancien lustre de leur maison, que sous le rapport de l'étendue et de la population de leurs états. « Pour affermir cette « parfaite égalité de rang, portait la patente impé- « riale, nous nous sommes déterminés et croyons « être autorisés, d'après l'exemple qui nous a été « donné dans le siècle précédent par la cour impé- « riale de Russie, et celui qui nous est donné mainte- « nant par le nouveau souverain de la France, à défé- « rer également à la maison d'Autriche, par rapport à « ses états indépendans, le titre et la dignité d'empe- « reur héréditaire. » La titulature du nouvel empereur fut purgée d'anciens titres, provenant de possessions dont l'Autriche ne jouissait plus, comme celui de duc de Bourgogne et autres. On ne pouvait pas renoncer à celui de duc de Lorraine, qui était le nom de la maison régnante; mais aucune prétention n'y était attachée.

Cette cumulation de deux couronnes impériales, fait nouveau dans l'histoire, qui en France parut tout naturel, ne fut pas jugée partout avec la même indifférence. Les plus faibles états de l'empire germanique qui, dans leur soumission à l'empereur d'Allemagne, regardaient l'archiduc d'Autriche presque comme un égal, ne voyaient pas sans chagrin un membre de leur corps s'en détacher pour prendre rang bien au-dessus d'eux. En Prusse surtout ce changement était peu agréable. Cependant la France, d'après ses engagemens, favorisant la reconnaissance de ce nou-

veau titre, la cour de Berlin ne fit pas long-temps attendre la sienne. Dès le 17 septembre, elle fut annoncée à Ratisbonne par le ministre prussien accrédité près la Diète de l'empire. La Russie opposa pendant quelque temps aux instances de la cour de Vienne un refus affecté, qu'elle motivait sur le concert présumé de cette mesure avec la France dans le but de faciliter la reconnaissance du titre d'empereur des Français. C'était par des démarches hostiles contre la France que le cabinet autrichien devait acheter la cessation de ce refus. Elle continuait à presser ce cabinet de réveiller à Ratisbonne l'affaire de Bade, tandis que de son côté la France le pressait, non-seulement de tenir cette affaire assoupie, comme elle l'était déjà, mais de la terminer d'une manière irrévocable. Chacune des deux puissances mettait un prix à la complaisance du chef de l'empire germanique. Le chef de l'empire recueillit l'un et l'autre.

La répartition des indemnités, établie par le recès de 1803, ayant fait passer, dans les mains de princes protestans, des possessions auxquelles des votes catholiques étaient précédemment attachés, ce qui avait détruit, au préjudice de l'influence autrichienne, l'ancien équilibre des votes à la Diète, il était dans l'ordre que le gouvernement français, avant de prêter son appui à l'augmentation de votes désirée par la cour de Vienne, eût la certitude qu'elle ne se servirait pas contre lui du crédit qu'il consentirait à lui rendre.

Ce fut dans ces discussions que se passèrent pour l'Autriche les derniers mois de 1804 qui d'ailleurs ne furent pas improductifs pour elle. Profitant de la tolérance du gouvernement français, elle déterminait de petits princes à lui céder, pour de modiques sommes, des postes utiles dont le plus important fut Lindau, sur le lac de Constance. Ainsi le maintien de la bonne harmonie avec l'Autriche n'avait été rien moins que gratuit de la part du gouvernement français. Ce gouvernement l'avait payé par divers actes de condescendance, en se contentant d'allégations évasives pour des mouvemens militaires qui avaient un but hostile contre lui, en conseillant à l'électeur de Bavière de se soumettre au mandat du conseil aulique, en permettant les séquestres et les envahissemens exercés en vertu des droits d'incamération et d'épave, en autorisant par son silence des acquisitions faites à titre d'achat ou d'échange; enfin en ne mettant point obstacle à l'augmentation des votes catholiques.

Malgré ces concessions du gouvernement français, malgré l'humeur apparente de la Russie envers l'Autriche, il y avait, entre ces deux dernières puissances et l'Angleterre, qui était leur centre commun, un point de ralliement indestructible, leur haine, leur jalousie innée contre la France république ou empire, passions toujours actives dans ces cabinets comme dans leurs ambassadeurs respectifs, et qui, à dater du premier jour de la paix, n'avaient jamais

cessé d'entretenir les semences d'une nouvelle guerre.

Peut-être le gouvernement français, pour la conservation du repos du continent, mettait-il plus de confiance dans le mauvais état des finances autrichiennes que dans les dispositions du cabinet. Il était difficile en effet que la détresse allât plus loin. Étrangère à toute idée de crédit public, au moment même où elle se disposait à faire de nouveaux emprunts, l'Autriche refusait le paiement de sa dette surtout à l'étranger, ce qui excitait les plaintes des anciens prêteurs et faisait baisser ses fonds sur toutes les places de l'Europe, particulièrement en Hollande et à Francfort. A défaut d'emprunts qu'elle ne pouvait plus obtenir qu'au taux le plus onéreux, elle n'avait d'autre ressource qu'une nouvelle émission de papier-monnaie et l'accroissement des impôts. Une patente impériale établit pour 1805 diverses sortes de taxes extraordinaires, une taxe sur les biens et une contribution personnelle. Dans des pays où l'intérêt des peuples aurait eu quelque poids sur la détermination des gouvernemens, la prolongation de la paix eût été regardée comme un besoin indispensable. Là où les populations ne sont que des instrumens d'ambition et de puissance, de telles considérations n'arrêtent point les cabinets.

La situation de l'Autriche à l'égard de la France peut se peindre en deux mots. Cette puissance, qui n'a jamais renoncé entièrement à aucune des cessions qu'elle a faites, veut la guerre depuis le traité de

Lunéville, comme elle l'a voulue après le traité de Campo-Formio. Son unique pensée est de se préparer à une guerre éventuelle; et déjà, si on ne considère que la force numérique, son armée est redevenue très-redoutable. Elle n'a pas moins de trois cent quatre-vingt mille hommes sous les armes. Malgré ce qui manque au matériel de cette armée, malgré le mauvais état de ses finances, assurée de l'alliance de l'Angleterre, presque assurée de l'alliance de la Russie, elle fera la guerre dès qu'elle croira le moment favorable pour la faire, même avant d'en avoir tout-à-fait rassemblé les moyens. Le gouvernement français espérait avoir le temps d'entreprendre l'expédition d'Angleterre avant d'avoir à combattre d'autres ennemis. C'était une erreur. A la fin de 1804, il comptait, par années, la durée probable de la paix continentale; il ne fallait plus la compter que par des mois.

CHAPITRE XXXIX.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

France et Prusse. — Effet produit par la mort du duc d'Enghien. — Reconnaissance anticipée du gouvernement qui doit s'établir en France. — La Prusse devancée par l'Autriche. — Bases d'un arrangement relatif au Hanovre. — Démonstrations bienveillantes de Napoléon pour la Prusse. — Procédés bienveillans du roi envers la France. — Louis XVIII part de Varsovie. — Changement de ministère en Prusse. — Persévérance dans le même système. — Convention pour la tranquillité du nord de l'Allemagne. — Arrestation du ministre d'Angleterre à Hambourg. — Intervention du roi de Prusse. — Renvoi de sir Rumboldt en Angleterre. — Dangers de la politique de la Prusse. — Fidélité de la Prusse à sa convention avec la France. — *France et Suède.* — Fidélité de Gustave IV aux idées dynastiques. — Penchant de Gustave pour les subsides. — Démarche de Gustave à Ratisbonne. — Querelle de Gustave avec la Russie pour un pont mitoyen. — Refus de Gustave de reconnaître l'empereur d'Autriche. — Conduite inconvenante de Gustave envers la Bavière. — Observations sur un article du *Moniteur*. — Cessation de rapports entre la France et la Suède.

L'échange des communications entre la France et la Prusse pour préparer une alliance entre les deux états, quoique ralenti dans les premiers mois de 1804, n'avait point été interrompu. Le 4 mars, le gouvernement français faisait communiquer à Berlin un

nouveau projet dont les principales dispositions étaient le maintien de la paix et du *status presens* de l'Europe, la permanence des états d'Italie dans leurs rapports actuels, et l'intégralité de l'empire ottoman. En cas de guerre, la France et la Prusse feraient cause commune. Le gouvernement français rappellerait ses troupes sur le Weser; il ne laisserait que six mille hommes dans les états germaniques du roi d'Angleterre. Ce projet ne pouvait pas être accepté à Berlin où, pour prix de l'alliance, si on avait dû s'y décider, on aurait voulu, avant tout, l'évacuation complète du nord de l'Allemagne; mais nous en parlons ici seulement pour constater que, quels que fussent les embarras de sa situation personnelle, le premier consul, dans sa politique extérieure, n'était pas homme à se relâcher en rien de ce qui était, à ses yeux, un grand intérêt de la France. C'était effectivement au milieu de la crise produite par la conspiration de Georges et Pichegru, et surtout par l'arrestation de Moreau; c'était à la veille de l'enlèvement du duc d'Enghien sur le territoire de Bade; c'était dans un moment où les armemens de l'Autriche avaient excité de sérieuses inquiétudes, que le premier consul, loin de faire aucun sacrifice aux circonstances, montrait tant de fermeté sur les conditions d'une alliance avec le gouvernement prussien. Il désire l'alliance aussi vivement et plus vivement aujourd'hui qu'hier, car elle serait d'une plus grande importance pour lui, mais il ne veut pas, pour la

France, l'acheter aujourd'hui plus cher que la veille. Cette négociation va nécessairement se trouver suspendue et ajournée pour quelques mois par la nouvelle des événemens qui ont lieu dans ce moment même, la violation du territoire de Bade et l'horrible exécution de Vincennes.

A Berlin surtout on put reconnaître que la mort du duc d'Enghien était bien plus qu'un crime. La faute, mêlée à ce crime, fut activement exploitée au profit de l'Angleterre, et, ce qui en est la plus éclatante condamnation, elle causa surtout une sincère douleur aux amis de la France. Ils s'affligeaient que le premier consul eût soulevé contre lui cette pitié qui s'attache toujours aux grandes vicissitudes de la fortune. Pour les Anglais, les Russes et leurs partisans, c'était un sujet de triomphe; ils en jouissaient comme d'un succès immense, et leur sensibilité politique n'eût pas voulu racheter la vie de l'infortuné prince par l'abandon de l'avantage que leur donnait sa mort.

Ce malheureux événement était venu fort à propos pour eux changer leur position. Avant que Pichegru et Georges eussent été arrêtés, ils avaient d'abord voulu ne voir, dans les premiers bruits de complots, qu'une conspiration du premier consul contre Moreau. Par l'arrestation de Pichegru et Georges, ils avaient été sur ce point réduits au silence. La révélation des infamies de Drake couvrait de honte la diplomatie anglaise; mais, par le nom seul du duc d'Enghien, on répondait à tout.

Cependant sur ces sortes d'attentats, les cabinets, lorsqu'ils n'y sont pas directement intéressés, ont en général peu de mémoire. La force présente est tout ce qu'ils considèrent. Le premier consul a laissé reposer l'idée de l'alliance. Une autre pensée l'occupe, et il ne réclamera pas en vain la complaisance de S. M. prussienne. Le mois de mai doit voir s'opérer en France un grand changement qui paraîtra provoqué par le sénat et le tribunat. Dès le commencement d'avril, le ministère français prépare quelques cours étrangères à donner, aux changemens qui auront lieu, le genre d'approbation qui peut dépendre d'elles. On désire qu'à la première communication des arrangemens qui seront pris en France, le marquis de Lucchesini soit autorisé à en exprimer la satisfaction de sa cour.

Le désir du gouvernement français fut aussitôt rempli. Une dépêche * du roi chargea son envoyé de témoigner à M. de Talleyrand que « S. M. prus-« sienne ayant vu avec plaisir le pouvoir suprême « déféré à vie au premier consul, elle verrait avec « plus d'intérêt encore, l'ordre de choses, effectué « par sa sagesse et ses grandes actions, consolidé « par l'établissement de l'hérédité dans sa famille « qu'il ne ferait nulle difficulté de reconnaître.... » Le cabinet prussien eût été assez disposé à se faire un grand mérite de la promptitude de cette déclara-

* Du 23 avril.

tion du roi. On ne lui laissa pas cette joie. La Prusse avait été devancée par l'Autriche. Des insinuations encourageantes dans le sens de ce qui allait se passer en France avaient déjà été faites auparavant, à M. de Laforêt, par l'envoyé autrichien à Berlin, le comte de Stadion. M. de Laforêt ne le laissa pas ignorer au ministère prussien, pour qui ce fut un mécompte. On regrettait que la priorité appartînt à un autre cabinet. Il était piquant que le comte d'Haugwiz fût en arrière du vice-chancelier comte de Cobentzl; mais si l'Autriche avait été plus prompte que la Prusse à s'expliquer, d'une manière formelle *, sur la question de l'hérédité, le titre d'empereur, qui devint un point de discussion à Vienne, ne fit naître aucune observation à Berlin. Dès le 29 mai, le roi signa les lettres de créance que le marquis de Lucchesini devait remettre à l'empereur Napoléon.

A Paris comme à Berlin, quoiqu'on eût momentanément cessé de parler d'alliance, on sentait le besoin d'un accord quelconque au sujet du Hanovre, et de plus, d'après l'irritation de la Russie, il importait au gouvernement français de savoir si des troupes russes, destinées contre la France, trouveraient passage dans les états de S. M. prussienne. Sur le compte rendu au roi de cette demande du gou-

* La Prusse avait bien laissé entendre, en diverses circonstances, qu'elle applaudirait à un système d'hérédité, mais elle n'en avait pas fait, comme, en cette circonstance, l'Autriche, le sujet d'une communication spéciale.

vernement français, ce prince déclara s'en rapporter à la parole de l'empereur Napoléon snr deux points essentiels, 1° que les troupes françaises dans le pays d'Hanovre ne seraient point augmentées; 2° qu'on ne ferait point peser la guerre actuelle sur les états neutres de cette partie de l'empire. « Pourvu que la « confiance du roi, disait * le marquis de Lucchesini, « ne soit trompée ni à l'un ni à l'autre égard, la « France peut compter avec une entière certitude « sur la plus stricte observation de la neutralité de « la part du roi, et par une conséquence de ce prin- « cipe, sur le refus du passage de ses états à toutes « troupes étrangères, et conséquemment aussi aux « troupes russes qui voudraient le traverser pour « aller attaquer la France. » Quoique le gouvernement français eût désiré davantage, ce sera sur cette base que, pour cette année du moins, on finira par s'entendre.

La protestation de S. M. Louis XVIII, envoyée à Berlin comme elle l'avait été à Vienne, rencontra le même accueil dans les deux capitales. Le gouvernement français voulait plus; il prétendait qu'on ne devait pas même recevoir cette pièce, « puisqu'elle « était dirigée contre la *légitimité* ** du gouverne- « ment actuel de la France, et contre la reconnais- « sance que la Prusse en avait faite. » Il insistait pour

* Lettre du 1er juin à M. de Talleyrand.

** Lettre du ministère français, du 29 juin.

que la lettre de Louis XVIII fût renvoyée à Varsovie. La Prusse s'en défendait par plusieurs motifs. La renvoyer, c'était constater la réception. Il n'y avait nulle trace de transmission dans le cas présent. Cette pièce se trouvait donc dans un état de non-existence. On alléguait une autre raison, qui probablement était la véritable. Le roi de Prusse, en s'abstenant de faire le renvoi de la lettre, voulait ôter, au comte de Lille, l'occasion de se plaindre à Pétersbourg qu'on manquait envers lui aux égards dus au malheur.

En toute occasion, l'empereur des Français aimait à proclamer et ses liaisons avec la cour de Prusse, et ses intentions bienveillantes pour cette cour. Il n'en faisait pas même mystère au cabinet autrichien, car il avait dit avec franchise à l'ambassadeur Philippe de Cobentzl : « La Prusse * est trop faible; je « veux soutenir, je veux fortifier la Prusse. » Un article du *Moniteur* **, consacré à la réfutation de prétendus projets attribués au gouvernement français, disait relativement à une de ces suppositions, pour en faire sentir la fausseté : « Le Hanovre réuni « à la France deviendrait un sujet de rivalité entre « le peuple français, et un prince qui s'est montré

* Le vice-chancelier comte de Cobentzl répéta ce mot à l'ambassadeur de France à Vienne, en témoignant que du moins l'Autriche n'avait pas à se plaindre qu'on manquât de franchise.

Dépêche de Vienne, du 18 avril.

** Du 10 juillet.

« l'allié et l'ami de la France, dans un temps où « toute l'Europe était conjurée contre elle. » Un autre article portait, que la France était dans des relations très-amicales avec la Prusse, et dans des relations satisfaisantes avec l'Autriche, ce que le vice-chancelier, comte de Cobentzl, traduisait en disant à l'ambassadeur de France : « Vous êtes très-« bien * avec la Prusse, et passablement avec nous. » En réponse à cette remarque du vice-chancelier, M. de Champagny demandait si, dans l'affaire d'Ettenheim, la conduite de la Prusse n'avait pas été plus amicale que celle de l'Autriche. — Nous avions des devoirs envers l'empire. — Vous avez tout fait pour la Russie ! — Et cependant la Russie n'est pas satisfaite. — Ce dialogue, expression naïve de la vérité, montre d'avance quelle foi on devra donner aux déclarations, relatives à l'enlèvement du duc d'Enghien, que publieront l'Autriche et la Prusse en 1805 et 1806. La conduite particulière de la cour de Berlin, dans cette affaire si pénible pour le premier consul, avait été alors d'un grand prix à ses yeux. C'était un service personnel autant qu'un service politique, un acte de dévouement à l'homme autant qu'au gouvernement. L'épreuve avait été dure, et on ne saurait se dissimuler que l'honneur prussien avait eu à souffrir.

Le roi remplissait une tâche plus douce, en char-

* Dépêche de Vienne, du 12 septembre.

geant son ministre à Londres, le baron de Jacobi, de travailler à renouer des négociations entre l'Angleterre et la France. Cette démarche n'eut aucun succès; à peine le gouvernement britannique daignat-il y répondre.

S. M. prussienne mettait plus d'importance encore à calmer l'irritation de la Russie. Ses efforts à cet égard n'étaient pas heureux.

Vers cette époque, S. M. Louis XVIII quitta Varsovie, accompagné du duc d'Angoulême et d'une suite peu nombreuse, pour s'aboucher avec M. le comte d'Artois, qui devait le rejoindre à Grodno; ce n'est qu'en Suède qu'eut lieu leur réunion. La gazette de Berlin *, en annonçant le départ de ce prince, ajoutait : « Sa conduite dans notre pays a « été telle que les habitans de toutes les classes le « verront revenir avec beaucoup de satisfaction. » Cet hommage était dû à la loyauté du roi. A l'époque de la conspiration de Georges, le président de la régence prussienne avait eu ordre de lui témoigner qu'on ne doutait pas de son respect pour les lois de l'hospitalité. Quelque ménagement que l'on eût mis dans cette observation, elle avait blessé la délicatesse de Louis XVIII; il l'avait prise de très-haut, s'indignant que le soupçon d'avoir connivé à un assassinat pût un seul instant l'atteindre. Le soupçon eût été de toute injustice, et le premier consul en avait de lui-même l'entière conviction.

* Du 26 juillet.

Les relations de la Prusse et de la France étant dans l'état le plus satisfaisant, ce ne fut pas sans quelque surprise que l'on vit tout-à-coup s'opérer dans le cabinet prussien un changement qui semblait devoir ranimer les espérances des ennemis de la paix. Ces espérances ne seront point remplies pour le moment; mais c'est toujours un germe malheureux qui portera ses fruits dans l'avenir. Le comte d'Haugwiz * cédait la place au baron d'Hardenberg; tous deux étaient ministres du cabinet; tous deux étaient censés présider ensemble à la politique extérieure; mais comme, depuis plusieurs années, c'était le comte d'Haugwiz qui en avait eu la direction principale, c'est, à partir de ce moment, sur le baron d'Hardenberg que cette direction principale va reposer. Ce changement était l'ouvrage incontestable de la reine : aussi le parti anglais et russe s'attendait-il à un revirement total de système; il fut trompé.

La position de la Prusse à l'égard de la France était si évidemment commandée par ses vrais intérêts, que la marche, suivie jusqu'alors, ne reçut aucune modification. L'idée de l'alliance souriait à M. d'Hardenberg, comme au comte d'Haugwiz, et le nouveau ministre dirigeant dit à l'envoyé de France, M. de Laforêt, qu'il ne désespérait pas de

* Le comte d'Haugwiz, depuis plusieurs années, voulait aller faire un séjour dans ses terres en Silésie. Il renouvela cette demande, et le roi lui accorda un congé; mais le congé était illimité, ce qu'il ne demandait pas.

pouvoir bientôt « reprendre les fils suspendus de « cette négociation. » En attendant cette possibilité, il aurait voulu que l'empereur Napoléon, puisqu'il refusait de confier le Hanovre au roi, consentît à le laisser occuper par des troupes saxonnes ou hessoises. La réponse de la France à cette proposition était facile; car quel était pour elle le but de l'occupation de l'électorat? c'était d'avoir entre les mains un gage dont elle pût tirer parti pour la conclusion de la paix; elle ne pouvait donc pas se dessaisir de ce gage. « Le roi d'Angleterre, disait M. de Laforêt, « serait autorisé à ne pas vouloir le recouvrer *en* « *compensation*, s'il était sorti des seules mains qui « eussent par la guerre le droit de s'en emparer. » Le baron d'Hardenberg répliquait que le roi d'Angleterre serait d'autant plus disposé à le recevoir *par compensation*, qu'il craindrait davantage de le voir garder par le dépositaire provisoire; et quel gouvernement pouvait, sous ce rapport, lui inspirer plus d'inquiétude que la Prusse?

Comme on ne put s'entendre sur ce point capital, on se contenta d'un arrangement qui, sans remplir tout-à-fait le vœu respectif des deux puissances, parut cependant suffire aux besoins actuels de l'une et de l'autre. Dans l'impossibilité d'obtenir la remise du Hanovre, la Prusse désirait du moins la réduction des troupes françaises, stationnées dans l'électorat. Du côté de la France, on objectait que, pour opérer cette réduction, il faudrait être garanti contre

toute chance d'une attaque étrangère. La difficulté fut levée; le roi ayant fait connaître qu'il serait satisfait si la force du corps français n'excédait pas trente mille hommes, et renouvelant, dans cette hypothèse, l'offre de sa neutralité, les deux parties se trouvèrent d'accord. L'empereur Napoléon promit de diminuer le nombre de ses troupes, et le roi prit l'engagement de ne pas permettre que, jusqu'à la paix, les troupes françaises dans le Hanovre pussent être inquiétées du côté des frontières prussiennes. Cette convention, qui pour le moment tranquillisait la cour de Berlin, deviendra plus tard pour elle l'occasion de graves embarras.

L'état des rapports des deux pays offrait ainsi tous les caractères d'une bonne volonté et d'une confiance mutuelles, lorsque tout-à-coup il fut altéré et faillit être détruit par un incident inattendu, l'arrestation, à main-armée, sur territoire neutre, de sir Rumboldt, ministre d'Angleterre à Hambourg; et comme si on eût voulu donner au fait un caractère plus grave, l'ordre d'arrestation avait été signé par le ministre de la police-générale de France.

Ce fait renfermait une double violation du droit des gens, violation de personne et violation de territoire. Tel il devait apparaître à tous les gouvernemens, non enveloppés dans les querelles des parties belligérantes; mais il y a ici deux questions, l'une qui ne comprend que l'Angleterre et la France, l'autre qui intéresse les gouvernemens en général.

Entre l'Angleterre et la France, existe-t-il encore un droit des gens? L'Angleterre a dit *non* par la lettre de lord Hawkesbury, en date du 30 avril dernier. La France a répété *non* par la lettre de M. de Talleyrand, en date du 5 septembre. Lord Hawkesbury a réclamé, pour les agens diplomatiques anglais, le droit de conspiration, pourvu que ce ne soit pas contre les gouvernemens auprès desquels ils résident. M. de Talleyrand a fait déclarer à toute l'Europe que la France ne reconnaît point le corps diplomatique anglais, tant que le ministère de S. M. britannique ne changera point de maximes. M. de Rumboldt, aux yeux du gouvernement français, n'est qu'un malfaiteur ordinaire. Son arrestation n'est qu'une application de la déclaration faite, au nom de la France, le 5 septembre. Si les représailles du gouvernement français avaient pu s'exercer, sans que des tiers eussent reçu quelque dommage, l'Europe n'aurait eu rien à dire; mais c'est sur un territoire neutre que l'arrestation a été faite, et dès-lors il y a violation du droit des gens à l'égard du gouvernement sur le territoire duquel cette violation a eu lieu. Ce reproche est fondé. Le fait ne saurait être excusé par des circonstances atténuantes. Ces circonstances d'ailleurs ne pourraient se puiser que dans un abus préexistant, l'occupation par les Français d'une portion du territoire de Hambourg, Cuxhaven et le district de Rittzebüttel. A la vérité, on doit convenir encore qu'il y avait une sorte de con-

fiance imprudente de la part de cet agent à venir se placer en face de nos troupes, dans une maison de campagne, sur la rive droite de l'Elbe, en sorte que, pour se saisir de sa personne, il n'y avait qu'à passer le fleuve, barrière bien peu difficile à franchir; mais enfin la violation du territoire était réelle, et je n'admets point la justification tendante à établir qu'on n'est pas tenu de mesurer au compas le terrain sur lequel on a droit d'arrêter un fauteur de complots; je pense au contraire qu'en fait de neutralité tout doit être mesuré au compas, et que, n'eût-on empiété que d'une ligne sur le territoire neutre, l'infraction au droit des gens serait la même.

Mais une circonstance fatale vient aggraver le crime du gouvernement français. Ce n'est pas seulement l'indépendance de Hambourg qui a été violée; l'insulte a rejailli sur le directeur du cercle de Basse-Saxe, protecteur officiel de cette indépendance, et ce directeur est le roi de Prusse. Dès que la nouvelle de l'arrestation de sir Rumboldt fut arrivée à Berlin, les Anglais, les Autrichiens et les Russes s'agitèrent autour du roi; l'orgueil prussien fut excité, comme s'il eût dû être à jamais flétri par l'impunité d'un tel outrage, et le cri de la cour appela satisfaction ou vengeance. Entraîné par le mouvement qui le poussait, et blessé lui-même dans son amour-propre, le roi écrivit, le 2 décembre, à l'empereur Napoléon une lettre confidentielle dont l'énergie répondait aux impressions qu'il avait reçues. De son

côté, le ministre français à Berlin faisait, à son gouvernement, les représentations les plus pressantes pour qu'on obtempérât à la demande du roi, avant que l'Angleterre vînt réclamer l'intervention de ce prince et pût lui reprocher ou de n'avoir pas demandé la mise en liberté de M. Rumboldt ou de ne l'avoir pas obtenue.

Le gouvernement français aurait pu faire remarquer à la Prusse que, quelques années auparavant, lorsque l'Angleterre avait forcé la ville de Hambourg à lui livrer Napper-Tandy et plusieurs autres Irlandais au service de France, le directeur du cercle de Basse-Saxe n'avait pas été aussi ardent à défendre l'indépendance de ce cercle; mais la politique de l'empereur Napoléon ne descendait pas à des explications justificatives, et, lorsqu'il lui convenait de faire une concession, il la faisait, sans marchander et avec franchise. L'intervention de S. M. prussienne eut un prompt effet. Le 11 novembre, le *Moniteur* annonça que l'agent anglais Rumboldt, arrêté à une porté de canon des avant-postes de l'armée française du Hanovre et conduit à Paris, avait été, par la protection du roi de Prusse, relâché et renvoyé par Cherbourg en Angleterre. S'il faut en croire quelques écrivains et notamment le marquis de Lucchesini, cette condescendance de l'empereur Napoléon aux désirs de S. M. prussienne serait un effort qui lui aurait coûté beaucoup et dont il se serait promis de se venger un jour. Cette manière de voir me pa-

rait erronée. La finesse du marquis de Lucchesini voyait souvent ce qui n'existait pas. Qu'avait voulu l'empereur Napoléon en faisant arrêter M. Rumboldt? Faire l'application de la déclaration du 3 septembre et constater qu'il ne reconnaissait plus l'inviolabilité des agens diplomatiques anglais; mais, cette preuve faite, que lui importe la personne de cet agent et que gagnerait-il à le retenir quelques mois ou même quelques années en prison? Après s'en être emparé, il est bien plutôt heureux qu'on le lui redemande; et c'est pour lui un double avantage si, en faisant ce qui lui convient à lui-même, il peut se donner le mérite d'un acte de déférence pour S. M. prussienne. Aux yeux de la cour de Berlin et surtout de la jeune cour, ce succès fut une éclatante victoire. Pour faire céder Napoléon, il ne fallait que savoir lui résister. La Prusse seule en avait trouvé le secret. Comme, par ce témoignage d'égards placé à propos, la véritable situation des deux états n'était nullement altérée, l'empereur Napoléon pouvait s'applaudir d'avoir, moyennant un si léger sacrifice, procuré à une cour qu'il voulait ménager, un triomphe innocent qui pour elle avait un si grand prix. C'était d'ailleurs pour lui un titre à demander en retour quelques complaisances de plus, et les occasions ne lui en manqueront pas.

On aperçoit d'avance quels seront pour la Prusse les dangers d'une politique tout à la fois timide et présomptueuse, qui peut retomber de l'audace à la

faiblesse, et de l'excès de la faiblesse passer à un fol emportement. Faute d'avoir su prendre à temps une grande résolution soit pour, soit contre le gouvernement français, elle sera jetée dans des situations critiques qui exigeront d'elle une détermination brusque et non préparée. Un antécédent mal compris égarait le gouvernement prussien. Dans les guerres de 1795 à 1801, seul ce gouvernement protecteur du nord de l'Allemagne avait recueilli les fruits d'une féconde neutralité. Il verrait encore avec plaisir l'Europe tout entière en feu, pourvu qu'il conservât le même privilége; mais tout est changé par l'occupation française du Hanovre. La guerre est sur les côtes et à l'embouchure de ces fleuves, où seul il récoltait les moissons du commerce et de la paix. Tout est changé, et sa conduite reste la même. Dans le pressentiment trop fondé d'une explosion qui ne peut être très-éloignée, il rêve une neutralité impossible; il se flatte de se faire respecter, en se tenant appuyé sur ses armes, d'imposer à toutes les parties par une immobilité menaçante, et de rester, au milieu de l'épuisement général, maître de se prévaloir de l'intégrité de ses forces pour obtenir alors des avantages qu'il serait difficile de lui refuser. Telle est la route funeste où est engagé le gouvernement prussien, route d'où la France fera de vains efforts pour le retirer et qui finira par le conduire à un abîme; mais n'anticipons pas sur un ordre d'événemens qui ne se développera que l'année suivante.

Lorsque la France en 1804 professait le désir d'une intime union avec la Prusse, et la volonté de fortifier cette puissance par l'incorporation de l'électorat d'Hanovre à la monarchie prussienne; lorsque la Prusse, tout en déclinant l'alliance française par la crainte d'être embarquée dans une guerre avec la Russie et l'Autriche, proclamait son attachement à la France et la résolution de ne s'associer jamais avec ses ennemis, il y avait bonne foi et sincérité de part et d'autre.

Dans les derniers mois de cette année, le roi de Suède, qui venait de se lier étroitement à l'Angleterre, avait envoyé à Berlin le baron d'Armfeld pour inviter la Prusse, si elle ne voulait pas se joindre aux ennemis de la France, à leur laisser du moins liberté d'action dans le nord de l'Allemagne. Fidèle à ses engagemens envers le gouvernement français, la Prusse repoussa les instances du cabinet de Stockholm. « Dans aucun cas, répondit * le baron d'Hardenberg, le roi ne peut permettre que la Poméranie suédoise devienne le foyer ou le théâtre de la guerre, et il ne cache pas à S. M. que dans le cas où des mesures offensives auraient lieu de la part de la Suède contre la France, il se trouverait obligé, quoiqu'à regret, de prendre les mesures les plus décisives relativement à ladite province, pour empêcher cet événement de troubler le système adopté

* Note adressée, le 24 décembre, au chargé-d'affaires de Suède.

« par lui. » D'après cette fidélité de la Prusse à observer la convention conclue avec la France, la confiance entre les deux pays était permise, et la sécurité légitime.

Les obstacles, que le roi de Suède rencontre à Berlin, dans ses efforts pour troubler le nord de l'Allemagne, ne le décourageront pas. Ce prince, qu'une foule d'actes bizarres accusent d'une sorte d'égarement d'esprit, semble avoir vécu dans le siècle de Napoléon, afin d'établir la preuve que, pour la plus vaste puissance, il n'y a point d'ennemi à mépriser. De tous les souverains, Gustave IV est le seul qui ait bien compris par quel côté le gouvernement français est le plus vulnérable; seul il est resté, presque toujours, fidèle aux idées dynastiques; seul, quand les Bourbons n'ont plus d'appui, il proclame que leur rétablissement doit être le but exclusif de la guerre. Nous verrons plus tard se développer ses liaisons avec le gouvernement anglais. C'est sur sa conduite dans les années antérieures que nous allons rapidement jeter un coup d'œil.

Dans les premiers temps du consulat, Gustave avait montré le désir de renouveler avec la république les traités de subsides auxquels la monarchie des Bourbons avait accoutumé ses prédécesseurs. Son attachement à l'inviolabilité des anciennes dynasties avait cédé au penchant héréditaire des rois de Suède pour les tributs français. Cet espoir perdu, tout en conservant la paix avec la France, il avait

tourné ses pensées vers l'Angleterre, la seule puissance qui, de nos jours, veuille prendre les autres gouvernemens à sa solde. Ce n'est cependant qu'en 1804 qu'il contractera des engagemens formels avec cette puissance; mais déjà auparavant il la servait d'une manière indirecte, en mettant dans tous ses actes un esprit visible d'hostilité contre la France et son gouvernement.

En 1802, ce prince, qui n'appartient au corps germanique que comme duc de la Poméranie citérieure; qui n'a rien fait pour l'Allemagne dans des campagnes si désastreuses pour elle; qui, le premier, a reconnu la république et envoyé un ambassadeur à Paris, immobile pendant la guerre, est devenu belliqueux depuis la paix; il a pris, à la Diète de Ratisbonne, un langage qui serait choquant même de la part d'une puissance du premier ordre. Au moment de la médiation de la France et de la Russie pour le partage des indemnités, il a exprimé dans une note injurieuse, son indignation de voir des puissances étrangères à l'empire d'Allemagne intervenir dans les affaires germaniques.

On aurait dû croire que c'était surtout le premier consul qu'il poursuivait dans l'empereur Alexandre; mais il voulut prouver qu'il ne craignait pas de s'attaquer directement à la Russie elle-même. Tout-à-coup il suscite une querelle de limites à cette puissance, comme si ce n'était pas l'état faible qui a toujours intérêt à éviter des démêlés semblables.

Jaloux du rôle de conquérant, il s'attache à l'acquisition d'un pont * mitoyen, et prétend le rendre suédois en le faisant peindre tout entier aux couleurs suédoises. La brosse grossière d'un peintre en bâtimens remplace pour lui l'épée de Charles XII. Il faut que le cabinet de Pétersbourg appuie, par des armemens, sa demande de satisfaction, et menace ce prince d'une guerre immédiate pour obtenir qu'il laisse des ouvriers russes rétablir l'état de choses qui existait avant sa téméraire entreprise.

Cependant aussitôt que le cabinet russe, séparant sa bannière des bannières françaises, a paru se rapprocher de l'Angleterre, le roi de Suède s'est hâté de se réconcilier avec lui, et s'est uni à ses démonstrations contre le premier consul. Comme la Russie, il a fait prendre le deuil à sa cour et à ses ambassades, pour la mort du duc d'Enghien. Avec cette puissance, il a insisté à Ratisbonne pour que la Diète demandât à la France une déclaration sur l'affaire d'Ettenheim.

Lorsque le souverain de l'Autriche a introduit dans sa maison la dignité impériale héréditaire, seul de tous les princes qui votent à Ratisbonne, le roi de Suède a refusé de reconnaître cette dignité, motivant son refus sur la reconnaissance de l'empereur des Français, faite par la cour de Vienne. Cette cour

* Ce pont joint l'île d'Hermus ou d'Hermansori au petit Abofors.

a rappelé son ministre de Stockholm, heureuse de se voir, en échange, délivrée de l'envoyé de Gustave, le baron d'Armfeld, ministre qui, par des hauteurs d'une bizarrerie révoltante, se montrait tout-à-fait digne de son maître. Comme nul état ne doit être à l'abri des écarts de Gustave IV, la Prusse à son tour en fera l'expérience, l'année suivante.

Ce n'est pas tout. Dans un long voyage que ce prince a fait en Allemagne, et dont les frais ont, en partie du moins, été couverts par la vente d'une ville * de ses états, voyage sans autre objet en apparence que de vivre, hors de son royaume, aux dépens de la famille de sa femme, à moins qu'en suivant ses propres passions, il n'eût pour objet réel de servir l'Angleterre, sa conduite n'a été qu'un perpétuel contre-sens. Pendant son séjour à Carlsruhe et à Munich, chez son beau-père et son beau-frère **, il a constamment agi de manière à les brouiller avec le gouvernement français, de qui ils ont reçu une augmentation de territoire, et dont ils ont besoin pour la conserver. Hôte onéreux, il a été, pour l'électeur de Bavière, un hôte perfide. Quand l'électeur était, au sujet de la noblesse immédiate, engagé dans une grave querelle avec le chef de l'empire, le roi de Suède a envoyé, de Munich même à Ratisbonne, une note en faveur de cette noblesse, au

* La ville de Wismar cédée au duc de Mecklenbourg-Schwerin.

** L'électrice de Bavière et la reine de Suède étaient deux princesses de la maison de Bade.

mépris des droits et des intérêts du prince auquel il faisait payer chèrement l'honneur de sa parenté. Il était assurément difficile de pousser plus loin l'oubli de toutes les convenances. Cette série d'actes étranges fut relevée, avec une amère ironie, dans un article du *Moniteur*, en date du 14 août. L'article se terminait par une distinction entre un jeune homme qu'égaraient de fausses idées, et une nation loyale et brave, une nation d'hommes appelés, à juste titre, les Français du Nord. On déclarait que les Suédois seraient toujours bien traités en France. « Vos bâti-« mens de commerce, ajoutait-on, seront toujours « bien accueillis par elle; vos escadres même, si elles « en ont besoin, seront ravitaillées dans ses ports, « elle ne verra sous vos pavillons que les enseignes « des Gustaves qui ont régné avant vous. » Les faits articulés étaient exacts, le portrait, frappant de vérité; mais c'était une chose nouvelle, qu'une franchise si fière à l'égard d'un roi régnant. Si en Angleterre la personne des princes étrangers n'est pas à l'abri des railleries des journaux, la liberté de la presse met le gouvernement à couvert de toute responsabilité sur ce qui se publie, tandis qu'un article du *Moniteur*, à cette époque, avait évidemment un cachet officiel. Tout en reconnaissant les torts multipliés du roi de Suède, on éprouva généralement une certaine surprise, qu'un empereur de quelques jour osât châtier, d'une main si ferme, l'héritier d'une longue suite de rois. Aux yeux des cours,

c'était une sorte de sacrilége; c'était au moins une violation ouverte des bienséances, et tous les monarques européens étaient réputés solidaires de l'affront fait à l'un d'entre eux. Sous ce point de vue, Napoléon avait tort, car il blessait ses amis comme ses ennemis. Il avait tort aussi par d'autres raisons. Sa position était trop haute, pour qu'il lui convînt de s'abaisser à une pareille vengeance. L'indulgence aurait eu plus de dignité, mais les dernières attaques de Gustave étaient toutes personnelles, et quoique ce prince ne fût pas, en faveur des Bourbons, un champion plus redoutable qu'il ne l'avait été en faveur de l'ancienne constitution germanique et de la noblesse immédiate, Napoléon avait eu la faiblesse de ne pas savoir maîtriser son ressentiment.

Cependant, considérons les faits sous un rapport plus large. Parmi les monarchies du continent, la Suède était celle qui avait le plus long-temps conservé une représentation nationale, plus ou moins bien organisée, mais qui opposait toujours une certaine barrière aux empiètemens de la royauté sur les droits des sujets. Gustave III, comme on sait, avait, en 1772, porté un coup mortel aux droits des états, et le gouvernement s'était affranchi de toute responsabilité. Dans quelques années, nous verrons la nation suédoise, dont l'ancienne constitution eût arrêté Gustave IV dans ses égaremens, réduite à la triste ressource d'un coup d'état contre le monarque même, et faire expier au fils, avec ses propres fautes, les

fautes de son père. En 1804, lorsqu'il n'existait pour les peuples du continent aucun tribunal auquel ils pussent traduire les erreurs des rois dans la personne de leurs ministres, était-ce un bien grand mal qu'un prince nouveau, ayant encore le sentiment de son origine, vînt, d'un ton un peu rude, rappeler aux rois la destination primitive de la royauté!

La mésintelligence qui, depuis près de trois ans, se faisait sentir entre la France et la Suède, ne pouvait que conduire à la déclaration d'une rupture. De fait, la rupture était consommée. La déclaration seule y manquait. L'article, que nous avons indiqué, en marqua le moment. Le 7 septembre, une note du ministère suédois, dans laquelle l'empereur des Français était appelé *monsieur Napoléon Bonaparte*, fit connaître au chargé-d'affaires de France M. Caillard, la cessation de tout rapport officiel et confidentiel entre les deux gouvernemens. Gustave IV fit prohiber aussitôt, dans ses états, l'importation de nos journaux, feuilles quotidiennes, hebdomadaires ou autres, et même de tous les livres nouveaux qui pourraient être imprimés en France. De ce moment, Gustave déjà lié par ses penchans et ses vœux à l'Angleterre, se hâta de constater, par une transaction diplomatique, son dévouement salarié aux intérêts de cette puissance.

Le 3 décembre, il fit conclure à Londres une convention préalable et secrète, par laquelle il accordait au gouvernement anglais tout ce que celui-ci pouvait

désirer, un dépôt pour la guerre, un entrepôt pour son commerce. Le roi de Suède consentait (art. 2) qu'il fût établi, soit dans la Poméranie suédoise, soit à Stralsund et dans l'île de Rügen, ou même dans les deux endroits ensemble, un dépôt pour le corps hanovrien que S. M. britannique voudrait y former. Elle s'engageait (art. 5) à tenir ouvert aux sujets de S. M. britannique, tant que durerait la guerre, un entrepôt à Stralsund pour toutes les productions, objets manufacturés et marchandises, tant de la Grande-Bretagne que de ses colonies, transportés par des bâtimens anglais ou suédois. En retour de ces concessions, mais sous prétexte de mettre S. M. le roi de Suède en état de pourvoir, d'une manière plus efficace, à la défense de Stralsund contre l'attaque des Français, Sa Majesté britannique devait (art. 1er) payer à ce prince une somme de quatre-vingt mille livres sterling. La position de Gustave se trouve ainsi complètement caractérisée. Ce prince va être jeté dans des querelles, auxquelles, comme le roi de Danemark son voisin, il eût pu rester étranger, et qui finiront par amener sa chute, mais ce ne sera pas sans avoir été auparavant une cause de graves embarras pour l'empereur Napoléon. Du reste, le roi de Suède n'aura quelque importance que parce qu'il est devenu un des instrumens de l'Angleterre. C'est donc à l'Angleterre elle-même qu'il nous importe de nous attacher; et comme, dans ce pays, la politique intérieure et extérieure sont toujours étroi-

tement liées, il convient de nous occuper de son état intérieur, de l'esprit qui dominait dans son parlement, et du changement récemment effectué dans son ministère.

Digitized by Google

CHAPITRE XL.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

Angleterre, Espagne et France. — Situation intérieure de l'Angleterre. — État militaire et maritime de l'Angleterre. — Mesures défensives contre une invasion française. — Négociation du ministère avec M. Pitt. — Changement de ministère. — Événemens de la guerre. — Combat glorieux de l'amiral Verhuel. — Expédition des *catamarans*. — Reconnaissance de la neutralité de l'Espagne par l'Angleterre. — Indiscrétions de l'ambassadeur d'Angleterre en Espagne. — Querelle de l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid et du prince de la Paix. — Tentative honteuse de l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid. — Tentative non moins honteuse du chargé-d'affaires d'Angleterre à Vienne. — Nouvelle de la mort du duc d'Enghien reçue à Madrid. — Empressement du roi d'Espagne à reconnaître Napoléon comme empereur. — Félicitations du cardinal de Bourbon à l'empereur. — Lettre de S. M. Louis XVIII au roi d'Espagne. — Conditions mises par l'Angleterre à la reconnaissance de la neutralité espagnole. — Insurrection de la Biscaye soutenue par l'Angleterre. — Demande d'explications faite par l'Angleterre à l'Espagne. — Attaque de quatre frégates espagnoles en pleine paix. — Détermination de l'Espagne à la guerre. — Instructions de l'empereur Napoléon pour la régénération de l'Espagne. — Accroissement d'autorité dans les mains du prince de la Paix et faiblesse de ce favori. — Barbarie des ordres donnés à la marine anglaise. — Manifeste de l'Angleterre. — Manifeste de l'Espagne. — Discussions dans le parlement d'Angleterre. —

Violations sans nombre du droit des gens. — Négociations de l'Angleterre à Pétersbourg, Vienne et Constantinople. — Remarque sur les fautes de Napoléon.

La session du parlement avait été ouverte le 22 novembre 1803, et ses premières séances consacrées à maintenir en Irlande la suspension de l'*habeas corpus* et la loi martiale. Au milieu de février, lorsque le parlement allait s'occuper des mesures relatives à la défense du pays, on fut informé du renouvellement de la maladie du roi. Quoique l'Angleterre eût déjà fait l'épreuve de la vigueur de sa constitution qui, malgré l'aliénation mentale du monarque, lui avait conservé le repos domestique et sa puissance extérieure, l'inquiétude cette fois fut générale et profonde. Les circonstances étaient plus graves, le ministère moins soutenu par l'opinion publique. Après quelque temps de doute, les craintes se dissipèrent, et la marche du gouvernement ne fut point interrompue.

Déjà, dans la session précédente, le sentiment du danger commun avait produit un heureux résultat; la rivalité de tous les partis avait disparu dans une ardeur commune à fournir au gouvernement les plus vastes moyens de défense et d'agression. L'Angleterre n'avait jamais déployé des forces navales, ni des forces de terre aussi considérables.

Le nombre des vaisseaux de ligne, frégates, galiotes à bombe et autres vaisseaux armés, montait à cinq cent onze. On comptait trois cent soixante et

treize petites embarcations équipées dans les chantiers du roi. La flottille se composait de six cent vingt-quatre bâtimens, ce qui formait une force de plus de quinze cents bâtimens militaires. La marine employait quatre-vingt-dix-huit mille hommes, non compris vingt-cinq mille *fencibles* marins.

L'armée de terre était, pour le royaume uni, de cent quatre-vingt-quatre mille hommes, savoir, cent mille hommes de troupes et quatre-vingt-quatre mille de milice. A cette force, régulièrement organisée, se joignaient quatre cent mille volontaires, ce qui, en comprenant les troupes réparties sur divers points et dans les colonies, présentait pour total de la force armée une masse de près de huit cent mille hommes, c'est-à-dire une supériorité apparente de plus de deux cent mille hommes sur la France.

Malgré cette immensité de préparatifs, l'alarme était toujours la même. Dans le parlement on ne cessait d'agiter la question du meilleur système, soit celui des volontaires, soit celui d'une grande armée de réserve; on ne s'occupait que de forces additionnelles, ou de moyens nouveaux pour repousser l'invasion. A défaut d'une quantité suffisante d'armes à feu pour armer tant de bras, on remettait en honneur les premières armes de la liberté; on proposait d'armer les paysans avec des piques. M. Pitt et M. Fox se distinguaient également par leur ardeur à demander un déploiement d'efforts surnaturels, et à peindre le danger comme plus sérieux que le ministère ne semblait l'i-

maginer. « On me reproche*, disait M. Pitt, d'être saisi « d'une terreur panique dont le noble lord de l'ami- « rauté (lord Saint-Vincent) n'est pas susceptible. Je « sais très-bien que le noble lord est au-dessus de « toute espèce de crainte, mais il ne serait pas di- « gne de la place qu'il occupe, s'il ne regardait pas « comme réelle la possibilité d'un succès de la part de « la France... On a dit avec justice que la défense ma- « ritime est une passion naturelle à laquelle nous nous « livrons avec orgueil. Il faudrait donc, dans cette « disposition nationale, bien examiner la force de l'en- « nemi sur ses côtes, et la réunion de ses troupes, « qui ressemble aux anciennes fictions de nos anciens « contes... Il serait injuste de comparer cette guerre, « conduite par une seule main, à la guerre dont nous « avons fait l'épreuve dans les troubles révolution- « naires de la France... Aujourd'hui l'ennemi n'a plus « de commerce, plus de pêche, plus de moyens de se « former une marine ; et cependant, par une entre- « prise gigantesque, il a su créer une marine artifi- « cielle prodigieuse. Ne devons-nous pas disposer « nos ressources dans la même proportion, et pou- « vons-nous, sur une comparaison inexacte avec la « dernière guerre, rester tranquilles jusqu'à ce que « le mal soit effectué, sans rien faire pour le préve- « nir?... » Dans une autre séance M. Pitt, insistant sur la nécessité d'une flottille supplémentaire pour

* Séance du 14 mars.

la défense du pays, approuvait la proposition qui avait été faite d'armer les paysans des comtés d'Essex, de Sussex et de Kent. « Les ministres ne nous « ont-ils pas dit eux-mêmes que l'invasion pouvait « avoir lieu d'un instant à l'autre?... L'ennemi n'a- « t-il pas déjà surmonté des difficultés qui, il y a « quelques mois, nous paraissaient insurmontables?.. « Les Français n'ont-ils pas, sous les yeux de nos flot- « tes, que les ministres se vantent d'avoir portées au « suprême degré de vigilance et de force, n'ont-ils « pas, dis-je, déjà réuni dans un seul de leurs ports « treize à quatorze cents embarcations, susceptibles « de porter de cinquante à cent cinquante hommes « chacune?... Dieu me garde que je veuille dire que « l'ennemi doive réussir; mais nous avons droit de « nous plaindre de voir si peu de moyens employés « pour assurer un succès qu'il nous est si important « d'obtenir; il est fâcheux de pouvoir dire : Nous « avons cent quatre-vingt mille hommes de troupes « régulières et de milice, quatre cent mille volon- « taires, et, malgré cela, notre sécurité n'est pas « garantie. » M. Fox ayant fait la proposition que la chambre se formât en comité pour examiner les bills relatifs à la défense du pays, sa proposition fut vivement appuyée par M. Pitt. Comme le ministère ne manqua pas de relever cette concordance nouvelle d'opinion entre deux hommes si long-temps opposés l'un à l'autre, M. Fox répliqua : « A l'égard « d'une coalition entre l'honorable membre (M. Pitt)

« et moi, je ne vois d'autres motifs à cette coalition, « d'autre cause de coopération que ce qui peut pa- « raître à chacun de nous deux utile à notre pays... « Il est par cette raison un point sur lequel nous « sommes nécessairement d'accord : c'est l'incapacité « totale des ministres. » La proposition de M. Fox ayant eu pour elle deux cent quatre voix contre deux cent cinquante-six, l'affaiblissement de la majorité, réduite à cinquante-deux voix, fut pour le ministère le signal de la retraite.

Comme en Angleterre, dans les questions politiques, les ressentimens privés se taisent devant les intérêts, déjà M. Addington, malgré les procédés désobligeans de M. Pitt, lui avait fait des ouvertures pour l'engager à fortifier l'administration de son concours. M. Pitt, qui prévoyait que bientôt il pourrait redevenir entièrement maître du terrain, avait présenté une condition peu admissible. Il voulait, dans certaines affaires, être autorisé à en référer directement au roi, et à pouvoir agir en conséquence des ordres immédiats de S. M. C'était demander un pouvoir dictatorial et, comme on le dit alors, vouloir pour collègues des statues ou des hommes sans yeux et sans oreilles. La négociation manqua, mais les majorités ministérielles diminuant chaque jour, M. Addington ne s'obstina point à lutter contre une défaveur toujours croissante. Le 12 mai, on annonça que ce ministre se retirait et qu'il avait M. Pitt pour successeur.

Comme toutes les dissidences autrefois existantes s'étaient fondues dans le sentiment de la nécessité d'un grand effort national, toutes les opinions s'attendaient à voir composer un ministère dans lequel seraient réunies les supériorités de chacune d'elles. C'était une pensée patriotique, qui était entrée dans toutes les ames, dans toutes, hors l'ame de M. Pitt. Cette circonstance est une de celles qui prouvent le mieux combien il y avait peu de véritable grandeur chez ce ministre. Égoïste, ambitieux, il n'aimait son pays que pour le gouverner, et son patriotisme n'était que la haine de la puissance ou du bonheur des nations rivales. Après une conférence avec le roi, il prétendit qu'il y avait contre M. Fox, dans la conscience * royale, une prévention invincible. Pour l'Angleterre, ce fut un scandale, une désastreuse innovation; reconnaître un tel procédé, était détruire toute responsabilité ministérielle. La formation d'un ministère sur une base d'exclusion personnelle était un événement contraire, tant en pratique qu'en principe, à la constitution anglaise. Tous les esprits généreux furent indignés. Cependant M. Pitt, à qui il n'avait pas coûté beaucoup de laisser exclure M. Fox, était autorisé à introduire dans la nouvelle administration lord Grenville et ses amis. Le caractère élevé de lord Grenville ne lui permit pas d'entrer dans une administration composée d'après un système d'ex-

* In the royal breast.

clusion aussi inconstitutionnel, surtout aussi odieux. Après l'épreuve qu'on avait faite de mettre le pouvoir en de faibles mains, ce lord et ses amis ne connaissaient qu'un remède au mal existant, c'était d'unir, pour le service de l'état, la plus grande masse possible de mérite, de grands talens, de hautes capacités, parmi les hommes publics de tous les partis, de toutes les nuances, sans aucune exception *. Rien dans M. Pitt ne répondit à ces nobles sentimens. Dominé par sa jalousie et son orgueil, il se crut en état de suffire seul à tout, et forma l'administration, dont il fut le chef, en partie d'hommes attachés à sa fortune particulière et en partie des membres de l'administration précédente. Aussi, en ce qui concernait le gouvernement intérieur, son ministère ne fit que continuer celui de M. Addington; mais, sous le rapport de la politique extérieure, son rappel au pouvoir fut un événement d'une grande importance, parce que la vigueur de sa haine et la persévérance connue de son acharnement contre le gouvernement français disposèrent les puissances continentales à reparaître plus tôt qu'elles ne l'eussent fait sans lui, dans la carrière des combats.

M. Pitt a, par la convention du 3 décembre avec la Suède, donné un nouvel allié à l'Angleterre; il lui a donné en même temps dans l'Espagne un ennemi de plus. Mais puisque nous arrivons à des opé-

* Lettre de lord Grenville à M. Pitt.

rations guerrières, il convient de reprendre le cours des événemens qui se passaient entre l'Angleterre et la France au point où nous l'avons précédemment laissé.

Dans les Indes orientales, l'amiral Linois, informé à propos de la rupture de la paix d'Amiens, après avoir échappé à l'escadre anglaise de Pondichéry, avait pillé l'établissement de Bencoulen (le fort Marlborough), et pris ou brûlé un grand nombre de bâtimens de la Compagnie des Indes. De riches captures avaient aussi, aux Antilles et en Europe, récompensé l'ardeur des armateurs français, et les Anglais eux-mêmes convenaient que, dans aucune autre guerre, leur commerce n'avait éprouvé d'aussi considérables dommages; mais ces désastres privés étaient, aux Antilles, compensés pour l'Angleterre par un grand avantage public. Une expédition partie des Barbades, sous les ordres du major-général Green et du commodore Samuel Hood, s'était, après quelques combats, emparée de la colonie hollandaise de Surinam.

En Afrique, l'île de Gorée, dont les Anglais n'avaient pas effectué la remise, malgré les stipulations de la paix d'Amiens, avait été enlevée par la France dans le mois de janvier et reprise en mars par les Anglais.

L'Angleterre n'avait pas, en Europe, obtenu le même succès. Ses escadres étaient partout, mais partout leurs entreprises échouèrent. Sir Sidney-Smith

essaya vainement de disperser une division de la flottille française qui avait mis à la voile de Flessingue et de quelques autres ports hollandais pour Ostende. Cette flottille, dirigée par l'amiral Verhuel, répondit vaillamment, pendant toute une journée, au feu de l'ennemi, et entra dans Ostende sans autre perte que celle d'un bateau canonnier. C'était cette division de la flottille qui devait porter le corps-d'armée du maréchal Davout et former l'aile droite de l'expédition. En dépit des efforts des Anglais, plus de neuf cents bâtimens de toute forme étaient rassemblés à Boulogne et plusieurs centaines à Vimereux et à Ambleteuse.

Des attaques tentées presque en même temps contre Boulogne, le Havre et Saint-Malo, partout sans effet et sans gloire, accoutumèrent les côtes françaises à défier toutes les menaces de l'ennemi. Le Havre avait été principalement le point de l'agression la plus vive. Trois fois * les Anglais recommencèrent le bombardement de cette ville, et trois fois ils furent obligés de prendre le large, non sans avoir été endommagés par le feu de la ligne de chaloupes canonnières, qui défendait l'approche de la place. Au mépris de la présence de bâtimens anglais, une division de bateaux plats sortit de ce port sous les ordres du capitaine Montcabrié, soutit plusieurs attaques dans sa marche, et parvint à entrer dans Boulogne, sans perdre un seul de ses bâtimens.

* Le 17 et le 29 juillet, le 1er et le 2 août.

Dans le bombardement des divers ports de France, la marine anglaise avait fait usage de projectiles d'une composition nouvelle ; mais c'était surtout contre le port de Boulogne qu'elle avait demandé à la chimie le secret des machines les plus redoutables et la création de volcans submarins, capables d'incendier, en une seule explosion, l'immense dépôt des armemens français. Cette pensée, conçue par le noble collègue que M. Pitt avait mis à la tête de l'amirauté, M. Dundas, avait été l'objet de travaux infinis et de dépenses considérables. L'infaillibilité du succès était proclamée d'avance, et on annonçait même que M. Pitt irait contempler, du haut du château de Walmer, l'agréable spectacle qui lui était préparé. Pour ces nouvelles machines, il fallait une expression nouvelle. Celle de brûlot perfectionné était trop peu significative. Si l'année précédente, on avait fait de vains efforts pour encombrer le port de Boulogne, l'honneur du génie inventif des Anglais, déconsidéré par l'échec de l'expédition des pierres, allait être vengé par la triomphale expédition des *catamarans*. La gloire de révéler au monde la puissance des catamarans est remise à l'amiral Keith. Il ne s'agissait, dans ce premier essai, que de brûler à peu près cent cinquante bâtimens qui étaient embossés en dehors de la jetée de Boulogne. Le 2 octobre, l'amiral Keith s'établit avec sa flotte devant la ligne française, attendant, pour agir, que l'obscurité de la nuit vînt rendre plus terrible encore

l'explosion de ses Vésuves flottans. A dix heures du soir, un premier catamaran est mis en jeu, et conduit aussi près que possible de la flottille française, puis un second, puis un troisième et successivement jusqu'au nombre de douze; tous éclatent, mais sans autre résultat que d'offrir de vastes colonnes de feu, qui s'élèvent an milieu des ténèbres. On dirait d'une fête nocturne que la courtoisie anglaise a voulu donner aux côtes de France. Le lendemain, l'amiral Keith s'éloigna, et son rapport au gouvernement livra le chef de l'amirauté à la dérision publique. Cependant on ne désespéra point qu'un second essai ne fût plus heureux. Les catamarans reparurent encore une fois pour une attaque dirigée contre le fort Rouge, près de Calais, mais l'effet fut absolument le même. Le nom ridicule des catamarans s'est attaché à celui de M. Dundas, que nous verrons bientôt accusé et déshonoré sous le nom de lord vicomte Melville.

Si M. Pitt n'avait réussi dans aucun de ses projets contre un ennemi qui était sur ses gardes, ce ministre tenait en réserve des succès que ne saurait empêcher aucune puissance humaine, les succès d'une attaque frauduleuse et perfide contre un ami confiant dans la foi des traités et dans la garantie de la paix. On voit que nous allons parler de l'attaque inattendue de quatre frégates espagnoles par la marine anglaise, mais auparavant nous devons faire connaître quelle a été la nature des relations

de l'Espagne avec l'Angleterre et la France depuis le traité de neutralité, signé par la cour de Madrid avec le cabinet des Tuileries le 19 octobre 1803.

L'existence de ce traité fut bientôt connue par le gouvernement anglais. La neutralité lui était avantageuse. Il en profita d'abord sans aucune observation. Quelque temps après, nous le verrons mettre à la reconnaissance de cette neutralité quelques conditions qui seront acceptées par le cabinet espagnol. Nul débat n'existait entre les deux gouvernemens, mais il s'en fallait beaucoup qu'il y eût bonne intelligence personnelle entre le prince de la Paix et l'ambassadeur anglais, M. Frère. Le cabinet de Londres ne songeait pas alors à forcer l'Espagne de se déclarer contre lui. Il espérait au contraire pouvoir bientôt la rallier à sa cause, comptant sur les troubles et les déchiremens que les complots, fomentés par ses soins, allaient produire dans l'intérieur de la France. Considérant comme une nécessité pour lui la chute du premier consul, ce cabinet la regardait comme inévitable, et ses agens au dehors s'en exprimaient ainsi, comme nous l'avons fait remarquer de la part du plus honorable de tous ces agens, l'amiral Warren à Pétersbourg.

Dans le même temps, on apprenait à Madrid la découverte faite en France de la conspiration de Georges, Pichegru et Moreau; l'ambassadeur britannique, M. Frère, sommait impérieusement la cour d'Espagne d'entrer dans la ligue générale qui,

selon lui, était déjà formée contre le gouvernement français. Dès 1803, cet ambassadeur avait, comme nous l'avons vu, établi une meurtrière distinction entre la guerre contre la France et la guerre contre le premier consul. En cette dernière circonstance, il porta encore l'indiscrétion plus loin, regardant la perte du premier consul comme assurée par l'emploi de moyens criminels qui touchaient au moment de leur exécution. On savait à Madrid l'arrestation du général Moreau; on ne pouvait pas y connaître encore celle de Pichegru ni de Georges. Le prince de la Paix ayant été blessé du langage de M. Frère, il s'ensuivit entre eux une altercation qui dégénéra en personnalités. La confidence en fut faite par le prince de la Paix à l'ambassadeur de France Beurnonville, et celui-ci se hâta d'en rendre compte à son gouvernement. La marche de l'Angleterre était méthodique et régulière. Il y avait un parfait accord entre la politique de son cabinet et le cours de la conspiration dirigée, soudoyée par elle. L'ordre qui avait prescrit la violente démarche de M. Frère était évidemment parti de Londres au moment où l'on y croyait au succès des complots prêts à éclater à Paris. La fougue de cet agent ne se calma qu'à la nouvelle de l'arrestation de Georges et de Pichegru.

Cependant le gouvernement français n'avait pas négligé de mettre à profit les boutades effrontées de M. Frère. Un article du *Moniteur*, en date du 25 mars, avait traduit cet envoyé à la barre de l'opinion euro-

péenne, à la suite de ses collègues Drake, Spencer-Smith et Taylor. Cet article portait : « M. Frère, « ministre anglais, s'est oublié au point d'avancer, « dans une conversation avec le prince de la Paix, « *que l'assassinat et le meurtre étaient légitimes dans « la circonstance actuelle de l'Angleterre, pour la « sauver de la situation extraordinaire où elle se trou- « vait.* Le prince de la Paix lui repartit vivement : « Mais, Monsieur, si la France adoptait le même « principe, les nations se battraient avec des assas- « sins, au lieu de se battre avec des flottes et des ar- « mées. Je ne puis vous dissimuler que cette morale « fera horreur à S. M. catholique. » Cette révélation faite en France irrita au plus haut degré l'impétueux ambassadeur, et une contestation très-amère s'engagea entre lui et le prince de la Paix. Cette guerre épistolaire dura plusieurs mois; les ministres d'Autriche et de Russie, MM. d'Elz et de Moravief, ne manquèrent pas d'animer les combattans et d'attiser l'incendie. Les pièces du procès circulèrent, et quelque temps après, M. Frère en fit imprimer un recueil plus ou moins exact à Gibraltar.

Un incident fâcheux pour M. Frère était venu encore compliquer sa querelle avec le prince de la Paix ; c'était la découverte d'une intrigue ourdie par cet ambassadeur pour s'emparer des archives de la légation française. Le prince de la Paix, qui, le premier, avait été instruit de cette manœuvre, aurait peut-être gardé le silence sur le fait, si lui-même il

n'avait eu à combattre pour sa propre défense. L'intrigue fut mise au jour, et M. Frère n'en recueillit que la honte.

Dans cette année 1804, l'Angleterre, qui met des primes à tout, semblait en avoir offert à la maladresse. Il est, comme on sait, des procédés qui, quoique désavoués par la morale, ne sont cependant jugés que comme on jugeait le vol à Lacédémone. Tels sont ces efforts faits trop souvent par les agens diplomatiques entre eux pour surprendre leurs correspondances respectives; mais la première condition est d'être habile. Malheur à celui qui se laisse prendre sur le fait! Et, en moins d'un an, nous voyons deux agens anglais avoir le déshonneur de la tentative, sans en avoir obtenu le misérable avantage. A Vienne *, même intrigue et même échec. Un aventurier s'était engagé, avec le chargé-d'affaires d'Angleterre, à lui livrer le chiffre et la correspondance de l'ambassadeur français, M. de Champagny. Le salaire convenu était une somme de trois mille florins payable par la maison *Fries*, de Vienne, et qui fut remise en lettres-de-change au moment où l'œuvre devait se consommer. Tandis que l'agent anglais attendait avec impatience le résultat qui lui était promis, l'honnête homme, auquel il s'était confié, quittait Vienne et se rendait en Pologne, où il négocia les lettres-de-change dont il était porteur.

* Décembre 1803.

Le banquier polonais s'étant adressé, pour le remboursement, à la maison *Fries*, il n'y avait, pour le chargé-d'affaires d'Angleterre, qu'un parti raisonnable, c'était de se libérer, sans bruit, d'une dette ayant une telle origine; mais, sacrifiant sa réputation à quelques milliers de florins, il fait refuser l'acquittement des lettres-de-change. De là procès, publicité, scandale et condamnation de l'agent britannique, réduit à payer, par ordre de justice, le prix d'une déloyauté qui n'a pas eu la triste excuse du succès. N'est-on pas forcé de convenir qu'à cette époque la diplomatie anglaise n'avait pas la main heureuse?

Aux débats du prince de la Paix et de M. Frère se mêlait en Espagne la nouvelle de la mort du duc d'Enghien. Cette catastrophe avait naturellement fourni matière à de violentes récriminations de la part du ministre d'Angleterre et à des sorties très-vives du ministre de Russie, M. de Moravief, empressé à saisir toutes les occasions de soulever des haines contre le gouvernement français. L'envoyé autrichien, le comte d'Elz, montra en public un peu plus de réserve; dans ses rapports privés, il se livrait aux mêmes plaintes. Si quelque part ce terrible événement avait dû exciter une sensation douloureuse et profonde, c'était assurément dans la famille même des Bourbons. Toutefois, et l'histoire ne doit pas le dissimuler, cette nouvelle fut reçue à Madrid sans dignité et même avec une sorte d'indifférence,

soit abâtardissement moral de la cour et du ministère, soit résultat forcé de l'empire des intérêts politiques sur les liens du sang et les droits de la parenté.

Les mêmes considérations d'état déterminèrent sans doute la promptitude de S. M. catholique à reconnaître la dynastie nouvelle qui venait de s'asseoir sur le trône de ses ancêtres. Cette cour ne se contentait pas de porter aussi son tribut d'hommages au nouvel empereur ; elle recommandait à son ambassadeur à Paris de faire en sorte d'être le premier à présenter ses nouvelles lettres de créance, « comme « il avait été le premier à féliciter S. M. impériale « sur son avénement. »

Le cardinal de Bourbon, archevêque de Tolède, adressa aussi ses félicitations à l'empereur des Français. Si c'est là une formalité que les cardinaux, comme princes de l'église, aient à remplir envers tous les souverains, certainement, dans cette circonstance, un cardinal, appartenant à la maison de Bourbon, eût été au moins excusable de s'en dispenser.

On a publié, depuis 1815, une lettre que S. M. Louis XVIII écrivit, en 1804, au roi d'Espagne, en lui renvoyant l'ordre de la Toison-d'Or. « Il ne peut, « disait ce prince, y avoir rien de commun entre « moi et le grand criminel, que l'audace et la for- « tune ont placé sur mon trône, qu'il a eu la bar- « barie de teindre du sang d'un Bourbon. » On con-

çoit que S. M. catholique ait gardé pour elle seule le secret d'une lettre semblable; l'ambassade française à Madrid n'en eut aucune connaissance.

La neutralité de l'Espagne n'offrant pas alors moins d'avantages à l'Angleterre qu'à la France, le cabinet de Londres n'avait nulle intention de la rompre; mais toutefois il voulut mettre des conditions à sa reconnaissance. Il demanda au gouvernement espagnol, 1° de garantir le territoire portugais contre les entreprises de la France; 2° de ne faire aucun armement dans les ports d'Espagne; 3° de ne tolérer la vente d'aucune prise amenée par les puissances belligérantes. Ces conditions ne renfermaient rien que l'Espagne ne pût admettre. Le gouvernement français ne songeait point à faire d'expédition contre le Portugal, ayant, par l'article 7 de la convention de neutralité avec l'Espagne, donné aussi son consentement à la neutralité de la cour de Lisbonne. Il n'était point dans l'intention du ministère espagnol de faire des armemens dans ses ports; et, si la France venait à le lui demander, il lui serait avantageux de pouvoir se refuser à cette demande, en alléguant l'opposition de l'Angleterre. Enfin il convenait assez à la cour de Madrid de pouvoir également interdire aux deux parties belligérantes la faculté de faire vendre leurs prises sur son territoire. Les demandes de l'ambassadeur britannique ne furent donc pas l'objet de grands débats; et, à l'exception de la guerre toute personnelle qui se suivait, par

lettres, entre le prince de la Paix et M. Frère, les relations de l'Espagne paraissaient aussi amicales avec l'Angleterre qu'avec la France. M. Frère ne fut pas rappelé; mais comme la présence de cet agent à Madrid ne pouvait plus être utile à son gouvernement, ni agréable au prince de la Paix, on lui avait donné l'autorisation d'en partir lorsqu'il le jugerait convenable. Bientôt, en effet, il profita du congé qu'il avait reçu; mais, en partant, il accrédita, comme chargé-d'affaires auprès du gouvernement espagnol, son frère *, qui était le secrétaire de sa légation.

Malgré la bonne intelligence qui semblait subsister entre les deux pays, le gouvernement anglais, dans le but d'affaiblir un état dépendant de la France, devait saisir avec empressement toute occasion de susciter des embarras à la cour de Madrid. Aussi, quelques troubles ayant éclaté dans la Biscaye, on le vit aussitôt y prendre une part injurieuse pour cette cour. La cause de ces troubles était l'intention manifestée par le roi d'établir des milices dans cette province sur le même pied que celles qui existaient dans la Castille et dans l'Aragon. Un agent anglais à Bilbao se permit d'adresser au ministère espagnol des observations sur la liaison immédiate des priviléges de la Biscaye avec le commerce britannique, et sur la nécessité où se trouverait le roi son maître de réclamer contre toute innovation dont l'effet pût

* M. Benjamin Frère.

être d'altérer les relations de l'Angleterre avec cette province. Une telle prétention blessait trop ouvertement la souveraineté de S. M. catholique, pour qu'on daignât y faire une réponse, mais elle décelait les malveillantes dispositions de l'Angleterre envers l'Espagne. L'insurrection ayant pris un caractère assez grave, le ministère fut réduit à reculer devant la résistance des Biscayens. Pour sauver la dignité du roi, on rassembla des troupes autour de la province, et ce fut alors seulement que, sous la démonstration d'un grand appareil militaire, on crut pouvoir céder amiablement sur les anciens droits dont elle désirait la conservation. Le roi se montra indulgent pour la masse des insurgés; il fit tomber sa colère sur deux personnages principaux, l'ancien ministre Urguijo et l'amiral Massaredo, fortement prévenus d'avoir encouragé la désobéissance. Assurément nous sommes loin de blâmer S. M. catholique d'avoir, en 1804, révoqué des ordres contraires aux priviléges d'une province de son royaume; mais, lorsqu'un jour tous ces priviléges de province auront été abolis par une constitution généralement reconnue, ne sera-ce pas une faute de la royauté contre elle-même de renoncer à l'avantage d'une constitution uniforme et commune à toute la monarchie, pour se replacer au milieu des entraves qu'oppose au bien public la complication de vingt constitutions différentes, de vingt états divers dans un seul et même état?

La malveillance de l'Angleterre, qui se manifestait par la présence d'un agent d'insurrection à Bilbao, n'alla pas cependant jusqu'à faire entrer, dans des communications officielles, les prétentions exprimées par cet agent. Dans ces communications, le gouvernement anglais se bornait à quelques plaintes et à des demandes d'explication. Il reprochait au ministère espagnol de faire sur son littoral des dispositions défensives, et il réclamait la cessation de toutes dispositions de cette nature. Il insistait surtout pour qu'il lui fût donné connaissance du traité de subsides conclu avec la France. La cour de Madrid répondait, sur le premier point, qu'elle ne faisait, sur ses côtes, qu'entretenir un état de choses qui devait toujours être le même en temps de guerre et en temps de paix; sur le second point, elle opposait un refus à l'interrogation anglaise. Du moment que le cabinet de Londres avait admis le principe que l'Espagne, en rachetant, par une somme d'argent, l'obligation de concours qui lui était imposée par son alliance avec le gouvernement français, pouvait conserver sa neutralité, qu'importait à ce cabinet la quotité de la somme stipulée avec la France, tant que la neutralité était fidèlement observée, tant que la marine et le commerce anglais continuaient à en recueillir tous les avantages? La neutralité était réelle. En effet, la France ayant fait quelques demandes que son observation rigoureuse ne comportait pas, le ministère espagnol déclara ne pouvoir y déférer

qu'autant qu'elles lui seraient faites par écrit. C'eût été autoriser l'Angleterre à des représailles; la France se désista de ses demandes. Telle était la situation des rapports entre les cours de Londres et de Madrid, lorsque, dans cette dernière capitale, on apprit, par la voie de la France, l'atroce agression d'une escadre anglaise contre quatre frégates espagnoles, naviguant sans défiance sous la protection de la paix.

Le 5 septembre, le capitaine de vaisseau Moore, montant le vaisseau *l'Infatigable*, avec trois frégates sous ses ordres, avait attaqué, à la hauteur du cap Sainte-Marie, quatre galions espagnols venant de Monte-Video et chargés de valeurs considérables en lingots d'or ou d'argent et autres objets précieux. Dans le combat, une des frégates espagnoles sauta en l'air : son équipage, ses passagers, tout fut englouti dans les flots; les trois autres frégates, après avoir eu beaucoup d'hommes tués et blessés, furent forcées de se rendre et conduites dans les ports de la Grande-Bretagne. Est-il encore quelque différence entre Alger et les ports britanniques, entre le gouvernement anglais et les états barbaresques? Il ne tient pas à M. Pitt que la nation anglaise tout entière ne devienne une nation de pirates. Avec lui, elle s'accoutume à ne plus voir que le produit du pillage, sans en considérer l'origine; et la multitude, éblouie du spectacle des richesses espagnoles, applaudit à l'aspect de cette proie honteusement ensanglantée.

A la nouvelle de cet attentat, le chargé-d'affaires de France en Espagne, M. de Vandeul *, devait, d'après les ordres reçus de son gouvernement, se rendre sur-le-champ à l'Escurial, où se trouvaient le roi et son ministère; mais, le prince de la Paix étant à Madrid, il jugea qu'avant tout c'était des dispositions de celui-ci qu'il importait de s'assurer. Il court chez le prince, lui représente toute la noirceur de la perfidie britannique et réveille en lui le vieux sentiment de l'honneur espagnol. Le prince de la Paix ressentit en effet une vive indignation d'un acte aussi odieux, et promit d'employer toute son influence pour en faire demander raison à la cour de Londres. « Je monterai à cheval, dit-il, et je « conduirai une armée à l'empereur à son camp de « Boulogne. » Tout le ministère espagnol ne devait pas être aussi sensible à l'outrage. Cevallos particulièrement ne demandait pas mieux que de dévorer l'affront en silence et de rester en paix avec l'Angleterre. Pour prévenir ou du moins affaiblir l'opposition de ce ministre, le prince rédigea par écrit *sa profession de foi* sur cet événement comme sur les mesures qu'il convenait de prendre. Muni de cette pièce, M. de Vandeul se rendit à l'Escurial. La résistance de Cevallos fut très-prononcée; mais enfin il fallait rompre avec l'Angleterre ou avec la France.

* Mon honorable ami, M. de Vandeul, aujourd'hui membre de la chambre des députés, étant alors secrétaire d'ambassade à Madrid, remplaçait le général Beurnonville, absent par congé.

Le prince de la Paix se prononçant pour l'alliance française entraîna le cabinet; on accéda aux diverses demandes de l'empereur Napoléon. L'existence de la guerre fut reconnue; on expédia des ordres pour la défense des côtes, pour l'armement des flottes, la saisie des bâtimens anglais, le séquestre des propriétés anglaises. On répugnait à l'arrestation des individus anglais qui pouvaient se trouver dans les états de S. M. catholique; on ne s'y décida qu'en apprenant que le régiment de Castille, destiné pour Majorque, venait d'être enlevé par une croisière anglaise. Le prince de la Paix sentit en ce moment les fâcheuses suites d'une administration vicieuse, dont il aurait dès long-temps été en son pouvoir de corriger les désordres. Il s'affligea sur le dénuement où se trouvaient les divers ministères et particulièrement celui dont le concours allait être le plus essentiel, le département de la marine.

Cependant l'empereur Napoléon, qui déjà, plus d'une fois, avait exprimé le désir de voir s'opérer quelques améliorations dans le gouvernement espagnol, était porté, par son propre intérêt, à le désirer plus vivement encore. Son ambassadeur en Espagne, Beurnonville, était momentanément à Paris. L'empereur lui donna personnellement des instructions dont voici la substance *. L'Espagne peut trouver, dans le changement de son organisation in-

* Ce texte ressort de plusieurs dépêches de l'ambassadeur Beurnonville, et particulièrement de celle du 26 novembre.

térieure, des moyens inépuisables d'industrie, de fécondité et de richesses, par conséquent, de puissance et de force. C'est ce qu'il faut faire comprendre au prince de la Paix. Le moment est opportun. Il faut saisir l'à-propos des nécessités inévitables d'une guerre, pour entreprendre des réformes qui rencontreraient beaucoup plus d'obstacles dans des temps ordinaires. Les abus sont portés à un haut degré. Leurs progrès continuels sont de nature à faire craindre, pour l'état et pour la famille royale, les malheurs inséparables d'une révolution, c'est-à-dire, du passage violent d'un gouvernement engourdi et dégénéré, à un gouvernement renouvelé et actif. C'est à l'homme investi de toute la confiance du roi, qu'il appartient de prévenir ces malheurs, de rajeunir et de fortifier la monarchie. Sous le rapport financier, le clergé offre au gouvernement de prompts et d'abondans secours, par la vente des biens de l'ordre de Malte, et de certaines dotations religieuses dont le pape a déjà autorisé l'aliénation. On se bornerait d'abord à obtenir des dons gratuits du haut clergé, des chapitres et des grands ordres monastiques, sauf à porter plus tard quelque réduction dans des revenus trop exorbitans, et dans le nombre trop considérable des monastères. Avec le temps, on arriverait à la suppression des cloîtres, seul moyen efficace pour restaurer complètement la monarchie, par le retour de la population et du travail. Ces opérations, conduites avec prudence, peuvent se réaliser

non-seulement sans opposition de la part de la nation espagnole, mais même avec son approbation. Pour rendre le succès facile, il faut que la cour donne elle-même un noble exemple par sa renonciation à des dépenses excessives, qui sont une des sources du mal existant. Cette amélioration, effectuée la première, donnerait au gouvernement de la force pour toutes les autres.

Quant à l'organisation militaire du pays, le principe en est simple : réduire l'armée de terre, fortifier la marine. Sans doute l'Espagne doit avoir un noyau d'armée convenable pour sa sûreté et pour la dignité du trône ; mais dans l'état présent de l'Europe, le vrai, le seul champ de bataille pour elle, c'est l'Océan. C'est là qu'il peut lui être réservé de trouver de l'avantage et de la gloire pour elle-même, en se rendant utile à ses alliés. Tels étaient les conseils donnés à la cour de Madrid par l'empereur Napoléon. Dictés par l'intérêt de la France, ils n'en étaient pas moins conformes à celui de l'Espagne.

Le prince de la Paix avait quelques momens d'une sorte d'exaltation, dont il semblait qu'on pourrait tirer avantage pour le bien du royaume. Il montra l'intention d'entreprendre le noble ouvrage auquel l'encourageait l'empereur Napoléon. Pour y réussir, il fallait un grand pouvoir, et ce fut le premier objet dont il s'occupa. *Le roi le chargea de travailler en son nom avec les ministres.* Le voilà roi en effet, mais bientôt son ardeur se refroidit. Un changement dans

le personnel du ministère serait indispensable; il a peur des difficultés que peut y mettre le roi. L'idée d'essayer une diminution dans les dépenses de la cour l'effraie bien plus encore; il craint, en ce cas, de voir tout l'intérieur du palais et la reine elle-même se tourner contre lui. Bientôt dans les divers avis de Napoléon, il n'en voit plus qu'un important à suivre. Le côté moral de la réforme le tente médiocrement. La partie financière continue seule à le toucher, mais, dans le système de l'empereur, il aurait fallu semer, avant de vouloir recueillir. Les réductions dans la richesse du clergé n'auraient dû être que la suite des réductions dans les dépenses de la cour et du gouvernement. Aussi le prince de la Paix n'ose-t-il adopter aucune mesure concernant le clergé en Europe. Toutes ses ressources se borneront à faire autoriser, par une cédule * royale, la vente de dotations religieuses dans les possessions américaines et aux Philippines. A force de voir un beau royaume si mal gouverné, sera-t-il étonnant qu'un jour l'empereur Napoléon, en lui donnant un gouvernement destiné à suivre de meilleures maximes, croie obtenir l'assentiment de la nation espagnole?

Le même jour où le ministère britannique avait violé tous les droits de la paix, par un acte de barbarie empreint d'une lâche cupidité, un ordre semblable était parti pour toutes les mers d'Europe et

* En janvier 1805.

d'Amérique. Déjà les ports de l'Espagne sont bloqués. L'amiral Nelson a brûlé, devant Barcelone, trois bâtimens venant de l'Inde. Il en fait brûler un quatrième jusque dans le port de Palamos. Les instructions qu'il a reçues sont, « de couler bas tous les navires « au-dessous de cent tonneaux, d'envoyer les autres « à Malte, et d'incendier les ports et rades d'Espa- « gne. » Un convoi espagnol, portant à Majorque un régiment d'infanterie, est arrêté et enlevé par une croisière anglaise. C'est en pleine paix que toutes ces violences s'exécutent. Il semble qu'un cri d'indignation devrait s'élever de tous les coins de l'Europe, surtout de ces capitales si ardentes à exhaler un fier ressentiment pour la violation de quelques lieues de territoire continental; mais pour l'Angleterre, le mépris du droit des gens a passé en privilége. Ce n'est pas sans raison que le ministère français a, par sa lettre du 5 septembre, accusé le gouvernement anglais de travailler depuis cinquante ans à la destruction de tout droit public. Pour l'Angleterre du moins, l'œuvre est consommée, et tous ses attentats sont admis comme légitimes, parce qu'ils ont pour eux la sanction de l'usage. Et cette même Europe s'agite, se soulève, quand la France se permet, un seul jour, ce que pratique chaque jour le gouvernement anglais!

Mais par quels argumens M. Pitt justifiera-t-il ses procédés envers l'Espagne? Ses raisonnemens ne sont pas moins effrontés que ses actes. Il allègue d'abord que, comme, d'après le traité de Saint-Ilde-

fonse, l'Espagne était l'alliée de la France, il avait eu dès-lors le droit de lui déclarer la guerre. Nous admettons ce droit; mais il fallait en user, il fallait déclarer la guerre et faire une guerre loyale. Il ne fallait pas reconnaître la neutralité de l'Espagne et rester dans des relations amicales avec elle. C'est par excès de modération, ajoute le manifeste, que le gouvernement anglais avait admis cette neutralité; mais il a voulu connaître la quotité du subside payé par l'Espagne à la France, et l'Espagne n'a pas voulu lui donner cette explication. A ce grief insignifiant, il joint, comme il l'avait fait avec la France, la supposition mensongère de prétendus armemens faits au Ferrol et dans d'autres ports. C'était, dit-il, l'Espagne qui se préparait à la guerre, et, pour agir, elle n'attendait que ses galions; mais comme ces imputations et d'autres encore ne pouvaient jamais justifier une attaque imprévue et par surprise, il prétendait n'avoir pas usé de déception envers l'Espagne, mais lui avoir fait connaître depuis long-temps que, s'il avait de nouveau à se plaindre d'elle, il lui ferait la guerre *sans aucune autre déclaration*. Lorsqu'un gouvernement ose avancer, comme moyen justificatif, une semblable doctrine et fonder sur cette doctrine un véritable droit, n'est-ce pas se jouer avec impudeur du bon sens des peuples et de la raison publique? Quoi! le gouvernement anglais a pu dire à l'Espagne : Nous sommes en paix aujourd'hui; sur la foi de cette paix, vos vaisseaux couvrent les mers,

une hospitalité réciproque accueille les bâtimens espagnols en Angleterre, les bâtimens anglais en Espagne, les deux cabinets négocient par des ambassadeurs accrédités de part et d'autre; mais le jour où je le voudrai, demain, aujourd'hui même, j'entends, sans vous en prévenir, pouvoir saisir, couler bas, incendier, et sur mer et sur terre, tout bâtiment, toute propriété espagnole. C'est ainsi que M. Pitt rédige ses manifestes!

Celui de l'Espagne n'avait besoin que d'exposer les faits. Dès les premiers momens de la rupture du traité d'Amiens, la cour de Madrid avait fait connaître à l'Angleterre sa position à l'égard du gouvernement français et l'obligation où elle était de payer à ce gouvernement un subside pécuniaire en échange des troupes et des navires qu'elle eût dû lui fournir. L'Angleterre était libre d'admettre ou de rejeter cet état de choses. Elle l'avait admis. La paix subsistait donc entre les deux puissances. Rien n'annonçait qu'elle dût être troublée. Un ambassadeur d'Espagne, M. d'Anduaga, résidait à Londres, où il avait des communications fréquentes avec le cabinet britannique; un chargé-d'affaires d'Angleterre, M. Frère, résidait à Madrid, et même il n'en partira que le 14 novembre. Des bâtimens anglais de commerce étaient en assez grand nombre dans les ports d'Espagne. Les vaisseaux de guerre anglais recevaient eux-mêmes des secours. C'est au milieu de toutes ces circonstances, dont une seule suffirait

pour constater l'état de paix le plus solennel, que les frégates espagnoles sont attaquées, prises et conduites en Angleterre; c'est des rades amies de l'Espagne que sortent même quelques-uns des bâtimens qui vont, à la vue de ces mêmes rades, enlever ou détruire tout ce qui est propriété espagnole.

Quoiqu'en Angleterre une partie de la population, démoralisée par M. Pitt, s'attachât aux profits seuls de la rupture avec l'Espagne, un sentiment d'honneur souleva dans le parlement de généreuses accusations contre de si cruels attentats. Le ministère, pour se disculper, renvoya la même imputation à une partie de ses accusateurs qui, étant membres de l'avant dernière administration, avaient aussi participé à des mesures contraires à ce droit des gens, dont ils étaient maintenant les défenseurs. La récrimination était juste au moins jusqu'à un certain degré. Lord Grenville, à qui le reproche s'adressait particulièrement, prétendit avec raison qu'il y avait une grande différence entre un embargo mis sur des bâtimens stationnés dans les ports et une attaque de vive force en pleine mer. « Arrêtez un navire, vous « pouvez le relâcher. Séquestrez, saisissez la car- « gaison, vous pourrez indemniser le propriétaire. « Détenez, emprisonnez l'équipage, les portes du « cachot peuvent s'ouvrir. Mais pour un navire in- « cendié, coulé bas, quel remède? Qui retirera du « sein de la mer les cadavres de trois cents victimes « assassinées en pleine paix, et saura les rendre à la

« vie?... Les Français nous appellent une nation mer-
« cantile, ils prétendent que la soif de l'or est notre
« unique passion. N'ont-ils pas droit d'attribuer cette
« violence à notre avidité pour les piastres espagno-
« les? Ah! plutôt avoir payé dix fois la valeur de ces
« piastres fatales et n'avoir pas entaché l'honneur
« anglais d'une telle souillure? » Le ministère fut mal défendu. Ses partisans eux-mêmes étaient forcés de reconnaître qu'il avait joint l'imprévoyance au crime; que du moins en adoptant un système de conduite aussi contraire à tous les droits reçus, il aurait dû envoyer, contre le convoi espagnol, des forces assez considérables pour que la résistance eût été impossible, et que le sang n'eût pas coulé pendant la présence des ambassadeurs respectifs à Madrid et à Londres.

Après de semblables faits, est-il besoin de retracer les violences isolées que la marine anglaise se permettait à l'égard de toutes les puissances, et même des premières puissances de l'Europe? A peine la paix d'Amiens était rompue, que partout avait éclaté le mépris de l'Angleterre pour les pavillons neutres. Une croisière établie devant les Dardanelles arrêtait tous les bâtimens chargés de blé pour les envoyer à Malte, et dans ce nombre il se trouva des bâtimens autrichiens et des bâtimens russes. Dans le golfe Adriatique, des excès de tout genre se commettaient contre la neutralité de l'Autriche, et la cour de Vienne, au lieu de faire respecter l'indépen-

dance de son pavillon et la sûreté de ses côtes, payait une indemnité pour des barques italiennes illégalement vendues à Venise par les Anglais. Dans le port de Naples, le commandant d'une corvette anglaise faisait exécuter une visite sur des bâtimens hollandais, en alléguant qu'on y avait donné asyle à des prisonniers français déserteurs de son bord. Sur les côtes des États-Unis d'Amérique, des vaisseaux de guerre anglais maltraitaient des bâtimens américains et exerçaient la *presse* sur leurs équipages. Un corsaire anglais allait enlever un bâtiment hollandais jusque dans un port du Danemark; et sous le prétexte du blocus des ports de France et de Hollande, ainsi que de l'embouchure de l'Elbe et du Weser, les bâtimens neutres étaient arrêtés, et particulièrement les bâtimens danois, soit en pleine mer, soit sur les côtes, comme ayant contrevenu à ce blocus nominal et sans réalité. Toutes ces violences commises sur l'Océan, qui est le domaine commun des nations, et même dans les ports de plusieurs états neutres, n'étaient-elles donc pas des violations du droit des gens, des violations de territoire aussi coupables et plus coupables même que l'excursion * momentanée d'un détachement français à quelques lieues de la frontière de France? Cependant l'arrestation des bâtimens neutres était, en Angleterre, suivie d'une con-

* On doit se souvenir qu'il faut toujours distinguer le fait de la violation du territoire Badois, seule question qui regardât les puissances étrangères, de l'événement qui en fut la suite.

damnation prompte. Les premiers bâtimens condamnés furent des bâtimens danois prévenus d'avoir enfreint le blocus de l'Elbe. Il y avait, entre le tribunal de l'amirauté et les tribunaux à l'usage des partis dans les révolutions, un point déplorable de conformité. Le principe de la loi étant inique, les juges prononçaient des sentences iniques, en sûreté de conscience. Toutes les rigueurs de l'application étaient pour les peuples dont l'Angleterre ne pouvait faire ni des alliés ni des mercenaires. Elle n'avait pas même dans le commencement épargné le commerce de l'Autriche et de la Russie. Elle s'adoucit pour ces puissances au moment où elle reprit l'espoir de les ramener à une coalition contre le gouvernement français.

S'il y avait eu quelque sincérité dans les fastueuses démonstrations, faites par les cabinets de Pétersbourg et de Stockholm, de leur tendre intérêt pour le maintien des droits des nations, était-ce à la suite de tant d'actes inexcusables et surtout de l'attentat contre l'Espagne que ces cabinets si scrupuleux devaient fortifier leurs rapports avec l'Angleterre et s'unir plus intimement à cette puissance? C'est avec le sang espagnol que M. Pitt a signé le subside accordé au roi de Suède et les propositions de subsides faites à la Russie. Depuis son retour à la direction des affaires, M. Pitt n'a pas interrompu un seul jour ses excitations auprès des grandes puissances européennes pour les armer contre le gouvernement

français. En général il y trouve des dispositions qui répondent aux siennes. On est aisément d'accord dans le projet de marcher encore une fois contre la France. Il n'y a de dissentiment que sur l'époque. L'Angleterre effrayée, plus qu'elle ne le dit, de la menace d'une invasion, voudrait sonner la charge à l'instant même pour une coalition nouvelle. La Russie semble ne pas répugner à un mouvement prochain. L'Autriche temporise. Une année et même plus lui serait nécessaire encore pour avoir réparé toutes ses pertes précédentes. La Porte ottomane est déjà dans les filets de l'Angleterre. Les intrigues réunies des cabinets de Londres et de Pétersbourg sont parvenues à empêcher le divan de reconnaître l'empereur des Français. L'ambassadeur de France, le général Brune, a quitté Constantinople, et le cabinet ottoman, entraîné loin de ses vrais intérêts, a renouvelé son alliance avec la Russie. Le présent est calme encore, mais c'est le calme qui précède les tempêtes. Si, à l'exception de la prise de Surinam et de l'enlèvement des frégates espagnoles, l'année 1804 a été improductive pour l'Angleterre, l'année qui va suivre lui offre de plus belles espérances. Les deux premières puissances du continent vont prodiguer le sang de leurs peuples pour lui assurer le droit de régner exclusivement sur les mers et de se jouer de tous les droits des nations comme de la foi des traités.

Mais ces élémens de guerre que M. Pitt trouve

disposés d'avance ne sont-ils pas l'ouvrage des fautes de Napoléon? Le principe n'en est-il pas dans sa conduite arbitraire et violente? Ici je reconnais sans peine toutes ses fautes. Oui, c'est une faute, dont les suites sont un crime, que la violation du territoire de Bade; c'est une faute que la pénétrante allusion renfermée dans sa première réponse à la Russie; c'est une faute que l'amertume de ses sarcasmes contre le roi de Suède; mais ce sont des fautes en ce sens qu'il eût été plus honorable pour Napoléon de s'en abstenir. D'ailleurs ces fautes, prétexte de débats, n'en étaient pas le véritable sujet. Lorsque l'empereur de Russie et le roi de Suède ont ordonné le deuil à leur cour et à leurs ambassades pour la mort du duc d'Enghien, ils ont, de fait, déclaré la guerre à Napoléon. La fierté offensante de ses répliques n'a fait qu'avancer l'heure de l'action et précipiter la guerre, mais ses succès tiendront en partie à ce que la guerre aura été précipitée. Il est donc plus que douteux que les fautes qui lui sont reprochées, nuisibles pour sa gloire, l'aient été pour sa politique et pour sa fortune.

CHAPITRE XLI.

POLITIQUE MIXTE

D'ORDRE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR.

Simultanéité des diverses opérations de l'empereur. — Désir de Napoléon d'être sacré par le pape. — Invitation transmise au Saint-Père par la voie de son légat en France. — Consistoire et conditions mises au voyage du Saint-Père. — Objections nouvelles de la cour de Rome. — Système interprétatif à l'usage de la cour de Rome. — Prétention du pape à placer la conronne sur la tête de Napoléon. — Proclamation de l'intégralité de la république italienne. — Lettre de l'empereur au pape. — Réponse du pape. — Réclamations de la cour de Rome. — Suppression des jésuites et autres congrégations non autorisées. — Côté honorable du caractère de Napoléon. — Convention avec la république ligurienne. — Résumé de la position de la France à l'égard des cabinets étrangers.

Comme, pour donner une idée exacte des travaux sans nombre auxquels se livre le chef d'un grand empire, l'historien est obligé de suivre séparément chacune de ses opérations, le tableau qu'il présente perd nécessairement en grandeur ce qu'il gagne en clarté, ou plutôt ce n'est plus un tableau unique, c'est une suite de tableaux détachés dont il faut que l'imagination du lecteur rétablisse l'ensemble par le

souvenir de leur simultanéité. Cet inconvénient n'est nulle part aussi difficile à éviter qu'à l'égard d'un homme qui a fait marcher de pair le plus de projets et d'entreprises, qui a embrassé le plus d'objets à la fois et dans les proportions les plus étendues; d'un homme, dont l'esprit vif et précis passe sans effort d'une question à une autre, tout entier à la question présente, oubliant celle qui l'a précédée, comme si elle n'existait pas, et, après de nombreuses divagations sur diverses matières, reprenant au même point le sujet qu'il avait quitté, comme si, dans l'intervalle, il ne s'y était interposé aucune idée étrangère. Toutes les négociations que nous venons d'exposer successivement, les mesures d'ordre constitutionnel ou législatif dont nous avons vu l'application, les préparatifs militaires et maritimes que nous avons déjà indiqués ou que nous indiquerons bientôt, toute cette masse de desseins en exécution, de faits commencés ou accomplis, est de la même date, appartient aux mêmes mois, aux mêmes jours, et peut-être la même heure a promené, sur ces desseins, ces questions et ces faits, la pensée rapide de Napoléon.

Aux négociations diverses déjà rapportées, une autre se joignait encore, qui, probablement à ses yeux, n'était pas l'une des moins importantes alors, une négociation avec la cour de Rome. Napoléon venait d'être élevé à l'empire. Un assentiment, tel que n'en vit jamais aucun fondateur de dynastie,

environnait le berceau de la sienne; jamais prince nouveau ne s'assit sur un pavois orné de tant de lauriers; jamais d'autre consécration ne fut moins nécessaire. Sa politique plus exigeante en réclame cependant une * de plus, la considération religieuse. Il connaît ce qui frappe l'imagination des peuples, ce qui agit sur les esprits, même à leur insu, même malgré eux; mais, s'il admet l'intervention de l'église dans son couronnement, il ne peut admettre, pour agent de cette intervention, que le chef même de l'église. Le ministère du métropolitain de Rheims peut suffire à des héritiers qui se succèdent dans une famille établie; il faut, selon lui, à une race nouvelle, un sceau extraordinaire apposé par les mains qui communiquent de plus près avec le ciel. Au moment même où Napoléon va être proclamé empereur, des communications confidentielles ont été ouvertes avec le Saint-Siége pour engager le souverain pontife à ce grand acte de condescendance.

Les premières paroles en ont été portées au cardinal Caprara, légat du Saint-Siége à Paris; et, soit inadvertance du ministère français, soit calcul de sa part pour rendre la négociation plus facile, sauf à modifier ensuite ses premières propositions, soit

* On disait à Gustave-Wasa que son couronnement était une cérémonie absolument nécessaire pour consacrer sa royauté et même pour faire perdre à ses envieux et à ses ennemis secrets l'espérance qu'il pût jamais arriver aucun changement dans sa fortune. VERTOT.

inexactitude du cardinal-légat à rendre les expressions mêmes de la demande française, le Saint-Père avait été originairement invité à se rendre en France pour *sacrer* et *couronner* l'empereur Napoléon. Avant de prendre un parti à Rome sur cette invitation, on se hâta d'en saisir les termes les plus favorables aux prétentions romaines, et d'y attacher l'idée que Sa Sainteté exécuterait le sacre et le couronnement.

Cependant sur une demande si grave le Saint-Père ne pouvait pas se décider seul. Un consistoire fut aussitôt assemblé. Sur vingt cardinaux * alors présens à Rome, dont se composa le conseil, cinq votes furent négatifs. Le refus de cinq cardinaux fut péremptoire, absolu et invincible. Quinze votes furent affirmatifs, mais avec des conditions. Pour fournir au Saint-Père un motif valable de s'éloigner de la capitale du monde chrétien, l'empereur Napoléon, indépendamment du désir d'être sacré et couronné par le souverain pontife, devait exprimer le vœu que Sa Sainteté pût, par elle-même et sur les lieux, traiter les affaires qui intéressaient le bien de la religion dans l'empire français. Il assurait Sa Sainteté qu'elle serait écoutée avec faveur, lorsqu'elle prouverait irrésistiblement qu'il y a quelques articles des lois organiques qui outrepassent les libertés de l'église gallicane. Les articles suivans avaient pour objet l'entière observance des honneurs dus au pontificat,

* Lettre de Rome, du 10 juin.

la faculté pour le Saint-Père de recevoir avec le même empressement tous les évêques français *de quelque bord qu'ils fussent*, c'est-à-dire, ceux qui avaient rejeté comme ceux qui avaient accepté la constitution civile du clergé, décrétée par l'assemblée constituante, enfin le désir du pape de remettre son départ de Rome, *a la rinfrescata*, au commencement de l'automne.

Ces conditions qui d'ailleurs n'avaient rien d'inadmissible, sauf quelque modification légère dans la rédaction, suffiraient seules pour démontrer que la cour de Rome est toujours fidèle à son même esprit et que les plus grands changemens survenus, dans le reste du monde, n'en apportent aucun à ses prétentions et à ses doctrines; mais ces difficultés ne furent pas les seules que l'on eut à vaincre. Lorsque ces premières résolutions furent adoptées dans le conseil des cardinaux, on ne connaissait pas encore à Rome le texte du serment que l'empereur devait prêter. La lecture de ce serment fit une profonde impression sur le Saint-Père; il crut y voir des promesses injurieuses à la piété d'un monarque catholique, désespérantes pour l'église et contraires à ses maximes. Nouveau consistoire, nouvel examen. Deux propositions furent jugées malsonnantes, savoir : l'engagement pris par l'empereur de respecter et faire respecter « *les lois du concordat;* » de respecter et faire respecter « *la liberté des cultes.* » La question parut être tout entière remise en problème. On al-

légua des raisons négligées d'abord. On parla de la faible santé du Saint-Père, des affaires importantes qui rendaient nécessaire sa présence à Rome. On rappelait que le voyage de Pie VI à Vienne n'avait pas eu un résultat favorable aux intérêts de la religion. Il était à craindre que la preuve extraordinaire de déférence, qui serait donnée par Sa Sainteté à l'empereur Napoléon, ne causât du mécontentement à plusieurs autres puissances. D'ailleurs la demande du gouvernement français était d'une nature toute nouvelle. Les exemples des papes Zacharie et Étienne ne pouvaient même pas être invoqués. Zacharie n'était pas venu en France pour sacrer Pepin, qui déjà avait été sacré par saint Boniface archevêque de Mayence. Ce n'était point non plus pour sacrer ce même prince que le pape Étienne III, successeur de Zacharie, s'était rendu à sa cour, mais pour implorer son appui contre Astolphe, roi des Lombards. Seulement Pepin profita de la circonstance pour se faire de nouveau sacrer et couronner par lui. *Le couronnement de S. M. l'empereur serait donc le premier* * *en ce genre.*

Il était visible que toutes ces objections n'étaient élevées que pour donner plus de prix à la complaisance du Saint-Père. Après avoir montré la difficulté, on se prêta aux moyens de la faire disparaître. Sur les deux propositions du serment impérial dont on était blessé, on ne voulait que des explications

* Dépêche du 25 juin.

que l'on tiendrait aisément pour satisfaisantes. Il devrait être entendu que la promesse de respecter et faire respecter *les lois du concordat* portait uniquement sur le concordat proprement dit, et non sur la loi organique qui en avait accompagné la publication. Relativement *à la liberté des cultes*, le serment devait ne lier l'empereur qu'à la tolérance civile, distinction assez difficile à comprendre, puisqu'on reconnaissait que, par son serment, l'empereur était tenu à protéger le libre exercice de tous les cultes autorisés dans l'état.

Quoi qu'il en pût être de ces subtilités romaines dont le débat remplit les mois de juillet et d'août, il restait toujours un point sur lequel on avait de la peine à se mettre d'accord. C'était, comme je l'ai dit, ou une faute du ministère français ou une amorce offerte au Saint-Siége, que d'avoir, dans les premières insinuations, parlé du sacre et du couronnement de l'empereur par Sa Sainteté. Lorsqu'on avait vu à Paris que la cour de Rome avait pris à la lettre le mot de couronnement, on avait fait entendre au cardinal-légat que le pape sacrerait l'empereur, mais sans lui mettre la couronne sur la tête. A Rome on demandait à l'ambassadeur de France, le cardinal Fesch, de concilier cette dernière déclaration avec la première. Celui-ci se contenta de répondre qu'en France on entendait que Sa Sainteté ne ferait point le couronnement civil. Cette explication ne satisfaisait point le Saint-Siége. On parut croire ou on af-

fecta de croire qu'il y avait deux sortes de couronnemens projetés, et, partant de cette hypothèse, le ministère pontifical témoignait que « le Saint-Père « étant invité à se rendre à Paris pour *placer de sa « main* * la couronne impériale sur la tête auguste « de Sa Majesté, il ne croyait convenable d'aucune « manière que cette cérémonie pût être exécutée par « une autre main pendant le séjour de Sa Sainteté à « Paris, quel que fût le titre de la personne qui en « serait chargée. »—Assurément on comprenait très-bien quelle était l'intention de l'empereur sur ce point; on élevait des obstacles, pour avoir à faire des concessions de plus.

La cour de Rome n'avait pas osé faire, du voyage de Sa Sainteté en France, une question d'ordre tout-à-fait temporel. Ménager la catholicité tout entière, mettre en sûreté la conscience du pape, telles avaient été les allégations sur lesquelles avait roulé le débat officiel; mais on s'était réservé à introduire plus tard dans la discussion certaines demandes qui eussent pu contribuer beaucoup à mettre la conscience du Saint-Père en sûreté. La prévoyance du premier consul ne fut pas en défaut, et on ne dissimula pas le déplaisir qu'on éprouva en voyant ces demandes **

* Lettre du cardinal Gonzalvi, du 30 août.

** « Trois provinces pour un voyage à Paris, dit l'auteur des « *Quatre Concordats*, certes, ce n'étaient point des pas perdus. » C'étaient donc des pas perdus, car, non-seulement Napoléon n'avait point promis ces trois provinces, mais la cour de Rome ne les avait pas demandées. C'était un bruit public; ce bruit était faux.

rendues à peu près impossibles par un article du *Moniteur* sur le maintien de l'intégralité de la république italienne. Sans articuler alors aucune prétention nominative, on revenait souvent avec chagrin sur cet article du *Moniteur*, qui semblait avoir eu pour objet « de ne pas même laisser d'espoir à Sa « Sainteté. »

Au milieu de ces pourparlers, la question principale était résolue de fait. Il fut convenu que l'empereur écrirait au Saint-Père, et l'on convint même, sinon des termes, du moins du sens dans lequel sa lettre serait conçue. L'empereur écrivit cette lettre de Mayence le 15 septembre, et la fit porter au pape par un de ses aides-de-camp, le général Caffarelli *. « Très-Saint-Père, disait-il, l'heureux effet qu'é- « prouvent la morale et le caractère de mon peuple « par le rétablissement de la religion chrétienne, me « porte à prier Votre Sainteté de me donner une nou- « velle preuve de l'intérêt qu'elle prend à ma desti- « née et à celle de cette grande nation, dans une des « circonstances les plus importantes qu'offrent les « annales du monde. Je la prie de venir donner, au « plus éminent degré, le caractère de la religion à « la cérémonie *du sacre et du couronnement* du pre-

* M. de Bourrienne dit, tome VI, page 204, que le séjour de l'empereur à Mayence fut marqué par sa première tentative de négociation avec le Saint-Siége, et que ce fut le général Caffarelli qu'il chargea de cette négociation. On voit à quoi se réduisit la mission de ce général.

« mier empereur des Français. Cette cérémonie ac-
« querra un nouveau lustre, lorsqu'elle sera faite
« par Votre Sainteté elle-même; elle attirera sur
« nous et sur nos peuples les bénédictions de Dieu,
« dont les décrets règlent à sa volonté le sort des
« empires et des familles. Votre Sainteté connaît les
« sentimens affectueux que je lui porte depuis long-
« temps... » Ainsi, pour donner une sorte de satisfaction à la cour de Rome, Napoléon avait fait entrer, dans son invitation, les mots de sacre et de couronnement, mais ils y étaient placés de manière à ne pouvoir former, pour le Saint-Père, un titre à vouloir s'arroger l'apposition de la couronne.

La réponse du Saint-Père annonça son prochain départ pour la France. Il donnait au premier empereur des Français cette grande preuve d'affection, par reconnaissance pour le passé, par espérance pour l'avenir. Elle était le prix des services que Bonaparte, général ou consul, avait rendus à la religion; le prix anticipé que, dans une position plus élevée, Bonaparte empereur lui rendrait encore. Ainsi le déclara le Saint-Père dans une allocution qu'il adressa aux cardinaux, avant de quitter la capitale du catholicisme pour se rendre dans la capitale de l'Europe. Les exemples de ses prédécesseurs faisaient plus que justifier sa conduite, et, en réalité, dans la circonstance nouvelle, la justification n'était nullement nécessaire. Quand Étienne III versait l'huile sainte sur le front de Pepin, le prince légi-

time était encore prisonnier de l'usurpateur qui le remplaçait. La chute des Bourbons n'était point l'ouvrage de Bonaparte; entre eux et lui, avait coulé un torrent fougueux qui avait séparé les Bourbons de la France. Il n'avait trouvé qu'un trône vacant, que la place vacante d'un trône. Ce trône qu'il n'a pas renversé et qu'il relève, il ne serait pas en son pouvoir de le relever pour tout autre que pour lui-même. Le chef de l'église a pu le reconnaître sans manquer à aucun devoir ; il a dû le reconnaître dans l'intérêt de l'église, comme dans l'intérêt de la France.

Ce que la cour de Rome n'avait osé demander, comme condition du voyage du Saint-Père à Paris, elle jugea qu'elle pouvait plus décemment, le voyage une fois consommé, le réclamer comme récompense. Un long mémoire fut remis au gouvernement français, dans lequel étaient exposées toutes les pertes que cette cour avait faites depuis le milieu du siècle dernier. C'était de l'empereur des Français qu'elle aimait à en attendre la réparation. L'empereur ne voulut pas bercer le Saint-Siége d'espérances qui seraient trompées. Après avoir témoigné au Saint-Père combien il serait heureux de contribuer à augmenter les avantages de son existence temporelle, il lui avouait franchement l'impossibilité où il était de satisfaire à une demande qui n'eût pu s'accomplir qu'aux dépens de la France ou de la république italienne. « La France, répondait * Napoléon, a bien

* Février 1805.

« chèrement acheté la puissance dont elle jouit. Il « n'est pas en notre pouvoir de rien retrancher à un « empire qui est le prix de dix années de guerres « sanglantes... Il nous est moins permis encore de « diminuer le territoire d'un état étranger qui, en « nous confiant le soin de le gouverner, nous a im- « posé le devoir de le protéger, et ne nous a pas « donné le droit de diminuer le territoire qu'il pos- « sédait, quand nous nous sommes chargés de ses des- « tinées... L'empereur est persuadé que le Saint-Père, « en lui présentant ses réclamations, n'a été excité « par aucun motif d'intérêt; son ame pure n'est « remplie que de saints désirs et de sentimens élevés « au-dessus de toute considération humaine... » Peut-être la cour de Rome se repentit-elle de sa facilité dans la négociation du couronnement; mais on doit reconnaître que, si elle se trouva dupe, elle fut dupe de ses propres illusions. L'empereur n'avait rien fait pour la surprendre; il ne lui avait donné aucune promesse, ni laissé entrevoir aucun avantage territorial; il était ainsi à l'abri de tout reproche fondé de sa part. Il avait au contraire manifesté d'une manière éclatante qu'il n'entendait pas acheter le consentement du Saint-Père par l'ombre même d'un sacrifice.

Quoique le rétablissement du culte catholique en France ne datât encore que de deux années, déjà l'esprit ultramontain cherchait à s'y introduire par la formation de sociétés essentiellement dépendantes

du Saint-Siége. Sans s'inquiéter du ressentiment que pourrait en éprouver la cour de Rome dans un moment où il lui demandait une marque de bienveillance, Napoléon jugea qu'il fallait étouffer, à sa naissance, un germe capable de produire bientôt des divisions dans l'intérieur. Un décret du 22 juin ordonna la dissolution immédiate « de l'agrégation « ou association connue sous les noms de Pères de « la Foi et d'adorateurs de Jésus, ou Paccanaristes, « établie à Vélay, à Amiens et dans quelques autres « villes de l'empire. Il ordonnait également la dis- « solution de toutes autres agrégations ou associa- « tions formées sous prétexte de religion, et non « autorisées. » Le mal que de pareilles associations feront un jour à la France, n'attestera que trop la justesse de la prévoyance de Napoléon.

Il eût été facile à l'empereur d'épargner à la cour de Rome cette cause anticipée de mécontentement contre lui, en tolérant ces congrégations quelques mois de plus. Une hypocrisie, même de peu de mois, sur une telle question lui répugne. Son décret du 22 juin, au milieu de sa négociation avec le Saint-Siége, est encore un de ces traits qui constatent que, pour lui, l'intérêt de la France passait avant tout autre, relatif, soit à sa personne, soit à sa famille. Cette année seule en a offert plusieurs exemples que j'ai indiqués, mais qu'il est de la justice de réunir.

Napoléon traite d'une alliance avec la Prusse. C'est dans le mois de mars, c'est dans le temps des

conspirations et de ses dangers qu'il tient le plus fermement aux conditions sur lesquelles, dans l'intérêt national, il désire que cette alliance repose.

Proclamé empereur des Français, il doit mettre un haut prix à la promptitude de la reconnaissance * de son titre nouveau par l'empereur d'Allemagne. Par une légère concession, par une concession qui ne consisterait qu'à souffrir la parité entre la maison d'Autriche et la maison de Bonaparte, il pourrait obtenir cette reconnaissance à l'instant même. Il aime mieux laisser passer quelques mois sans y parvenir, que de rien abandonner des anciens droits de la France.

Enfin, tandis qu'il négocie à Rome pour être sacré par le Saint-Père, il supprime les congrégations des jésuites, il proclame l'intégralité de la république italienne, annonçant ainsi qu'il ne veut payer la complaisance du Saint-Siége, ni par l'holocauste d'aucune des libertés de l'église gallicane, ni par la cession d'un pouce de territoire. Certainement il y a, dans ces divers actes de Napoléon, un sentiment généreux, patriotique, dont il est impossible de ne pas lui savoir gré.

Dans l'état de dépendance où la république ligurienne se trouvait placée à l'égard de la France, il

* Il faut se souvenir ici d'une distinction importante. L'empereur d'Allemagne reconnut sur-le-champ un pouvoir héréditaire dans la famille de Napoléon, mais il fit attendre quelque temps la reconnaissance du titre impérial.

Digitized by Google

est presque incertain s'il faut ranger, au nombre des transactions diplomatiques une convention conclue le 20 octobre avec cette république. En échange de divers avantages commerciaux que lui accordait l'empereur Napoléon, comme l'importation de ses marchandises dans le Piémont et dans les états de Parme, comme aussi l'engagement pris par l'empereur de faire respecter son pavillon par les états barbaresques, et, au besoin, de pourvoir ses bâtimens de pavillons français, le gouvernement ligurien devait fournir à la France six mille marins, et mettre à sa disposition ses bassins et ses chantiers, ses ports et ses arsenaux. L'empereur se proposait de faire construire à Gênes dix vaisseaux de ligne. Une telle convention mettait Gênes au pouvoir de la France. C'était une prise de possession effective; la réunion ultérieure de cette république à l'empire ne sera que la proclamation d'un fait, sans ajouter rien à sa réalité.

La position de la France, à l'égard des cabinets étrangers, est maintenant bien connue. Exempte de guerres continentales, l'année 1804 a été une année de complots, de préparatifs et de négociations. Déjà elle a détaché, du nombre des puissances en paix, la Suède en faveur de l'Angleterre, l'Espagne en faveur de la France. Le cabinet de Pétersbourg menace; celui de Berlin promet de l'union et même une alliance; celui de Vienne semble indécis, genre d'indécision plus défavorable à la France qu'une dé-

termination prononcée. L'incertitude, en effet, n'est pas de savoir s'il doit redevenir un jour ennemi, mais quand il doit le redevenir. Sur la nature de l'événement il n'y a pas de doute, il y a doute sur la date. Différens actes de Napoléon en avanceront l'heure, ou du moins en fourniront les prétextes. La question, et nous ne la décidons pas ici, est toujours de savoir si cette accélération qu'il aura provoquée sera un bien ou un mal pour lui.

Digitized by Google

CHAPITRE XLII.

INTÉRIEUR.

Inauguration de la Légion-d'Honneur. — Distribution des aigles de la Légion-d'Honneur à l'armée d'Angleterre. — Combat devant Boulogne. — Voyage dans les départemens de la rive gauche du Rhin. — Séjour à Mayence. — Origine de la confédération du Rhin. — Projets maritimes de Napoléon. — Mort de l'amiral La Touche-Tréville. — Lettre de Napoléon à La Touche-Tréville un mois avant sa mort. — Effets des voyages de l'empereur. — Prix décennaux. — Établissement de douze écoles de droit. — Rétablissement du ministère de la police. — Actes divers d'administration. — Introduction de la vaccine. — Arrivée du pape à Fontainebleau. — Recensement des votes. — Formule du serment. — Mode du couronnement. — Admiration du peuple, mais sans enthousiasme. — Question politique du sacre. — Déclaration de Calmar. — Tableau de la cour impériale. — Activité infatigable de Napoléon. — Surveillance de Napoléon sur le ministère du trésor. — Retour au système des contributions indirectes. — Budget de 1804. — Revenus et emprunts de l'Angleterre. — Déclaration importante du roi d'Angleterre. — Fonds demandés par M. Pitt pour dépenses secrètes. — Ouverture de la session du corps législatif. — Exposé de la situation de la France. — Buste de Napoléon placé dans la salle du corps législatif.

Napoléon connaît tous les efforts que fait contre lui le gouvernement anglais. Il n'est pas en son pouvoir d'empêcher, en certaines cours, le succès des

manœuvres de ce gouvernement. Tout ce que la prudence lui conseille, c'est, relativement à la guerre, de presser le complément de ses vastes préparatifs, pour prévenir, par l'invasion de la Grande-Bretagne, la nouvelle coalition qu'elle s'occupe à former; de tenir son armée de terre dans un tel état d'ordre et de discipline qu'elle puisse, au premier signal, ou se confier aux vents, pour voguer vers les côtes britanniques, ou se retourner vers les puissances qui oseront la défier encore sur le continent; c'est, relativement à l'intérieur, de donner à tous ses actes un caractère d'utilité propre à satisfaire l'opinion publique, et, pour connaître tous les besoins, de parcourir lui-même les diverses parties du territoire français; c'est enfin d'ajouter à son autorité toutes les sanctions qui peuvent la légitimer aux yeux des peuples. Le premier de ces objets sera rempli par sa visite sur les côtes et dans les camps; le second, par un séjour momentané dans les départemens de la rive gauche du Rhin, par la cérémonie de son couronnement, par la sagesse et l'esprit national de ses actes de gouvernement et d'administration.

L'une des journées le plus justement chères à la France était l'anniversaire du 14 juillet, non parce que cette journée avait accidentellement préparé la chute de la monarchie, genre de mérite qui avait cessé d'en être un depuis l'établissement de l'empire, mais parce qu'elle était la ligne de démarcation entre l'ancien et le nouveau régime. La grande difficulté

des révolutions est de prévenir la confusion dans les idées populaires. Déjà Bonaparte, premier consul, en conservant à la célébration du 14 juillet une direction toujours patriotique, avait cherché à la dégager de tout souvenir de destruction et de renversement. Il l'avait sanctifiée par des honneurs publics rendus à la mémoire de Desaix et de Kléber, et par la translation des cendres de Turenne à l'Hôtel des Invalides. Cette année, il lui donne encore une grande et belle destination : l'inauguration de la Légion-d'Honneur. « Tout ce qu'a établi le 14 juillet, « dit dans cette cérémonie le grand-chancelier de la « Légion, est inébranlable, rien de ce qu'il a détruit « ne peut reparaître. » Ces dernières paroles ne seront-elles pas démenties bientôt par divers actes du gouvernement impérial? Oui, sous quelques rapports, mais beaucoup plus dans les formes que dans la réalité des choses. Nous ajournons à un autre temps cette question, dont l'examen serait ici prématuré.

Après cette grande solennité dans la capitale, Napoléon ne tarde pas à aller la renouveler sur un théâtre moins éclatant de richesse, mais encore plus éclatant de gloire. Les troupes des camps de Boulogne et de Montreuil sont réunies au nombre de quatre-vingt mille hommes. Au milieu d'elles s'élève un tertre, entouré de trophées. Là se place Napoléon. Tous les guerriers, que déjà recommandent de grands services, sont appelés tour à tour; tous

reçoivent de sa main le prix de l'héroïsme; et, pour marier ensemble les vertus anciennes avec les vertus du nouveau siècle, c'est dans les casques de Duguesclin et de Bayard que sont placées les étoiles d'honneur dont Napoléon décore la poitrine des braves.

Le jour de sa fête, le 15 août, est celui qu'il a choisi pour cette dispensation de récompenses. C'est sa première apparition à l'armée comme empereur; mais empereur ou premier consul, l'armée ne voit en lui que le capitaine qui l'a conduite et doit la conduire encore à la victoire. D'une extrémité de la France à l'autre, ce jour est célébré avec l'enthousiasme de la reconnaissance; mais dans deux villes surtout il est marqué par une consécration importante; à Cherbourg, par celle de sa digue arrivée à une hauteur qui promet de braver désormais toutes les fureurs de l'Océan; à Anvers, par celle de son arsenal maritime, où sept chantiers déjà prêts, des magasins, des casernes, trois vaisseaux et une frégate presque achevés, deux corvettes lancées à l'eau ce jour même, sont le résultat d'une seule année de travaux. Ainsi, des soins pareils avaient été donnés à la création nouvelle du premier consul et à la création plus ancienne de Louis XVI.

Les mêmes jours, qui sont des fêtes pour Napoléon, sont des jours d'effroi pour l'Angleterre. Sa présence à Boulogne est connue sur les côtes britanniques, et la terreur y circule avec cette nouvelle. L'heure de la crise semble près de sonner. C'est dans

ce moment que le ministère anglais donne des instructions pour l'hypothèse d'un débarquement accompli. C'est dans ce moment que, pour contrarier les mouvemens des Français, fut tentée l'une de ces attaques * inutiles dont j'ai fait mention ailleurs. Napoléon, dans un canot avec l'amiral Bruix, pour diriger de plus près l'action de la flottille, enflammerait encore les courages, si leur propre ardeur ne leur suffisait pas. On se battait à demi-portée de canon. De petits bâtimens français s'approchent d'une frégate anglaise comme pour la menacer de l'abordage. Un cutter anglais est coulé bas; une corvette obligée de se faire remorquer; et le commandant ennemi, voyant que ses pertes sont sans résultat, prend le large après deux heures d'un combat acharné, laissant la flottille française doublement fière d'un sucès par lequel elle a salué Napoléon empereur.

De Boulogne, Napoléon a parcouru la côte et visité aussi le camp d'Ostende. Partout même ardeur et même impatience. Pour charmer leur repos, les soldats ont transformé les camps en jardins, passant de la manœuvre à ces nobles délassemens et de ces délassemens à la manœuvre. Les ports sont remplis des bâtimens nécessaires pour transporter cent mille hommes. Les hommes sont là et demandent le signal; mais, quel que soit aussi l'empressement de Napo-

* La veille du jour où Napoléon devait quitter l'armée pour se rendre dans les départemens du Rhin.

Mathieu Dumas, tome XI, pages 45, 46 et 47.

léon, il n'aura pas la criminelle imprudence de livrer tous ces braves au hasard d'un horrible échec. L'expédition ne peut être raisonnablement tentée qu'avec des préparatifs d'un autre ordre, préparatifs immenses dont l'ennemi ne soupçonne pas l'étendue et qui se font à la fois dans tous les ports de France, d'Espagne et de Hollande. Ce moment peut n'être pas très-éloigné, mais il faut l'attendre, et, dans l'intervalle, que de chances à craindre! Aujourd'hui encore Napoléon n'a voulu qu'inquiéter l'Angleterre, et son objet a été rempli.

Après avoir traversé la Belgique pour y reconnaître l'effet des ordres qu'il avait donnés l'année précédente, l'empereur parcourut les quatre départemens de la rive gauche du Rhin. Il séjourna quelque temps à Aix-la-Chapelle, où les hommages qu'on lui rendit ne furent pas tous sans quelque préjudice pour Charlemagne. Ce fut là que l'ambassadeur d'Autriche * vint présenter au nouvel empereur des Gaules

* M. de Bourrienne dit, tome VI, page 222, que l'empereur d'Allemagne envoya son adhésion à la reconnaissance de Napoléon comme empereur, pendant que celui-ci était à Aix-la-Chapelle, et il ajoute que cette détermination de François II fut sans doute le résultat des informations qu'il reçut sur le séjour de Napoléon à Mayence. Il y a là plus d'une inadvertance, puisque Napoléon ne se rendit à Mayence qu'après s'être arrêté quelques jours à Aix-la-Chapelle. Ainsi l'effet est présenté comme antérieur à la cause qu'on lui assigne. Quant aux faits en eux-mêmes, nous avons précédemment fait connaître quand et comment avait été décidée la reconnaissance de la dignité impériale de France

ses nouvelles lettres de créance; mais dans ce voyage de Napoléon, Mayence fut surtout le point qui fixa le plus les regards de l'Europe. Les souverains des états voisins s'empressèrent de s'y rendre. Les plus distingués étaient l'électeur archi-chancelier de l'empire germanique, l'électeur de Bade, le landgrave de Hesse-Darmstadt, les ducs de Nassau-Weilbourg et de Nassau-Usingen. On y comptait encore divers princes et comtes régnans, comme les princes de Hesse-Hombourg, d'Isenbourg, de Salm, de Linange, de Schwartzbourg-Rudelstadt, de Reuss et plusieurs autres. L'électeur de Hesse, parti de Cassel pour cette même destination, fut arrêté à Hanau par une maladie grave qui l'y retint plusieurs mois. Je note cette circonstance, non sans dessein, parce que, sans ce fâcheux accident, cet électeur serait probablement entré avec l'empereur Napoléon dans des rapports qui l'auraient préservé des fautes dont sa perte fut la suite en 1806.

Le marquis de Lucchesini, dans son ouvrage sur la confédération du Rhin, attachant à ce séjour de Napoléon à Mayence une importance exagérée, place dans la bouche de M. de Talleyrand, de longs discours pour démontrer à l'électeur de Bade qu'il avait plus d'intérêt à s'attacher à la France qu'à la Russie et à l'Autriche. M. de Talleyrand réservait

par l'Autriche, en retour de la reconnaissance de *l'hérédité* de la dignité impériale dans la maison d'Autriche par la France.

son éloquence pour d'autres nécessités. Il n'était besoin d'aucun effort pour opérer une conviction déjà prouvée par la conduite de l'électeur à Ratisbonne. C'est aussi à Mayence que le même historien fait éclore le premier germe de la confédération du Rhin, dont il attribue l'origine à l'électeur archi-chancelier. Nous sommes fondés à faire remonter cette idée un peu plus loin et à une autre source. Par une bizarrerie fâcheuse, le mérite en appartient à un ministre allemand dont le souverain ne fit point partie de la confédération, quoiqu'il y eût le premier donné son assentiment.

Le baron de Waitz, ministre principal de l'électeur de Hesse, affligé de voir ce prince obstiné à rester feld-maréchal au service de la Prusse et asservi en esclave à cette puissance, avait, dans le dessein de l'en affranchir, imaginé qu'il serait possible de former une association d'états secondaires qui, par cette union de leurs forces, assureraient leur indépendance, surtout en se plaçant sous la protection d'un grand état étranger à l'Allemagne. Il communiqua cette idée au ministre de France à Cassel. Elle fut débattue entre eux, et le ministre français la soumit à son gouvernement dans un mémoire dont les conclusions étaient que cette association admettrait tous les souverains d'Allemagne, à l'exception de ceux qui avaient une existence complexe, c'est-à-dire, qui possédaient des états dont les uns appartenaient au corps germanique et dont les autres

en étaient séparés. Dans ce système les puissances exclues étaient l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre (celle-ci pour le Hanovre). La confédération, composée d'états purement germaniques, aurait reposé sous le double protectorat de la France et de la Russie. Cette proposition n'avait point été dédaignée * en France, mais l'adoption en avait été ajournée et avec raison. Si en effet le projet d'une alliance avec la Prusse, qui était la pensée dominante du gouvernement, pouvait réussir dans un temps plus ou moins prochain, celui de l'association germanique devait être écarté ou devait du moins recevoir une autre forme dans son application.

L'électeur archi-chancelier entra de bonne heure dans les vues d'une confédération allemande, mais c'était l'électeur de Hesse qui lui en avait fait la première ouverture. Par cette explication, qui d'ailleurs éclaircit un fait historique, mon but est de repousser les sorties injurieuses du marquis de Lucchesini contre l'électeur archi-chancelier et l'électeur de Bavière, auxquels il reproche à tort d'avoir, comme inventeurs de ce système de confédération, déchiré l'empire germanique et livré l'Allemagne à l'empereur des Français. Aucun parti ne fut pris à Mayence sur ce système éventuel. Il en fut tout au plus jeté indirectement quelques paroles. On tâchait cepen-

* M. de Talleyrand me répondit, le 27 février 1804, que cette idée pourrait, un jour ou l'autre, recevoir son exécution.

dant d'entretenir l'électeur de Hesse dans ses bonnes dispositions. En partant de Mayence pour retourner auprès de ce prince, le ministre de France fut chargé de lui dire que l'empereur Napoléon comptait sur lui pour être *l'homme-d'armes* de la confédération projetée.

Des esprits superficiels et même des hommes graves ont vu, dans le voyage de Napoléon sur les bords du Rhin et particulièrement dans son séjour à Mayence, la puérile vanité de se montrer à la France et à l'Allemagne dans tout l'éclat de sa nouvelle dignité. Mieux que personne assurément, Napoléon connaissait le pouvoir des apparences et l'effet des démonstrations extérieures, tant sur les rois eux-mêmes que sur les peuples; mais ses représentations de grandeur étaient des spectacles calculés par la politique, et rien ne le prouve mieux que la multiplicité des travaux qui remplissaient tous ses momens dans les jours même où on le supposait livré aux jouissances de l'amour-propre et de l'orgueil. Si, parmi les nombreuses correspondances qu'entretenait Napoléon pour les diverses branches du service public, on en choisit une isolément, on est tenté de croire que cette partie seule a exclusivement occupé toutes ses méditations. L'empereur vient de quitter les côtes de nos départemens du Nord; il est transporté sur la frontière orientale de la France, où il semble ne s'attacher qu'à des affaires d'ordre intérieur et tout au plus à quelques idées politiques re-

latives à l'Allemagne. L'Angleterre, qui suit tous ses pas, a repris sa tranquillité, et regarde comme ajournés, pour quelque temps du moins, peut-être comme abandonnés, les projets de Napoléon contre elle. C'est dans ce moment-là surtout qu'il poursuit avec le plus d'ardeur ses efforts pour l'atteindre de divers côtés à la fois, pour l'atteindre par des moyens immenses, par des combinaisons qu'elle ne peut pas prévoir.

Napoléon connaît la situation de la marine aussi bien que celle de son armée de terre. Comme sur terre, il ne perd pas de vue un seul de ses régimens, il suit de l'œil les mouvemens de ses vaisseaux et de ses frégates. Les ports de la Hollande attachent ses regards comme ceux de la France. Il sait ce qui existe, ce qui manque dans chaque port, dans chaque arsenal. Il sait quelles sont les constructions commencées, et les époques où elles devront être finies. De Mayence, chaque jour il presse les divers genres de travaux maritimes. Souvent le même jour il écrit plusieurs lettres au ministre de la marine, et discute avec lui les entreprises qui présentent le plus de chances de succès. C'est de Mayence qu'il détermine * trois expéditions dont l'exécution commencera dans les premiers jours de 1805, expéditions remarquables dont l'une aura une brillante issue, dont la moins importante sera la plus curieuse par un singulier rapprochement.

* Lettre du 29 septembre.

La fortune qui, en lui livrant le continent, réservait la mer pour les Anglais, l'avait, dans le cours de cette année, privé de l'homme sur lequel il comptait le plus pour l'accomplissement de ses projets maritimes. Le vice-amiral La Touche-Tréville était mort à Toulon le 10 août, regrettant de n'avoir pas terminé sa carrière en combattant pour sa patrie. Napoléon avait senti qu'il y avait dans cet illustre marin, de l'ame, du feu, de l'audace, avec toutes les connaissances pratiques, en un mot le germe du grand homme de mer. Sa perte lui fut extrêmement douloureuse. Il fit exécuter son buste en marbre, et ordonna de le placer dans la galerie du palais de Saint-Cloud. Le choix d'un successeur était important. L'empereur ne prit pas sur lui de se décider seul. Il proposa en quelque sorte des candidats à son ministre. « Il me paraîtrait, lui écrivait-il, que pour « commander cette escadre, il n'y a que trois hom- « mes, Bruix, Villeneuve et Rosily. » Par malheur, le ministre choisit Villeneuve.

Un mois avant la mort de La Touche-Tréville, l'empereur lui avait adressé une lettre dont nous citerons quelques mots. On a beaucoup reproché à Napoléon d'avoir gouverné les hommes par des passions basses, l'amour des honneurs, des titres et des richesses. Cette lettre nous paraît répondre à ce reproche d'une manière satisfaisante. « Je vous ai « nommé, lui écrivait-il *, grand-officier de l'em-

* Le 2 juillet.

« pire, inspecteur des côtes de la Méditerranée; « mais je désire beaucoup que l'opération, que vous « allez entreprendre, me mette à même de vous éle- « ver à un tel degré de considération et d'honneurs, « que vous n'ayez plus rien à désirer. » Voilà, sans contredit, l'appât des honneurs, des titres et des richesses présenté à l'ambition de La Touche-Tréville, et cependant d'une manière qui n'a rien que d'honorable, puisque les avantages que Napoléon fait briller à ses yeux, ne doivent être que la récompense de services rendus à la patrie; mais dans cette même lettre se trouvent de plus ces autres mots non moins remarquables. « Méditez la grande entreprise « que vous allez exécuter, et, avant que je signe « vos ordres définitifs, faites-moi connaître la ma- « nière que vous jugez la plus avantageuse de les « exécuter. » Est-il possible de parler plus délicatement à l'ame de l'homme auquel on s'adresse, d'ajouter plus à sa confiance en lui-même par la confiance qu'on lui témoigne, et d'agrandir d'avance le mérite qu'il aura dans le succès par son association au conseil qui l'aura préparé? Des milliers de lettres de Napoléon montrent de sa part la même manière de procéder envers ses maréchaux, ses généraux, ses ministres et d'autres fonctionnaires de tout ordre, dont la foi et les talens lui étaient connus. Si c'est là gouverner par des passions basses, où sont donc les passions généreuses?

Les voyages de l'empereur, sans rien ôter à l'at-

tention qu'il devait aux besoins généraux de la France, comme on vient de le voir, par exemple, à l'égard de la marine, avaient toujours de nombreux avantages pour les départemens qu'il parcourait. Il n'était pas une pensée utile qu'il n'encourageât, pas un projet d'amélioration qu'il n'accueillît; et souvent, au premier coup d'œil jeté sur les lieux, il en indiquait auquel les habitans eux-mêmes ne pensaient pas. Entre autres bienfaits produits par sa course politique sur la rive gauche du Rhin, il avait autorisé l'établissement à Cologne et à Mayence d'entrepôts réels de marchandises et denrées étrangères, prohibées ou non prohibées, en prenant d'ailleurs les moyens de surveillance nécessaires pour prévenir les inconvéniens de cette mesure.

Les grandes pensées et les objets de détail trouvaient place dans son esprit sans se confondre et sans se nuire. Tous marchaient ensemble sans avoir besoin de transition. Dans le même moment où il distribuait, à Aix-la-Chapelle, quelques pensions à d'anciens ouvriers dans des manufactures d'aiguilles, il rendait * le décret par lequel il instituait des prix décennaux, neuf prix de dix mille francs, et treize de cinq mille. Ces prix étaient un encouragement offert à toutes les connaissances qui nourrissent et enrichissent les états, à tous les arts qui les embellissent, sciences physiques et mathématiques, his-

* Le 11 septembre.

toire, arts et manufactures, agriculture et industrie, ouvrages dramatiques, peinture, sculpture et musique. Son désir dans cette détermination était, « que « non-seulement la France conservât la supériorité « qu'elle avait acquise dans les sciences et dans les « arts, mais encore que le siècle qui commençait l'em- « portât sur ceux qui l'avaient précédé. » Si Napo- « léon est un despote, son despotisme du moins a un caractère particulier. Le despote vulgaire ne tend qu'à rapetisser les hommes, qu'à éteindre les lumières de leur intelligence, qu'à plonger le genre humain dans l'abrutissement. Napoléon au contraire ne songe qu'à élever l'homme au plus haut sentiment de sa dignité, qu'à donner à ses facultés intellectuelles le développement le plus étendu, qu'à placer la France au-dessus de tous les autres peuples. C'est de l'orgueil, mais quel orgueil bien entendu pour sa nation et pour lui! Il ennoblit sa nation pour s'ennoblir lui-même, fier d'être le premier personnage de la première nation de l'univers. Est-il étonnant que les peuples soient enclins à laisser s'accroître le pouvoir d'un prince dont le despotisme a un semblable but?

Depuis que l'adoption du code civil a fait sortir la France de la confusion où l'avait jetée une foule de décrets contradictoires sur les mêmes matières, il était indispensable d'ouvrir des écoles à la jeunesse pour l'étude des lois. Douze écoles de droit furent organisées dans les villes suivantes *, à Paris, Turin,

* Décret du 21 septembre.

Dijon, Grenoble, Aix, Toulouse, Poitiers, Rennes, Caen, Strasbourg, Coblentz et Bruxelles. L'ancienne monarchie aussi avait eu ses écoles de droit, mais ce que Napoléon rétablit, il le perfectionne. Les hommes de mon âge savent qu'avant la révolution les écoles de droit, réduites à une existence nominale, n'offraient que des formalités à remplir et des grades à payer. Aujourd'hui ces écoles sont réelles et forment une jeunesse laborieuse qui porte ensuite au barreau une connaissance préliminaire des lois et les principes d'une solide instruction.

Il est, dans les sociétés modernes, une institution nécessaire sous beaucoup de rapports, mais qui, s'égarant dans son objet, devient trop souvent la cause des désordres qu'elle devrait prévenir. Cette institution est ce que nous nommons la police. Dans les monarchies absolues, quoique souvent cachée sous des noms obscurs, elle est le principal ressort du gouvernement. Elle l'est de même chez les peuples en révolution; mais chez ceux-ci sans déguisement et à découvert. La révolution française, accoutumée à la franchise, avait eu d'abord ses comités des recherches. Sous le directoire, ce comité se changea en un ministère de la police générale qui fut laissé en héritage au consulat. A peine la conclusion de la paix d'Amiens avait fait naître pour la France l'espoir de jours plus tranquilles que le premier consul, par un mouvement digne d'éloges, s'était hâté de supprimer ce ministère, dans la persuasion que

la tranquillité intérieure serait suffisamment garantie par la police administrative et judiciaire. Après le renouvellement de la guerre, après la cónspiration de Georges et de Pichegru, après les complots des agens anglais Drake, Spencer-Smith et Taylor, il en jugea autrement; il pensa que le système d'une guerre déloyale et secrète, adopté et avoué par le gouvernement anglais, exigeait un redoublement de surveillance et rendait indispensable, pour l'exercer, le rétablissement * d'un ministère spécial. En de telles circonstances, cette opinion n'avait-elle pas une favorable excuse? Pour apprécier cette mesure, il ne faut pas perdre ces circonstances de vue. On court risque d'être injuste, quand on sépare les actes d'un gouvernement des nécessités qui les ont produits.

Dans le cours de cette même année, l'empereur rendit plusieurs autres décrets, dont les uns avaient un but d'utilité généralement reconnue, dont les autres ont été l'objet d'un blâme plus ou moins fondé. Tels furent entre autres :

Un décret sur les sépultures ** dont les dispositions sont encore observées aujourd'hui :

Un réglement *** sur les préséances et honneurs civils et militaires, réglement nécessaire dans un grand état, surtout pour les rapports des diverses

* Décret du 10 juillet.

** 12 juin.

*** Décret du 13 juillet.

autorités entre elles. On reconnut avec satisfaction, dans ce réglement, le soin qu'avait pris Napoléon, monarque guerrier, de relever convenablement la dignité des fonctions civiles;

Une nouvelle organisation de l'école * polytechnique qui en soumit les élèves au régime et à la discipline militaires. Assurément nous n'approuvons pas l'introduction du régime militaire dans les colléges ou tous autres établissemens ouverts à la totalité de la population française; mais peut-être la question n'est-elle pas la même pour une école qui doit particulièrement fournir des sujets aux armes de l'artillerie et du génie. Peut-être, pour un état comme la France, qui a besoin d'une grande armée, n'est-il pas déplacé que, dans une école, où à cause du prix élevé de la pension, sont uniquement admis des enfans des classes riches, les jeunes gens prennent des habitudes qui leur donnent quelque goût pour la carrière des armes;

Enfin une nouvelle organisation du corps ** des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées. Cette institution, qui certainement a rendu de grands services, est depuis quelques années en butte à de vives accusations. Ces reproches peuvent ne pas être sans motif, car nous verrons Napoléon lui-même, malgré l'impulsion énergique qu'il saura lui imprimer, se plaindre

* Décret du 16 juillet.

** Décret du 25 août.

sans cesse des lenteurs de sa marche et des entraves qu'il rencontrera de sa part dans l'exécution des plus importans travaux. Dans le temps où il s'occupait à perfectionner l'organisation de ce corps si recommandable d'ailleurs par son instruction et ses lumières, son intention n'en était pas moins digne d'éloges.

Ce fut aussi dans cette année 1804 que la vaccine, dont la découverte excitait beaucoup de discussions parmi les savans, fut introduite en France par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, l'un de ces hommes trop rares, qui s'étaient consolés de n'être plus de grands seigneurs à la cour des rois, en devenant les meilleurs citoyens de l'état. Il était dans l'esprit de Napoléon d'encourager toutes les innovations utiles; il accueillit le bienfait avec reconnaissance et honora le bienfaiteur. Mais qui pourrait le prévoir? un temps viendra où ce respectable ami de l'humanité sera destitué du droit de secourir ses semblables. Nous laissons aux historiens qui viendront après nous à venger la vertu outragée et à flétrir le nom de ses lâches persécuteurs.

La cérémonie du couronnement avait été fixée au 2 décembre. Le pape arriva le 25 novembre à Fontainebleau. L'empereur, sorti à cheval comme pour aller à la chasse, se rendit à la rencontre de Sa Sainteté. Tous deux mirent pied à terre en même temps et s'embrassèrent. Ils montèrent ensuite dans la même voiture, l'empereur y montant le premier, afin

de placer le pape à sa droite *. Depuis le moment où le Saint-Père avait touché le territoire français, ce n'avait pas été pour lui une faible récompense de sa détermination, de voir un grand peuple, livré, quelques années auparavant, à toutes les folies d'une impiété systématique, accourir sur son passage avec un saint respect et courber sa tête sous la main dont il implorait les paternelles bénédictions. Rien n'avait été négligé par l'empereur pour honorer la marche du Saint-Père, mais les honneurs qui durent plaire le plus à l'illustre vieillard furent ceux que lui rendit l'empressement spontané des fidèles. Peut-être, dans aucun autre temps, la religion en France n'avait eu un culte plus pur. Le fanatisme anti-chrétien était usé comme tous les autres. Les indifférens ne troublaient point la foi plus vive de leurs frères. Les hommes religieux pratiquaient les rites de leur culte sans hypocrisie. L'église se contentait d'être dans l'état et ne prétendait point le dominer. Cette situation des esprits convenait parfaitement au caractère doux et conciliant du Saint-Père. Les membres des

* S'il était exact, comme M. de Bourrienne le rapporte sur parole, tome VI, pages 223 et 224, que l'empereur eût imaginé je ne sais quel moyen de comédie pour prendre la droite sur le pape, il aurait eu soin de faire constater par le *Moniteur* la prise de possession de ce droit de préséance auquel on assure qu'il mettait tant de prix. Lorsque c'est au contraire le *Moniteur* qui dit que Napoléon fit placer le Saint-Père à sa droite, l'intention que l'on suppose à l'empereur se trouve complètement démentie, et par conséquent aussi l'historiette rapportée par M. de Bourrienne.

religions réformées et même les ministres de ces religions, s'ils ne voyaient pas dans le pontife romain le régulateur de leurs croyances particulières, aimaient et vénéraient en lui des vertus qui le rendaient digne d'être le père commun de toutes les croyances chrétiennes. Les sentimens que le Saint-Père avait vus éclater sur sa route furent les mêmes partout où il se montra et dans la capitale comme dans les provinces.

La veille du jour du couronnement, le sénat et le tribunat en corps présentèrent à Napoléon le résultat du recensement des votes qui l'avaient proclamé empereur. L'adhésion unanime de la France à l'élévation d'un homme, qui seul faisait ses destinées et qui lui faisait des destinées si brillantes, est un de ces faits si naturels, si évidens par eux-mêmes, qu'ils n'ont nullement besoin du témoignage des registres.

Dans un temps comme celui qui nous occupe, trop d'événemens essentiels réclament les pinceaux de l'histoire pour les employer à retracer les pompes d'une cour et même les magnificences sacrées d'une fête religieuse. Il serait superflu de dire que la cérémonie du couronnement eut tout l'éclat que comporte une telle fête chez une nation riche où les arts sont arrivés au plus haut degré de perfection. Parmi toutes les circonstances qui l'accompagnèrent, je n'en signalerai que deux, la nature du serment prêté par Napoléon et le mode de son couronnement.

Le serment prescrit par le sénatus-consulte organique du 18 mai, était ainsi conçu : « Je jure de « maintenir l'intégrité du territoire de la république; « de respecter et faire respecter les lois du concordat « et la liberté des cultes; de respecter et faire res- « pecter l'égalité des droits, la liberté politique et « civile, l'irrévocabilité des ventes des biens natio- « naux; de ne lever aucun impôt, de n'établir aucune « taxe qu'en vertu de la loi; de maintenir l'institu- « tion de la Légion-d'Honneur; de gouverner dans la « seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire « du peuple français. » Ce serment est le plus complet qu'ait jamais prêté aucun souverain. Dans tous les grands états, et même en Angleterre *, les sermens des rois renferment encore soit la promesse de faire prévaloir les priviléges de quelques classes au préjudice de la généralité des nations, soit celle d'assurer la supériorité d'un culte sur un autre, par conséquent de violer la liberté des consciences. A partir de nos jours seulement ces clauses ont commencé à disparaître, et ce changement heureux est l'un des résultats de la révolution française. Le couronnement de l'empereur des Français ne sera pas sans influence sur l'amélioration des formes qu'on suivra plus tard dans le sacre des rois de France.

* Ce n'est que dans les dernières discussions relatives aux catholiques d'Irlande qu'enfin le ministère anglais a déclaré que l'émancipation des catholiques ne serait point une infraction du serment du sacre.

Malgré l'assertion effrontée du roi* qui a dit qu'on amusait les hommes avec des sermens, comme on amuse les enfans avec des hochets, c'est un grand pas vers des gouvernemens meilleurs que l'obligation imposée aux rois d'un serment précis et catégorique. Dans la direction nouvelle des sociétés, le lien des sermens doit devenir plus sacré de jour en jour, et les temps approchent où, à l'aide d'une responsabilité ministérielle bien organisée, leur violation cessera d'affliger le genre humain par une longue impunité.

Quant au mode de couronnement de Napoléon Buonaparte, il était aisé de prévoir que le nouvel empereur ne permettrait aucun acte d'où l'on pût inférer qu'il eût reçu la couronne d'une autre main que de celle de la nation française. Le serment qu'il a prêté est un engagement contracté à la face du ciel envers la France; mais, pour le fait même du couronnement, Napoléon ne veut point d'intermédiaire entre le ciel, la France et lui. Comme c'est de la France et du ciel qu'il reçoit la couronne, il la saisit sur l'autel et la pose lui-même sur sa tête. Ce mode, pour avoir été long-temps interrompu, n'en était pas moins autorisé par un puissant exemple. Ainsi, par l'ordre de Charlemagne, avait procédé le fils de ce prince dans son couronnement à Aix-la-Chapelle. Après avoir émis, comme nous l'avons vu, une pré-

* Philippe de Macédoine.

tention contraire dans la négociation relative à son voyage, le Saint-Père n'avait pas insisté contre un refus qu'il avait jugé devoir être invincible.

On a fait la remarque que la cérémonie du couronnement de Napoléon n'avait pas été accompagnée des démonstrations d'une joie vraiment populaire. La remarque est juste, et le peuple avait raison. Le peuple admirait, il était ébloui; mais sa joie se réserve pour les fêtes qui rappellent des actions auxquelles il a eu une part immédiate, comme le 14 juillet ou des traits de la gloire nationale, comme le gain d'une bataille. En 1790, la fédération du Champ-de-Mars était une fête populaire, quoique religieuse en même temps, parce que la religion y sanctionnait les conquêtes du peuple sur le pouvoir. Dans le couronnement de Napoléon, le peuple, ou du moins cette portion du peuple qui manifeste son opinion sur la place publique, était tentée de voir une conquête du chef de l'état sur la liberté de la nation. Peut-être l'en respectera-t-elle plus, mais elle l'en applaudira moins.

Au reste la question du sacre est de celles qui ont beaucoup partagé les esprits. Il s'élève en effet contre cette mesure des objections qui ne manquent pas de solidité.

Brillant ouvrage de la révolution, appelé par elle à vaincre dans de nombreuses batailles, appelé à gouverner, parce qu'il s'est montré habile dans la science du gouvernement, que Napoléon soit pro-

clamé empereur, on le conçoit, et son élévation est justifiée par l'assentiment national qui la sanctionne; mais pourquoi chercher un moyen de légitimer sa puissance dans un ordre d'idées différent de celui sur lequel cette même puissance se fonde? N'est-ce pas regarder comme insuffisante l'élection à laquelle il doit l'empire, dédaigner en quelque sorte les suffrages qu'il a demandés? N'est-ce pas fournir un argument à ses ennemis, un sujet de plainte à ses partisans ?

L'un des principes du nouveau gouvernement est la liberté des cultes. Le chef de l'état professe une religion, mais il doit les protéger toutes. N'est-ce pas s'éloigner du principe de l'égalité de tous les cultes, tel qu'il doit exister à ses yeux, que de se faire imprimer, par un prêtre de sa secte, un caractère sacré que tous les citoyens ne sont pas obligés de reconnaître? N'est-ce pas décider en quelque sorte que tous ses successeurs doivent être catholiques, ou établir qu'il manquerait quelque chose à ceux qui ne le seraient pas? En ce cas, la cérémonie du sacre devrait être peu agréable aux protestans, ajoutons même, et à un grand nombre de catholiques.

Mais en admettant, si l'on veut, l'utilité de l'onction sainte pour concilier au prince le respect de cette portion du peuple, qui fait dépendre son obéissance de l'exemple des prêtres, était-ce, dans ce cas, au souverain pontife qu'il fallait demander l'ac-

complissement de cette cérémonie ? N'eût-il pas été plus sage au contraire de recourir, en cette occasion, au ministère du plus humble des prêtres français ? Pour la cour de Rome, rien n'est jamais perdu. Qui sait si, de l'excès de ses complaisances pour Napoléon, elle n'entend pas faire sortir le droit d'être appelée à intervenir dans toute disposition nouvelle de la couronne de France, et à confirmer l'autorité du souverain ?

Ces réflexions et beaucoup d'autres encore se présentèrent sans doute à l'esprit de Napoléon, mais trop confiant en lui-même pour craindre les conséquences de cette démarche, il ne voulut voir dans le concours du pape à son couronnement, qu'un grand éclat de plus jeté sur son avénement à l'empire. C'est toujours sur les masses qu'il se propose d'agir, et, sous ce rapport, son but est atteint. Quelle conscience timorée résisterait à l'autorité du Saint-Siége? Si on avait eu quelque doute sur le droit de la nation à se donner un nouveau souverain, comment conserver encore le moindre scrupule, quand l'onction sainte, opérée par la main du chef de l'église, avait légitimé, sous le rapport religieux, ce qui déjà sous le rapport politique, avait été légitimé par le vœu de la nation, par quatre années d'un gouvernement réparateur, par vingt traités de paix et trente victoires? Napoléon en effet, indépendamment du sacre d'un autre Étienne, avait encore en sa faveur la décision du pape Zacharie :

« Celui-là est vraiment roi, qui sait en exercer la « puissance. »

Tandis qu'en France un prince nouveau, entouré de toutes les magnificences de l'Europe civilisée, de toutes les pompes sacrées de la religion et des bénédictions du sacerdoce, croit fonder pour sa famille un trône impérissable, l'héritier des anciens rois, négligé par les plus puissans souverains, oublié même par ses sujets les plus fidèles, qui ne se sentent plus la force de lutter contre la fortune, loin du sol natal, retiré obscurément dans une ville de Suède, mais réuni à sa famille dont il ne devait plus se séparer pour long-temps, Louis XVIII aussi prêtait un serment comme Napoléon : « Au sein de la Bal- « tique, en face et sous la protection du ciel, fort « de la présence de notre frère, de celle du duc « d'Angoulême notre neveu, de l'assentiment des « autres princes de notre sang, qui tous partagent « nos principes, et sont pénétrés des mêmes senti- « mens qui nous animent, attestant et les royales « victimes, et celles que la fidélité, l'honneur, la « piété, l'innocence, le patriotisme, le dévouement, « offrirent à la fureur révolutionnaire, ou à la soif « et à la jalousie des tyrans; invoquant les mânes « du jeune héros que des mains impies viennent de « ravir à la patrie et à la gloire; offrant à nos peu- « ples, comme gage de réconciliation, les vertus de « l'ange consolateur que la Providence, pour nous « donner un grand exemple, a voulu attacher à de

« nouvelles adversités en l'arrachant aux bourreaux « et aux fers ; nous le jurons, jamais on ne nous « verra rompre le nœud sacré qui unit inséparablement nos destinées aux vôtres, qui nous lie à « vos familles, à vos cœurs, à vos consciences ; « jamais nous ne transigerons sur l'héritage de nos « pères, jamais nous n'abandonnerons nos droits. « Français, nous prenons à témoin de ce serment « le Dieu de saint Louis, celui qui juge les justices. » Ce serment porte un grand caractère, il est d'une ame toute royale ; la terre daigne à peine l'entendre, mais le ciel l'a recueilli dans ses éternelles archives.

Les fêtes du couronnement remplirent le mois de décembre 1804 et les deux premiers mois de 1805. Divers motifs portaient l'empereur à les prolonger ; le gouvernement consulaire avait ramené, dans la société de la capitale, le respect des bienséances qu'avaient altéré le cynisme de certaines époques de la révolution et la licence du règne du directoire. Devenu empereur, Napoléon crut devoir reproduire les pompes de Louis XIV. A l'exemple de Colbert, il voulait que le luxe du palais contribuât à la prospérité des fabriques et des manufactures. C'était un impôt mis sur la vanité française et étrangère, un moyen d'indemnité pour le commerce, un encouragement pour l'industrie. Divers écrivains, s'érigeant en arbitres souverains du bon ton et du bon goût, se sont évertués à peindre la prétendue gaucherie

des hommes nouveaux, rassemblés autour de l'empereur. D'abord cette cour était essentiellement militaire, et où a-t-on vu qu'un officier français ait jamais mal porté l'uniforme, surtout quand cet uniforme connaît si bien le feu de l'ennemi? A la vérité peut-être ne trouvait-on pas aux Tuileries ces conversations badines, cet enjouement, ces fines plaisanteries qui avaient pu former autrefois le principal mérite des courtisans de Versailles; mais cependant les sujets de conversation ne manquaient pas non plus à des guerriers qui avaient parcouru, en vainqueurs, l'Italie, l'Égypte et l'Allemagne, à des savans, à des membres illustres de toutes nos académies, à des magistrats qui récemment avaient discuté le code civil, et qui continuaient à compléter la législation française; car tels étaient les élémens dont se composaient les cercles de Napoléon, et il semble que chacun d'eux avait d'assez bonnes lettres de noblesse. Il était naturel que quelques habitués de l'œil-de-bœuf, descendus, par la force des événemens, à des rôles subalternes, cherchassent à se venger, par des épigrammes, de la supériorité réelle qu'avaient conquise sur eux ces enfans adoptifs de la fortune et de la gloire. C'était surtout à l'égard des femmes que s'exerçait la malignité: mille caricatures furent mises en circulation; mille traits furent inventés, tantôt insipides, tantôt spirituels; mais, à peu d'exceptions près, toutes ces femmes étaient jeunes, bien élevées, et la jeunesse seule a toujours de grands avantages.

D'ailleurs où, plus qu'à Paris, la mode a-t-elle le secret d'égaliser tous les rangs ? Je connaissais déjà des cours étrangères ; j'avais vécu particulièrement, plusieurs années, à celle de Berlin, que la belle reine de Prusse rendait alors la plus agréable du continent ; et j'avoue que je n'ai jamais rien vu de si beau, de si élégant que la nouvelle cour impériale. Les réunions des Tuileries, les assemblées, les bals donnés par les grands dignitaires et par les ministres avaient l'heureux effet, et c'était là le but principal de l'empereur, de rassembler les contraires, de mêler tous les partis, de confondre toutes les nuances. Rien de plus curieux que le contraste des anciens souvenirs et des illustrations nouvelles. Ainsi que la royauté, la grace ne meurt point en France. Le dépôt en était resté surtout à l'impératrice Joséphine, destinée en quelque sorte à servir de médiatrice entre le siècle passé et le siècle présent. Son affabilité, sa douceur, qui n'excluaient pas la dignité, la plaçaient, au milieu des prétentions diverses, comme le refuge commun de toutes ; les sentimens, qui se seraient heurtés ailleurs, s'apprivoisaient et se taisaient devant elle. Un homme d'esprit a caractérisé l'union de Napoléon et de Joséphine, en disant que c'était l'alliance entre le besoin de commander et le besoin de plaire. Au reste, l'empereur ne paraissait pas à toutes ces fêtes, quoiqu'il y fût souvent attendu. Il leur préférait des réunions moins tumultueuses, composées seulement de quarante à cinquante personnes.

Celles-ci avaient lieu deux fois la semaine; et, parmi les détracteurs de la nouvelle cour, il n'y en avait aucun qui n'eût été fier d'y être invité.

Au milieu des plaisirs qui, produisant une grande activité dans la capitale, y faisaient jusqu'à un certain point oublier les maux de la guerre, Napoléon s'occupait à la fois et de la guerre extérieure et des intérêts domestiques de la France. Il passait dix à douze heures par jour, soit dans des conseils particuliers d'administration, soit au conseil d'état. Tandis que les journaux publiaient, en style homérique, le dénombrement de cette multitude de petits vaisseaux, presque renouvelés des Grecs, qui, de l'embouchure de chaque fleuve, devaient se rendre dans des rades principales, il renforçait l'armée de terre, augmentait le matériel de son artillerie, examinait le plan des places-fortes, et ordonnait les travaux qui devaient en compléter la défense. Il réglait ou surveillait lui-même les marchés pour la fabrication des armes, l'habillement des troupes, l'approvisionnement des magasins militaires; il demandait compte des moindres détails aux ministres, souvent même à leurs premiers commis, lorsque les ministres n'éclaircissaient pas tous ses doutes, soit pour leur faire sentir sa supériorité, soit pour attacher plus directement à sa personne les espérances de leurs coopérateurs. Seul infatigable, il renvoyait ses ministres fatigués du travail qu'ils avaient fait avec lui, et souvent, à leur retour, ils trouvaient encore chez eux

des lettres impériales qui exigeaient d'immédiates réponses.

L'un des ministres avec lequel l'empereur entretenait la correspondance la plus active, était celui du trésor public. Non-seulement il préparait avec lui la répartition des fonds pour les divers ministères et, dans les ministères, leur distribution entre les diverses parties du service, mais sans cesse il était aux aguets pour empêcher que les fonds ne manquassent sur aucun des points de l'empire où on pouvait en avoir besoin. Toujours en pareil cas il était averti le premier. C'était lui qui apprenait à son ministre que, dans telle place de guerre, dans telle ville de l'intérieur, dans tel port de mer, les fonds n'avaient pas été faits à jour fixe pour des travaux, des fournitures, des paiemens de solde à une division, à un régiment.

Quoique, depuis le 18 brumaire, on eût beaucoup fait pour rétablir l'ordre dans les finances, il y avait dans le système adopté un vice capital qui tenait le gouvernement dans des embarras perpétuels et qui finira par amener, en 1805, une crise dont les effets se feront sentir d'une manière très-fâcheuse à l'intérieur et jusque dans la politique extérieure du gouvernement. Comme les dépenses du trésor étaient payables en douze mois, tandis qu'il en fallait près de dix-huit pour le recouvrement de la totalité des recettes, le gouvernement était dans la nécessité constante de se ménager, par des voies toujours oné-

reuses, l'avance d'une somme de cent vingt à cent trente millions et quelquefois plus, pour faire face au service courant. Cette avance lui était faite par une compagnie de banquiers auxquels il remettait en échange des obligations pour pareille somme sur les receveurs-généraux des départemens. Dès 1804, la conduite de ces banquiers causa de justes inquiétudes à l'empereur. Pendant qu'il faisait la visite des côtes, il apprit qu'à la bourse de Paris il avait été vendu, à un taux désavantageux, par les banquiers du trésor des obligations qu'il croyait ne leur avoir pas encore été délivrées. « Les nouvelles qui me sont « parvenues de la bourse, écrivit-il * sur-le-champ « à M. de Marbois, m'ont vivement affecté. Je ne « comprends pas comment ces obligations ont été « tirées du portefeuille sans mon autorisation. Je « comprends encore moins comment les personnes « auxquelles on les a remises en dépôt ont pu les « vendre sur la place, ce qui dans un seul moment « porte un coup funeste à notre crédit; surtout ces « obligations étant de l'an XIV. J'attends de vous « des éclaircissemens sur ces faits *qui ont troublé la « joie que j'éprouve au milieu des camps et des flot- « tilles.* » Dans plusieurs autres lettres, il manifesta encore son mécontentement sur la manière dont ces banquiers procédaient. « Peuvent-ils nous faire « perdre, s'ils font banqueroute? » demanda-t-il plu-

* Lettre datée d'Ostende, le 13 août.

sieurs fois à son ministre. Nous nous abstenons de donner ici, sur les rapports du gouvernement avec les banquiers qui lui faisaient des avances, des explications qui trouveront mieux leur place dans le compte que nous aurons à rendre de la crise financière de 1805. Nous n'en avons fait mention aujourd'hui que pour indiquer à combien de détails l'empereur était obligé de descendre pour aller au-devant de la fraude, qui assiégeait de toutes parts ses finances; fraude que son ministre du trésor, M. de Marbois, en raison même de son intégrité et de sa droiture, pouvait difficilement soupçonner dans toute son étendue, et par conséquent encore moins prévenir.

Occupé à pourvoir aux dépenses avec son ministre du trésor, l'empereur avait à créer les recettes avec son ministre des finances. Les dépenses s'étant accrues par les efforts prodigieux faits pour la marine, en même temps que l'armée de terre était maintenue sur le pied le plus redoutable, il fallait augmenter les recettes dans une suffisante proportion. Depuis plusieurs années, le gouvernement sentait le besoin de revenir à un mode d'impôt désastreux, il est vrai, quand on en abuse, mais qui, habilement ménagé, est l'un des plus productifs et des moins sensibles, aux contributions indirectes. En l'an VI (1799) le directoire avait fait, dans cette intention, un essai qui avait eu peu de succès. Un droit sur *le tabac fabriqué*, et dont la perception fut

confiée à la régie de l'enregistrement, avait à peine produit une recette de deux millions. C'était la seule contribution de cette nature qui eût été perçue depuis la révolution. Le désir d'alléger le poids de la contribution foncière, la nécessité de compléter le système des finances et d'asseoir le service sur des fondemens solides, déterminèrent le premier consul* à créer une administration *des droits réunis*. On ne se dissimulait pas les inconvéniens attachés aux droits sur les consommations, le grand nombre d'agens que leur perception exige, la gêne et les embarras qui en résultent pour le commerce et même pour les producteurs; mais, d'un autre côté, il était impossible que les propriétaires pussent fournir seuls le montant total des revenus indispensables au service public. Le recours à la méthode des contributions indirectes était donc la seule ressource qui fût à la disposition du gouvernement. Il y voyait une mine nouvelle à exploiter, et une mine féconde. Ses produits, qui seront à peine de quatre millions, la première année, prendront un rapide accroissement. Elles auront dépassé cent millions, trois ou quatre ans après. Dès 1804, où cette régie ne perçut que 3,897,355 fr., une réduction de 10,200,000 fr. fut opérée, à titre de compensation, sur la contribution foncière.

Le revenu général de cette année, supérieur de

* Le 25 février 1804.

dix-huit millions à celui de 1803, présenta un total de cinq cent quatre-vingt-huit millions ainsi composé :

Contributions directes.	313,749,291 fr.
Régie de l'enregistrement, etc. .	198,584,340
Douanes.	41,485,621
Régie des droits réunis, (première année.)	3,897,355
Postes.	10,471,096
Loterie	16,658,500
Régie des salines	3,220,000
Total général . . .	588,066,203 fr.

Si, chaque année, le budget français recevait une augmentation graduelle, celui de l'Angleterre s'accroissait encore dans une proportion beaucoup plus considérable.

En 1804, le produit des impôts donna

	49,335,978 liv. st.;	1,233,399,450 fr.
l'emprunt,	14,500,000	362,500,000
Total. . .	63,835,978 liv. st.;	1,595,899,450 fr.

Ce qui constitue, pour l'Angleterre, une dépense toujours de près de deux tiers plus forte que celle de la France.

Pour animer la nation britannique à supporter un semblable fardeau, le ministère lui offrait sans cesse l'espérance de voir bientôt d'autres états descendre aussi dans l'arène contre le gouvernement

français. « Je nourris l'espoir encourageant, disait « le roi au parlement *, que les avantages qui ré- « sulteront de nos efforts et de nos succès ne se « borneront pas à nous, mais que leur exemple et « leurs conséquences concourront à rétablir en Eu- « rope un système qui puisse la faire sortir de l'état « précaire où elle se trouve, et finir par élever une « puissante barrière contre les projets d'agrandis- « sement et d'ambition sans bornes qui menacent « toutes les nations du continent européen dont « l'indépendance n'a pas encore été violée. » Ainsi, dès le milieu de 1804, le gouvernement anglais avait trouvé, ou prétendait avoir trouvé, chez quelques puissances continentales, du penchant à une coalition nouvelle, et, par une déclaration publique qui serait une indiscrétion si elle n'était un calcul, il en faisait d'avance retentir la menace.

Ces paroles du roi recevaient un caractère plus grave encore d'un acte analogue du ministère, la demande, faite au parlement qui l'avait accordée, d'une somme de deux millions cinq cent mille livres sterling, environ soixante millions de francs, pour dépenses secrètes extraordinaires. Un article du *Moniteur* fut consacré à examiner quel pouvait être le but de cette demande et de ce vote. Le ministère anglais avait-il voulu se servir du bill du parlement, comme les marchands, d'une enseigne, pour an-

* Discours pour la prorogation, le 31 juillet.

noncer aux puissances continentales qu'il avait en réserve des fonds à la disposition de celles qui voudraient lui vendre le sang de leurs sujets ? L'auteur de l'article, qui était, selon toute apparence, Napoléon lui-même, supposait à cet argent une autre destination, celle de couvrir certaines dépenses des volontaires que l'on n'avait pas voulu faire connaître au parlement. Cette dernière explication était la véritable pensée de l'empereur, et l'on n'en peut pas douter, car il l'avait exprimée quelques jours auparavant dans une lettre particulière à l'un de ses ministres : « Peut-être, écrivait-il * à M. Barbé de « Marbois, M. Pitt a-t-il en vue par-là de faire voir « aux puissances qu'il a de quoi les payer... » Ensuite il ajoute : « en réfléchissant sur cette démar- « che, je suis plutôt porté à penser que cet argent est « destiné à subvenir aux dépenses des volontaires... » D'après ce langage, l'empereur ne supposait pas, au milieu de 1804, qu'aucune puissance du continent, pas même la Russie, fût assez avancée dans un projet de guerre pour qu'il pût déjà être question de subsides. Cependant, s'il ne paraît pas admettre cette dernière hypothèse, il ne la négligera pas. Plus tard, il affectera d'avoir été surpris. En réalité, il se sera tenu prêt à tous les événemens.

Les derniers jours du mois de décembre furent marqués par l'ouverture du corps législatif, la pre-

* Lettre du 24 juillet. L'article du *Moniteur* est du 29.

mière qui se fit avec l'appareil de la dignité impériale. Le retour des sessions législatives était devenu en France, comme en Angleterre, une époque sur laquelle les nationaux et les étrangers attachaient leurs regards, pour découvrir dans les paroles du chef de l'état ou dans celles qui étaient prononcées en son nom, quelques indices des vues et des chances futures. « Prince, magistrats, soldats, citoyens, dit « Napoléon, nous n'avons tous dans notre carrière « qu'un seul but, l'intérêt de la patrie... La faiblesse « du pouvoir est la plus affreuse calamité des peu- « ples... Soldat, ou premier consul, je n'ai eu qu'une « pensée; empereur, je n'en ai point d'autre, les « prospérités de la France... Je ne veux pas accroî- « tre le territoire de la France, mais en maintenir « l'intégrité. Je n'ai point l'ambition d'exercer en « Europe une plus grande influence, mais je ne « veux pas déchoir de celle que j'ai acquise. Aucun « état ne sera incorporé dans l'empire, mais je ne « sacrifierai point mes droits, les liens qui m'unissent « aux états que j'ai créés!... » Ces dernières déclarations étaient-elles mensongères et de mauvaise foi, comme on le prétendra un jour? La réunion prochaine de la Ligurie à la France ne sera-t-elle pas un démenti donné à la promesse de n'incorporer dans l'empire français aucun état étranger? La prudence conseille de suspendre tout jugement à cet égard. Par le récit des faits, et surtout par l'ordre précis de leurs dates, on sera bientôt en état de pro-

noncer si Napoléon ne pouvait pas être sincère dans le langage qu'il tenait le 27 décembre 1804, et cependant ne faire qu'un acte politiquement excusable, dans le mois de juin 1805, en réunissant à la France la république de Gênes. On aura facilement remarqué que, dans la volonté exprimée par Napoléon de ne pas déchoir de l'influence qu'il a acquise, il y a incompatibilité avec les sommations, impérieuses dans un sens contraire, qui lui ont été adressées par le cabinet de Pétersbourg. La guerre est là, le cabinet russe et encore plus l'Angleterre n'entendant pas laisser Napoléon au point où il est placé, et Napoléon n'entendant pas en descendre.

L'exposé de la situation de la république, présenté le 31 décembre au corps législatif par le ministre de l'intérieur, M. de Champagny, renfermait, à l'égard de la politique extérieure, quelques énonciations qui ne laissaient pas de répandre du jour sur le véritable état des rapports de la France avec les autres gouvernemens.

Un article relatif à la république italienne indiquait l'intention déjà prise d'y opérer une transformation analogue à celle qu'avait subie le gouvernement français.

Des observations sévères sur la Hollande faisaient de même pressentir quelques changemens dans l'organisation intérieure de ce pays. Il n'y avait pas là invasion nouvelle; c'était l'exercice continué d'un ascendant reconnu, dont l'Angleterre elle-même

n'avait fait un grief qu'au moment où il lui en fallait de vrais ou de faux pour recommencer la guerre.

Quant aux grandes puissances, si on ne révélait pas, avec une rigoureuse exactitude, l'état de leurs dispositions, on ne le dissimulait pas non plus entièrement. « L'empereur d'Autriche, disait le mi-« nistre de l'intérieur, consacre à la restauration de « ses finances, à la prospérité de ses provinces, au « progrès de leur commerce, le repos que lui con-« seillent la loyauté de son caractère et l'intérêt de « ses sujets. » A la rigueur, ce jugement sur l'Autriche pouvait être vrai. Il n'existait encore aucune preuve du contraire.

« Le roi de Prusse, dans toutes les occasions, « s'est montré l'ami de la France. » L'assertion était exacte.

« Le Danemark suit les conseils d'une politique « toujours sage, modérée et judicieuse. » L'éloge était mérité.

Après le Danemark, on attendait quelques mots sur la Suède. Napoléon, déjà instruit des nouveaux arrangemens de Gustave IV avec l'Angleterre, se vengeait cruellement de ce prince présomptueux. Il ne le nommait pas.

« L'esprit de Catherine-la-Grande veillera sur les « conseils d'Alexandre Ier. Il se souviendra que l'a-« mitié de la France est pour lui un contre-poids « nécessaire dans la balance de l'Europe. » En n'exprimant à l'égard du cabinet de Pétersbourg qu'une

espérance qui pouvait être trompée, Napoléon faisait suffisamment connaître sa propre incertitude sur les déterminations prochaines de ce cabinet.

« La Turquie est vacillante dans sa politique; elle « suit par crainte un système que son intérêt dés- « avoue. »

Il me semble que cette peinture de l'Europe était aussi fidèle qu'elle pouvait l'être de la part du chef du gouvernement français. Je n'ai jamais pu m'expliquer le reproche fait à Napoléon, même par des hommes de mérite, d'avoir trompé la France, en lui déguisant, jusqu'aux derniers jours de la paix, les dispositions hostiles des puissances étrangères. Jamais en politique il ne faut rendre la résipiscence impossible. Tant que les résolutions prises n'ont pas été proclamées, on peut reculer sans honte. Dès qu'un état a été signalé comme ennemi, il est obligé de le devenir. Le seul devoir d'un gouvernement en pareille circonstance, au lieu de publier tout ce qu'il sait, est de tâcher de n'être pas dupe; c'est de ne pas rester sans défense contre des mouvemens sur lesquels il ne peut se méprendre, quoique son propre intérêt lui prescrive d'en taire l'existence. En ce sens, Napoléon n'était point en défaut. Dès le milieu de 1804, il avait pressenti ce qui le menaçait pour 1805; mais tout en apercevant la grandeur du péril, il était loin de s'en effrayer. Dans une circulaire adressée aux agens français auprès des cours étrangères en date du 16 août, M. de Talleyrand di-

sait par son ordre : « S'il arrivait que la Russie se « portât jusqu'à vouloir se joindre au cabinet an- « glais, et si, unissant ses intrigues à celles de l'An- « gleterre, elle parvenait enfin à vaincre les sages « dispositions et les pacifiques déterminations de la « cour de Vienne, et à l'entraîner avec elle dans une « guerre contre la France, la Russie, dis-je, dans « ces hypothèses, ne jouerait à côté de l'une et « de l'autre puissance qu'un rôle secondaire; elle « verrait, comme dans les campagnes de l'an VI, « comme en Hollande, en Suisse, en Italie, ses ar- « mées battues, sa gloire compromise; et, des efforts « mêmes de cette nouvelle coalition, il ne résulterait « pour le gouvernement français qu'un accroissement « colossal de force et de puissance. » De telles réflexions, faites dès le milieu de 1804, attestent si Napoléon lisait loin dans l'avenir.

Le premier acte de la session du corps législatif fut l'inauguration du buste de Napoléon dans le lieu de ses séances. Cette fois les hommages ne s'adressent point au vainqueur, au conquérant; ils s'adressent au législateur qui a bien mérité du genre humain; qui, en France, a contraint « les factions désarmées « d'obéir aux mêmes lois. » Ce fut dans cette circonstance qu'un orateur habile fit entendre ce mot devenu fameux : « La première place était vacante; le « plus digne a dû la remplir; il n'a détrôné que l'a- « narchie. » Ce mot était vrai, sa justesse seule a fait sa célébrité.

CHAPITRE XLIII.

PROGRÈS DE LA CIVILISATION, ACCÉLÉRÉS EN EUROPE PAR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Les plus implacables ennemis de Napoléon, les aristocraties. — Améliorations en divers pays. — Russie. — Danemark. — Autriche. — Bavière. — Wurtemberg. — Bade. — Italie.

La guerre qui va bientôt redevenir générale, devant tellement remplir les années suivantes que j'y trouverais difficilement place pour jeter quelques observations sur les améliorations introduites dans divers pays de l'Europe, je me hâte de saisir l'intervalle de repos, dont jouit encore le continent entre 1804 et 1805, pour tracer en peu de mots une esquisse de ces changemens, résultats incontestables du mouvement imprimé aux esprits par la révolution française.

Tandis qu'en France les hommes, pour lesquels la révolution n'était que dans la république, en regardaient les principes comme anéantis par le gouvernement impérial, les aristocraties européennes, plus éclairées, étaient loin de porter le même jugement. Non-seulement à leurs yeux la révolution était toujours vivante, mais elle leur paraissait d'autant

plus dangereuse qu'elle avait changé de vêtement et de forme sans avoir, suivant leur opinion, changé d'esprit et de naturel. Cette vérité est de celles qu'il ne faut pas perdre de vue. Elle explique d'avance les haines violentes dont Napoléon sera un jour l'objet. Malgré le rétablissement d'un trône en France, ce trône n'étant pas fondé sur un système de priviléges féodaux, les ennemis les plus implacables de la France seront, comme auparavant, les aristocraties. Peut-être le nouvel empire français, même avec des ordres et des cordons, même avec une noblesse, leur déplaira-t-il plus que la république, parce que ces ordres, cette noblesse, accordés ou présumés l'être au mérite personnel, auront toujours un caractère distinct de ce qui existe dans les anciens gouvernemens. Peut-être les aristocraties détesteront-elles plus Napoléon que le comité de salut public et le directoire, parce qu'elles craindront davantage l'affermissement de ses doctrines. S'il est un Sylla pour les démagogues, un César pour les républicains, toujours les aristocraties verront en lui un Marius, tandis qu'il aura long-temps pour amis les peuples et le plus grand nombre des princes. Les peuples ne seront un jour amenés à combattre contre Napoléon que par son hésitation à prendre ouvertement parti pour eux contre ces aristocraties, leurs ennemis comme les siens.

Dans un esprit opposé à celui de l'aristocratie, plusieurs chefs de gouvernement bien inspirés avaient

applaudi à la métamorphose opérée en France le 18 brumaire. Sous la convention et le directoire, la révolution française étant pour ces princes un épouvantail, ils n'auraient pas osé en adopter les maximes les plus sages, en imiter les actes les plus utiles. Au contraire dès que l'ordre avait été rétabli par le gouvernement consulaire, ils avaient pu emprunter, à la France calme, morale et religieuse, des biens qu'ils eussent craint d'accepter des mains d'une république orageuse et sanglante.

Quoique les essais d'amélioration faits en Russie par l'empereur Alexandre ne soient que la continuation de l'ouvrage commencé par Pierre Ier et Catherine II, ces innovations ou perfectionnemens reçoivent aussi leur empreinte des idées que la révolution française a répandues en Europe. Quelques-unes sont même des imitations fidèles de ce qui s'est fait en France. Telle est la division de l'instruction publique en quatre classes : 1° écoles de paroisses ; 2° écoles de cercles ; 3° écoles de gouvernement ou gymnases ; 4° universités.

Une commission d'hommes instruits a été chargée par ce prince de chercher les moyens d'adapter à l'empire russe, sinon le code civil des Français, du moins celles des lois de ce code qui peuvent y être introduites avec avantage.

L'humanité applaudit aux ukases relatifs à l'affranchissement des paysans et tendant à former en Russie une classe de cultivateurs libres, comme elle

approuve l'esprit de justice qui, sans une brusque suppression des droits seigneuriaux, détermine un mode pour les affranchissemens.

Le gouvernement danois abolit le servage dans les duchés de Holstein et de Sleswig.

A Vienne même on a senti que la législation existante avait besoin d'être modifiée, et il a été formé, sous la présidence d'un homme éclairé, M. de Rottenham, une commission pour en préparer le travail; mais c'est surtout dans les états, appelés par les derniers événemens à des rapports plus intimes avec la France que s'opèrent les plus actives réformes.

Les anciennes possessions de la maison de Bavière étaient pour l'Allemagne, avant la révolution française, ce que l'Espagne est encore aujourd'hui pour l'Europe, le domaine de l'ignorance et de la superstition. Le pays appartenait au clergé et surtout aux couvens beaucoup plus qu'au souverain temporel. Quelques-uns des princes de cette maison avaient fait d'inutiles tentatives pour secouer le joug de la domination ecclésiastique. Les esprits alors n'étaient pas suffisamment préparés. Il avait fallu, pour les y disposer, l'exemple des grandes améliorations effectuées par la révolution française, en même temps qu'il fallait, pour une telle entreprise en Bavière, un prince bien intentionné, comme Maximilien, et un ministre aussi éclairé que courageux, comme M. de Montgelas.

Vingt édits de l'électeur et quatre années d'une

lutte persévérante, soutenue par son ministre, furent nécessaires pour des opérations qui, lorsqu'elles sont consommées, semblent n'avoir dû rencontrer aucun obstacle. Voici quels furent les principaux objets de ces divers édits : droit de naturalisation accordé, dans les états bavarois, aux habitans non catholiques; suppression de fêtes nombreuses, neuvaines, dédicaces, rosaires, crèches et autres pratiques qui diminuaient singulièrement le nombre des jours de travail; interdiction de pélerinages qui portaient à des madones, en pays étranger, le fruit des produits du sol bavarois; destruction d'ermitages sans nombre, placés dans les bois, et qui plus d'une fois avaient servi d'asile à des brigands; défense d'annoncer des miracles d'une date récente; défense de quêter, faite aux ordres mendians; assujettissement des biens des églises, couvens et fondations pieuses au paiement des taxes publiques; diminution graduelle du nombre des monastères et cloîtres de toute espèce; réunion au domaine du gouvernement des biens de prélatures ou chapitres collégiaux, jouissant de grands revenus, sans remplir aucune des fonctions pénibles du ministère ecclésiastique; enfin, pour doubler le bienfait, application du produit des suppressions opérées à la fondation d'une instruction élémentaire gratuite et à d'autres institutions utiles. L'exécution de ces mesures, il faut en convenir, parut quelquefois porter atteinte à la liberté religieuse. La résistance qu'elles rencontrèrent exigea

même l'emploi de la force et de la violence *; mais le gouvernement bavarois est lié par des concordats avec le Saint-Siége, et il agissait en général dans la limite de ces concordats. Le mal, au reste, était profondément enraciné, et n'eût pas cédé à un caractère moins ferme que celui du principal ministre de l'électeur. On se figure aisément quelles clameurs durent s'élever contre ce ministre.

Comme toutes les oppressions se tiennent, l'aristocratie nobiliaire, craignant, non sans raison, quelque attaque semblable contre ses priviléges, se hâta de venir au secours du clergé. Les états du pays, assemblée composée principalement de nobles et de prélats, élevèrent de vives réclamations surtout contre la suppression des couvens. Dans un mémoire virulent, présenté à l'électeur, ils accusèrent les ministres de ce prince de le pousser à des mesures *révolutionnaires*. L'électeur leur répondit qu'il n'agissait que par sa propre volonté, qu'il n'était influencé par personne, et qu'il attendait d'eux plus de soumission et une conduite plus décente à l'avenir. En faisant une telle réponse, l'électeur se sentait appuyé; et son appui, c'était le gouvernement français. Nous n'en disconvenons pas, Napoléon a secondé, du moins par une approbation tacite, l'abolition de ce qu'on

* Quarante-cinq villages ayant, par des pélerinages en pays étranger, enfreint l'ordonnance électorale, on leur envoya des garnisaires. Triste expédient sans doute; mais ces excursions au dehors ont cessé, et l'argent est resté dans le pays.

appelait *les états* en Allemagne, c'est-à-dire, en effet, des corporations oppressives, fondées sur les priviléges du clergé et de la noblesse, comme sur l'ignorance et l'asservissement du peuple. En ce sens il a favorisé l'établissement du despotisme : mais c'était le despotisme qui veut l'égalité devant la loi et la soumission de tous aux charges publiques; il a favorisé enfin l'affranchissement des communes. S'il n'avait pas prêté main-forte aux princes du midi de l'Allemagne pour s'émanciper, par degrés, du joug aristocratique eux et leurs sujets, ces princes n'eussent pas pu donner depuis à leurs peuples les constitutions plus libérales qui les régissent maintenant. La classe non noble, c'est-à-dire la masse des populations, ne pourrait pas aujourd'hui prétendre à l'égalité des droits civils et politiques, si elle n'avait commencé par obtenir l'égalité dans le paiement des impôts.

L'électeur de Wurtemberg était engagé dans une guerre plus vive encore avec les états de son duché.

Ce prince, d'un caractère violent, avait fait arrêter plusieurs membres de ce corps, et les tenait prisonniers à Louisbourg; ces débats n'étaient pas nouveaux, la France y était étrangère; mais là aussi le fond de la querelle était de la part de l'aristocratie, le maintien intégral de ses immunités, ou, en d'autres termes, le droit de faire retomber la totalité des impôts sur la partie de la population que de semblables immunités n'en préservaient pas. Les pu-

blicistes qui, en France, pour présenter Napoléon comme le destructeur de toutes les libertés, ont regretté l'existence des corps d'états, tels qu'ils s'étaient maintenus depuis le moyen âge en Allemagne, ou n'étaient pas de bonne foi, ou bien, dupes d'un mot, ne se sont pas aperçus qu'ils n'étaient que les défenseurs des libertés féodales; ils ne pleuraient que sur la ruine de la plus détestable des tyrannies, puisqu'elle avait pour but et pour effet la servitude, l'abrutissement et la misère des peuples.

La même sévérité, ou, si l'on veut, la même violence que l'électeur avait montrée contre les états provinciaux du Wurtemberg, il la déploya envers la noblesse immédiate, l'ordre teutonique et celui de Saint-Jean de Jérusalem. A cet égard, comme dans ses procédés envers les états, le principe qui le dirigeait était digne d'excuse, même digne d'éloges. Le mode était abusif et répréhensible.

Plus voisin de la France, l'électeur de Bade en avait promptement suivi l'impulsion. Dans les pays catholiques de cet électorat, les couvens avaient été supprimés. On avait déclaré les moines déliés du vœu de pauvreté ainsi que d'obéissance à leurs chefs, et habiles à recueillir les successions de leur famille.

Je ne parle point de l'Italie. Les parties de cette péninsule, demeurées sous la domination française, étaient naturellement entrées en partage de ses lois; mais là même où les Français n'étaient pas restés en maîtres, leur présence passagère avait porté un grand

bienfait, la suppression de la féodalité. C'est toujours un avantage pour les nations que des institutions oppressives aient été déclarées abolies, n'importe par quelle puissance, et ne fût-ce qu'un jour. On peut relever l'arbre pour quelque temps; on ne le rattache pas à ses racines.

Suivant le cours ordinaire des affaires du monde, toutes les réformes que j'ai rapportées auraient pu avoir lieu avec le temps; mais pour y arriver, il eût fallu un siècle peut-être. L'effet des grandes commotions est de dévorer l'espace et d'abréger les délais. Par suite de la révolution française et de l'influence de Napoléon, son incontestable continuateur, elles ont pu être consommées sans froissement, sans combat, dans un espace de quelques années. Non-seulement sous le consulat et sous l'empire, les vrais principes de la révolution n'avaient point péri, mais toujours vivans, quoique plus modérés, ils n'en étaient que plus propres à étendre au dehors leurs conquêtes.

CHAPITRE XLIV.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

Indication des principaux événemens de 1805. — Démarche pour la paix auprès du roi d'Angleterre. — Lettre de Napoléon au roi d'Angleterre. — Réponse du ministère anglais. — Résultat utile de la lettre au roi d'Angleterre. — Mémoire important du ministère britannique. — Fixation anticipée du sort de l'Italie par le cabinet de Londres. — Traité d'alliance entre la Russie et la Suède. — Lettre de l'empereur Alexandre au roi de Prusse. — Mission du général russe Winzingerode à Berlin. — Renvoi de l'ordre de Prusse au roi par Gustave IV. — Négociations éclatantes de la Russie à Londres, à Berlin et à Vienne. — Établissement d'une nouvelle constitution en Hollande. — Motifs du changement de la république italienne en royaume d'Italie. — Communication préalable de ce changement à l'Autriche. — Demande d'explications faite à l'Autriche. — Offre de la couronne d'Italie à Napoléon. — Réponse de Napoléon. — Communications données au sénat relativement au royaume d'Italie. — Lettre de Napoléon à l'empereur François relativement au royaume d'Italie. — Plaintes portées à Vienne par Napoléon. — Réponse de l'Autriche aux plaintes de la France. — Triomphe du parti de la guerre à Vienne.

(1805.)

Si, dans la vie de l'empereur Napoléon, l'année 1805 est l'une des plus remarquables par la multiplicité et la grandeur des événemens qu'elle voit éclo-

re, elle se distingue aussi entre toutes les autres par un caractère d'unité qui lui donne une forme régulière et complète. Dans ce cercle de temps, une grande action commence, s'engage, se développe, subit sa crise et arrive à son dénoûment. Comme l'année nouvelle a reçu le continent en paix de l'année qui la précède, elle rend le continent en paix à l'année qui la suit, mais elle le rend modifié par une guerre prodigieuse; elle le rend avec une face nouvelle, avec de nombreux changemens dans les limites d'un grand nombre d'états et dans les rapports respectifs de diverses puissances. L'esprit s'effraie à l'aspect de la masse confuse de faits qui s'offrent à lui. Ces faits se pressent, se poussent, s'entassent; ils remplissent tous les jours, toutes les heures.

Napoléon fait une tentative de négociation auprès de l'Angleterre. La réponse de l'Angleterre annonce l'existence de liaisons déjà formées entre elle et plusieurs puissances continentales. Les négociations du cabinet de Londres avec ces puissances se poursuivent; on est d'accord sur les intentions; on se concerte sur les moyens; on marchande sur la quotité des subsides; les traités se concluent; les plans de campagne se débattent, et, pendant les préparatifs de guerre, l'appât d'une fausse négociation est offert à la France par la Russie, puis retiré sous un vain prétexte, puis présenté ensuite par l'Autriche, toujours dans le but d'attendre le terme des armemens.

Cependant, du côté de Napoléon, même activité à

se préparer des armes, à augmenter ses forces, soit pour prévenir l'Angleterre par une attaque dans ses foyers, soit pour résister au débordement des puissances continentales; continuation énergique de ses mesures maritimes; nouveau traité avec l'Espagne pour le contingent des forces navales qu'elle doit fournir; liens nouveaux et plus étroits entre la France et les états qui dépendent d'elle; introduction d'une constitution simplifiée en Hollande; voyage de Napoléon à Milan; son couronnement comme roi d'Italie; incorporation de la république ligurienne à l'empire français; assignation de Lucques et de Piombino à des princes de sa famille; organisation administrative des états de Parme et de Plaisance; vains efforts pour décider à l'alliance française le cabinet prussien, plus que suspect dans sa neutralité; et enfin, pour résultat des dispositions faites, à l'ombre de la paix, par les diverses puissances du continent, levée du camp de Boulogne par Napoléon, invasion de la Bavière par l'Autriche, et ouverture d'une campagne inouïe, qui en deux mois conduit Napoléon à Vienne, le montre à l'Europe triomphant de deux empereurs dans une seule bataille, amène à son bivouac l'empereur d'Autriche, renvoie en Russie l'empereur Alexandre, force le roi de Prusse, pour prix d'une courte défection, à devenir l'allié de la France contre qui ses armées sont en marche, et, avant la fin du troisième mois, dicte la paix à l'empereur François II. La paix dépouille ce prince d'une partie

de ses possessions, en grossit des états voisins, dissout le corps germanique, et met la maison d'Autriche dans la nécessité de renoncer peu de temps après au titre d'empereur d'Allemagne. Ainsi se terminent pour les alliés de l'Angleterre les projets gigantesques de M. Pitt; mais l'Angleterre a été sauvée de l'invasion, et elle est consolée des souffrances du continent par la bataille de Trafalgar.

Pour connaître Napoléon tout entier, il faudrait le voir le même jour, dans les mêmes heures, discutant toutes les questions relatives à la guerre depuis les plans de campagne, l'artillerie, le génie, la composition de l'armée et ses mouvemens, jusqu'à la chaussure et à la giberne du soldat; réglant toutes les parties de la marine depuis les combinaisons générales, l'expédition et le retour des escadres, jusqu'à l'armement de la dernière de ses chaloupes canonnières; parcourant toutes les parties de l'administration depuis la direction du ministère de l'intérieur jusqu'à la réparation de l'église du village; toutes les parties de la politique depuis ses négociations avec les états les plus puissans jusqu'aux soins à prendre pour s'assurer des états les plus faibles; enfin traitant ces diverses matières et une foule d'autres avec la même connaissance de l'ensemble et des détails, avec la même fidélité de mémoire, la même netteté d'idées, que si chacun des départemens ministériels eût été pour lui l'objet d'une étude exclusive. Comme ces tableaux synoptiques, si agréables

au coup d'œil, ne peuvent cependant entrer dans l'esprit qu'en étant présentés par portions successives, je vais tâcher de diviser les questions de manière qu'elles puissent être saisies et comprises séparément, sans nuire à leur simultanéité.

L'exposé de la situation de la France, communiqué, le 31 décembre, au corps législatif, se terminait par quelques mots qui ne permettaient pas trop d'espérer une paix prochaine, la France déclarant « qu'elle n'accepterait jamais d'autres con- « ditions que celles du traité d'Amiens, » et supposant que l'Angleterre serait réduite à subir cette nécessité par la conviction « de l'impuissance de ses « efforts pour agiter le continent. » Or cette conviction, l'Angleterre ne devait pas l'acquérir; et le repos du continent, auquel le gouvernement français affectait de croire, n'était rien moins qu'assuré. Dans ces circonstances, la politique vint inspirer à Napoléon une de ces démarches inusitées, qui quelquefois réussissent; qui, sans réussir, ont de l'éclat, de la grandeur, et presque toujours, même en manquant le but annoncé, amènent accidentellement des explications et des découvertes utiles. Premier consul, il avait proposé la paix au roi d'Angleterre; et ce prince, après l'avoir refusée, avait été contraint de la subir. Il la lui propose de même comme empereur. Il sait fort bien, aujourd'hui comme en 1800, que le monarque anglais ne lui répondra pas directement; mais il est placé assez haut pour ne pas

craindre les apparences du dédain. Une lettre de lui, bientôt publiée, quelle que soit la manière dont elle aura été accueillie, aura toujours son résultat indépendamment de la nature de la réponse, et peut-être le contraste même de la réponse avec la lettre ne fera que mieux remplir l'objet qu'il s'était proposé.

Après avoir dit qu'appelé au trône par le vœu de la France son premier sentiment est un vœu de paix, Napoléon ajoute : « La France et l'Angleterre usent « leur prospérité; elles peuvent lutter des siècles; « mais leurs gouvernemens remplissent-ils bien le « plus sacré de leurs devoirs?... Je n'attache point « de déshonneur à faire le premier pas : j'ai assez, je « pense, prouvé au monde que je ne redoute au- « cune des chances de la guerre. Elle ne m'offre d'ail- « leurs rien que je doive redouter. La paix est le vœu « de mon cœur; mais la guerre n'a jamais été con- « traire à ma gloire. Je conjure Votre Majesté de ne « pas se refuser au bonheur de donner elle-même la « paix... Votre Majesté a plus gagné depuis dix ans « en territoire et en richesses que l'Europe n'a d'é- « tendue. Sa nation est au plus haut point de pros- « périté. Que veut-elle espérer de la guerre? Coaliser « quelques puissances du continent? Le continent « restera tranquille : une coalition ne ferait qu'ac- « croître la prépondérance et la grandeur continen- « tale de la France. Renouveler des troubles inté- « rieurs? Les temps ne sont plus les mêmes. Détruire « nos finances? Des finances fondées sur une bonne

« agriculture ne se détruisent jamais. Enlever à la « France ses colonies? Les colonies sont pour la « France un objet secondaire; et Votre Majesté n'en « possède-t-elle pas déjà plus qu'elle n'en peut « garder? Si Votre Majesté veut elle-même y songer, « elle verra que la guerre est sans but, sans aucun « résultat présumable pour elle. Eh! quelle triste « perspective de faire battre les peuples pour qu'ils « se battent! Le monde est assez grand pour que nos « deux nations puissent y vivre, et la raison a assez « de puissance pour qu'on trouve les moyens de tout « concilier, si de part et d'autre on en a la volonté. »

Le ton de cette lettre, il faut l'avouer, n'est pas celui qui était précédemment d'usage entre les têtes couronnées. Il est celui qui convient à la royauté réelle, à la royauté qui ne se joue point dans des formules insignifiantes, mais qui va franchement à son but. Ce mode de langage que des puristes d'étiquette ont critiqué avec le dédain de l'ironie, les rois les plus sages l'ont imité; et, si l'on comparait les correspondances royales * depuis vingt ans avec les mêmes correspondances dans les temps antérieurs,

* L'usage des rois d'Angleterre de ne correspondre que par la voie de leur ministère est la seule méthode raisonnable pour tout gouvernement représentatif. Napoléon écrivait aux monarques étrangers, parce qu'il était lui-même son premier ministre; mais il n'est pas de l'intérêt des peuples qu'il en soit ainsi là où il existe un régime constitutionnel. Toute responsabilité ministérielle serait détruite par la correspondance directe des souverains.

on y trouverait un changement remarquable tout à l'avantage de la raison et du bon sens, opéré par l'influence des communications des princes avec Napoléon.

La réponse du ministère britannique, en 1805, n'eut point le caractère injurieux de sa réponse en 1800; mais elle ne fut pas plus satisfaisante quant à l'objet essentiel de la proposition française. Le ministère britannique témoignant que la paix, pour remplir les vœux de S. M. le roi de la Grande-Bretagne, devait être fondée sur des arrangemens qui pussent pourvoir à la sûreté et à la tranquillité à venir de l'Europe, déclarait « qu'il était impossible « à Sa Majesté de répondre plus particulièrement à « l'ouverture qui lui avait été faite jusqu'à ce qu'elle « eût eu le temps de communiquer avec les puissances « du continent, avec lesquelles elle se trouvait en- « gagée par des liaisons et des rapports confiden- « tiels, et particulièrement avec l'empereur de Rus- « sie, qui avait donné les preuves les plus fortes de « la sagesse et de l'élévation des sentimens dont il « était animé et du vif intérêt qu'il prenait à la sûreté « et à l'indépendance de l'Europe. » Cette réponse n'était rien moins que pacifique. Le gouvernement français parut ne la regarder que comme vague et sans détermination, mais il sut en apprécier la signification effective. Du reste le but de Napoléon était atteint au moins dans l'une de ses parties. Il avait montré à la France et à l'Europe qu'il ne demandait

pas mieux que d'entrer en négociation. Sa lettre et la réponse du gouvernement anglais furent soumises au sénat, au tribunat et au corps législatif, et le résultat de sa publication fut, de la part de ces corps comme de toute la France, un redoublement d'ardeur à seconder le chef de l'état pour combattre et ses ennemis actuels et les alliés nouveaux que les Anglais pourraient amener dans l'arène avec eux. Sous un autre rapport, la démarche de Napoléon n'avait pas été non plus inutile.

L'empereur sait maintenant, par l'aveu du gouvernement anglais, ce qu'il ne savait que par conjecture, l'existence de liaisons et de rapports confidentiels entre cette puissance et des puissances continentales, nommément la Russie. Dès ce moment il est en état de juger ce qu'il doit attendre des cabinets réunis de Pétersbourg et de Londres. Déjà nous avons vu quelles demandes ou plutôt quelles sommations la Russie a osé lui faire. Il peut prévoir que les sommations de la Russie agissant seule sont le *minimum* des prétentions que formeront la Russie et l'Angleterre ensemble. A l'égard de ces deux puissances la France n'a rien à espérer. En ce qui concerne l'Autriche, le doute peut subsister encore; mais il ne subsiste qu'en un sens. Ou le cabinet autrichien se croit en état dès à présent de faire la guerre avec avantage, ou il croit avoir besoin, pour s'y préparer, d'un an ou deux de plus. C'est ainsi seulement que la question peut se poser à Vienne. Na-

poléon part de ce principe. Si la résolution de la guerre est prise, il n'a plus rien à ménager. Si elle est ajournée par un calcul d'impuissance, il lui importe, dans ce cas, de mettre à profit tous les moyens existans pour accroître ses forces, et il peut le faire sans craindre que des circonstances accessoires fassent revenir sur une détermination qui a son principe dans des considérations d'intérêt direct et de nécessité. De ce raisonnement et des notions plus ou moins précises qu'il va recevoir sur les desseins de la Russie et de l'Angleterre sortiront les entreprises que nous allons bientôt le voir exécuter en Italie.

Toutes les batteries diplomatiques jouent en même temps et partout contre la France. Un envoyé confidentiel de l'empereur Alexandre est à Londres, M. de Nowosilsof. L'ambassadeur anglais, Arthur Paget, agit à Vienne; mais l'action la plus forte du cabinet anglais sur l'Autriche passe par Pétersbourg. Le comte de Stadion, ambassadeur d'Autriche en Russie, le comte Rasumowski, ambassadeur de Russie en Autriche, haïssent l'un et l'autre la France et respirent également la guerre. De tous côtés un vent de guerre souffle sur Vienne; et le vice-chancelier comte Louis de Cobentzl, qui par lui-même eût désiré peut-être retarder la lutte pour être en état de la soutenir mieux, se défend mal contre une impulsion venant du cabinet russe, pour lequel il a toujours eu une prédilection particulière. Tout se borne encore à des projets, mais sur les bases de ces pro-

jets les cabinets de Saint-James, de Pétersbourg et de Vienne sont déjà d'accord. Il ne reste en quelque sorte à s'entendre que sur le mode d'exécution. La preuve en existe dans un mémoire * remis, le 19 janvier, par le ministère britannique à l'ambassadeur de Russie à Londres. D'après le degré de maturité auquel les choses avaient déjà été conduites, ainsi que le prouve ce mémoire, on voit qu'elles avaient été nécessairement le sujet de beaucoup d'explications antérieures. Trois points principaux ont été adoptés, en voici la substance.

1° *Réduire la France à ses anciennes limites, telles qu'elles existaient avant la révolution;*

2° Former, par la distribution des pays enlevés à la France, une forte barrière contre elle;

3° Convenir d'un système général de droit public pour l'Europe.

Les deux derniers points présupposent, ce qui est le plus difficile, la réalisation du premier. Aussi le ministère britannique dit-il avec une pleine franchise : « Le premier de ces objets est certainement « celui que les vœux de Sa Majesté, ceux de l'em- « pereur (de Russie), voudraient voir établi sans « aucune modification ni exception, et *rien de moins* « ne pourrait complètement satisfaire les vues que « les deux souverains ont pour la délivrance et la

* Publié en mai 1815 par ordre du prince-régent de la Grande-Bretagne, rapporté par Schœll, Recueil de pièces officielles, tome VII, page 59.

« sécurité de l'Europe. » Voilà un premier fait qui, par rapport à l'Angleterre et à la Russie, ne souffre pas de contestation. L'accord de l'Autriche avec ces deux puissances est-il également certain? Le même mémoire va éclaircir ce doute. « Sa Majesté, dit « le ministère britannique, voit avec plaisir, par « les communications secrètes et confidentielles que « votre excellence vient de transmettre, que les vues « de la cour de Vienne sont parfaitement d'accord « avec ce principe, et que l'extension, à laquelle cette « cour vise, peut non-seulement être admise avec « sûreté, mais que, pour l'intérêt général, on peut « encore y ajouter. » Ainsi des explications secrètes et confidentielles, transmises à Londres par la voie de la Russie, ont déjà donné la certitude de l'assentiment de l'Autriche; les idées d'extension de cette dernière puissance ont déjà été émises, et les deux autres cours sont disposées à la satisfaire, à lui accorder même plus qu'elle ne demande.

Comme, dans le cours de cette année, la transformation de la république italienne en royaume d'Italie, et la réunion de la république ligurienne à l'empire français, seront les griefs sur lesquels l'Autriche et la Russie motiveront leur levée de boucliers contre Napoléon, nous devons faire remarquer encore que, par le mémoire britannique, le sort futur de ces deux pays a aussi été fixé d'avance. Il était déjà décidé que « les provinces composant ce qu'on « appelle république italienne, seraient données à

« d'autres souverains, » et que, « sur ce principe, la « totalité du territoire composant la république li- « gurienne, pourrait être réunie au Piémont. » Napoléon va bientôt aussi porter son attention sur ces deux républiques. Quand déjà il a été résolu de disposer, à son préjudice, de l'une et de l'autre, est-il donc si répréhensible de s'affermir dans celle qu'il possède, et de s'assurer de celle qu'il ne possède pas encore ?

Le 14 du même mois de janvier, un traité d'alliance avait été signé entre la Russie et la Suède, dans le but, disait le traité, de maintenir l'équilibre entre les puissances de l'Europe, et de garantir l'indépendance de l'Allemagne. En conséquence de ce traité, un corps-d'armée russe devait débarquer dans la Poméranie pour y agir sous le commandement du roi de Suède. Cette alliance devint une source d'embarras pour la Prusse : tout récemment la Russie avait donné une sorte d'adhésion à l'arrangement convenu entre la cour de Berlin et le gouvernement français, pour la conservation de la tranquillité dans le nord de l'Allemagne; mais aussitôt après la conclusion de ce traité avec la Suède, l'empereur Alexandre changea, sans scrupule, de principes et de conduite.

Ce changement se manifesta par une lettre que l'un des aides-de-camp de ce prince, le général Winzingerode, fut chargé d'apporter à Berlin, où il arriva le 29 janvier. Dans cette lettre d'un style tout

nouveau à l'égard de Frédéric-Guillaume, le monarque russe déclarait ne pouvoir souffrir « que qui « que * ce fût prétendît s'arroger la suprématie sur « les alliances d'un souverain indépendant, plein « d'intentions généreuses pour la liberté des peuples « de l'Allemagne, auxquels une neutralité trop van- « tée avait peu profité en paroles, et nullement en « réalité; qu'il devait être libre au roi de Suède de « pourvoir, comme il l'entendait, à la défense de « ses propres états, et que le prétexte de maintenir « la neutralité chez les peuples voisins ne pourrait « pas rendre impunie l'occupation dont les armées « prussiennes menaçaient la Poméranie suédoise, at- « tendu que les stipulations de garantie réciproques, « existant entre la Russie et la Suède, appelleraient « aussi les armées russes à la défense de cette pro- « vince. » Cette fermeté et même cette dureté de langage fit sentir au roi de Prusse combien il lui serait malaisé de se ménager entre la Russie et la France, sans blesser l'un ou l'autre de ces gouvernemens, et peut-être sans les blesser tous deux. Moins timide, en reconnaissant qu'il n'avait que le choix d'un ennemi, il se serait du moins hâté de faire ce choix. Il ne le fit pas, ce qui était le pire de tous les partis.

La saison, peu favorable à la navigation de la Baltique, assurant encore la durée d'une inaction de

* Cette lettre a été rapportée par le marquis de Lucchesini.

quelques mois, Sa Majesté prussienne se flatta de pouvoir, dans cet intervalle, ramener l'empereur de Russie à des sentimens plus doux; et, dans cette espérance, il envoya auprès de ce prince son aide-de-camp le général de Zastrow.

Cependant la mission de M. de Winzingerode à Berlin ne se bornait pas aux réclamations qui concernaient le conflit de la Prusse et de la Suède. Cet officier employait à la fois les caresses et la menace pour faire entrer le gouvernement prussien dans la ligue qui se formait alors contre la France. Ses démarches, quoique appuyées par la faveur de la reine et de la jeune cour, furent repoussées par le cabinet qui, malgré le penchant du ministre principal, le baron de Hardenberg, pour le système anglais, restait toujours persuadé, et avec raison, qu'il ne pouvait pas y avoir d'avantage pour la Prusse à voir la prépondérance de la Russie et de l'Autriche s'élever sur les ruines de la puissance française. Le marquis de Lucchesini, ministre du roi en France, et M. Lombard, secrétaire intime de ce monarque, prétendent l'un et l'autre que les plans concertés entre les cours de Pétersbourg et de Londres furent pendant plusieurs mois un mystère pour le cabinet prussien. Quoique tous deux se proposent évidemment la justification de ce cabinet, on peut ajouter foi à leur assertion, car ils ne dissimulent pas que le secret gardé avec la cour de Berlin n'était rien moins qu'honorable pour elle. Les alliés, plaçant la Prusse sur

le même rang que la Bavière, se promettaient ou de l'enlever par entraînement, ou de l'obliger par la peur à s'associer au mouvement général, dans le moment où son concours deviendrait nécessaire.

Le roi de Suède qui, dans les années précédentes, s'était livré à d'insolentes bravades d'abord envers la Russie, ensuite envers la France et même envers l'Autriche, ne crut pas devoir, en 1805, épargner davantage le roi de Prusse. Indigné d'un échange de grands cordons qui avait eu lieu entre S. M. prussienne et l'empereur des Français, Gustave IV renvoya au roi le cordon de l'Aigle noire. Frédéric-Guillaume ne s'aperçut pas de cette insulte, mais un sujet prussien se chargea de la vengeance de son maître. Le général, comte de Schmettau, décoré de l'ordre suédois des Séraphins, en renvoya la décoration au roi de Suède.

La Russie, qui s'était hâtée de faire connaître à Berlin son alliance avec Gustave IV, semblait prendre plaisir à fixer l'attention sur les négociations qu'elle dirigeait contre la France. Il eût été impossible en effet de n'être pas conduit à quelque soupçon en voyant qu'outre ses ambassadeurs ordinaires, elle avait en même temps des agens extraordinaires auprès des grandes puissances, comme M. de Nowosilsof à Londres, le prince de Galitzin à Vienne, et le général Winzingerode à Berlin. Tandis que l'un de ces agens préparait les traités avec l'Angleterre, que l'autre disposait l'Autriche à y accéder, que le

troisième embarrassait la Prusse par la vigueur menaçante de ses déclarations, l'empereur Napoléon qui, s'il ne pouvait tout savoir, était autorisé à prévoir que, quelques mois plus tôt ou plus tard, il aurait un choc violent à soutenir, ne songeait, dans les jours de calme qui lui étaient laissés, d'une part qu'à presser les préparatifs de sa grande expédition maritime, de l'autre qu'à réunir dans sa main, d'une manière absolue, la libre disposition de toutes les forces des états dépendans de la France.

Le gouvernement hollandais, tel que l'avaient constitué les organisations précédentes, répondait mal encore aux intérêts de la France. C'est une faute commune à tous les gouvernemens faibles de ne savoir jamais adoucir le poids de la nécessité par la franchise de leur soumission. Maîtresse de tout en Hollande, la France y rencontrait sans cesse des contrariétés gratuites qui la mettaient dans le cas d'aggraver le joug imposé par elle à ce pays. Il parut à Napoléon que l'ambassadeur de la république batave à Paris, M. Schimmelpenninck, jugeait sainement la situation de cette république, situation qui ne pouvait s'améliorer qu'autant que la France, secondée de bonne grace par le gouvernement hollandais, serait conduite à le ménager par intérêt pour elle même. Un nouveau système de gouvernement fut donc préparé de concert avec cet ambassadeur. Ce nouvel essai d'organisation ne devant, comme ceux qui l'avaient précédé, avoir qu'une courte existence, nous

nous bornerons à dire que le but de la réforme était la concentration du pouvoir. Pour populariser cette concentration, on la couvrit d'un nom long-temps cher aux Hollandais, celui d'un grand-pensionnaire. Le nouveau pensionnaire fut M. Schimmelpenninck, homme en effet digne de cet honneur par ses qualités personnelles, distingué par une grande étendue de connaissances politiques et littéraires, citoyen généreux, dévoué à son pays et croyant le bien servir en l'unissant de bonne foi aux destinées de la France. On lui a reproché d'avoir été entraîné, séduit, subjugué par Napoléon. Le fait peut être vrai. Mais le principe de conduite adopté par le grand-pensionnaire était le seul convenable aux vrais intérêts de la Hollande. Malheureusement il ne fut jamais appliqué dans toute sa plénitude, et il ne le sera même pas quand Napoléon aura donné à la Hollande un de ses frères pour roi. La nouvelle constitution, sanctionnée le 22 mars par le corps législatif, fut soumise à l'acceptation du peuple. Les Hollandais acceptèrent celle-ci, comme ils avaient accepté les précédentes, dans l'espoir qu'une mutation ne pourrait être sans quelque avantage, mais flattés cette fois d'une dénomination qui leur rappelait les belles années de leur histoire. Le grand-pensionnaire * prêta serment et entra en fonction le 30 avril.

* Voici un fait qui prouve combien les ambitions étaient alors éveillées dans toutes les cours de l'Allemagne et avec quelle franchise elles s'adressaient à la puissance française. Lorsqu'on apprit

Tandis que la Hollande recevait une organisation nouvelle, un changement plus grand encore s'opérait dans le midi de l'Europe. Les mêmes personnes, qui ont blâmé l'établissement d'un trône impérial en France, persuadées, comme elles le sont, que le bonheur des peuples est attaché au nom de république, doivent blâmer la fondation d'un trône royal à Milan. C'est encore pour beaucoup de personnes une puissance magique que la puissance des noms. Les pays, qui composent la république italienne, s'ils ne sont pas plus libres, ne seront pas plus esclaves sous Napoléon roi que sous Napoléon président. Dominés, comme la France, par l'influence des événemens extérieurs, ils auront, sous un titre comme sous l'autre, la même part à de nombreux bienfaits, la même part à de grands sacrifices; mais Napoléon, comme président, régnant en effet sur l'Italie, avait-il besoin d'une qualification nouvelle, et n'est-ce pas un sentiment de vanité qui lui a fait désirer une couronne

à Cassel que la république batave venait de recevoir un chef sous le nom de grand-pensionnaire, l'électeur de Hesse, accoutumé à considérer peu tout ce qui n'était pas militaire, me témoigna son étonnement de voir que l'empereur Napoléon eût donné *un avocat* pour successeur au prince d'Orange. Ce mot n'était qu'une introduction à une confidence. Peu de jours après, son ministre principal me fit entendre que l'électeur eût été un choix bien mieux assorti pour la Hollande, ce prince ayant tout-à-la-fois des capitaux pour ranimer son commerce et une bonne armée pour la défendre. « Du moins, me disait-il, un chef comme l'électeur « ne serait pas pour elle un mari sans dot. »

royale? Assurément pour l'ambition une couronne de plus n'est point à dédaigner; et, comme il ne convient pas à Napoléon qu'il y ait nulle part un genre d'éclat, une réunion de titres qui n'existeraient pas en France, il est possible que, jaloux de ne le céder en rien à la maison d'Autriche, il ait voulu, pour cette seule raison, joindre le nom de roi à celui d'empereur. Toutefois est-il donc certain qu'il n'ait, en cette occasion, obéi qu'à un sentiment d'amour-propre et d'orgueil? En maintenant une république à Milan, il peut arriver que la présidence échappe à Napoléon, ou du moins que, Napoléon venant à mourir, elle échappe à son successeur. Le titre de roi héréditaire, en mettant le trône dans sa famille, doit assurer pour plus long-temps en Italie la puissance française. Pour avoir été trompé par des événemens ultérieurs, ce projet, à l'époque où il fut conçu, n'en était pas moins raisonnable et naturel.

Cependant, avant d'effectuer les changemens qu'il avait médités pour l'Italie, l'empereur Napoléon avait cru devoir, par une communication préalable faite à l'Autriche, aller au-devant des difficultés qu'il pouvait craindre de la part de cette puissance. Il avait écrit directement à l'empereur François II pour le prévenir de ces changemens sans en déterminer la nature, quoiqu'en s'exprimant de manière à être compris. A cette lettre il n'avait été fait qu'une réponse évasive. L'empereur d'Allemagne chargeait son ambassadeur à Paris de s'informer en quoi consiste-

raient les changemens dont il s'agissait, et provisoirement il rappelait que, par le traité de Lunéville, l'Autriche était garante de l'indépendance de la république italienne. On répondait à cette objection que, le cabinet autrichien n'ayant mis aucune opposition à ce que le premier consul devînt président de cette république, on avait peine à concevoir qu'il entendît blâmer l'exercice qn'elle ferait de son indépendance pour se donner une nouvelle forme de gouvernement.

Cette discussion n'était pas la seule qui, dès le mois de janvier, occupât les deux puissances. Instruit des négociations de l'Autriche et de la Russie avec l'Angleterre, négociations évidemment dirigées contre lui, Napoléon avait les yeux ouverts sur tous les mouvemens des armées autrichiennes; il avait interpellé l'ambassadeur Philippe de Cobentzl sur le rassemblement de troupes que l'on déguisait sous le nom banal de *cordon sanitaire** contre la contagion du côté de l'Italie, et sur un camp qui devait être formé dans le Frioul sous le commandement du général Mack. Dans le même moment, son nouvel ambassadeur à Vienne, M. Alexandre de La Rochefoucauld, débutait par y demander, sur ces mêmes objets, des explications claires et précises. Le temps de la franchise n'était pas arrivé pour l'Autriche. Elle commença par des dénégations sur toute pensée hostile,

* On craignait, disait-on, la fièvre jaune du côté de l'Espagne et de Livourne, la peste du côté de Raguse.

et donna des assurances tranquillisantes dont l'empereur Napoléon se montra satisfait. Il s'empressa de faire annoncer par le *Moniteur* que tous les bruits, ayant pour objet d'exciter les défiances entre les deux empereurs, étaient faux et mensongers; que tous deux étaient parfaitement « d'accord * pour « laisser l'Europe jouir du repos de la paix et pour « consacrer leurs soins à l'amélioration de leurs fi- « nances, à la prospérité de l'agriculture et du com- « merce. » De son côté la cour de Vienne témoigna beaucoup de satisfaction de la croyance donnée à ses paroles. Ce jeu d'hypocrisie dura près de deux mois, chaque cabinet poursuivant ses desseins, sans que l'on fût dupe de part ni d'autre.

Tout était préparé en France pour la transformation de la république italienne en royaume d'Italie. Le vice-président, Melzi, trop éclairé pour n'avoir pas reconnu que cette métamorphose était inévitable, s'était empressé d'y concourir. Il était arrivé à Paris avec des députations de tous les grands corps de la république, ce qui formait une sorte de représentation nationale réunie auprès de son président. Ce fut à cette représentation, à cette *consulta* que le gouvernement français soumit l'examen de la question relative à une modification de l'ordre de choses existant. Le résultat de cet examen ne pouvait pas être douteux. Il fut communiqué à Napoléon dans

* *Moniteur* du 2 février.

une audience solennelle le 17 mars. La raison souffre à voir condamner, comme insuffisante en 1824, une constitution qui avait été proclamée trois ans auparavant comme définitive. Cependant, s'il est une vérité démontrée, c'est que, comme la durée d'un gouvernement républicain avec un chef électif était impossible pour la France, une république en Lombardie n'eût pu avoir de même qu'une existence incertaine et précaire. Le principe d'une monarchie étant adopté pour la république italienne, « le monarque, disait le vice-président Melzi, était désigné par tous les sentimens de la reconnaissance, de l'amour et de la confiance. Sire, dans un pays que vous avez conquis, reconquis, créé, organisé, gouverné jusqu'ici; dans un pays où tout rappelle vos exploits, tout atteste votre génie, tout respire vos bienfaits, l'on ne pouvait former qu'un seul vœu.... Vous voulûtes que la république italienne existât, et elle a existé. Veuillez que la monarchie italienne soit heureuse, et elle le sera. » Le vœu exprimé au nom de la consulte était que le gouvernement de la république italienne fût monarchique héréditaire; que Napoléon Ier fût déclaré roi d'Italie; que la couronne d'Italie ne pût être réunie à celle de la France que sur la tête de Napoléon, à l'exclusion de tous ses successeurs; que les deux couronnes restassent indivisibles, tant que les armées françaises occuperaient le royaume de Naples, les troupes russes Corfou et les troupes britanniques l'île de Malte. Cette

dernière partie du vœu de la consulte était une notification faite à l'Europe des conditions auxquelles pouvaient être séparées les deux couronnes.

Dans sa réponse au vice-président Melzi, Napoléon rappela l'origine des républiques cispadane et transpadane, la formation de la république cisalpine, la douleur qu'il avait ressentie en apprenant, sur les rives du Nil, la destruction de son ouvrage, et son retour à Milan, lorsqu'on le croyait encore aux bords de la mer Rouge. « Notre première volonté, encore tout couvert du sang et de la poussière des batailles, fut, dit-il, la réorganisation « de la patrie italienne.... Vous crûtes alors nécessaire à vos intérêts que nous fussions le chef de « votre gouvernement; et aujourd'hui, persistant « dans la même pensée, vous voulez que nous soyons « le premier de vos rois. La séparation des couronnes de France et d'Italie, qui peut être nécessaire « pour assurer l'indépendance de vos descendans, « serait dans ce moment funeste à votre existence et « à votre tranquillité. Je la garderai cette couronne, « mais seulement tout le temps que vos intérêts l'exigeront, et je verrai avec plaisir arriver le moment « où je pourrai la placer sur une plus jeune tête qui, «animée de mon esprit, continue mon ouvrage.... » Quelques années auparavant, la substitution d'un royaume d'Italie à une république italienne eût été un bienfait aux yeux des monarques européens, parce qu'ils eussent vu dans ce changement un pré-

servatif contre la contagion des idées républicaines. Délivrés maintenant de ces inquiétudes, ils n'aperçoivent plus dans le retour aux principes monarchiques que l'accroissement de la puissance française. Napoléon le prévoit; il juge utile d'aller au-devant des objections. Dans ce but, au lieu de communiquer au sénat, par un simple message, son acceptation de la couronne d'Italie, il se rend * au sein de ce corps réuni en séance solennelle, entend devant lui un rapport de son ministre des relations extérieures sur cet objet, et ajoute lui-même quelques explications à celles de son ministre.

La haine, qui a pris plaisir à blâmer tout ce qui s'est fait sous le régime impérial, n'a voulu voir qu'une adulation méprisable dans les louanges données à Napoléon. La justice, en examinant de sang-froid les rapports ou discours de plusieurs ministres impériaux, trouve souvent, dans ces louanges plus ou moins délicates, de sages conseils qui n'avaient guère alors d'autres moyens de se produire. « La « malveillance, disait en cette occasion M. de Tal- « leyrand, calomnie par de vains présages. Elle ca- « lomnie par de vaines comparaisons.... N'a-t-elle « pas cherché à répandre l'alarme en rappelant la « gloire, le nom et la destinée d'Alexandre et de « Charlemagne? Frivoles et trompeuses analogies ! « Charlemagne n'a eu ni successeurs ni voisins. Son

* Le 18 mars.

« empire ne lui a pas survécu; il fut partagé et il « devait l'être.... Alexandre, en reculant sans cesse « les limites de ses conquêtes, ne fit que se préparer « des funérailles sanglantes. La grande, l'héroïque « pensée de succession n'entra jamais dans leur es- « prit. Charlemagne, Alexandre léguèrent leur em- « pire à l'anarchie.... » Ces faits, ces exemples fameux, cités même pour prouver que l'application en était injuste, ne renfermaient-ils pas un avis utile, une salutaire leçon ?

L'objet du discours que prononça l'empereur en cette circonstance était, comme celui du rapport de M. de Talleyrand, d'établir que la force et la puissance de l'empire français avaient été, dans ses transactions diplomatiques, surpassées par sa modération. Il énumérait tous les pays que la France aurait pu garder et dont cependant elle s'était dessaisie. La Hollande, les trois parts de l'Allemagne, la Suisse, l'Italie tout entière, avaient été conquises. La France n'avait retenu que ce qui était indispensable pour la maintenir au rang où elle avait toujours été placée. « Le partage de la Pologne, les provinces « soustraites à la Turquie, la conquête des Indes « et de presque toutes les colonies avaient rompu, « à notre détriment, l'équilibre général. Tout ce que « nous avons jugé inutile pour le rétablir, nous « l'avons rendu..... » A l'égard de la république batave particulièrement, Napoléon disait : « Sa réunion « à notre empire eût été le complément de notre

« système commercial, puisque les plus grandes ri-
« vières de la moitié de notre territoire débouchent
« en Hollande. Cependant la Hollande est indépen-
« dante. » Cette vive appréciation des avantages que produirait la réunion de la Hollande à la France annonce assez que, si on veut la prévenir, il ne faut pas mettre le gouvernement français dans le cas de pouvoir l'opérer impunément.

Après avoir de même fait sentir les considérations qui auraient pu porter la France à retenir la république italienne et la Suisse, l'empereur ajoutait :
« Nous avons accepté et nous placerons sur notre
« tête cette couronne de fer des anciens Lombards
« pour la retremper, pour la raffermir, et pour
« qu'elle ne soit point brisée au milieu des tempêtes
« qui la menaceront, tant que la Méditerranée ne
« sera point rentrée dans son état habituel. » Dans ce langage de Napoléon et de son ministre, tout n'était ni absolument vrai ni absolument faux. Le monde politique avait été véritablement bouleversé par les usurpations russes sur la Turquie et par le partage de la Pologne, comme par les conquêtes de l'Angleterre dans les colonies et dans les Indes. La France avait droit à des compensations. Ces compensations lui avaient été offertes par les attaques même dirigées contre son existence. Jamais il n'en fut de plus justement acquises. Avait-elle été aussi modérée qu'elle le prétendait dans la part qu'elle s'était faite? Non, sans doute; mais, à sa place,

l'Angleterre, l'Autriche, la Russie l'eussent-elles été davantage?

Fidèle à la marche qu'il avait adoptée à l'égard de l'Autriche, Napoléon, à peine proclamé roi d'Italie, se hâta d'en informer l'empereur François II par une lettre qui fut remise à ce prince le 24 mars. Il ne chargea point son ambassadeur de demander la reconnaissance de ce nouveau titre. Seulement M. de La Rochefoucauld devait prévenir le ministre autrichien, que cette reconnaissance serait incessamment demandée. La réponse de l'empereur François se fit un peu attendre. M. de Cobentzl la promettait de jour en jour pour le lendemain. Elle ne fut expédiée que le 16 avril. On espérait, dit le vice-chancelier à l'ambassadeur de France, qu'elle ne serait pas désagréable à l'empereur Napoléon, et il faisait toutefois entendre qu'elle renfermait *quelques observations*. Apparemment les observations ne présentaient point de difficulté grave, car l'empereur affecta de se montrer satisfait de cette lettre; mais avant de l'avoir reçue, il faisait articuler à Vienne divers griefs sur lesquels il demandait de prompts éclaircissemens.

Il se plaignait * de la conduite plus qu'indiscrète d'un agent autrichien près la république italienne; du départ de l'ambassadeur Philippe de Cobentzl, qui s'éloignait de Paris pour faire un voyage en Hollande; de l'augmentation des troupes autrichien-

* Lettre du ministère français datée de Turin le 18 avril.

nes sur la frontière de l'Italie, tandis qu'en France au contraire on avait suspendu la marche de celles qui avaient cette destination; de l'activité fort suspecte des communications du cabinet de Vienne avec celui de Pétersbourg, dont les liaisons avec l'Angleterre n'étaient pas douteuses; enfin il désirait savoir si l'empereur d'Allemagne voulait ou non le maintien de la bonne intelligence entre les deux états. La vivacité de ces demandes était autorisée par l'aspect belliqueux de la cour de Vienne où tout annonçait une rupture prochaine. La guerre contre la France étant déjà décidée dans les salons *, il était à peu près certain que le gouvernement, résolu à la faire, n'en retardait la déclaration que pour en mieux préparer les moyens.

Les réponses du comte de Cobentzl sur ces diverses questions furent vagues et insignifiantes. Il atténuait les torts de l'agent autrichien à Milan, imputait à pure curiosité le voyage de l'ambassadeur Philippe de Cobentzl en Hollande, et renvoyait à la France le reproche qu'elle faisait à l'Autriche de porter des forces considérables en Italie. Relativement aux intentions de l'empereur son maître pour le maintien de la paix, il s'en référait aux sentimens exprimés dans la dernière lettre de S. M. impériale à l'empereur Napoléon, et, quant à la fréquence extraordi-

* Surtout dans celui de madame de Rombeck, sœur du vice-chancelier comte de Cobentzl, salon qui était le rendez-vous du parti anglaïs et russe.

naire des communications avec la Russie, le gouvernement français, loin d'en prendre ombrage, devrait y voir un heureux acheminement à la conciliation des puissances impliquées dans la guerre maritime. Ce langage dérisoire ne pouvait manquer d'être compris, d'autant plus qu'il avait un commentaire fort intelligible dans les changemens que venait de subir le ministère autrichien.

On serait dans une grave erreur, si l'on supposait que cette soif de la guerre, manifestée dans les hautes régions de la capitale de l'Autriche, fût le moins du monde partagée par la masse des habitans. Le parti de la raison et de la paix avait pour lui la nation presque tout entière et l'archiduc Charles. Ce qui formait le parti de la passion et de la guerre, c'était la corruption étrangère et l'oligarchie. Tout en désirant la grandeur de sa maison, et par suite de ce même désir, l'archiduc Charles, qui peut-être eût conseillé la guerre dans des temps plus opportuns, ne voulait point une guerre actuelle, parce qu'il n'y voyait ni des motifs impérieux ni des probabilités suffisantes de succès. Le parti contraire étant devenu le plus fort dans le cabinet impérial, l'archiduc avait quitté * la présidence du conseil de guerre. On lui avait donné pour successeur le général Baillet de la Tour. Le prince de Schwarzemberg avait été nommé vice-président de ce conseil. De ce moment, les pré-

* Le 21 mars.

paratifs de guerre ont pris une activité nouvelle. Un nouveau mode de conscription * a été décrété par l'empereur. On presse partout les levées d'hommes et de chevaux. On dispose des emplois militaires, on règle les commmandemens. L'oligarchie, aussi peu heureuse dans ses prédilections que dans ses haines, en même temps qu'elle écarte l'archiduc Charles, prend pour son héros le général Mack, sur le compte duquel la honteuse expédition de 1799 n'a pu encore la désabuser. Mack est nommé quartier-maître général de l'armée. Tous ces faits sont connus de Napoléon. De Milan, où il va recevoir la couronne royale, il voit tout ce qui se passe à Vienne; il y voit le résultat évident d'un accord déjà formé avec Pétersbourg et Londres. Lui reste-t-il encore des ménagemens à garder? On jugera si cette réflexion, si naturelle dans la situation où il se trouve, n'a pas dû influer sur les mesures qu'il va prendre à l'égard de quelques états d'Italie.

* Le 7 avril.

CHAPITRE XLV.

INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR.

Départ de Napoléon pour Milan. — Grande revue sur le champ de bataille de Marengo. — Hommages vrais de l'université de Pavie. — Occupations de l'empereur à Milan. — Couronnement de Napoléon et fondation de l'ordre de la Couronne de fer. — Nomination d'Eugène Beauharnais comme vice-roi. — Paroles dures de Napoléon à un envoyé du roi de Naples. — Statut tendant à simplifier l'organisation existante. — Session du corps législatif. — Maintien de la nationalité italienne. — Explications données par la France relativement au royaume d'Italie. — Motifs de la réunion de Gênes à la France. — Demande faite par Gênes de sa réunion à la France. — Transformation de la république de Lucques en principauté héréditaire. — Notification faite à l'envoyé autrichien à Gênes. — Déclaration faite au même envoyé par Napoléon. — Explications sur la réunion de Gênes. — Influence des prédictions sur les évéuemens. — Orgauisation administrative des duchés de Parme et de Plaisauce.

La cérémonie du sacre de Napoléon était fixée au 26 mai. Dans sa route pour l'Italie, il parcourut divers départemens, s'informa partout des besoins de chaque pays, ordonna d'importans travaux et de nombreuses améliorations. La France renferme peu de contrées où Napoléon n'ait imprimé un souvenir. Si les nations paraissent ingrates, leur reconnais-

sance n'est qu'endormie. La ville de Lyon n'oubliera jamais tout ce qu'il a fait pour elle. A Turin, des créations utiles, des encouragemens flatteurs, des démonstrations bienveillantes, faisaient oublier aux habitans que leur ville avait été la capitale d'un royaume. La rencontre de l'empereur dans cette ville avec le pape qui retournait à Rome, ses fréquentes et longues conférences avec Sa Sainteté, l'affection réciproque qui paraissait les unir tous deux, n'exerçaient pas une médiocre influence sur des esprits italiens.

Revenu si près de terrains fameux par ses victoires, un légitime amour-propre et une pensée politique tout ensemble le portèrent à désirer de revoir le champ de Marengo. Sa visite à ce sol classique de la guerre ne pouvait être qu'une fête militaire. Une grande partie de l'armée y fut réunie pour s'y enivrer, avec son chef, de l'orgueil de son ancienne gloire, pour puiser une ardeur nouvelle dans la commémoration du passé, et pour faire voir à l'Europe que là se trouvaient encore le même général et la même armée. Napoléon parcourut tous les rangs, et ensuite il alla se placer, auprès de l'impératrice, sur un trône d'où il assista à un simulacre de bataille. Ces jeux guerriers étaient dirigés par un des hommes que ce même terrain avait vu combattre avec le plus d'intrépidité, le maréchal Lannes. Les soldats étaient fiers de leurs chefs comme les chefs de leurs soldats. Chacun d'eux défilait avec un air

triomphant devant celui auquel ils devaient tant de lauriers et qui leur devait ses couronnes. Moi aussi, se disait chaque soldat, j'ai contribué à le faire empereur, et ils aimaient en lui leur guide et leur ouvrage. Pour terminer dignement cette journée, Napoléon distribua des récompenses aux braves qui ne les avaient pas reçues encore, et il posa la première pierre d'une colonne consacrée à la mémoire de ceux qui, sur ce même sol, avaient bien mérité de la patrie.

Chaque pas que faisait l'empereur dans la Lombardie était marqué par des hommages d'admiration et de reconnaissance. Ceux de l'université de Pavie ne furent pas les moins flatteurs, car ils étaient vrais. « Deux fois, lui dit le recteur de l'université, votre « bras releva les destins de l'Italie; deux fois vous « tendîtes une main généreuse aux muses fugitives... « Apprenez au monde que le bonheur des nations « dépend de l'heureuse alliance du génie qui donne « la victoire et du génie qui préside aux sciences et « aux arts. » Ces louanges étaient avouées par le bon goût. Tous les orateurs dont Napoléon eut à subir les harangues ne furent pas aussi heureusement inspirés. Sa courte apparition à Pavie n'y fut pas sans utilité. Il visita tous les établissemens, s'entretint sur l'état de l'instruction avec les professeurs les plus distingués, et rendit à l'université le célèbre Volta ainsi que plusieurs autres hommes de mérite, éloignés mal à propos de ce théâtre de leur gloire.

Pour tout autre prince que Napoléon, le temps de son séjour à Milan eût été une époque consacrée tout entière aux jouissances de l'amour-propre et de l'orgueil. A Milan, comme à Paris, chaque journée avait pour lui ses longues heures de travail. Ni la politique ne nuisait à l'administration intérieure, ni l'administration intérieure à la guerre et à la marine. Sorti de son cabinet pour prendre part aux fêtes du moment, il rentrait dans son cabinet pour se délasser, par d'importantes correspondances, des fatigues d'une oiseuse et pourtant nécessaire représentation.

Indépendamment de tous les princes d'Italie qui envoyèrent à l'empereur des ambassades extraordinaires, une foule de souverains, l'Espagne, le Portugal, la Prusse et tous les princes d'Allemagne, hors l'Autriche, avaient ordonné à leurs ambassadeurs à Paris de se rendre à Milan à la suite de Napoléon. Le marquis de Lucchesini, qui donne l'énumération nominative de ces envoyés, oublie de se nommer lui-même et de dire qu'il vint y apporter, au nom de S. M. prussienne, les cordons de l'Aigle noire et de l'Aigle rouge. Dans la première revue de ses troupes, l'empereur affecta de se parer de ces ordres, pour manifester sa bonne intelligence avec Frédéric-Guillaume tant aux yeux de l'Italie qu'à ceux des autres gouvernemens étrangers.

Le trésor de Monza s'ouvrit, après quatorze siècles, pour rendre le précieux dépôt de cette fameuse

couronne de fer qu'il gardait à Napoléon. A l'exception du Saint-Père, que remplaçait à Milan le cardinal Caprara, ce fut la même magnificence, le même éclat qu'à Paris, et peut-être même les pompes italiennes surpassèrent-elles tout ce qu'avait vu la France. A milan, comme à Paris, Napoléon prit la couronne sur l'autel, et la posa sur sa tête. Dans cette dernière circonstance, il ajouta, en se couronnant lui-même, ces paroles d'une ancienneté locale: « Dieu me la donne *, gare à qui la touche; » paroles qui deviendront la devise d'un ordre nouveau sous le nom d'ordre de la Couronne de Fer.

Une pensée heureuse guida Napoléon dans le choix qu'il fit d'Eugène Beauharnais pour le représenter en Italie comme vice-roi. Ce choix était d'ailleurs politique pour la France comme pour l'Italie. En France, on aimait cette prédilection pour le fils de Joséphine. En Italie, on préférait ce jeune guerrier, déjà connu par des actions d'éclat, aux frères de Bonaparte, qui, à l'exception de Louis, n'avaient pas suivi la carrière des armes. On s'était d'ailleurs, et avec raison, en Italie comme en France, formé, sur le caractère du prince Eugène, une opinion honorable qu'il ne démentit pas.

Parmi les puissances qui avaient envoyé des ambassades extraordinaires pour féliciter l'empereur Napoléon sur son avénement au trône d'Italie, celle

* Dio me la diede, guai a chi la tocca.

qui reçut l'accueil le moins flatteur fut la députation de Naples. Dans ce même moment Napoléon venait d'intercepter une correspondance de la reine Caroline qui ne laissait aucun doute sur les intelligences de cette princesse avec les ennemis du gouvernement français. Son ressentiment encore dans toute sa vivacité laissa échapper à ce sujet des paroles dures qui ne devaient pas se faire entendre en une telle circonstance. La courtoisie de langage est toujours d'obligation envers les femmes, surtout envers une reine; mais si, sous ce rapport, l'empereur Napoléon est loin d'être irréprochable, on ne doit pas perdre de vue que sa patience a souvent été mise à de rudes épreuves. A l'exception du petit nombre de souverains qui étaient franchement entrés dans le système français, tous les autres, dans leurs correspondances entre eux, se vengeaient, par des outrages secrets contre leur maître commun, des hommages publics qu'ils étaient forcés de lui rendre. Ces outrages, qu'ils croyaient enveloppés dans l'ombre, ont rarement été un mystère pour lui. Ils se faisaient jour de plus d'une manière, et, je le puis dire comme témoin des faits, j'ai souvent admiré une inexplicable confiance qui ne se doutait pas que la poste en Allemagne et ailleurs pouvait être sujette à de terribles indiscrétions. On se ferait difficilement une idée de tout ce qui a passé en ce genre sous les yeux de Napoléon. Si parfois il a exercé de sévères vengeances, plus souvent encore il s'est montré indul-

gent, faisant la part des situations, des préventions et des habitudes. Il a même, en plus d'une occasion été, comme politique, généreux pour des princes et des princesses, contre lesquels il avait, comme homme, de justes motifs d'irritation personnelle.

La présence de Napoléon, toujours féconde en améliorations, quel que fût le lieu qu'il visitât, devait accélérer, pour ses peuples d'Italie, le bienfait de leur association aux destinées de la France. Le statut constitutionnel, qui introduisit quelques modifications dans l'administration existante, eut surtout pour objet de la simplifier. Napoléon eut soin de conserver les trois colléges des *possidenti*, des *dotti* et des *commerzianti*, conception, dit ironiquement l'historien d'Italie, qu'il affectionnait beaucoup parce qu'elle était son ouvrage. Sans examiner ici la question du meilleur système électoral, celui-ci est loin de paraître mériter un semblable dédain.

Napoléon ouvrit la session du corps législatif. Des commissions furent nommées pour préparer l'application du Code civil des Français au royaume d'Italie, et pour rédiger le projet tant d'un Code de procédure civile que d'un Code de commerce. Un budget de cent millions fut voté pour les dépenses annuelles. Vingt-neuf millions étaient absorbés par le département de la guerre, en y comprenant la garde royale. La liste civile montait à six millions. Le reste était réparti entre les autres départemens. Des sommes spéciales étaient affectées à la formation d'éta-

blissemens d'utilité publique ou à des travaux d'un grand intérêt, comme des routes et des canaux. Nulle part en Europe il n'existe un corps de royaume, dépendant du chef d'une grande monarchie, qui soit traité aussi généreusement que l'a été le royaume d'Italie par Napoléon. C'était au bien-être du pays que se consacraient ses revenus, et la portion de ces revenus royaux, versée dans le trésor impérial, était elle-même employée à la solde des corps français qui coopéraient à sa défense. La liste civile ne formait pas exception. Elle payait sur les lieux la maison du roi, l'entretien de ses palais et toutes les dépenses de la vice-royauté. Si Napoléon fut pour les Lombards un maître absolu, ce ne fut pas du moins un maître avare qui s'enrichît de leurs dépouilles. Combien, avant et depuis ce nouveau roi, cette contrée a payé plus cher une plus dure tyrannie! Les semences que Napoléon a jetées sur le sol italien tendaient toutes à relever une belle population, long-temps déformée par un despotisme avilissant. Son despotisme, contraire en tout au despotisme autrichien, aspirait à propager l'instruction, à faire des hommes, à multiplier les braves. Voués par leurs maîtres précédens à un engourdissement qui garantissait en eux la docilité de l'esclavage, les peuples d'Italie avaient besoin d'être rappelés, avec une sorte de violence, aux vertus guerrières. Napoléon ne manquait pas de leur répéter souvent que « la force des « armes est le principal soutien des états. Il est temps,

« leur disait-il dans ses proclamations, que cette jeu-
« nesse qui languit dans l'oisiveté des grandes villes,
« cesse de craindre les fatigues et les dangers de la
« guerre. » Sa voix ne retentit pas en vain; la jeunesse des villes quitta ses molles habitudes et se fit bientôt remarquer sous les drapeaux italiens ennoblis par la fraternité des drapeaux français. Le royaume d'Italie, malgré la brièveté de son apparition dans le monde politique, eut du moins une glorieuse existence, soumis il est vrai, comme l'empire français, à une volonté toute-puissante, mais à une volonté qui ne dégradait pas l'espèce humaine, puisqu'elle n'avait pour but que d'éclairer les intelligences et de développer les courages.

Un autre bienfait de l'empereur envers le royaume fut de lui conserver pure et intacte sa nationalité. Pour peu qu'il y eût laissé jour à l'ambition individuelle des Français, on eût vu arriver en foule ces aventuriers qui, n'ayant pu se créer une existence honorable dans leur patrie, sont toujours prêts à tâcher de s'en faire une aux dépens des pays étrangers. Dans le royaume d'Italie, honneurs, dignités, émolumens, tout fut réservé aux Italiens. Pas un administrateur, pas un magistrat qui ne fût indigène. Deux ou trois exceptions seulement et pour des causes spéciales ne firent que consacrer mieux la règle qui fut rigoureusement observée.

La transformation de la république en royaume n'avait pas manqué de fournir à la Russie et à l'An-

gleterre un nouveau texte de clameurs contre Napoléon. Quoique, par les publications du mois de mars, les esprits fussent préparés à cet événement, les cris redoublèrent au moment de l'exécution. Nous avons dit comment la communication en avait été accueillie par l'Autriche. Tous les autres états du continent, la Russie exceptée, avaient exprimé une adhésion formelle par la présence de leurs ambassadeurs à Milan. Aux plaintes anglaises et russes, la France opposait des réponses qui n'étaient pas toutes sans solidité.

Le titre de république italienne avait été reconnu. Le titre de royaume d'Italie n'emportait aucune prétention nouvelle. Pourquoi prendre plus d'ombrage de l'un que de l'autre? La France et les autres états se plaignent-ils qu'au lieu de se contenter du titre d'empereur d'Allemagne, ces empereurs y joignent celui de chefs du Saint-Empire et de rois des Romains?

Quand la France avait été reconnue, elle était aussi république. Changer la république française, la république italienne en monarchies, n'est-ce pas rassurer les anciens gouvernemens contre le système des innovations ?

Napoléon était président de la république italienne, sans qu'aucun terme fût assigné à sa présidence. Aujourd'hui, en prenant le titre de roi, il fixe lui-même ce terme qui n'existait pas. Les deux couronnes seront séparées le jour où s'exécuteront

les traités qui ont garanti l'indépendance de la république des Sept-Iles et l'indépendance de l'île de Malte.

Nous raconterons bientôt en détail ce qui, dans ces mêmes momens, se passait entre les cours de Londres, de Pétersbourg et de Vienne; ce qui même était déjà convenu entre les deux premières et se marchandait encore avec la troisième. La France avait appris par la Prusse l'alliance de la Russie et de la Suède, le langage hautain d'une lettre de l'empereur Alexandre à Frédéric-Guillaume, et le mélange de sollicitations, de caresses et de menaces concurremment employées à Berlin par la légation russe comme par l'aide-de-camp impérial, le comte de Winzingerode. On n'était pas non plus entièrement dépourvu, à Paris et à Milan, d'informations sur le concert déjà formé entre la Russie et l'Angleterre. Sans connaître la nature des stipulations arrêtées contre lui, Napoléon savait que ces stipulations étaient essentiellement hostiles; il savait que, le 18 février, M. Pitt avait obtenu une somme de cinq millions sterling pour ce qu'on appelait en Angleterre *des usages continentaux*, somme que ce ministre ne manquerait pas de faire augmenter plus tard, comme il le fit effectivement le 12 juillet au moment de la clôture de la session. En conséquence de ces données, Napoléon faisait, à l'égard de la cour de Vienne, le raisonnement que j'ai indiqué, c'est-à-dire que cette cour, si elle devait se décider à la guerre, ne

prendrait pas ce parti en raison de tel ou tel acte de la France, mais d'après la considération seule du plus ou moins de chances de succès qu'une nouvelle guerre pourrait lui présenter. Cette manière de raisonner de Napoléon le conduisit à conclure qu'il n'avait point de ménagemens à garder ; que, comme dans les projets formés par ses ennemis on disposait probablement de l'Italie tout entière à son préjudice, il n'avait rien de mieux à faire que de s'affermir davantage sur ce sol dont on viendrait bientôt lui demander l'abandon ou le chasser les armes à la main. Il se détermina en conséquence à joindre sans délai au territoire français les portions de cette contrée dont la possession lui était le plus avantageuse, sans toutefois exercer une spoliation qui eût le caractère de la violence.

Il n'est pas difficile à une grande monarchie qui enveloppe de toutes parts un état faible d'amener celui-ci à l'abdication de son indépendance. Il suffit de rendre sa position telle qu'il n'ait qu'à gagner au changement. Le commerce de Gênes, détruit par l'Angleterre et par les Barbaresques, était d'autre part intercepté par les douanes françaises. La terre et la mer lui étaient également fermées. Par l'incorporation de cette république à l'empire français, les barrières territoriales seraient abattues, la navigation protégée contre les Barbaresques, et la France lui prêterait tous ses moyens de défense contre l'Angleterre. Un grand nombre de personnes, même

dans les classes élevées, étaient dévouées à la France par penchant pour la nation, par préférence pour ses lois, par admiration pour sa gloire. Quand on ne peut plus commander soi-même, n'est-il pas prudent de se réunir à celui qui, commandant aux autres, nous associe à son commandement? Ces réflexions préparatoires se répétaient depuis quelque temps dans les villes et dans les campagnes. Le vœu de la réunion de la France ayant été émis par les habitans, une députation, à la tête de laquelle était le doge Durazzo, fut chargée de présenter à Napoléon le décret du sénat ligurien qui le consacrait. Napoléon, reconnaissant que la Ligurie ne trouvait plus que l'isolement dans son indépendance, répondit qu'il réaliserait le vœu exprimé par elle, en la réunissant à son grand peuple, et qu'il irait incessamment à Gênes sceller l'union qu'elle contractait avec la nation française. Qu'est devenue la déclaration récemment faite de n'incorporer aucun nouvel état à la France? On a déjà vu si les temps étaient changés. On pourra bientôt s'en convaincre mieux encore.

L'empereur Napoléon, le front ceint d'une double couronne, devait désirer, mais désira trop d'assurer une honorable existence à sa famille. Déjà, le 18 mars, il avait commencé l'élévation de sa sœur, la princesse Élisa. Le pays de Piombino, cédé à la France en 1801, quoique promis d'abord au roi d'Étrurie, était toujours demeuré au pouvoir du

gouvernement français. La possession de ce pays était précieuse par la facilité qu'il offre pour communiquer d'Italie avec la Corse et l'île d'Elbe. Pour conserver ces avantages sans le réunir à l'empire français, ce territoire avait été donné à la princesse Élisa *sous le haut domaine de la France*, et le sénateur Bacciochi, mari de la princesse, avait été créé prince de l'empire. A cette première dotation accordée à sa sœur, Napoléon, pendant son séjour en Italie, en joignit une plus importante encore par la transformation de la république de Lucques en une principauté dont le gouvernement fut confié au prince de Piombino. Cette opération fut accompagnée de toutes les formes que la politique emploie pour donner à ses actes les apparences de la légalité, d'une délibération du gonfalonier et des anciens de la république de Lucques, en date du 4 juin, d'une délibération du grand conseil, en date du 14, d'une députation que Napoléon reçut à Bologne, le 24 du même mois, et d'un statut constitutionnel qu'il sanctionna et garantit le même jour. Ainsi fut changée en principauté héréditaire une république qui avait tour à tour passé par les diverses tyrannies de violentes dictatures, de démagogies orageuses et d'oppressives oligarchies, mais qui, sous ces modes de gouvernement, avait eu autrefois plus d'illustration * et de célébrité que ne

* C'est à Lucques que Machiavel a pris un de ses héros, *Castruccio Castracani.*

semblait lui en promettre le peu d'étendue de son territoire.

De Bologne, Napoléon se rendit à Gênes où l'attendaient des fêtes plus brillantes * encore que celles de ses deux couronnemens. Jamais la féerie n'imagina de plus éblouissans spectacles que ceux dont le port offrit la réunion. Gênes, la superbe Gênes, tant de fois envahie par de puissans souverains, ne s'était jamais montrée avec plus de splendeur qu'aux regards de l'homme devant lequel venait d'expirer de nouveau sa trop passagère indépendance.

Au moment où cette république avait émis le vœu de sa réunion à la France et envoyé une députation à Milan auprès de l'empereur Napoléon, le sénateur, chargé du département des affaires étrangères, M. Roggieri, avait donné ** connaissance de cette résolution à l'agent autrichien, M. le baron de Giusti, accrédité auprès du gouvernement ligurien. Cette communication qui énonçait les motifs du parti adopté se terminait par les mots suivans : « En nous « plaçant sous les lois de l'empire français, nous n'a- « joutons rien à sa puissance continentale. Notre po- « pulation, peu nombreuse, n'est rien moins que « guerrière..... La France obtiendra, par cette ré- « union, une augmentation de *puissance maritime*, « mais nous devons croire que nous faisons une chose

* On peut en voir la description dans l'Histoire des Révolutions d'Italie, par M. Botta.

** Le 1er juin.

« agréable à toutes les puissances du continent en la « mettant à même de lutter avec plus d'avantage « contre l'ennemi de toutes les nations et le tyran « des mers. » Cette manière de faire envisager la réunion était évidemment inspirée par le gouvernement français. L'envoyé autrichien, soit qu'il eût été muni d'instructions éventuelles, soit qu'il crût devoir devancer les ordres de sa cour, parut peu satisfait des raisons alléguées et voulut même protester contre le changement qui s'opérait. Il fit plus, il prétendit faire insérer sa protestation dans la Gazette de Gênes. De telles prétentions ne pouvaient pas être admises.

L'empereur Napoléon chargea le ministre de l'intérieur, M. de Champagny, de faire comprendre à cet envoyé qu'il lui était loisible de faire imprimer tout ce qu'il lui plairait dans les Gazettes de Venise et de Vienne; mais qu'à Gênes il n'avait plus aucun droit à exercer et ne conservait aucun caractère public, par la meilleure de toutes les raisons, le gouvernement auprès duquel il résidait étant dissous. « Vous direz en outre à M. de Giusti, écrivait Na- « poléon à son ministre, qu'il se compromet en fai- « sant un tel éclat; que la question actuelle est sé- « rieuse; que sa cour est maîtresse de faire ce qu'elle « jugera convenable, mais que ce n'est pas à lui de « le préjuger.... que, *si l'on veut des prétextes de « guerre, celui-là peut servir comme tant d'autres,* « mais qu'il paraîtrait extraordinaire qu'il prît sur « lui cette responsabilité. » Quelques-unes des idées

que renferme cette lettre de l'empereur forment le fond de l'argumentation que son ministère employa auprès des puissances étrangères.

La face entière de l'Europe a changé, disaient les légations françaises. L'Angleterre, dans la négociation d'Amiens, n'a pas voulu reconnaître la république ligurienne. Pressée sur mer par les Anglais et par les Barbaresques, il n'y avait de salut pour cette république que dans sa réunion au grand peuple. Une bande étroite de territoire, resserrée entre la mer et les montagnes, une population de cinq cent mille habitans, n'apportent à la France aucun accroissement de puissance continentale. La France n'acquiert pas un seul bataillon de plus; elle n'acquiert de plus que quelques avantages maritimes par une légère extension de côtes et une augmentation de cinq à six mille matelots. Il est étrange qu'on veuille mettre tant d'importance à un changement si peu considérable, tandis que les immenses usurpations de l'Angleterre dans l'Inde, qui rompent tout équilibre maritime, trouvent l'Europe tout-à-fait indifférente. « Quand les Anglais* rendront Goa « aux Portugais, Ceylan aux Hollandais, et le vaste « héritage de Tippo-Saïb à ses héritiers, ils seront « plus autorisés à réclamer contre la réunion d'un « territoire déjà enclavé dans l'empire français. » Tels étaient les principaux raisonnemens allégués pour disculper l'empereur Napoléon des reproches

* Circulaire du département des affaires étrangères.

qui s'élevaient contre lui. La réunion de la république ligurienne à la France fut consacrée par un sénatus-consulte, en date du 5 octobre, qui divisa son territoire en trois départemens, celui de Gênes, celui de Montenotte et celui des Apennins.

Cette circonstance de la réunion de Gênes nous porte à placer ici une remarque qui s'applique à une foule d'autres événemens, et qui peut fournir matière à des observations curieuses en politique comme en morale. Nous voulons parler du singulier penchant qui pousse l'esprit humain à prédire comme infaillible ce qu'il redoute ou désapprouve. Ainsi l'incorporation de Gênes, effectuée en 1805, était, depuis plusieurs années, annoncée de toutes parts comme inévitable. Peut-être cette disposition des esprits exerce-t-elle dans les affaires intérieures et extérieures des gouvernemens beaucoup plus d'influence qu'on ne l'imagine. En supposant à un adversaire un projet dont on craint l'accomplissement, on fraie en quelque sorte la voie à l'exécution de ce projet, s'il était conçu, et quelquefois on le fait naître s'il n'existait pas. On détruit d'avance la surprise que l'acte en lui-même eût dû causer; on y accoutume l'opinion, et on tente même l'esprit de celui qui est l'objet de ces suppositions, puisqu'il y aurait de sa part une sorte d'aveu d'impuissance, s'il ne recueillait pas le fruit d'une intention que l'on prétend exister dans sa pensée. C'est une remarque sur laquelle nous aurons plus d'une fois occasion de revenir.

Le dernier acte de l'empereur Napoléon à l'égard de l'Italie, du moins pour le moment où nous sommes, fut l'organisation administrative des états de Parme et de Plaisance. Ces états, cédés au gouvernement français par le traité du 21 mars 1801, mais qui n'avaient été occupés qu'après la mort du Duc en octobre 1802, étaient, depuis cette époque, régis pour le compte de la France, mais sans en être devenus partie intégrante. Napoléon les avait gardés dans une sorte de disponibilité, et il n'est pas invraisemblable qu'ils eussent pu être donnés au roi de Sardaigne, si les discussions de la Russie avec la France n'avaient pas pris un caractère aussi marqué d'irritation et d'emportement. Depuis que les démarches d'éclat, auxquelles s'était livré le cabinet de Pétersbourg, avaient délié de ses engagemens l'empereur Napoléon, le sort futur de ces états avait été annoncé par divers actes qui présageaient leur incorporation définitive à l'empire français. Le code Napoléon y avait été introduit le 3 juin. Au retour de l'empereur à Paris, un décret, en date du 21 juillet, déclara que ce pays faisait partie de la vingt-huitième division militaire.

Les diverses mutations qui venaient de s'opérer étaient beaucoup plus dans les mots que dans les choses. Napoléon régnait à Milan avant d'avoir pris le titre de roi; Gênes et Lucques étaient tout entières dans les mains de la France avant la réunion de l'une de ces républiques à l'empire français, et la méta-

morphose de l'autre en principauté. On eût pu se donner quelque apparence de modération en différant ces opérations qu'on eût toujours été maître d'exécuter plus tard; mais en réalité ce ne fut aucune de ces mesures qui exerça la moindre influence sur les déterminations des cabinets ennemis ou rivaux. Leurs résolutions étaient indépendantes de ces circonstances accessoires. On en pourra juger par les négociations qui, avant et pendant le séjour de Napoléon en Italie, avaient eu lieu entre les cours de Londres, de Pétersbourg et de Vienne, négociations qui avaient pour objet le développement des principes posés dans le mémoire du 19 janvier, remis à l'ambassadeur de Russie à Londres, et dont nous avons déjà fait mention.

Digitized by Google

CHAPITRE XLVI.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

Négociations transportées de Londres à Pétersbourg. — Traité de coopération du 11 avril. — Dispositions principales du traité. — Indifférence de la Russie pour les intérêts maritimes. — Annulation de tous traités avec la France. — Stipulation de subsides. — Articles séparés. — Articles additionnels. — Engagement de mentir pris par les alliés. — Présomption insolente des alliés envers la Prusse. — Combinaisons militaires préparées entre l'Autriche et la Russie. — Froideur du cabinet autrichien envers la France. — Complément des négociations entre la Russie et l'Autriche. — Augmentation de subsides en faveur de l'Autriche. — Traité de subsides entre l'Angleterre et la Suède. — Stipulation honteuse pour les alliés. — Mission de M. de Nowosilsof destiné à se rendre à Paris. — Situation gênée de la Prusse. — Lettres du cabinet prussien relatives à la mission de M. de Nowosilsof. — Réponses du gouvernement français. — Note de M. de Nowosilsof. — Renvoi fait par M. de Laforêt de la note de M. de Nowosilsof. — Retour du roi de Prusse à l'idée de prendre le Hanovre en dépôt. — Déclaration de la disposition du roi à un traité d'alliance. — Discussion des bases du traité. — Effets de la temporisation de la Prusse. — Envoi du général Duroc à Berlin. — Méprise de la Prusse sur l'état du continent, non partagée par la France.

En répondant aux ouvertures de l'empereur Napoléon, le ministère britannique avait proclamé l'existence de liaisons et de rapports confidentiels

qu'il entretenait avec quelques puissances continentales, particulièrement avec la Russie. Incontestablement la seconde de ces puissances était l'Autriche. Seulement avec celle-ci, la négociation directe était moins avancée. La Russie, qui, selon l'usage, arrivera la dernière sur le champ de bataille, formait l'avant-garde dans les mouvemens diplomatiques. Les discussions commencées en 1804, suivies à Londres en janvier 1805 par M. de Nowosilsof, furent continuées à Pétersbourg dans les mois suivans par le même M. de Nowosilsof et par le prince Czartoriski avec l'ambassadeur anglais Lewisson-Gower. Pour arriver plus facilement à un accord parfait, les deux cabinets avaient jugé convenable de s'entendre d'abord sur leurs propres vues, sauf à admettre quelques additions de la part des puissances accédantes.

Le résultat de ce long échange de notes et de mémoires fut la signature d'un *traité de coopération* conclu le 30 mars—11 avril, lequel exprimait le but des deux puissances, leurs engagemens mutuels, les conditions de ces engagemens, et le système général d'exécution pour parvenir au but déterminé. Par la date de l'origine de ce plan, par celle des débats qui en ont précédé l'adoption et celle de la signature même du traité avec les articles séparés qui l'accompagnent, c'est un fait matériellement démontré, en ce qui concerne le cabinet russe, que les actes récens de Napoléon en Italie ont été absolument

étrangers à sa résolution. Ce n'était pas sans fondement que l'Angleterre, si bien servie par l'empereur Alexandre, avait loué la magnanimité de ce prince uniquement occupé, suivant elle, de l'indépendance générale de l'Europe. Si l'on en excepte en effet la satisfaction d'amour-propre que pouvait trouver la Russie dans l'abaissement de l'empereur Napoléon, il n'y avait pas, dans toutes les stipulations convenues entre les cabinets de Pétersbourg et de Londres, une seule clause qui ne se rapportât principalement à un intérêt anglais. Ce traité n'est pas de ceux dont il suffise d'indiquer l'objet. Il est d'une nature particulière, digne d'un examen sérieux et qui ne laissera pas la curiosité sans récompense.

L'Europe, selon les parties contractantes, étant dans un état de souffrance qui exige un prompt secours, l'union qu'il s'agit de former doit être commune à tous les états européens. Elle tend à forcer la France au rétablissement de la paix et de l'équilibre. Afin d'y parvenir, on doit réunir cinq cent mille hommes effectifs.

L'article 2 mérite d'être rapporté textuellement. Le but de l'union sera « l'évacuation du pays de Ha-« novre et du nord de l'Allemagne; la reconnais-« sance de l'indépendance de la Hollande et de la « Suisse; le rétablissement du roi de Sardaigne en « Piémont avec un aussi grand accroissement de ter-« ritoire que le permettront les circonstances; la « sûreté future du royaume de Naples, et l'entière

« évacuation de l'Italie, y compris l'île d'Elbe, par « les troupes françaises; enfin l'établissement en « Europe d'un ordre de choses qui puisse protéger « efficacement la sûreté et l'indépendance des divers « états et servir à empêcher toutes usurpations fu- « tures. » Quoiqu'on ne puisse pas douter qu'à ces clauses, pour ainsi dire patentes, il se joignît des stipulations secrètes d'une nature plus offensive encore contre la France, arrêtons-nous à celles-là telles qu'elles sont avouées.

Une première remarque se présente d'abord, c'est que la Russie, qui proteste ne vouloir que l'indépendance de tous les états, ne songe en aucune manière à l'indépendance des états maritimes, à la défense des droits de la navigation neutre. Uniquement occupée à seconder l'Angleterre contre la France, elle n'a pas la pensée d'offrir la moindre protection au commerce neutre contre la tyrannie et les usurpations maritimes de l'Angleterre. La prétendue magnanimité de l'empereur Alexandre ne se déclare donc pas contre l'usurpation en elle-même, mais contre tel usurpateur en particulier. Sa générosité n'est que de l'envie; sa justice que de la partialité.

Observons ensuite qu'à l'égard de la France on ne se propose pas de lui demander l'exécution de tel ou tel traité qu'elle aurait enfreint ou dont elle aurait dépassé les limites. Il est question d'anéantir, de faire disparaître complètement tous les traités, de reprendre en sous-œuvre le résultat de toutes les

guerres précédentes, dans ce que ce résultat avait eu d'avantageux pour elle, mais en se gardant bien de toucher à ce qu'il y aurait eu d'avantageux soit pour l'Angleterre, soit pour toute autre puissance. Ainsi on ne parle pas de faire restituer par l'Autriche Venise et son territoire, ni, par l'Angleterre, Ceylan à la Hollande, la Trinité à l'Espagne, ou, en exécution du traité d'Amiens, Malte à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. La France devrait tout rendre, et l'Angleterre, l'Autriche, tout garder, même ce qu'elles auraient retenu au mépris des engagemens les plus solennels; et, de peur qu'il existe une seule puissance qui sur mer soit capable d'opposer quelques obstacles aux violences anglaises, l'Europe doit se soulever afin d'obliger la France à se dessaisir de tous les postes qui peuvent la mettre en état de résister à ces violences; l'Europe doit se soulever pour rouvrir au commerce anglais tous les fleuves, tous les ports du nord de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Italie tout entière; il faut même chasser absolument la France de la Méditerranée, en lui retirant jusqu'à l'île d'Elbe.

Si jamais, par jalousie et par haine contre un seul état, il a été conclu un traité hostile pour l'intérêt commun de tous les états en général, surtout pour les nations ayant un seul port, une seule barque sur l'Océan ou la Méditerranée, c'est, à coup sûr, le traité de coopération du 11 avril.

Puisque c'est pour l'Angleterre que l'Europe va

combattre, il est juste que le trésor britannique ait la principale part aux frais de la guerre. Sous ce rapport, l'Angleterre se rend justice. Elle promet un concours actif; elle fournira des vaisseaux pour tous les transports de troupes, elle paiera des subsides proportionnés aux efforts faits par chaque puissance; et, pour fixer une base à ces subsides, on convient que, sauf des arrangemens particuliers et non compris les premières mises en campagne, la somme à payer par l'Angleterre sera d'un million deux cent cinquante mille livres sterling par chaque cent mille hommes de troupes réglées.

Plusieurs des articles séparés, signés le même jour, sont aussi d'une très-grande importance; mais cinq de ces articles sont jusqu'à présent restés secrets ou du moins n'ont pas reçu une publication officielle: ce sont les articles séparés 2, 3, 7, 9 et 10. Plus d'un indice a autorisé le gouvernement français à croire que quelques-uns de ces articles inconnus renfermaient des résolutions encore plus fâcheuses pour lui que celles qui étaient énoncées dans les articles devenus publics. Le traité même portant l'expulsion des Français hors de toute l'Italie, il en résultait que la Lombardie serait rendue à l'Autriche qui n'en conserverait pas moins Venise. Les autres stipulations avouées par les écrivains allemands étaient la réunion de la Belgique à la Hollande, et la réunion au Piémont de Gênes, de la Savoie, du comté de Nice et de Lyon même, s'il était possible.

Le premier de ces articles séparés n'est pas le moins grave; car il constate l'existence d'arrangemens déjà convenus *avec l'empereur d'Allemagne* et avec la Suède, non par l'Angleterre, mais par la Russie qui les a communiqués à S. M. britannique. En conséquence de cette communication, S. M. le roi de la Grande-Bretagne « s'engage à remplir en-« vers ces deux puissances (l'empereur d'Allemagne « et le roi de Suède) les engagemens qu'il a contrac-« tés avec l'empereur de Russie, quand elles ou l'une « d'elles auront, *en vertu de leurs arrangemens avec « S. M. impériale russe*, fait agir leurs armées con-« tre la France, dans le terme de quatre mois, à « compter du jour de la signature du présent traité. » De cet article, il sort deux faits déjà indiqués par le fameux mémoire du 19 janvier : le premier, que l'empereur de Russie est constitué comme un point central auquel aboutissent, d'une part, l'Angleterre, et, de l'autre, les puissances accédantes; le second, que déjà l'empereur d'Allemagne est lié, comme la Suède, avec l'empereur de Russie par des engagemens qui emportent son accession infaillible au traité de coopération arrêté entre les cabinets de Pétersbourg et de Londres.

Après avoir, dans le traité du 11 avril, arrêté une réunion de cinq cent mille hommes effectifs, on réduit ce nombre, par l'article 4 séparé, à quatre cent mille hommes seulement. Deux cent cinquante mille seront fournis par l'Autriche et cent quinze mille

par la Russie. Le reste se composera de troupes hanovriennes, napolitaines et sardes.

Si la Russie et l'Angleterre n'avaient pas été d'avance assurées de l'accession de l'Autriche, aurait-on stipulé ainsi le nombre de troupes à fournir par cette dernière puissance? Nul contingent n'était stipulé pour la Prusse, parce qu'alors la Prusse était étrangère au concert formé entre Pétersbourg et Londres, tandis que l'Autriche ne l'était pas.

L'empereur de Russie fera marcher sans délai soixante mille hommes vers la frontière d'Autriche et quatre-vingt mille vers la frontière prussienne, afin d'être prêt à soutenir les puissances que la France pourrait attaquer dans le soupçon « qu'elles seraient « occupées de négociations contraires à ses intérêts. » Le reste de l'article 5 stipule, en faveur de la Russie, le paiement d'une valeur équivalente à trois mois de subsides comme première mise en campagne, et règle les jours de marche des troupes pour revenir dans leur pays comme un temps à porter en compte dans le paiement des subsides anglais. Ce côté honteux du traité du 11 avril se reproduit partout. Il n'est presque pas un article où il ne se retrouve.

Quelque apparence de sentimens plus élevés se montre dans l'article 6. Celui-ci exprime la résolution « de ne point forcer l'opinion publique soit en « France, soit en d'autres pays, à l'égard de la « forme de gouvernement qu'on pourrait juger à « propos d'adopter. » Il renvoie à la conclusion de

la paix le partage des conquêtes, et annonce le dessein de convoquer, à la fin de la guerre, un congrès général afin d'y discuter le droit des nations pour l'établir sur une base solide. Les déterminations prises à Vienne en 1815 ont depuis fait voir à l'Europe comment le droit des nations s'établit dans ces sortes de congrès.

En se liguant contre la France, on se liguait naturellement contre ses alliés. C'est l'objet de l'article 8.

Comme on prétend négocier avec la France avant d'agir, l'empereur d'Allemagne devant appuyer la négociation par des démonstrations militaires, il lui sera, immédiatement après son adhésion au présent traité, payé un million de livres sterling dont l'Angleterre n'exigera pas la restitution, dans le cas où les négociations seraient couronnées d'un heureux succès.

Un dernier article séparé modifie le premier des mêmes articles. Par le premier, l'empereur d'Allemagne et le roi de Suède, pour avoir droit aux secours accordés par l'Angleterre, devaient agir dans le délai de quatre mois. Par le dernier, ce délai reçoit plus d'extension. Ces secours leur sont assurés pourvu qu'ils agissent dans le courant de 1805; mais ce qui dans ce dernier article est le plus remarquable, c'est le motif sur lequel se fonde cette condescendance du roi d'Angleterre. S. M. britannique consent à remplir les conditions arrêtées envers ces deux souverains par la considération « de l'avantage

« qui résulte, pour la sûreté future de l'Europe, « d'une union semblable à celle qui a été contractée « par S. M. impériale russe avec S. M. l'empereur « d'Allemagne et le roi de Suède. » Ainsi le dernier article, en modifiant le premier, ajoute à la clarté du sens par des expressions encore plus précises. L'empereur Napoléon ne s'est donc pas trompé dans ses raisonnemens ni à l'égard de l'Angleterre et de la Russie, ni même à l'égard de l'Autriche. Les mesures qu'il a prises en Italie sont pleinement justifiées. L'attaque contre lui est résolue. Cette Italie dont des traités successifs ont changé l'organisation dans un sens favorable à la France, on veut en expulser la France d'une manière absolue et irrévocable. Quand une politique, qui déchire tous les traités, veut arracher à la France ce sol où elle a tant de fois vaincu ses ennemis, une politique beaucoup plus légitime ne lui permet-elle pas de s'y attacher plus fermement encore, d'y enfoncer, d'y multiplier, ses racines?

Les nombreux articles séparés que nous venons de passer en revue ne suffisent pas au complément du traité du 11 avril. Il lui faut encore deux articles additionnels.

Le premier * de ces nouveaux articles porte qu'au lieu de cent quinze mille hommes, l'empereur de Russie élèvera les forces qu'il doit employer au nombre de cent quatre-vingt mille. On a soin de régler le subside anglais d'après la même proportion.

* En date du 28 avril—10 mai.

Digitized by Google

Le deuxième * semble dicté par un sentiment de pudeur, et la pudeur n'est encore que de la politique. Aux yeux même de l'empereur de Russie, la cause de l'Angleterre, dont il se fait le champion, est si peu la cause du continent que ce prince demande à pouvoir, pendant quelque temps, *dissimuler l'alliance*, et le roi de la Grande-Bretagne permet que son allié le renie. On convient que les armées russes, qui auront à traverser le territoire de la Prusse et de l'Autriche, pour être conduites dans le voisinage des frontières de la France, devront déclarer « que ce « mouvement *n'est lié en aucune manière avec quel-* « *que convention existante avec Sa Majesté britan-* « *nique*, mais que les puissances du continent exigent « de la France l'accomplissement de ses engagemens « immédiats avec elles. » Une telle stipulation indique jusqu'à quel point se respectent entre elles les deux puissances contractantes. Souvent, dans les transactions diplomatiques, on a stipulé le silence; il est nouveau de stipuler le mensonge.

Au caractère d'immoralité qui distingue cet article, se joint une empreinte de présomption fort extraordinaire. On admet, d'une part, comme une mesure qui ne doit point rencontrer d'obstacle, le passage des troupes russes sur le territoire de la Prusse comme sur celui de l'Autriche, et, d'autre part, le paisible établissement de ces troupes sur la frontière française. Abstraction faite de l'orgueil qui alors faisait

* En date du 12—24 juillet.

croire que la Prusse n'oserait pas s'opposer à un passage semblable, comment pouvait-on se persuader que l'empereur Napoléon, si peu accoutumé à se laisser prévenir, attendrait patiemment que l'armée russe vînt sans obstacle s'établir sur le Rhin pour négocier avec lui ou plutôt pour lui imposer la loi? Nous blâmerons bientôt l'empereur Napoléon de la sévérité de son langage à l'égard de l'essaim de têtes légères et étourdies qui, suivant lui, dominent l'empereur Alexandre; mais, d'après les actes de la diplomatie russe, est-il possible de penser qu'il y eût quelque sang-froid, quelque maturité dans ses conseils?

J'ai peut-être poussé ces détails un peu loin. Cependant sans ces détails les faits eussent pu difficilement être appréciés avec justesse. Dès à présent, avant de quitter Pétersbourg pour nous rendre à Vienne, nous savons ce que nous devons penser du cabinet autrichien. Déjà il nous est démontré que la réunion de Gênes, dont on fera tant de bruit, n'a eu aucune influence sur des engagemens qui, constatés le 11 avril comme ayant eu une existence antérieure, avaient précédé, de plusieurs mois, l'émission même du vœu de cette réunion. En effet, les plans de campagne contre la France se discutent déjà entre l'Autriche et la Russie, non-seulement avant que la réunion ait eu lieu, mais même avant qu'il y ait à cet égard aucune certitude; avant que le bruit de sa probabilité ait pu parvenir à Vienne et bien moins encore

à Pétersbourg. La demande de la réunion ne sera présentée à l'empereur Napoléon que dans les premiers jours de juin, et c'est dans ces mêmes premiers jours de juin qu'arrive à Vienne l'aide-de-camp de l'empereur Alexandre, chargé de régler avec le cabinet autrichien les dispositions de la campagne. Cet aide-de-camp, le général Winzingerode, le même que nous avons vu ambassadeur malencontreux en Prusse, va être dédommagé, par ses succès à Vienne, de son échec à Berlin. Les généraux nommés pour conférer avec lui sont le quartier-maître général Mack et le prince Schwarzenberg. Le protocole de leurs conférences sera signé le 16 juillet.

Tandis que le cabinet militaire de l'Autriche se livre avec la Russie aux combinaisons d'une guerre prochaine, son cabinet politique devient par degrés d'une froideur remarquable envers le gouvernement français. Le comte de Cobentzl reste quelque temps sans dire un mot de l'Italie. L'ambassadeur français observe le même silence. Ce dernier annonce, le 10 juin, que le camp d'Alexandrie est dissous; que celui de Brescia le sera sous quinze jours. C'est au moment où les troupes françaises se séparent que les troupes autrichiennes vont se concentrer. Il n'en reste plus que de faibles détachemens en Gallicie et en Bohême. Elles se portent presque toutes ou du côté de l'Italie ou dans la direction de l'Inn.

Quoique même, avant le traité du 11 avril, l'Autriche fût d'accord avec la Russie dans le principe

d'une action commune contre la France, de longues négociations eurent encore lieu entre les deux cabinets tant sur le traité même que sur les articles séparés et additionnels. Les déclarations échangées le 9 août entre les ambassadeurs des trois puissances, le prince Czartoriski pour la Russie, le comte de Stadion pour l'Autriche, et M. Lewisson-Gower pour l'Angleterre, ont révélé une partie de ces négociations. Le 7 juillet, le vice-chancelier Cobentzl avait adressé à l'ambassadeur russe à Vienne, comte Rasumowski, une déclaration préalable renfermant diverses observations. Il avait, le 21 du même mois, fait remettre au cabinet russe un mémoire qui ajoutait à ces premières observations des propositions et des demandes nouvelles; enfin, le 9 août, l'adhésion de l'Autriche avait été accompagnée encore de quelques restrictions. L'Autriche avait de son côté posé des bases particulières pour le rétablissement de la paix, et l'empereur de Russie s'était engagé * envers elle à ne traiter de la paix que sur ces bases.

La cour de Vienne s'était plainte aussi de l'insuffisance des subsides consentis par l'Angleterre. Elle voulait, pour 1805, trois millions de livres sterling, et jusqu'à la concurrence de quatre millions pour chacune des années suivantes. C'était encore l'empereur Alexandre qui promettait ses bons offices pour faire obtenir la somme entière de subsides demandée par le cabinet autrichien. A ce prix, l'Autriche

* Déclaration du prince Czartoriski.

réunirait une force qui ne pourrait être moindre de trois cent vingt mille hommes. Moyennant cette augmentation de troupes, l'ambassadeur anglais se chargeait de faire payer, dans le plus court délai, à cette puissance, sur la base de ce nombre de trois cent vingt mille hommes, la valeur de cinq mois de subsides à titre de première mise en campagne.

Lorsque le sang des nations est devenu l'objet d'un marché de la part de grandes puissances comme l'Autriche et la Russie, est-il étonnant que le roi de Suède cherche aussi, dans un pareil trafic, un supplément à la pénurie de ses finances? En conspirant contre la puissance française, la seule qui défende encore les droits de la navigation neutre, droits les plus importans de tous pour la nation suédoise, Gustave s'estime heureux de n'avoir du moins que des hommes à sacrifier. Entre les traités conclus par la Russie et l'Autriche et ceux que conclut le cabinet de Stockholm, il existe toutefois une différence. C'est par centaines de mille hommes que se règlent les subsides donnés à la Russie et à l'Autriche; c'est par mille hommes seulement, c'est par tête d'homme que se règlent les subsides accordées au roi de Suède.

Pour mettre S. M. suédoise en état d'ajouter quatre mille hommes de plus aux quatre mille hommes qui forment la garnison de Stralsund, l'Angleterre s'engage * à payer, pour chaque mille hommes, une somme mensuelle de dix-huit cents livres sterling;

* Traité signé à Helsingbourg, le 31 août.

ce qui forme un total de sept mille deux cents livres sterling pour chaque mois. Plus tard, Gustave IV devant fournir un corps de douze mille hommes pour seconder les troupes russes qui débarqueront en Poméranie, S. M. britannique lui paiera* un subside annuel de douze livres dix schellings pour chaque homme, indépendamment d'une somme équivalente à cinq mois de subsides que recevra S. M. suédoise à titre de première mise en campagne. L'Angleterre avait promis en outre de payer une somme de cinquante mille livres sterling pour mettre Stralsund dans un bon état de défense. Ces divers engagemens de l'Angleterre et de la Suède étaient placés sous la garantie de l'empereur Alexandre. C'est au nom et sous l'invocation de la très-sainte Trinité que se rédigent toutes ces transactions.

Il ne faut pas oublier que, dans ses traités avec les puissances stipendiées par elle, l'Angleterre s'est, par un article spécial **, réservé le droit d'avoir des agens auprès des commandans en chef, agens chargés de vérifier si elle est bien servie par les puissances qu'elle paie, et si elle ne paie que le nombre d'hommes employés pour sa cause. Qu'est devenue la fierté de souverains qui se soumettent à un contrôle si humiliant! Nous laissons à la conscience du genre humain le soin de décider si ce sont des guerres justes, nécessaires, nationales, que des guerres

* Traité signé à Beskascoy, le 3 octobre.

** Article 5 du traité du 11 avril.

auxquelles les monarques ne se déterminent qu'autant qu'un état étranger achète, homme par homme, chacun de leurs régimens, et vient, sur le champ de bataille, compter les morts avant de solder ses comptes.

Si jamais il entra dans l'esprit d'un cabinet une idée hors de toute raison et de toute vraisemblance, c'est l'étrange supposition admise, au moins en apparence, par le cabinet de Pétersbourg, de la possibilité que Napoléon, sur la simple menace de la colère des alliés, consentit à des sacrifices que la guerre la plus malheureuse eût pu difficilement lui arracher. Avait-on réellement en vue à Pétersbourg d'entamer avec la France une négociation sérieuse, ou bien la démonstration de ce désir n'était-elle qu'un jeu pour gagner du temps, jusqu'à ce que toutes les armes fussent prêtes pour le combat? Cette dernière conjecture doit paraître la plus probable, lorsqu'on se rappelle que, sans parler des conventions secrètes, les moindres exigences avouées par la coalition étaient l'évacuation du nord de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Italie tout entière, sans en excepter l'île d'Elbe. A ce sujet, le marquis de Lucchesini fait la réflexion très-judicieuse que, si de telles propositions avaient été en effet portées officiellement à la connaissance de l'empereur Napoléon, la guerre aurait éclaté trois mois plus tôt. Pour lui présenter ces modestes demandes, le cabinet de Pétersbourg choisit le principal négociateur

du traité du 11 avril, M. de Nowosilsof. Quoique sa mission n'ait pas été achevée, elle forme un incident qui n'est pas resté sans importance et elle réclame quelques explications.

La cour de Berlin était l'intermédiaire naturel par lequel dut être transmise au gouvernement français la proposition de l'envoi d'un agent russe à Paris. Il était d'un vif intérêt pour cette cour d'empêcher un choc entre les deux puissances. Pressée entre l'une et l'autre, elle avait à se défendre contre leurs sollicitations et, d'un côté au moins, contre des menaces. Lorsque précédemment il avait été question d'une alliance entre la France et la Prusse, les trois cabinets de Londres, de Vienne et de Pétersbourg avaient agi en même temps pour détourner la Prusse de cette alliance. Le gouvernement prussien avait cédé. Bientôt on était devenu plus exigeant; on ne voulait plus même lui permettre de rester neutre, et la mission de l'aide-de-camp de l'empereur Alexandre, le général Winzingerode, avait eu pour objet de l'entraîner comme partie active dans la coalition. Pour se défendre contre ces instances, le roi, de son côté, avait envoyé à Pétersbourg son aide-de-camp, le général comte de Zastrow. Tout le désir de ce prince était de faire admettre par la Russie, comme il était admis par la France, son système de neutralité dont il entendait ne point se départir; mais cette neutralité de la Prusse avait peu de faveur à la cour de Russie. Les efforts de M. de Zastrow ne purent

lui faire obtenir à cet égard aucune parole rassurante. Malgré la promesse faite par le roi « de ne pas en-« trer dans des liaisons plus étroites avec la France, » l'empereur Alexandre ne dissimulait point que, dans l'hypothèse où les négociations pour la paix n'auraient pas une issue satisfaisante, son intention était « de pousser la Prusse à toute extrémité. » Telle était la position de la Prusse à l'égard de la Russie, lorsque l'empereur Alexandre, en conséquence de ses conventions avec l'Angleterre, annonça au roi son intention d'envoyer à Paris un de ses chambellans.

Le roi s'empressa de transmettre, par une lettre confidentielle, à l'empereur Napoléon, la proposition du monarque russe, et en même temps le baron d'Hardenberg en faisait aussi connaître l'objet au ministère français. C'était en réponse aux ouvertures de S. M. l'empereur et roi à S. M. britannique pour le rétablissement de la paix, que l'empereur de Russie « voulait lui proposer * avec franchise ses « propres idées et sa manière d'envisager cet ouvrage « salutaire. S. M. impériale, disait le ministre prus-« sien, a fait choix pour cet effet de M. de Nowo-« silsof.... *Les circonstances ne permettant pas de le « revêtir encore d'un caractère public, il paraîtra « pour le présent comme un simple particulier, muni « de tous les pouvoirs dont il pourrait avoir besoin*

* Lettre du 28 avril à M. de Talleyrand.

« *par la suite....* » Nous citons ces passages de la lettre du baron d'Hardenberg, parce que c'est de là, selon toute apparence, que M. de Nowosilsof fera sortir une interprétation offensante pour l'empereur Napoléon, à moins toutefois qu'il n'existât une injure réelle dans les communications faites de Pétersbourg à la Prusse et que le gouvernement prussien, jaloux de réconcilier les deux empereurs, se fût abstenu de rien faire arriver à Paris qui pût blesser le gouvernement français. Cette supposition nous semble d'autant plus fondée que le roi usa aussi d'une certaine discrétion en rendant à la Russie les réponses de la France.

L'empereur Napoléon ne montrait point d'éloignement à renouer une négociation avec la Russie, mais il ne partageait pas les espérances de S. M. prussienne. Il ne le cachait pas au roi, et il lui exprimait franchement ses doutes sur les sentimens du cabinet russe, dont il prétendait être mieux informé * que la cour de Berlin. Le roi ne fit connaître à Pétersbourg que le résultat des lettres de Paris, savoir qu'on y recevrait volontiers la personne qu'y enverrait l'empereur Alexandre. M. de Talleyrand manifestait au baron d'Hardenberg les mêmes soupçons, les mêmes craintes que Napoléon au roi. Il lui disait que tout ce qu'on apprenait en France du langage et des dispositions des ministres anglais devait tenir

* « *Ne i fatti lo contradissero,* » dit le marquis de Lucchesini.

l'empereur dans la plus juste défiance. « L'empereur « Alexandre, ajoutait-il *, est entraîné malgré lui. « Il n'a pas reconnu que le plan du cabinet anglais, « en lui offrant le rôle de médiateur, est de lier les « intérêts de l'Angleterre à ceux de la Russie, et « d'amener celle-ci à prendre un jour les armes « pour le soutien d'une cause qui serait devenue la « sienne. » Rien de plus juste que cette remarque. Seulement le mal prévu, comme possible, par le gouvernement français était déjà consommé. L'association d'intérêts avait eu son accomplissement. M. de Talleyrand déclarait que « si la Russie ou « toute autre puissance voulait intervenir et *peser « également sur la France et sur l'Angleterre*, l'em- « pereur ne le trouverait pas mauvais, et qu'il fe- « rait avec plaisir des sacrifices, *si l'Angleterre en « faisait d'équivalens.* » Cette déclaration, le premier consul l'avait déjà faite de la manière la plus large au moment de la rupture de la paix d'Amiens, lorsqu'il croyait à plus de sincérité dans la médiation de l'empereur Alexandre. Ainsi, quoi qu'on puisse dire de son ambition, toujours il s'est montré disposé à une diminution de puissance, à des réductions de territoire, bien entendu que l'Angleterre se prêterait à une réduction proportionnelle; mais jamais l'Angleterre n'avait consenti à cette réciprocité qu'il lui avait offerte. Oserait-on sou-

* Lettre datée de Milan, le 4 juin.

tenir que, dans cette dernière conjoncture, il y ait eu aucune bonne foi de la part de cette puissance et de celle des prétendus médiateurs, lorsque les trois cabinets étaient d'avance engagés à unir leurs efforts pour replacer la France dans ses anciennes limites? Qui pourrait dire que l'Angleterre ait eu, un seul jour, l'idée de se dessaisir, non pas de tout ce qu'elle avait acquis, mais de la moitié, du quart de ce qu'elle avait acquis depuis 1792? Comme on avait, à Paris, une opinion peu favorable de la mission de M. de Nowosilsof, on avait soin de faire connaître « qu'au moindre mot de menace, d'in- « sulte et de traités hypothétiques, il ne serait plus « écouté. » Du reste, quant à la question de la paix, on laissait entrevoir que la conservation de Malte par l'Angleterre ne formerait pas un obstacle invincible. Si précédemment, après le message du roi d'Angleterre, on s'était refusé à toute transaction sur ce sujet, c'était parce qu'on ne voulait pas reconnaître au gouvernement anglais le droit de rompre les traités par une simple déclaration de sa volonté et de son caprice. Cette concession de la France semblait devoir être d'un bon augure pour la négociation, mais la négociation ne commencera pas; la fortune aussi devait contrarier une mission qui, par elle-même, avait déjà si peu de chances heureuses. L'envoyé russe ne dépassa pas Berlin.

Le 25 juin, M. de Nowosilsof était arrivé dans cette capitale. Il n'y avait trouvé ni le roi ni le baron

d'Hardenberg, qui tous deux alors étaient en Franconie. Le 9 juillet seulement, M. d'Hardenberg fut de retour; mais dans l'intervalle l'état des choses avait changé. Trois courriers étaient successivement arrivés à M. de Nowosilsof. Le premier lui avait apporté l'ordre de suspendre son voyage. Peut-être avait-on, après coup, fait à Pétersbourg la réflexion si vraie, exprimée par le marquis de Lucchesini, que la nature même de cette mission pourrait avoir de graves inconvéniens pour les alliés, puisqu'ils allaient menacer beaucoup trop tôt, avant d'être en état d'agir. Par le second courrier, le cabinet russe prescrivait à son agent de revenir sur ses pas. Il lui envoyait, par le troisième, une note pour être remise au ministère prussien. Le motif ou le prétexte du dernier ordre était la nouvelle parvenue à Pétersbourg de la réunion de Gênes à l'empire français. Si la cour de Russie jugeait que cet événement dût rendre désormais la négociation impossible, rien de plus naturel que de rappeler son négociateur; mais, dans les vapeurs d'orgueil dont cette cour était enveloppée depuis quelques mois, une mesure si simple ne lui suffisait pas. Elle voulut faire de ce rappel une espèce de bravade sans objet. En remettant au ministère prussien les passeports français qui lui avaient été expédiés pour se rendre à Paris, M. de Nowosilsof y joignit la note qu'il venait de recevoir de son gouvernement. « Les rapports existans entre la Russie et la France,

« portait cette note, eussent pu opposer des ob-
« stacles insurmontables à une négociation de paix
« par un ministre russe, mais S. M. impériale ne
« balança point à passer sur tous les sujets qu'elle
« avait de mécontentement personnel, sur les for-
« malités usitées. Elle profita de l'intervention de
« S. M. prussienne, et, en faisant demander des
« passeports pour son plénipotentiaire, elle se
« borna à déclarer qu'elle ne les accepterait que
« *sous la double condition que son plénipotentiaire*
« *traiterait directement avec le chef du gouvernement*
« *français sans reconnaître le nouveau titre qu'il s'é-*
« *tait donné, et que Bonaparte assurerait positive-*
« *ment qu'il était encore animé du même désir de*
« *paix générale qu'il avait paru vouloir manifester*
« *dans sa lettre à S. M. britannique.* » Est-il vrai, est-il faux que le cabinet de Pétersbourg ait mis de telles conditions et surtout la première, à l'envoi d'un agent à Paris? Si elles avaient été articulées dans les communications faites par la Russie à la Prusse, il paraît que la prudence prussienne s'était gardée de les transmettre en France. Quel est maintenant l'objet de la note de M. de Nowosilsof, note qu'il s'empresse de faire circuler dans le corps diplomatique et insérer dans une gazette du Nord? C'est évidemment de faire gloire d'un acte de hauteur auquel, suivant l'assertion russe, l'empereur Napoléon se serait soumis. Est-ce là un rôle digne d'une grande puissance?

Le baron d'Hardenberg ayant adressé au ministre de France la note de M. de Nowosilsof, M. de Laforêt la lui renvoya * en lui témoignant que, quels que fussent ses devoirs ministériels, il ne pouvait faire parvenir à son gouvernement une pièce « dont « plusieurs expressions étaient au moins inconve- « nantes, et qui n'aurait pas dû être déjà répandue « avec affectation, à l'insu sans doute du cabinet de « Berlin. » En vain le ministère prussien engagea M. de Nowosilsof à modifier ce qui pouvait blesser le gouvernement français. Cet agent n'en avait pas le pouvoir. Le texte même de la note lui avait été envoyé de Pétersbourg.

Lorsque cette pièce fut connue à Paris, l'empereur Napoléon y mit ou affecta d'y mettre beaucoup d'importance. Il la fit démentir par ses agens dans les diverses cours, saisissant d'ailleurs cette occasion pour appeler les regards de l'Europe sur les envahissemens de la Russie du côté de la Turquie et de la Perse. Quant aux allégations de M. de Nowosilsof, le ministère français répondait : « M. de Nowosilsof « avait obtenu ** d'arriver à Paris, quoiqu'il n'eût « aucun titre; quoiqu'il fût, à son entrée en France, « l'agent sans caractère d'un prince qui était sans « rapport politique avec S. M... Des passeports sol- « licités et obtenus ne constituent pas une négocia- « tion. La France n'a rien dit : la Russie seule s'est

* Note du 12 juillet.

** Lettre de M. de Talleyrand, du 23 juillet.

« montrée. Elle a demandé qu'un de ses agens fût « admis à se faire entendre. Si cette demande avait « été modifiée par des clauses offensantes, elle serait « restée sans réponse.... Le ridicule et l'inconvenance « d'une telle proposition (celle de ne traiter qu'avec « l'empereur) ferait assez connaître qu'elle n'était « point faite par une puissance européenne, et l'em- « pereur n'est point accoutumé à se laisser man- « quer..... » Dans ce débat, la raison et la vérité étaient du côté de la France. La diplomatie russe, en ce qui prépara la guerre, s'était montrée vaniteuse et fanfaronne, comme le fut, à l'ouverture de la campagne, l'état-major de l'empereur Alexandre.

Comme la cour de Berlin avait été prompte à se faire illusion sur l'apparent retour de l'empereur de Russie à des idées de rapprochement avec la France, elle fut singulièrement déconcertée par un éclat aussi étrange et aussi imprévu. Cette cour s'attendait si peu au brusque rappel de M. de Nowosilsof, qu'elle se disposait à faire partir pour Paris le général de Zastrow qui, arrivant de Pétersbourg où il avait été personnellement bien traité par l'empereur Alexandre, paraissait devoir être plus propre que toute autre personne à servir d'intermédiaire entre l'agent russe et le gouvernement français. Ce changement de circonstances fit naître à Berlin des réflexions et des projets contradictoires. D'abord on eut la pensée de s'affranchir d'une partie de l'engagement pris avec la France. On avait bien promis de ga-

rantir la tranquillité du nord de l'Allemagne, et déjà on avait tenu cette promesse en repoussant les prétentions du roi de Suède; mais de quel droit, disait-on, empêcher un débarquement dirigé par les Anglais dans un pays qui appartient à la Grande-Bretagne? Une telle distinction ne pouvait pas convenir au gouvernement français. C'était d'après l'engagement pris par S. M. prussienne que près de douze mille Français avaient été retirés du Hanovre. « Quel au-« tre motif l'empereur avait-il eu de les rappeler « sinon sa confiance absolue dans la parole de S. M. prussienne? » Pour la France il n'y avait d'alternative que d'évacuer le Hanovre, ce qu'elle n'avait nul dessein de faire, ou d'y envoyer trente mille hommes de plus, et, dans cette dernière hypothèse, d'occuper Lubeck, Brême, Hambourg et la Poméranie suédoise. « Que S. M. prussienne, disait * le « ministère français, se demande ce qu'aurait fait « Frédéric II en pareil cas avec l'appui de la France « et surtout de la France gouvernée par l'empereur « actuel? » Le but de cette question était de réveiller les idées ambitieuses de la Prusse. Ce soin était superflu. Elles s'étaient réveillées d'elles-mêmes. Le baron d'Hardenberg, au milieu de longues circonlocutions, laissa entrevoir au ministre de France « le « retour ** des désirs du roi à l'égard du Hanovre. »

Dix jours après, le ministre prussien convenait

* 26 juillet.

** Le 31 juillet.

qu'il était autorisé à revenir sur le projet « de pren-
« dre le Hanovre en dépôt. » Il avouait en outre que la réunion des possessions continentales de S. M. britannique à la Prusse est d'une telle importance pour cette monarchie « qu'elle ne cesse d'être à « l'affût des circonstances qui pourraient l'opérer « d'une manière qui ne laissât point de tache * à la « mémoire de S. M. » Là effectivement se trouvait le véritable obstacle. C'est le combat de la conscience du roi avec ses intérêts et ses propres désirs qui a montré sous un si mauvais jour la marche de son cabinet. Aujourd'hui la résolution du cabinet est décidée. M. d'Hardenberg a lui-même pour cette mesure autant de penchant qu'en eût pu avoir le comte d'Haugwiz auquel il a succédé. Il serait jaloux de signaler son ministère par une opération « qui re-
« dresserait la défectuosité la plus monstrueuse de « l'assiette géographique de la Prusse. » L'hésitation du roi est devenue plus faible : ce prince pose ainsi la question : « Puis-je, sans manquer aux règles de « la morale, sans être cité dans l'histoire comme un « prince sans foi, me départir, pour avoir le Hano-
« vre, du caractère que j'ai maintenu jusqu'ici ? » Lorsqu'on en est venu à une telle délibération, on est bien près d'être convaincu. Le roi se laissa en effet persuader par son ministre que la morale d'un souverain est dans la plus grande somme de bien

* Du 9 août.

qu'il opère. Il fut déclaré au ministre de France que S. M. prussienne était dans l'intention de conclure un traité d'alliance avec l'empereur Napoléon.

Pour en régler les bases, le ministère prussien demanda des explications sur les vues de l'empereur relativement à la Suisse, à la Hollande et à l'Italie. Une note verbale remise par le ministre de France au baron d'Hardenberg renfermait les traits suivans: « La paix du continent sera le fruit de l'alliance; il « suffira que la Prusse dise qu'elle fera cause com- « mune avec la France dans toute guerre qui aura « pour objet de changer son état présent en Italie... « Où sera le danger pour la Prusse, lorsque l'em- « pereur s'engagera à lui fournir quatre-vingt mille « hommes contre les Russes, lorsqu'elle aura encore « pour auxiliaires la Saxe, la Hesse, la Bavière, Bade, « l'empereur leur garantissant le recès de l'empire et « au roi la possession de l'électorat d'Hanovre, tandis « que ses alliés garantiront uniquement l'état pré- « sent de l'Italie... L'empereur offre le Hanovre pu- « rement et simplement, et le roi jugera lui-même « de ce qui serait généreux envers ses co-états ger- « maniques. »

Sur cette communication le cabinet prussien se hâta de répondre : « C'est avec une vive sensibilité « que le roi a accueilli la proposition que l'empereur « lui a faite par l'organe de M. de Laforêt. Elle par- « tage avec une véritable satisfaction le dessein de « faire servir le concert proposé sur la cession du

« pays d'Hanovre à la Prusse contre la garantie du « *status presens* en Italie, à empêcher la guerre sur « le continent et à acheminer même la paix avec « l'Angleterre... S. M. demande d'assurer l'indépen- « dance de la Suisse, de la Hollande et de la partie « de l'Italie non comprise dans celle que la Prusse « garantirait à la France..... Si S. M. impériale veut « bien s'en expliquer d'une manière positive, le roi « s'occupera avec plaisir des détails nécessaires pour « s'entendre définitivement. » Tel était, au milieu du mois d'août, l'état de la question relative à l'alliance entre les deux cabinets de Paris et de Berlin.

La Prusse offre ici un affligeant exemple des suites qu'entraîne l'indécision pour les cabinets. En consentant aujourd'hui à signer une alliance avec l'empereur Napoléon, elle lui garantit l'état présent de l'Italie, c'est-à-dire, tous les changemens récemment effectués dans cette péninsule; et cette même alliance, elle l'avait refusée dans le mois de mars 1804, lorsque les principales conditions désirées par la France étaient « le maintien du *status presens* de l'Europe « et la permanence des états d'Italie dans leurs rap- « ports alors existans. » Ainsi elle garantit de plus, en 1805, la réunion de la république ligurienne à la France, la disposition faite par Napoléon de la république de Lucques, et la prise de possession des états de Parme et de Plaisance. La Prusse, les ennemis de Napoléon et peut-être Napoléon lui-même avaient à regretter que les scrupules du roi, puisqu'ils de-

vaient être levés en 1805, ne l'eussent pas été un an plus tôt.

Dès que l'empereur des Français eut connaissance des déclarations faites le 14 août à son ministre en Prusse, il fit partir son aide-de-camp, le général Duroc, avec des instructions pour la signature d'un traité que, cette fois, il croyait devoir regarder comme certain. Le général Duroc était à Berlin le 1er septembre; mais le traité ne se conclut pas. Nous aurons à exposer plus tard les circonstances et les incidens qui d'abord ralentirent l'ardeur de la cour de Berlin pour l'alliance française, qui bientôt après, par le revirement le plus complet, la jetèrent, pour quelques semaines, dans les bras de la Russie et de l'Angleterre.

Un fait assez étrange, mais constant, est que la Prusse n'avait pas eu, jusqu'au mois de septembre, une juste idée de la situation critique du continent. Le gouvernement français n'avait point partagé cette erreur. Le rappel de M. de Nowosilsof, dont la cour de Berlin avait éprouvé tant de surprise, n'en avait causé aucune à l'empereur Napoléon, que des indices nombreux avaient conduit, depuis plusieurs mois, à une plus juste appréciation des projets formés contre lui; mais, à supposer que jusque-là le doute eût été possible pour la France, il eût alors cessé de l'être. C'est ce qu'ont avoué les étrangers eux-mêmes, et nous aimons à en prendre de préférence la preuve dans la correspondance d'un agent

anglais. « Considérant, dit sir Arthur Paget *, ambas-
« sadeur à Vienne, les immenses préparatifs faits ici,
« *le retour de M. de Nowosilsof annoncé au milieu de*
« *juillet*, la connaissance que Bonaparte devait avoir
« acquise, à ce temps, des engagemens contractés
« entre S. M. et les deux cours impériales, on ne pou-
« vait pas s'attendre que les Français resteraient plus
« long-temps dans l'erreur que vers le mois d'août,
« ce qui fut en effet l'époque où la déception avait
« cessé. » Assurément, au mois d'août, comme dit M. Paget, et même long-temps auparavant, la déception avait cessé pour la France tant à l'égard de la Russie qu'à l'égard de l'Autriche; mais cette dernière puissance avait tant à risquer dans une entreprise téméraire, que Napoléon voulut supposer en elle la possibilité d'un retour. Cependant il se garda de lui laisser croire qu'il eût les yeux fermés sur tous ses mouvemens. Les débats diplomatiques avec le cabinet autrichien commencèrent le 24 juillet.

* Dépêche du 24 octobre.

CHAPITRE XLVII.

AFFAIRES MARITIMES.

Objet des expéditions maritimes de la France. — Expédition contre l'île de Sainte-Hélène. — Traité relatif aux armemens maritimes de l'Espagne et de la France. — Lettre de l'empereur à l'amiral Gantheaume. — Départ de l'escadre de Rochefort commandée par l'amiral Missiessy.—Départ de l'escadre de Toulon commandée par l'amiral Villeneuve. — Jonction d'une escadre espagnole à l'escadre de Toulon. — Poursuite de Missiessy par lord Cochrane et de Villeneuve par Nelson.—Opérations de l'amiral Missiessy.—Retour de Missiessy à Rochefort. — Opérations de l'amiral Villeneuve. — Activité de l'amiral Nelson.—Combat entre Villeneuve et l'amiral Calder.—Dernières instructions portées à l'amiral Villeneuve. — Conduite inexplicable de l'amiral Villeneuve. — Napoléon au camp de Boulogne. — Colère de l'empereur à la nouvelle de l'entrée de Villeneuve au Ferrol. — Plan hypothétique de la campagne contre l'Autriche. — Dispositions pour le cas de l'arrivée de Villeneuve dans la Manche. — Expédition d'Angleterre manquée par l'entrée de Villeneuve à Cadix. — Possibilité de la descente en Angleterre.

Avant d'entrer dans les discussions qui précédèrent la lutte de la France contre une nouvelle coalition, nous devons reprendre de plus haut le cours des vastes préparatifs de guerre maritime dont l'Angleterre n'avait cru pouvoir détourner les menaçans

résultats qu'en rallumant la guerre sur le continent. L'ardeur de M. Pitt à former les nœuds de cette coalition, à précipiter ses mouvemens, avait pour elle cette fois l'excuse d'une imminente nécessité. Ce n'est plus seulement pour agiter la France, pour démembrer son territoire que ce ministre arme et soudoie l'Autriche et la Russie, c'est pour défendre le canal de la Manche, pour garantir le sol anglais, pour sauver Londres. Chaque jour qui s'écoule est une crise. Peu importe après tout au gouvernement britannique que l'Autriche s'engage dans une entreprise téméraire, que les armées de cette puissance, mal soutenues par la Russie toujours lente à paraître sur le terrain, succombent sous les coups d'un vainqueur irrité, pour l'Angleterre le but est atteint; l'ennemi, dont à tout instant elle redoute l'invasion, se sera éloigné de ses côtes; Napoléon aura levé le camp de Boulogne. Le danger était pressant. Jamais projet si redoutable ne fut plus près de son exécution.

Dès le 29 septembre 1804, ainsi que nous l'avons dit à cette époque, Napoléon avait, pendant son séjour à Mayence, déterminé trois grandes expéditions qui devaient avoir lieu au commencement de 1805.

La première de ces expéditions avait pour objet de mettre la Martinique et la Guadeloupe à l'abri de tout événement par l'occupation de la Dominique et de Sainte-Lucie. Cette expédition était confiée à l'escadre de Rochefort, composée de six vaisseaux et

de quatre frégates, sous les ordres de l'amiral Missiessy. Le commandant des troupes de débarquement, montant à trois mille hommes, était le général de division Joseph Lagrange.

La seconde expédition était destinée à reprendre les colonies hollandaises de Surinam, Esséquibo et Berbice, et à porter des secours au petit corps français qui continuait d'occuper Santo-Domingo. L'escadre de Toulon, forte de onze à douze vaisseaux, sous les ordres de l'amiral Villeneuve, devait être chargée de cette opération. Le général Lauriston commandait les troupes de terre formant sept à huit mille hommes.

La troisième expédition était une dépendance de la seconde. Une fois arrivée dans l'Océan, l'escadre de Toulon devait détacher deux vaisseaux, quatre frégates et deux bricks, avec quinze cents hommes, pour enlever aux Anglais *l'île de Sainte-Hélène*.

Le plan de ces deux dernières expéditions fut modifié plus tard; mais nous les rapportons, telles qu'elles furent conçues, à cause de la singularité de la troisième. Napoléon avait reçu, sur les moyens de surprendre Sainte-Hélène, un mémoire qu'il avait remis à Boulogne au ministre de la marine. Il avait depuis rappelé au ministre que l'auteur de ce mémoire était à Givet, et recommandé de l'employer dans cette entreprise. On n'a pas manqué de faire, depuis 1815, la remarque en effet assez curieuse que, la veille même de son couronnement, l'empereur

Napoléon avait encore donné à ce projet une attention particulière, comme si, au moment où il allait s'entourer de toutes les garanties qui consolident les institutions humaines, la fortune eût pris un plaisir cruel à lui faire attacher ses regards sur le rocher où devaient le conduire un jour tant de vastes pensées, de gloire et de puissance.

Le but principal de ces diverses expéditions était d'attirer à leur suite, mais en les égarant dans leur route, la plus grande partie des forces navales de l'Angleterre, de manière que, toutes les expéditions françaises revenant dans un temps donné et recevant les renforts préparés durant cet intervalle dans les ports dont disposait Napoléon, se trouvassent maîtresses de la Manche et vinssent assurer le succès de la descente en Angleterre.

Par une autre lettre datée de Mayence en 1804, Napoléon avait réglé une quatrième expédition qui, en se portant sur les côtes d'Irlande, aurait aussi l'effet de tromper le gouvernement britannique sur ses intentions réelles et par-là de faciliter la sortie de la flottille de Boulogne.

Aussitôt que l'attaque inattendue de quatre frégates espagnoles par l'Angleterre au sein de la paix eut forcé la cour de Madrid à sortir d'un état de neutralité qui ne la protégeait plus, l'empereur Napoléon s'était hâté de mettre à profit les ressources qu'allait lui offrir l'alliance de cette cour. En même temps qu'il avait, le 2 janvier, proposé la paix au

roi de la Grande-Bretagne, il avait augmenté ses moyens d'agression contre cette puissance par un traité * qui réglait le contingent à fournir par le gouvernement espagnol. Avec la détermination de ce contingent, le traité renfermait un résumé des préparatifs déjà faits par la France, résumé qui offrait les traits suivans :

Au Texel, il existait des bâtimens de guerre et de transport suffisans pour embarquer les trente mille hommes du camp d'Utrecht;

A Ostende, Dunkerque, Calais, Boulogne et au Havre, des moyens de transport pour cent vingt mille hommes et vingt-cinq mille chevaux;

A Brest, une armée navale de vingt vaisseaux de ligne, des frégates et des bâtimens de transport pour le camp placé sur cette côte, montant à vingt-cinq mille hommes;

A Rochefort, une escadre de six vaisseaux et quatre frégates avec six mille hommes de débarquement;

Enfin à Toulon, une escadre de onze vaisseaux, huit frégates et d'autres bâtimens avec huit mille hommes de troupes expéditionnaires.

Il y avait peut-être dans ces calculs une exagération de quelques milliers d'hommes. Toutes les énonciations relatives à la marine étaient exactes.

Pour répondre aux efforts de la France, l'Espagne de son côté s'engageait à tenir prêts, pour

* Traité signé le 4 janvier 1805 par le ministre de la marine Decrès et l'amiral Gravina, ambassadeur d'Espagne à Paris.

le 30 mars, huit vaisseaux et quatre frégates au Ferrol; quinze vaisseaux ou au moins douze à Cadix et six vaisseaux à Carthagène.

Quoique le plan de l'empereur soit bien arrêté, quoique son but principal soit toujours le même, celui d'appeler au loin les escadres anglaises à la poursuite des siennes, tandis que celles-ci, par un mouvement rapide, reviendraient seconder l'expédition de Boulogne, la marche à prescrire aux escadres peut être susceptible de modifications, et sur ce point il cherche à s'éclairer des meilleurs conseils. Dans cette intention, et pour connaître des opinions indépendantes de celles de ses ministres, il s'adresse confidentiellement aux personnes dont il estime les lumières et l'expérience. Le 15 décembre 1804, il a, par exemple, écrit à l'amiral Gantheaume une lettre dans laquelle il établit plusieurs combinaisons, engageant cet amiral à s'expliquer sur celles qui lui paraîtront le mieux entendues. Cette lettre, très-longue et tout entière de la main de Napoléon, est d'ailleurs fort remarquable en ce qu'elle constate la sincérité de sa résolution pour une descente en Angleterre. Après avoir parlé des forces qu'il a dans les divers ports, il ajoute : « Ce sont ces différentes « escadres qu'il faut faire mouvoir pour arriver à la « brillante *comparition* *.... Étaples, Boulogne, Vi-

* Ce dernier mot est fort difficile à déchiffrer. Qu'il soit plus ou moins exact, peu importe; on ne peut pas se tromper sur l'idée que la phrase exprime.

« mereux, Ambleteuse, sont nos quatre seuls ports, « tous soumis au même vent, tous près l'un de l'au- « tre. Avec des vents favorables, nous ne deman- « dons que la présence de l'escadre pendant vingt- « quatre heures *. » Cette même lettre offre aussi un trait d'une prévoyance qui ne sera pas trompée. On sait qu'à la même époque une expédition pour l'Égypte se préparait ou était censée se préparer dans les ports français. Cette expédition, sur laquelle se porte toute la surveillance des Anglais, fournit à Napoléon un moyen de mettre leur clairvoyance en défaut. « Dans tous les cas, écrit-il à « l'amiral Gantheaume, l'expédition d'Égypte cou- « vrira le départ de l'escadre de Toulon. Tout sera « mené de manière que Nelson ira tout d'abord à « Alexandrie. » Le fait confirmera cette prédiction. Plus on considère tout ce que Napoléon a fait, tout ce qu'il a voulu faire pour la marine, plus on acquiert la conviction que, pour obtenir aussi sur mer les plus éclatans succès, il ne lui a manqué qu'un homme, capable de porter, dans l'exécution de ses projets, la vigueur et l'audace de la pensée qui les avait produits.

* Cette idée se rapporte à une combinaison qui n'est pas celle que l'on adopta, car dans les phrases précédentes l'empereur dit : « A la fin de pluviose (février) je serai à Boulogne avec cent « trente mille hommes, deux mille péniches, canonnières, ba- « teaux-canonniers, ayant en batterie deux cents pièces de vingt- « quatre, » etc.

Les préparatifs des expéditions, ordonnées en 1804, avaient été achevés pour le temps prescrit. Le 11 janvier 1805, l'escadre de Rochefort, mouillée à l'île d'Aix sous les ordres du contre-amiral Missiessy, saisissant à propos un vent favorable, mit à la voile en dépit de la croisière anglaise et poursuivit sans obstacle sa destination pour les Antilles.

Le 15 du même mois de janvier, l'escadre de Toulon, commandée par l'amiral Villeneuve, sortit également du port malgré la présence de l'amiral Nelson qui croisait dans ces parages; mais la sortie ne fut pas heureuse. Assaillie par des vents qui la dispersèrent, l'escadre fut obligée de rentrer dans le port au bout du quatrième jour, diminuée d'un vaisseau et de trois frégates. Le vaisseau avait été poussé vers la Corse; les trois frégates relâchèrent, une à Gênes et les deux autres à Malaga. Cependant cette première sortie de Villeneuve n'avait pas été sans un effet utile, par l'erreur où fut jeté l'amiral Nelson qui, supposant cette expédition destinée pour l'Égypte *, s'était hâté de courir à sa poursuite sur la côte occidentale de Sicile, dans le canal de Malte et sur les côtes d'Alexandrie.

L'amiral Villeneuve quitta Toulon pour la seconde fois le 30 mars. Il était, le 9 avril, devant Cadix, où il fut joint par un vaisseau français, en réparation dans ce port, et par six vaisseaux espagnols sous les

* Ainsi l'avait prédit Napoléon.

ordres de l'amiral Gravina. Ainsi les deux escadres françaises sont en pleine navigation dans l'Océan à la grande surprise de l'Angleterre, qui avait cru tenir dans ses mains la clef de toutes les rades françaises et espagnoles. L'orgueil britannique fut humilié de cette double sortie qui attestait l'impuissance de ses blocus, et l'inquiétude générale redoublée par cette circonstance ne fut pas l'une des moindres causes qui portèrent M. Pitt à précipiter l'ouverture de la guerre continentale.

Lord Cochrane fut envoyé à la poursuite de l'escadre de Rochefort. Nelson, après de rapides courses dans la Méditerranée, va, de son côté, s'élancer sur les traces de l'escadre de Toulon. Les recherches de l'un et de l'autre seront trompées. Nous allons suivre d'abord la marche plus prompte du contre-amiral Missiessy ; nous rejoindrons ensuite l'amiral Villeneuve.

Le 20 février, l'escadre de Rochefort était arrivée au fort de France de la Martinique, où elle débarqua, en vingt-quatre heures, les armes et munitions destinées pour cette colonie. Le 23, elle envahissait la Dominique. Le général Lagrange emporta le fort du Roseau et fit mettre les armes bas aux milices coloniales ; mais le commandant anglais, avec sa garnison de cinq à six cents hommes, effectua sa retraite et gagna, sans pouvoir être atteint, le fort *Ruppert* situé à une distance de douze lieues. L'amiral et le général français, ne croyant pas pouvoir

laisser à la Dominique un corps suffisant pour en achever la conquête et en conserver la possession, se contentèrent de désarmer les habitans, de détruire les fortifications et d'enlever l'artillerie. Dans les premiers jours de mars, ils ravagèrent successivement les îles de Nièves, de Saint-Christophe et de Montserrat; ils levèrent des contributions de guerre, firent des prisonniers, saisirent les bâtimens anglais qui se trouvaient dans ces rades et les envoyèrent à la Guadeloupe. L'escadre était, le 14 mars, revenue à la Martinique. Elle y déposa les renforts destinés pour la garnison de cette île et fit voile pour Santo-Domingo.

Le général Ferrand, qui commandait dans la partie espagnole de Saint-Domingue, réduit à la possession seule de la ville, y était, depuis le commencement du mois, assiégé par Dessalines à la tête de dix-huit mille noirs. La position de la garnison française était très-critique, surtout par le manque de munitions et de vivres; mais la nouvelle de l'arrivée d'une escadre française aux îles du Vent, que suivit de près l'apparition de dix voiles amies, redoubla son ardeur et sa confiance, comme elle porta le désespoir dans l'ame des assiégeans. La garnison fit une sortie brillante qui fut très-fatale à l'ennemi, et, le lendemain 28 mars, les troupes de l'escadre s'étant jointes à elle, les noirs, après avoir feint de vouloir livrer un assaut général, se mirent brusquement en retraite. Cette retraite, qu'ils marquèrent

par la dévastation et l'incendie, fut aussi très-sanglante pour eux. Poursuivis par la population espagnole, ils perdirent près de quatre mille hommes, ainsi que beaucoup d'artillerie, de chevaux et de bagages.

Après avoir laissé à Santo-Domingo mille hommes de renfort, dix mille fusils et un approvisionnement considérable de poudre et de munitions de toute espèce, l'amiral Missiessy se hâta de revenir en France et reparut, le 20 mai, devant Rochefort. Sa croisière, l'une des plus expéditives qui ait jamais eu lieu, n'avait duré que quatre mois et neuf jours. La France en éprouva un sentiment d'admiration et de joie. Napoléon n'en fut point satisfait. Outre qu'on n'avait point, suivant son intention, conservé la Dominique, la promptitude même de l'amiral Missiessy, au lieu de le servir, contrariait ses ordres et son but. Ce but était de prolonger les incertitudes des Anglais deux mois de plus, de manière que, dans leur inquiétude sur le sort même de la Jamaïque, ils eussent envoyé aux Antilles des forces plus considérables, qui se fussent trouvées errantes loin des mers d'Europe, tandis que les escadres françaises de retour auraient protégé la grande expédition contre l'Angleterre.

Villeneuve ne mérita pas, comme Missiessy, le reproche de trop de célérité. Le 9 mai, se trouvant à la hauteur où ses instructions lui prescrivaient d'ouvrir les ordres cachetés qui lui avaient été transmis,

il se sépara, en conséquence de ces ordres, de l'amiral Gravina qui alla porter des secours à Porto-Ricco et à la Havane, d'où il devait rejoindre l'escadre française aux îles du Vent. Villeneuve arriva, le 14 mai, à la Martinique et mouilla au fort de France. Cette île était souvent insultée, dans sa navigation et son commerce, par un poste d'observation de la Dominique, le rocher du Diamant. Pour attaquer ce rocher avec succès, le capitaine-général Ernouf profita de la présence de l'escadre, armée d'une assez forte artillerie pour ne pas craindre les batteries anglaises. L'attaque, confiée au capitaine Cosmao avec deux vaisseaux, fut exécutée avec beaucoup de vigueur. Au bout de trois jours, les Anglais qui défendaient ce poste obtinrent une honorable capitulation et furent transportés à la Barbade.

L'amiral Gravina ayant rejoint Villeneuve, tous deux, le 28 mai, quittèrent la Martinique et firent voile pour le Nord.

Sans perdre de vue les escadres combinées, nous ne pouvons refuser un hommage à l'incroyable activité de lord Nelson qui, des côtes de l'Égypte, était accouru aux Antilles, poursuivant, sans pouvoir la rencontrer, l'escadre de Toulon, comme lord Cochrane avait poursuivi l'escadre de Rochefort. Arrivé à la Barbade le 4 juin, Nelson se persuada que l'un des objets des escadres combinées pouvait être la reprise de la Trinité, vivement désirée par le gouvernement espagnol, et il fit voile pour la Tri-

nité, après avoir pris deux mille hommes à bord de son escadre pour reconquérir cette île, si elle était retombée au pouvoir de ses anciens maîtres. Trompé dans cette conjecture, il le fut encore dans la supposition que les escadres combinées auraient pu vouloir enlever à l'Angleterre la riche colonie d'Antigoa. L'amiral français n'ayant pas non plus paru devant cette dernière île, Nelson prit le parti de revenir en Europe. Le 19 juillet, il mouilla devant Gibraltar, ayant, dans l'espace de soixante-dix jours, traversé deux fois l'Océan et visité plusieurs îles anglaises; exemple admirable de dévouement comme d'activité, puisque avec onze vaisseaux seulement il s'était mis à la recherche d'une force beaucoup plus considérable. Après quelques courses nouvelles vers le cap Saint-Vincent et la baie de Biscaye, il envoya neuf de ses vaisseaux renforcer devant Brest l'escadre de blocus, et rentra lui-même, avec les deux autres, à Portsmouth.

Cependant l'amiral Villeneuve, retardé par l'inégalité de marche de quelques-uns de ses vaisseaux et particulièrement de vaisseaux espagnols, se trouvait, le 23 juin, à la hauteur des Açores où il fut rencontré par le contre-amiral Magon qui, parti le 1er mai de l'île d'Aix avec deux vaisseaux, lui portait les dernières instructions de l'empereur. Des avisos, qui avaient devancé la marche de Villeneuve, ayant eu le temps d'avertir de son retour les escadres anglaises chargées de bloquer Rochefort et le

Ferrol, ces escadres réunies sur le cap Finistère au nombre de vingt et une voiles, savoir quinze vaisseaux, trois frégates et plusieurs autres bâtimens de guerre cherchèrent à couper la route de la flotte combinée. Le combat s'engagea entre elles le 22 juillet par un temps brumeux qui ne permettait pas aux commandans en chef de bien juger leur situation respective. On se canonna pendant quatre heures, sans qu'aucun des deux partis pût se flatter d'avoir obtenu l'avantage. Par malheur, deux vaisseaux espagnols, complètement dégréés, ayant dérivé au milieu de l'escadre anglaise, demeurèrent en son pouvoir. Cette nouvelle transmise à Londres y causa de vifs transports de joie; mais lorsque ensuite on eut appris que l'escadre anglaise avait été extrêmement maltraitée; que, malgré la différence numérique des vaisseaux qui était à l'avantage de la France, la force réelle en raison de la qualité des vaisseaux était à peu près la même; que la prise des deux vaisseaux espagnols n'était qu'un accident dont on ne pouvait tirer aucune gloire, la conduite de l'amiral Calder, d'abord indiscrètement applaudie, fut soumise à un conseil de guerre et censurée par ce conseil. Vainement, le 23 et le 24 juillet, l'amiral Villeneuve avait espéré forcer l'ennemi à un nouvel engagement. Après l'avoir provoqué sans succès, il avait fini par le perdre de vue.

C'était là pour l'amiral Villeneuve le moment d'exécuter les ordres que lui avait portés le contre-amiral

Magon. C'est pour nous le moment de les faire connaître. Les instructions de l'empereur prescrivaient à l'amiral Villeneuve de se rendre devant le Ferrol; de débloquer ce port, s'il était bloqué en effet; de rallier les deux escadres qui s'y trouvaient, l'escadre française de cinq vaisseaux commandée par le contre-amiral Gourdon, l'escadre espagnole de dix vaisseaux, commandée par l'amiral Grandellana; de joindre ensuite l'escadre de Rochefort de cinq vaisseaux, commandée par le contre-amiral Lallemand, ce qui, avec les vingt vaisseaux qu'il avait déjà sous ses ordres, formerait un ensemble de quarante vaisseaux de ligne. Il était recommandé à Villeneuve, aussitôt qu'il disposerait de cette masse formidable, de faire voile pour Brest, où vingt et un vaisseaux l'attendaient sous le commandement de Gantheaume. Pour ne rien hasarder, il devait régler sa marche de manière à éviter l'ennemi ou à ne le rencontrer que le plus près possible de Brest, afin que, s'il devait engager le combat, l'amiral Gantheaume pût y prendre part. « Vos forces alors, « lui écrivait Napoléon, seraient beaucoup plus con- « sidérables que celles que l'ennemi pourrait vous « opposer, et vous vous dirigerez sur Boulogne où « nous serons de notre personne. » L'empereur indiquait des moyens d'exécution, mais en laissant le choix à la sagesse et à l'expérience de l'amiral. Il l'autorisait même, si les vents étaient assez favorables pour qu'il pût gagner trois ou quatre jours sur

l'escadre de Cornwallis qui croisait devant Brest, à ne point s'approcher de ce port et à venir droit à Boulogne. « Si votre présence, continuait-il, nous « rend maîtres de la mer devant Boulogne pendant « trois jours, nous avons tout loisir de faire notre « expédition composée de cent soixante mille hom- « mes embarqués sur deux mille bâtimens. » Les calculs de Napoléon sur l'éparpillement des forces ennemies n'étaient point une chimère, et il n'est pas douteux que, si Villeneuve eût fidèlement exécuté les ordres qu'il avait reçus, la grande expédition n'eût réussi, du moins dans ce qui paraissait en être la principale difficulté, le passage de Boulogne en Angleterre. De la fidélité, de la promptitude de Villeneuve à exécuter les ordres de Napoléon, dépendaient les destinées des deux pays. Villeneuve ne le comprit pas. Aux yeux même des hommes qui ont tâché d'atténuer ses torts, la conduite de cet amiral est à jamais inexplicable.

Après avoir, le 23 et le 24 juillet, attendu en vain l'escadre anglaise, Villeneuve alla relâcher à Vigo, y débarqua ses blessés et ses malades, et y laissa trois vaisseaux, mauvais marcheurs, qui gênaient ses mouvemens. Par cette diminution et celle des deux vaisseaux tombés au pouvoir des Anglais, sa force était réduite à quinze vaisseaux, mais peu de jours après il trouva au Ferrol les cinq vaisseaux français du contre-amiral Gourdon, les dix vaisseaux espagnols de l'amiral Grandellana. Sa pre-

mière faute fut d'entrer dans ce port; la seconde d'y faire un trop long séjour; mais cependant rien encore n'était tout-à-fait manqué. Le 13 août, ayant trente vaisseaux de ligne sous son commandement, il quitta le Ferrol, fit voile vers le nord-ouest, comme pour aller, conformément aux ordres de l'empereur, rallier l'escadre du contre-amiral Lallemand; puis tout-à-coup, sans que l'on en puisse concevoir aucune cause raisonnable, il changea brusquement de dessein, et, prenant une direction tout opposée, il se porta vers Cadix où il arriva le 21 août, le jour même où il eût dû arriver à Brest. En adoptant une détermination si soudaine et contraire à tous les ordres de l'empereur Napoléon, il n'eut pas même la prudence de prévenir de ce changement le contre-amiral Lallemand, commandant de l'escadre de Rochefort, avec lequel sa jonction était certaine, et il laissa cette escadre exposée à tous les hasards au milieu des forces ennemies. Les Anglais ne furent pas plus tôt informés de l'entrée de Villeneuve à Cadix que les amiraux Calder et Collingwood, ayant réuni leurs forces, vinrent avec vingt-trois vaisseaux bloquer ce port dans lequel se trouvaient ainsi renfermés près de quarante vaisseaux français et espagnols.

Cependant l'empereur Napoléon avait, le 2 août, quitté Paris pour se rendre à Boulogne. Il inspectait la flottille, exerçait les troupes aux manœuvres d'un embarquement et d'un débarquement expéditifs; il

réclamait un court délai de la faveur de la fortune, demandant sans cesse sur la marche de Villeneuve des informations à son ministre de la marine, aux vents et aux gazettes anglaises. La nouvelle de l'entrée de cet amiral au Ferrol ne pouvait que lui déplaire. Il appartenait aux papiers anglais de la lui apporter. Ce fut par eux en effet qu'il en reçut le premier avis. Napoléon avait espéré que Villeneuve ne ferait que paraître sur cette rade pour s'adjoindre les deux escadres qui l'y attendaient, et que, sans le moindre retard, il se hâterait de suivre la route qui lui était tracée. Villeneuve au contraire était entré dans ce port. Qui sait s'il ne va pas y perdre un temps précieux, si même il n'y sera pas bloqué par les Anglais? Ces craintes assiégent à l'instant l'esprit de l'empereur. Il lui semble que l'homme sur qui repose le sort de la plus grande des entreprises, que l'homme mis dans la confidence d'une vaste combinaison dont il est le pivot, est au-dessous de sa haute mission, par cela seul qu'il s'arrête un seul jour sans nécessité. Peut-être son irritation, sa colère sera-t-elle moins vive plus tard, quand tout sera manqué, qu'elle ne l'est au moment où il en éprouve la première crainte. Des écrivains distingués ont rapporté à ce sujet une anecdote que je cite après eux, parce qu'elle est caractéristique, et que je la tiens aussi, avec quelques circonstances nouvelles, de la bouche du témoin auquel ils la doivent, M. Daru.

Le jour où les gazettes anglaises apportèrent à Boulogne la nouvelle de l'entrée de l'amiral Villeneuve au Ferrol, l'empereur, à son lever, parut sérieux, sombre même et se retira promptement. Le savant Monge, qu'il aimait beaucoup et qui déjeunait souvent avec lui, le suit vers son cabinet; mais l'empereur, se retournant, lui dit : « Savez-« vous où est Villeneuve? » et, entrant dans son cabinet, il en pousse brusquement la porte. « Je n'ai pas « pu prendre cela pour une invitation, dit Monge « à M. Daru. Il y a de l'orage. » A l'instant même M. Daru est appelé * chez l'empereur. « Savez-vous « où est Villeneuve? » est aussi le premier mot qui lui est adressé. Le cœur de Napoléon est plein; l'angoisse de la contrariété est dans toute sa force; sa colère qui bouillonne au dedans a besoin de se produire au dehors, elle éclate, elle s'épanche en phrases coupées, en exclamations vives, puis elle se déborde en torrens d'indignation sur la timidité, la faiblesse, l'impéritie, qui lui font perdre le fruit de trois années d'immenses travaux. Les noms de Ferrol, de Villeneuve, de marine, jetés au hasard et sans suite, permettent à peine à l'auditeur stupéfait de comprendre que l'entrée de Villeneuve au Ferrol et la peur qu'il n'y soit bloqué sont le sujet d'un si vif emportement. L'effusion a eu son cours; le transport s'est évaporé; l'empereur a senti ce triste sou-

* M. Daru remplaçait le chef de l'administration militaire, M. Petiet, alors absent ou malade.

lagement que la douleur trouve à être entendue. Tout-à-coup il passe à l'idée nouvelle qui déjà, dans son esprit, a remplacé la première. Il a laissé de côté l'arc dont la corde semble prête à se rompre; il a ressaisi un arc plus familier à sa main : « Asseyez-vous, Daru, écrivez; » et il dicte le plan de la campagne d'Austerlitz, plan hypothétique dont l'exécution doit être ajournée jusqu'à la solution de la question maritime, mais qui du moins est là pour le dédommager, sur un élément, de la perte des espérances qu'il avait formées sur l'autre. L'empire absolu que Napoléon a sur lui-même laisse une entière liberté d'essor à son intelligence; son esprit est calme, sa raison froide; ses pensées lucides; il embrasse à la fois l'ensemble et les détails; il n'omet rien, pas un obstacle qu'il n'aperçoive et n'aplanisse, et c'est des dispositions faites à la suite d'une si violente secousse, des mouvemens ordonnés, des marches réglées dans un moment où tout autre homme eût été si peu maître de lui-même, que résultera cette merveilleuse réunion de troupes parties de tant de points divers, arrivant au jour fixe * à la

* Cette dictée de l'empereur à M. Daru avait duré quatre à cinq heures. « Partez pour Paris, lui dit-il, en annonçant que « vous partez pour Ostende. Arrivez dans la nuit, enfermez-vous « avec le ministre Dejean, » (ministre de l'administration de la guerre, mais qui gérait les deux ministères, Berthier, ministre de la guerre, étant à Boulogne) « préparez tous les ordres d'exécution « pour les marches, les vivres, etc., de manière que tout soit prêt « à signer. Faites tout vous-mêmes, je ne veux pas qu'un seul

hauteur indiquée, et dont la position respective habilement conçue fournira une base si favorable aux opérations ultérieures que lui inspirera son génie. L'armée est encore à Boulogne; mais Napoléon a cessé de regarder exclusivement l'Angleterre. S'il ne peut pas l'atteindre dans Londres, il la frappera du moins dans ses alliés au centre de l'Allemagne.

Toutefois il s'en faut beaucoup qu'il renonce encore à l'espoir de faire précéder par l'invasion de l'Angleterre la campagne qu'il devra faire ensuite sur le continent. Comment en effet eût-il pu abandonner avec tant de résignation un projet dont l'exécution a été préparée par tant de soins et d'efforts? Pour juger combien cette expédition lui tenait à cœur, il faudrait lire sa correspondance tout entière. Les apprêts étaient achevés; les bâtimens de transport réunis, les troupes formées aux manœuvres maritimes. Pour donner aux flottilles le signal du départ, il ne manquait que l'arrivée de Villeneuve. Pendant la croisière de cet amiral aux Antilles tout avait été disposé pour qu'à son retour il n'éprouvât pas un seul instant de retard. Il était attendu au Ferrol par les amiraux Gourdon et Grandellana; sur les côtes de France, par le contre-amiral Lallemand; à Brest, par Gantheaume; à Boulogne, par Napoléon. Malgré l'humeur que celui-ci a ressentie de l'entrée de Villeneuve

« commis y mette la main. » L'ordre des marches était combiné de telle manière que, malgré l'épisode d'Ulm que l'empereur n'avait pu prévoir, l'armée se trouva au jour déterminé à Munich.

au Ferrol, il se garde d'abord de la montrer tout entière même à son ministre de la marine. « Dites à « Villeneuve, écrivait-il à ce ministre, que j'espère « qu'il aura continué sa mission, et qu'il serait trop « déshonorant pour les escadres impériales qu'une « échauffourée de trois heures et un engagement avec « quatorze vaisseaux fissent manquer de si grands « projets. » Pour la supposition de l'exactitude de Villeneuve à suivre ses ordres, informé que, le 10 août, cet amiral était prêt à partir du Ferrol avec trente vaisseaux et prévoyant la possibilité d'un combat auprès de Brest, il faisait, par le télégraphe, avertir Gantheaume de se tenir prêt pour prendre part à cette affaire. Gantheaume en effet fit des mouvemens bien entendus qui amenèrent un engagement partiel de son escadre avec la croisière anglaise et qui eurent l'avantage de retenir cette croisière devant lui, en sorte que si Villeneuve était arrivé, l'amiral Cornwallis se serait trouvé en présence de près de soixante vaisseaux, ce qui l'aurait mis dans l'impossibilité de soutenir le combat. Dès-lors la Manche eût été au pouvoir des Français.

On conçoit sans peine quelle était, dans cet intervalle, l'anxiété de Napoléon. Son inquiétude s'exhalait à chaque instant dans ses lettres au ministre Decrès. « Témoignez mon mécontentement à l'ami- « ral Villeneuve, écrivait-il le 13 août, de ce qu'il « perd un temps si important... Ne sera-t-il donc pas « possible, disait-il encore dans une lettre du 14, de

« trouver dans la marine un homme entreprenant « qui voie de sang-froid et comme il faut voir, soit « dans le combat, soit dans les différentes combi- « naisons des escadres? » Alors survint la nouvelle, plus inconcevable encore, que Villeneuve, appelé par tant de vœux, par tant d'ordres, à Brest et dans la Manche, était allé se jeter dans Cadix. Un cri de joie en retentit à Londres. Un cri de douleur sortit de l'ame de Napoléon. Il ne pouvait pas croire que la timidité, que l'incapacité pussent aller si loin. Dans son emportement, il y voyait de la trahison ; il ordonna une enquête et énonça sept chefs d'accusation sur la plupart desquels la conduite de cet amiral était en effet sans excuse. On dirait que, relativement à la marine, une fatalité malheureuse s'acharnait sur la France. Deux marins avaient eu à un haut degré la confiance de Napoléon, parce qu'à la connaissance de la mer ils joignaient de la résolution et de l'audace, c'étaient Bruix et La Touche-Tréville. Tous deux étaient morts l'année précédente, comme si la mort, complice des Anglais, eût voulu les servir encore autrement que dans les batailles. La fatalité l'emportait; Napoléon dut se soumettre. Il écrivit, le 22 août, au ministre Decrès : « Je vous prie de m'envoyer de- « main un mémoire sur cette question : Si l'amiral « Villeneuve reste à Cadix, que faut-il faire?..... » Toutefois la douleur d'avoir perdu, sans espoir de retour, l'occasion la plus favorable, le poursuivit pendant quelque temps. Le 31 août, revenant sur les

circonstances qui auraient secondé la réussite de son plan, si ses intentions eussent été exactement remplies, il se livrait avec amertume à des regrets trop fondés : « L'escadre de Nelson, écrivait-il encore, « est avec Calder, mais Nelson et son vaisseau-ami- « ral n'y sont pas. Quelle chance a manquée là Vil- « leneuve ! Il pouvait, en arrivant sur Brest par le « large, jouer aux barres avec Calder et venir tom- « ber sur Cornwallis; ou bien, avec ses trente vais- « seaux, battre les vingt vaisseaux anglais et acquérir « une prépondérance décidée..... » Ces tristes réflexions l'agitaient d'autant plus vivement qu'il voyait approcher l'heure où il allait être obligé de s'arracher de ces côtes sur lesquelles il avait rassemblé de si immenses moyens, rendus inutiles par la faute d'un seul homme. Quoique jusqu'au dernier moment il voulût conserver l'espérance, il n'était pas resté en défaut pour l'hypothèse contraire. Ses regards, attachés sur la mer, l'étaient en même temps sur Vienne. Par une lettre en date du 23 août, le maréchal Berthier mandait au général Marmont qui commandait le camp d'Utrecht : « Si les escadres « combinées arrivent dans la Manche, l'empereur « fait de suite l'expédition d'Angleterre. » Mais en même temps il prévenait ce général de se tenir prêt à l'exécution d'ordres qu'il pourrait recevoir bientôt pour une direction toute différente.

D'après l'imminence de la guerre sur le continent, on mettra peut-être en doute qu'à la fin du mois

d'août l'entreprise, méditée contre la Grande-Bretagne, fût encore possible. Un examen attentif de l'état des choses conduit à l'affirmative. Les deux expéditions n'étaient nullement inconciliables, outre qu'il était à prévoir que l'exécution de l'une ne laisserait point de place à l'autre. Si Villeneuve eût paru, le 21 août, à Brest, comme il y était attendu, ses soixante vaisseaux pouvaient être quelques jours après devant Boulogne. Deux mille bâtimens sont disposés et ont reçu cent mille hommes. Les escadres anglaises sont loin; elles sont disséminées sur les mers, et quelle escadre isolée oserait attaquer l'immensité des forces réunies de Napoléon? L'expédition est partie ou part; les lunettes anglaises distinguent le nombre de nos vaisseaux. Les conditions que l'empereur proposait hier à l'Angleterre, il les propose encore aujourd'hui, ou bien le débarquement s'exécute. Croit-on que le cabinet de Londres, dont les terreurs ont été si vives à l'aspect d'un péril éloigné, va sacrifier à quelque parcelle de territoire de plus ou de moins l'existence de l'Angleterre tout entière? Que si ce cabinet se montre intraitable et ose affronter de tels hasards, qui pourrait empêcher Napoléon, non de conquérir l'Angleterre, ce qui n'est pas son but, mais de faire sur le sol anglais une courte et meurtrière apparition, de frapper un coup d'éclat, de porter la destruction dans les chantiers et les arsenaux, de marcher sur Londres, de bouleverser sa banque et son crédit public, peut-

être, selon les circonstances, de mettre aux prises les radicaux et l'aristocratie, de dicter enfin la paix au gouvernement britannique ou d'anéantir du moins la plus grande partie de ses moyens de guerre? Après ces ravages, qui auraient eu la rapidité comme la violence de la foudre, il eût reporté son armée sur les côtes françaises et se fût trouvé en mesure d'aller au-devant des armées continentales, qui ne pouvaient pas faire de grands progrès avant la fin de septembre; mais alors cette nécessité même ne se fût-elle pas évanouie? La promesse des subsides anglais avait seule mis en mouvement la Russie et l'Autriche; l'esprit belliqueux de ces puissances et surtout de cette dernière se serait éteint avec la possibilité de l'exécution de cette promesse; et d'ailleurs, délivré des hostilités de l'Angleterre, dans le cas où le continent se serait agité même sans subsides, ne restait-il pas à Napoléon des forces assez considérables, sinon pour aller sur-le-champ porter la guerre au sein des états ennemis, du moins pour leur opposer provisoirement sur le Rhin une barrière invincible? « Les femmes de Strasbourg, di-« sait-il à cette occasion, auraient suffi à la défense « de la frontière. »

CHAPITRE XLVIII.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

Incident qui amène des explications entre la France et l'Autriche. — Griefs allégués par l'Autriche et par la France. — Motifs vrais de l'Autriche. — Note du ministère français. — Offre de médiation de l'Autriche. — Réponse de Napoléon à l'offre de l'Autriche. — Position menaçante de l'Autriche. — Demande d'explications définitives faite à l'Autriche. — Note française remise à la Diète de Ratisbonne. — Traité d'alliance entre la France et la Bavière. — Injustice des reproches faits à la Bavière. — Sommation faite à l'électeur de se joindre aux alliés. — Invasion de la Bavière. — Réponse de l'Autriche à la demande d'explications faite par la France. — Déclaration de la France à l'Autriche. — Marche de l'armée française. — Communications données au sénat sur la guerre. — Vote de la conscription déféré au sénat. — Modification du régime de la garde nationale. — Négociation d'une alliance avec la Prusse. — Bruits répandus à Berlin contre Napoléon. — Bruit d'un débarquement des Russes à Stralsund. — Instructions données par l'empereur au général Duroc. — Réponse du roi au général Duroc. — Conférences des plénipotentiaires français avec le baron d'Hardenberg. — Renonciation de la Prusse à l'idée d'une alliance. — Prédilection de la Prusse pour un système de neutralité. — Ordre de Napoléon à ses plénipotentiaires. — Demande par la Prusse d'un traité de neutralité. — Regrets du baron d'Hardenberg sur l'alliance manquée. — Sommation injurieuse faite à la Prusse par la Russie. — Fermeté du gouvernement prussien. — Consentement de Napoléon à un traité de neutralité. — Renonciation de la Prusse à l'idée d'un traité de

neutralité. — Nouvelle du passage d'un corps français sur le territoire d'Anspach. — Effets de cette nouvelle à Berlin. — Explication du passage des Français par Anspach. — Déclaration faite par la Prusse à la France.—Situation étrange de l'électorat d'Hanovre.

Tandis qu'incertain sur la conduite de l'amiral Villeneuve, l'empereur des Français se débattait ainsi à Boulogne contre les difficultés qu'apportait, à ses projets de guerre maritime, l'incapacité du principal chef de ses forces navales, déjà son ministère avait commencé, avec le cabinet autrichien, des discussions, prélude d'une autre guerre sur le continent. Depuis plusieurs mois, une foule d'indices autorisaient à regarder, sinon comme déjà effectuée, du moins comme inévitable et prochaine l'accession de l'Autriche aux projets de la Russie et de l'Angleterre. Outre que les gazettes anglaises annonçaient hautement la nouvelle coalition, un vote de trois millions cinq cent mille livres sterling pour un usage continental, ajouté, le 12 juillet, aux cinq millions accordés pour le même but dès le mois de février, constatait suffisamment que ce n'était pas pour les troupes russes seules que des sommes aussi considérables étaient mises à la disposition du ministère britannique. Jusqu'à ce moment le gouvernement français, qui n'avait ignoré ni les intrigues de l'Angleterre et de la Russie soutenues par l'oligarchie autrichienne, ni les circonstances de la démission donnée par l'archiduc Charles de la présidence du

conseil de guerre, ni la nouvelle conscription, ni les autres mesures adoptées par la cour de Vienne, s'était borné à observer en silence ces dispositions sur le but desquelles il lui était impossible de se méprendre. Il s'était abstenu de représentations qui, en faisant prématurément connaître à l'Autriche qu'elle était devinée, n'auraient été pour elle qu'une excitation à redoubler d'activité dans ses préparatifs. Lorsque l'instant fut venu où il lui convenait de parler, il profita de la première occasion qui lui fut offerte, et s'expliqua, dès le premier jour, avec une précision de faits et de vues à laquelle on n'arrive d'ordinaire que par une lente gradation d'observations discrètes et réservées. L'occasion saisie par la France fut l'arrestation à Venise d'un français voyageur, M. Prony, membre de l'Institut, homme que son mérite personnel eût dû seul préserver d'une semblable insulte. Pour la sûreté de M. Prony et pour la dignité de la France, deux des Autrichiens les plus distingués qui se trouvaient à Paris furent sur-le-champ mis aux arrêts. Le ministre des affaires étrangères, M. de Talleyrand, en informa l'ambassadeur d'Autriche, le comte Philippe de Cobentzl, et, en même temps, de cette question relative à un individu, il passa, sans autre préparation, à la question politique, arrivée dès-lors à sa maturité.

Pour simplifier cette dernière question, il faut d'abord distinguer les griefs de forme et les inten-

tions réelles. Du côté de l'Autriche, les griefs allégués étaient la réunion de Gênes et de Lucques, faits auxquels on ajoutait, comme sujet d'une accusation plus vague, l'ascendant que la France continuait à exercer en Suisse et en Hollande, ainsi que les changemens de constitution opérés par elle dans ces deux pays. Du côté de la France, les griefs étaient plus nombreux encore. Le gouvernement français prétendait que la réunion de Lucques et de Gênes n'était qu'une compensation incomplète des acquisitions récentes que l'Autriche avait faites et qu'il avait tolérées. Il reprochait à cette puissance d'avoir donné à un prétendu droit d'épave une extension immodérée qui, en lui procurant des établissemens considérables en Souabe, avait altéré la situation relative des états voisins dans le midi de l'Allemagne, et rendu cette situation menaçante pour la Bavière. Parmi ces réunions de territoire, effectuées en conséquence d'arrangemens particuliers avec des princes et des comtes régnans qui avaient cédé à l'Autriche leurs droits de souveraineté, il signalait particulièrement celle de Lindau, position militaire d'une grande importance. Par ces changemens, la cour de Vienne avait détruit l'un des objets essentiels du traité de Lunéville, qui était de mettre une large distance entre les frontières autrichienne et française. L'empereur Napoléon se plaignait en outre du refus fait par cette cour d'acquitter la dette de Venise, mise à sa charge par les traités, et du déni

de justice de cette puissance envers les sujets du royaume d'Italie ; mais les plaintes les plus vives de la France portaient sur la condescendance du cabinet autrichien pour les prétentions monstrueuses de l'Angleterre, sur les atteintes qu'il laissait impunément porter à son pavillon, sur son respect pour les blocus arbitraires de la Grande-Bretagne, poussé à un tel point qu'à l'instant où il plaisait au gouvernement anglais de déclarer un pays bloqué, toutes expéditions pour ce pays étaient aussitôt contremandées à Venise et à Trieste. Des deux côtés les allégations étaient exactes ; mais, dans la vaste dimension des événemens de l'époque, ni aucun de ces faits, ni tous les faits réunis, n'auraient formé pour l'une ni pour l'autre puissance une cause suffisante de guerre, si, en l'entreprenant, celle des deux qui l'a résolue la première n'y avait été déterminée par d'autres espérances que par celle du redressement de semblables torts. En écartant ces textes de débats oiseux, qui tiennent une si grande place dans les notes et les mémoires des deux puissances, nous arriverons d'une manière plus sûre et plus prompte à la réalité des motifs qui vont amener la rupture. Voici ces motifs dans toute leur simplicité.

Outre que l'Autriche craignait que la puissance française, déjà si redoutable, ne devînt trop dangereuse pour le continent, si elle était délivrée de la rivalité de l'Angleterre ; outre qu'il lui importait de ne pas laisser tarir la source des subsides qui avaient

déjà payé, et pourraient payer encore tant de guerres continentales, il n'était pas hors des calculs d'une politique raisonnable, si on avait eu à combattre tout autre adversaire que Napoléon, de supposer que, moyennant l'immense réunion de forces qu'on se proposait de mettre sous les armes, on pourrait, par une campagne heureuse, recouvrer tous les pays cédés, et réparer toutes les pertes des guerres précédentes. Le principe de la guerre pour l'Autriche était tout entier dans cette espérance. Ses prétendus griefs n'étaient que des formules de protocole.

Par la première note du 24 juillet, dont l'arrestation de M. Prony à Venise avait été l'occasion, M. de Talleyrand, après une récapitulation rapide des préparatifs inquiétans de l'Autriche, ainsi que des autres sujets de mécontentement donnés par cette puissance au gouvernement français, finissait par la déclaration positive que l'empereur Napoléon « voulait la paix « avec sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autri- « che; mais une paix loyale, évidente, entière, une « paix que des mouvemens de troupes, la formation « de camps hostiles, des insultes faites à ses sujets et « des entraves mises à leur commerce, ne rendissent « pas plus fâcheuse et pire mille fois que la guerre « ne pourrait l'être. » La cour de Vienne n'avait pas répondu et n'avait pu encore répondre à cette première demande d'explications, lorsque le gouvernement français, jaloux d'écarter toute lenteur, jugea convenable de la renouveler, par une lettre en

date du 5 août, directement adressée au vice-chancelier de cour et d'état, le comte Louis de Cobentzl. « M. de Winzingerode * est à Vienne, disait M. de « Talleyrand, et n'a pu y être envoyé que dans des « vues sur la nature desquelles la mission toute hos- « tile, qu'il vient de remplir à Berlin, et les écarts « de la Russie ne permettent pas de se méprendre... « L'empereur d'Allemagne et d'Autriche accumule, « à tout prix, dans ses possessions d'Italie, ou di- « rige vers cette contrée un nombre sans mesure de « troupes, et cela sous prétexte de défendre l'état « vénitien qui n'est pas menacé... Dans la partie de « ses possessions où la maison d'Autriche réunit ses « forces, elle ne peut être attaquée que par la Fran- « ce, et la France, engagée dans une guerre mari- « time où presque tous ses moyens sont employés, « ayant ses forces à trois cents lieues de l'Autriche, « campées sur les bords de l'Océan, a un intérêt « bien sensible à rester en paix avec les puissances « du continent, et ne peut pas même être soupçon- « née de vouloir leur faire la guerre... » La vérité de cette assertion était palpable. Ce n'étaient donc pas des craintes présentes qui pouvaient causer les armemens de l'Autriche. Ses craintes étaient-elles plus fondées pour l'avenir? Cette question était traitée par le ministre français avec beaucoup de talent et de justesse. Ce ministre faisait sentir que ce n'était

* Aide-de-camp de l'empereur Alexandre.

pas du côté de la France que pouvait bientôt, pour l'Autriche, venir le plus grand danger. Il retraçait les acquisitions faites depuis un demi-siècle par la Russie, l'envahissement des deux tiers de la Pologne, la prise de possession de la Crimée, l'établissement des Russes aux bouches du Phase, leur extension dans la Géorgie, leur progression vers la Perse, l'occupation des Iles Ioniennes, les armemens secrets de la Morée, et toutes les manœuvres employées pour hâter la dissolution de l'empire ottoman. « Que demande la France à l'Autriche ? ajoutait « le ministre français. Ce ne sont ni des efforts ni « des sacrifices. Ne pouvant arriver à la paix que « par la guerre maritime, elle demande à l'Autriche « de ne point l'en détourner... La paix maritime est « entre les mains de l'Allemagne. Qu'au lieu de mou- « vemens de troupes qui annoncent l'intention de « faire la guerre, l'empereur d'Allemagne et d'Au- « triche dise à l'Europe qu'il veut vivre en paix avec « la France, l'Angleterre sentira aussitôt l'impossi- « bilité d'une coalition, elle sentira la nécessité de « la paix. » Cette lettre de M. de Talleyrand arriva justement à Vienne au moment où s'échangeaient à Pétersbourg les déclarations concernant l'accession de l'Autriche au traité de coopération conclu, le 11 avril, entre la Russie et l'Angleterre. Nous savons que, d'après ce traité, tous les traités précédens sont réputés nuls, et qu'on est d'accord pour chasser la France du nord de l'Allemagne, de la Hollande, de

toute l'Italie, et même de l'île d'Elbe. Tels sont, en laissant à part les articles secrets bien plus contraires encore aux intérêts de la France, les résultats avoués auxquels le cabinet autrichien s'est engagé à concourir. C'est dans le temps même qu'il s'associe à une guerre dont tel doit être le but, qu'il annonce, d'un autre côté, le vif désir de contribuer à des négociations pacifiques, et se présente à la France comme médiateur.

Cette offre de médiation arrivait à Paris à peu près à la même époque où l'on recevait à Vienne la lettre de M. de Talleyrand, en date du 5 août. La nature de cette offre eût suffi seule pour trahir les engagemens déjà contractés par la cour de Vienne. Cette cour n'ignorait pas combien la France avait été blessée par la mission non achevée de l'agent russe Nowosilsof, et c'était cependant cette négociation qu'elle proposait de reprendre. « Elle s'empressait « d'offrir ses bons offices, afin que l'attente générale, « placée dans l'intention conciliante de toutes les « puissances, ne fût pas de nouveau frustrée. En « conséquence elle invitait les cours des Tuileries et « de Pétersbourg à ce que la négociation, qui avait « été sur le point de s'ouvrir, fût renouée, étant « prête à concourir, par ses soins les plus zélés, à « cette fin désirable, et se flattant que la cour de « Berlin voudrait bien aussi y contribuer de sa part.» Sur une telle proposition, la réponse de la France était facile à prévoir.

L'empereur Napoléon, de Boulogne où il était alors, chargea son ministre des relations extérieures de déclarer que plus il attachait de prix aux bons offices de S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, plus il sentait que sa reconnaissance même lui défendait de s'en prévaloir, lorsqu'il n'était pas permis d'espérer qu'ils pussent être employés avec fruit ni conséquemment sans compromettre la dignité du médiateur. M. de Talleyrand justifiait ce refus par les outrages que depuis un an l'empereur n'avait cessé de recevoir du cabinet russe; il alléguait que la déférence du gouvernement français à une demande de passeports faite par le roi de Prusse pour l'un des chambellans de l'empereur de Russie n'avait produit qu'une note injurieuse et remplie d'assertions mensongères. « Ainsi insulté dans son honneur, disait * le ministre français, il n'est plus « possible à S. M. de rien vouloir ni de rien attendre « de la Russie, qui d'ailleurs, loin de désirer la « paix, trouve son intérêt à la guerre. » Il représentait à l'Autriche que, de sa part, la médiation la plus efficace serait une impartiale neutralité. Par-là non-seulement l'empereur d'Allemagne aurait des droits à la reconnaissance de l'empereur Napoléon, mais il aurait plus fait pour sa propre utilité que s'il eût gagné dix batailles, puisqu'une conséquence immédiate de la paix serait la séparation des cou-

* Note du 13 août adressée au comte Philippe de Cobentzl.

ronnes de France et d'Italie. « Lorsque l'Autriche, « portait la note française, aura déclaré qu'elle reste « et qu'elle veut rester neutre, la paix sera le désir « et l'espoir de l'Angleterre. Avant le mois de jan- « vier, elle sera conclue et le traité d'Amiens rétabli; « les couronnes de France et d'Italie seront séparées « et pour toujours.... S. M. l'empereur d'Allemagne « et d'Autriche a maintenant entre ses mains et le « destin de ses propres états et celui de l'Europe. « Dans l'une, il tient les troubles et les bouleverse- « mens; dans l'autre, la paix générale. »

Toute idée de paix était dès-lors impossible pour le cabinet autrichien. Par le fait, il avait déjà commencé les hostilités en opérant, à l'avantage de l'Angleterre, une puissante diversion. L'Autriche avait soixante-douze mille hommes en Italie, lorsque la France n'y en avait que cinquante mille, dont quinze mille étaient à l'extrémité de la Péninsule. Partout se formaient des magasins; le Tyrol, pays pauvre et ingrat, était encombré de régimens qui, nécessairement, étaient destinés à être mis en action dans un court délai; toutes les troupes autrichiennes marchaient dans une direction qui annonçait la guerre. L'ambassadeur Philippe de Cobentzl n'en continuait pas moins à Paris ses protestations de paix et d'amitié; mais, peu confiant dans ces vagues assurances, l'empereur des Français, le 15 août, deux jours après la réponse que nous venons de rapporter, lui fit demander par son ministre non-seulement une

explication catégorique, mais aussi l'explication la plus prompte. « L'empereur, disait M. de Talley-« rand, ne peut admettre un état intermédiaire entre « l'état de guerre et l'état de paix; si l'Autriche veut « la paix, tout en Autriche doit être remis sur le « pied de paix; si l'Autriche voulait la guerre, il ne « resterait plus à S. M. qu'à rejeter sur l'agresseur « tous les maux qu'il attirerait non-seulement sur « la génération actuelle, mais encore (S. M. ose le « dire avec fierté) sur ses propres états et sa propre « famille... » Alors le ministre français spécifiait les mesures qui, de la part du gouvernement autrichien, prouveraient une disposition sincère à conserver sa neutralité. Pour le cas où la France serait forcée à la guerre, soit par un refus positif, soit par une réponse évasive et dilatoire, M. de Talleyrand était chargé de déclarer « que S. M. ne s'y porterait « qu'à regret; mais que, dans une position pareille « à la sienne, le prince Charles n'hésiterait pas, ce « prince étant trop bon militaire pour ne pas se com-« porter de la même manière; et qu'étant obligé de « repousser la force par la force et de pourvoir à la « sûreté de ses frontières, elle ne commettra pas la « faute d'attendre que les Russes se réunissent aux « Autrichiens contre elle. » Il était impossible d'agir avec plus de franchise. En cette circonstance, l'empereur Napoléon avait tout l'avantage; il ne voulait pas la guerre, il ne pouvait pas la vouloir; mais sûr d'être attaqué, il avait le droit de prévenir l'agres-

sion que cependant il ne préviendra pas, car l'Autriche, tout à la fois trop hâtive et trop lente, aura envahi la Bavière avant qu'il ait quitté Paris.

Non content des efforts directs qu'il faisait auprès de la cour de Vienne, l'empereur des Français appela les états secondaires d'Allemagne à fortifier ses représentations auprès de cette cour par des représentations semblables. Le ministre de France à Ratisbonne, M. Bacher, remit dans ce but une note à la Diète générale le 11 du même mois de septembre. L'Autriche continuant à protester de son respect pour les traités qui l'unissaient à la France, le ministre français demandait : « Qui donc menace-t-elle « par ses préparatifs? serait-ce l'empire germanique « lui-même? » et, partant de cette hypothèse, il ajoutait que « S. M. l'empereur des Français consi- « dérerait comme déclaration de guerre, formelle- « ment dirigée contre elle-même, toute agression « qui serait portée contre le corps germanique et « spécialement contre la Bavière. » Le terme de la dissimulation était arrivé pour la cour de Vienne. Pressée par l'Angleterre à laquelle il tardait de voir les camps français s'éloigner de Boulogne, emportée par la présomption des nouveaux chefs du département militaire qui avaient succédé au prince Charles, cette cour fit remettre à Paris, le 12 septembre, sa réponse aux demandes du gouvernement français, et joignant les actions aux paroles, elle envahissait le territoire bavarois.

Il était naturellement dans le projet des alliés d'entraîner, avec eux, de gré ou de force, tous les états germaniques du second ordre. Dès long-temps cette chance avait été prévue par l'empereur Napoléon. Aussi, depuis plusieurs mois, avait-il pressé la cour de Munich de s'engager avec lui, par une alliance qui ne laissât plus de doute sur la conduite de l'électeur au moment d'une rupture. Ce prince, ainsi que les autres états du midi de l'Allemagne, devait à l'appui de la France l'agrandissement qu'il avait reçu par le dernier *recès* de l'empire; il ne pouvait le conserver que par elle. Naguère encore l'Autriche avait sollicité la cession de la portion du district bavarois, située sur la rive droite de l'Inn. On ne pouvait pas même douter que le désir de cette puissance ne fût de porter sa frontière jusqu'au Lech. L'électeur avait donc tout à craindre de l'Autriche, tout à espérer de la France. Sa position toutefois était embarrassante. La puissance qui devait le protéger était loin; celle qui avait intérêt à l'attaquer, touchait à sa frontière. Ne devait-il pas éviter tout ce qui pouvait fournir à celle-ci un prétexte de plainte? A Munich d'ailleurs, comme dans toutes les cours d'Allemagne, il existait une haute aristocratie, dont Vienne était toujours la véritable capitale, et qui eût, sans regret, sacrifié les intérêts du gouvernement bavarois à ceux de l'Autriche. Aux yeux de cette aristocratie, très-clairvoyante sur ses intérêts particuliers, l'alliance de l'Autriche eût garanti le

maintien des abus du moyen âge. Celle de la France était un acheminement à des innovations destructives de tous les anciens priviléges. Les membres de ce corps, très-remuant et très-discipliné, rappelaient avec affectation le triste sort de Charles VII ; ils remplissaient de leurs intrigues les salons, l'intérieur du château, et ils eussent subjugué l'électeur même sans la fermeté de son principal ministre, M. de Montgelas. Les conditions du traité d'alliance avaient été débattues à loisir entre ce ministre et l'envoyé français, M. Otto ; mais, au dernier moment, l'électeur hésita beaucoup à donner sa signature. Ce fut le secrétaire de la légation française, M. Bogne-de-Faye *, très-bien vu de ce prince, qui, à la suite d'une conversation animée, emporta son consentement définitif. Le traité fut conclu en effet le 24 août, mais il subit ensuite une nouvelle rédaction qui ne fut signée qu'à Wurtzbourg le 23 septembre.

La stipulation la plus importante pour la Bavière, était celle que renfermait l'article 7, ainsi conçu : « En cas de succès, l'empereur Napoléon promet « de ne point réclamer de territoire au-delà du Rhin, « et promet au contraire d'employer toute son in- « fluence à l'effet d'étendre et d'arrondir convena- « blement le territoire bavarois. » Lorsque Napoléon offrait toute sécurité aux états germaniques, en dé-

* Il a depuis été nommé plusieurs fois membre de la chambre des députés, et y a toujours siégé parmi les plus zélés défenseurs des libertés publiques.

clarant qu'il ne voulait rien s'approprier au-delà du Rhin; lorsqu'il assurait à la Bavière la conservation de son état présent, et lui offrait de plus l'espoir d'acquisitions nouvelles, comment l'électeur aurait-il pu, négligeant ces avantages, chercher sa propre ruine dans les rangs d'une puissance portée par son intérêt direct à l'affaiblir et à le dépouiller? C'est une abjuration volontaire de toute bonne foi, que de transformer en attentat contre *la loyauté teutonique* *, le refus fait par l'électeur de se livrer à la discrétion de la cour de Vienne. Un tel jugement est surtout intolérable dans la bouche d'un ancien ministre de Prusse, du ministre d'un gouvernement qui toujours a tendu, par son exemple et ses conseils, à rompre les liens de dépendance par lesquels les états allemands étaient autrefois attachés au chef de l'empire.

Quoique le cabinet bavarois suivît, de l'œil, les préparatifs de l'Autriche, le danger ne lui avait point paru aussi prochain qu'il l'était en réalité. On éprouva donc à Munich une assez vive surprise, lorsque le prince de Schwarzenberg vint, le 6 septembre, demander à l'électeur de réunir ses troupes à l'armée autrichienne. L'Autriche, en cette circonstance, manqua d'habileté. On ne doit faire de telles sommations qu'après avoir rendu le refus impossible. Toute la politique de l'électeur dut être de gagner du temps,

* Imbrattare la lealtà teutonica. (Marquis de Lucchesini.)

et il lui en fallait peu. Le délai d'un jour pouvait être décisif. Sa ressource fut l'arme des faibles, la dissimulation. Après de vives réclamations pour le maintien de sa neutralité, il répondit au prince de Schwarzenberg par une sorte de promesse de se conformer aux vues du cabinet autrichien, si l'empereur François II ne consentait pas à lui permettre de rester neutre. Il suppliait S. M. impériale de le considérer comme tel, du moins jusqu'au retour du prince électoral, qui était alors en France. Une lettre de l'électeur, renfermant cette promesse et cette prière, fut portée, le 8 novembre, à l'empereur François, par un général, très-considéré en Autriche, le comte Nogarola; mais, dans la nuit du 8 au 9, l'électeur partit en hâte, avec sa famille, pour Wurtzbourg, et l'armée bavaroise se retira en Franconie.

Le 9, les Autrichiens avaient passé l'Inn. Il était trop tard. Ainsi le cabinet de Vienne, si peu scrupuleux d'ailleurs, pour avoir négocié au lieu d'agir, avait laissé à la France un allié qu'il aurait, avec plus d'audace ou d'adresse, forcé de marcher sous les drapeaux de la coalition. Tel était déjà l'état des choses en Allemagne, lorsque, le 12 septembre, l'ambassadeur autrichien à Paris remettait au gouvernement français la réponse catégorique qui lui avait été demandée.

Quoique cette réponse fût un véritable manifeste, on y parlait cependant encore du désir qu'avaient

les deux cours impériales d'Autriche et de Russie de traiter avec la France pour la conservation de la paix du continent, « aux termes les plus modérés, « compatibles avec le repos et la sûreté générale. » Pour mettre la France en état d'apprécier la modération de leurs vues, ces deux cours ajoutaient que la Grande-Bretagne leur avait fait connaître « des « sentimens parfaitement analogues aux leurs, et des « dispositions également modérées pour le rétablis- « sement de la paix avec la France. » A la note du cabinet autrichien était jointe une déclaration * de l'ambassadeur de Russie à Vienne, exprimant la disposition de son souverain à reprendre la négociation qui avait dû s'ouvrir avec M. de Nowosilsof; mais, en même temps, dans le but de combiner, avec des négociations de paix, un armement puissant de médiation et d'observation, annonçant la volonté « de « faire avancer deux armées de cinquante mille hom- « mes chacune à travers la Gallicie vers le Danube. »

Le gouvernement français, qui venait d'être informé que les troupes autrichiennes avaient passé l'Inn, déclara, le même jour 12 septembre, à l'ambassadeur Philippe de Cobentzl, que dans aucun cas S. M. ne souffrirait que l'Autriche s'étendît en Allemagne; qu'elle mît à exécution le projet de porter ses frontières jusqu'au Lech, et de reléguer l'électeur sur la rive gauche de cette rivière. Cette notification était

* En date du 19—31 août.

accompagnée d'un court mémoire ayant pour objet de faire ressortir tout ce qu'il y avait d'absurde dans une prétention au rôle de médiateur de la part de cabinets qui se présentaient eux-mêmes comme parties principales. L'intention de ces cabinets était, disaient-ils, d'obliger à la paix la France et l'Angleterre; la France demandait sur quelles bases ils entendaient que la paix dût être établie : était-ce sur celles des traités de Lunéville et d'Amiens? Mais récemment l'Angleterre avait rejeté cette dernière base. Comme le rôle de médiateur exigeait une impassible justice et une impartialité parfaite, sans doute, si l'Angleterre refusait de reconnaître le principe de la médiation, les deux cours avaient pris des mesures pour l'y contraindre, comme on en avait pris pour contraindre la France; sans doute elles avaient des flottes prêtes, des croisières toutes disposées, enfin tous les moyens indispensablement nécessaires au but qu'elles voulaient atteindre.

Je laisse ici de côté et le manifeste autrichien et la réfutation française. Les détails que nous venons de donner, joints à la conclusion du traité du 11 avril, et aux articles secrets qui prouvaient la participation de l'Autriche, dès cette époque, aux vues de l'Angleterre et de la Russie, ont mis dans tout son jour les véritables causes de la guerre nouvelle. Les situations sont connues, les intentions sont jugées.

Tandis que le cabinet autrichien avait cru abuser la France par la fausse démonstration d'une média-

tion qu'il ne voulait pas en effet, et qui d'ailleurs était impossible; tandis que le gouvernement français, en proclamant sa défiance à l'égard de la Russie, avait affecté de croire à la sincérité de l'Autriche, l'empereur Napoléon, du jour où il avait jugé que l'expédition d'Angleterre ne pouvait plus avoir lieu, avait donné des ordres pour l'exécution du plan de marches simultanées, tracé par lui dans l'hypothèse d'une campagne continentale, et dicté à M. Daru au moment où il avait appris l'entrée de l'amiral Villeneuve au Ferrol. Un corps peu considérable est demeuré sur les côtes; tous les autres sont en mouvement. Les sept torrens, suivant une expression de l'empereur, sont partis des camps de Zeist, d'Ostende, de Calais, d'Ambleteuse, de Boulogne et de Montreuil, pour aller se réunir sur le Danube. Bientôt l'ennemi les apercevra dans son voisinage, lorsqu'il les croyait encore en face de l'Angleterre; mais indépendamment de la belle armée dont il dispose, une juste prévoyance commande à Napoléon de pourvoir au moyen de réparer ses pertes, et de se former une réserve, tant pour la tranquillité de l'intérieur, que pour la défense des points qui pourraient être menacés par le gouvernement anglais.

Le 23 septembre, l'empereur se rend au sénat; un rapport est fait en sa présence par le ministre des relations extérieures, sur la conduite réciproque de l'Angleterre et de la France depuis la paix de Lunéville. Toutes les pièces de la négociation sont com-

muniquées. Napoléon annonce qu'il va partir pour prendre le commandement de l'armée ; les Autrichiens ont passé l'Inn, Munich est envahi, l'électeur de Bavière est chassé de sa capitale, toutes les espérances du maintien de la paix sont évanouies. Le peuple français volera, dit-il, sous les drapeaux de son empereur et de son armée, qui bientôt après auront dépassé les frontières. « Magistrats, soldats, citoyens, « tous veulent maintenir la patrie hors de l'influence « de l'Angleterre, qui, si elle prévalait, ne nous ac- « corderait qu'une paix environnée d'ignominie et de « honte, et dont les principales conditions seraient « l'incendie de nos flottes, le comblement de nos « ports et l'anéantissement de notre industrie. Toutes « les promesses que j'ai faites au peuple français, je « les ai tenues; le peuple français n'a pris avec moi « aucun engagement qu'il n'ait surpassé. Dans cette « circonstance si importante pour sa gloire et la « mienne, il continuera de mériter le nom de grand « peuple, dont je le saluai au milieu des champs de « bataille. Français, votre empereur fera son devoir; « mes soldats feront le leur; vous ferez le vôtre. » Ce langage, appliqué à des hommes et à des temps vulgaires, peut paraître empreint de présomption et d'orgueil. Ainsi le jugeront des esprits médiocres, qui n'auront que des médiocrités devant eux; mais la hauteur de ces paroles n'était pas alors en disproportion avec celle de l'homme qui les prononçait, et des cœurs auxquels elles étaient adressées. Les

sentimens de Napoléon rencontraient dans toutes les ames une généreuse sympathie, et chaque Français était fier de la grandeur du chef auquel il avait à obéir.

Deux mesures furent proposées au sénat, la levée de quatre-vingt mille conscrits sur la conscription de 1806, et la réorganisation de la garde nationale. Il est trop vrai que le pouvoir de Napoléon tendait de lui-même à s'accroître; mais il est vrai aussi que ses empiètemens, qui finiront par être excessifs, avaient eu presque tous une origine fortuite dans les nécessités du temps. La levée de la conscription était, de droit, dans les attributions du corps législatif; mais à l'époque où le corps législatif avait été réuni pour la dernière fois, la guerre n'avait pas dû être prévue. Des dispositions faites en raison d'une telle prévoyance eussent été pour l'Europe un sujet d'alarme, et peut-être elles-mêmes une cause de guerre. Le vote supplétif du sénat eût donc été excusable, considéré comme une exception justifiée par les circonstances. Le tort de cette autorité fut de compromettre l'avenir, en établissant, comme principe, la distinction d'un état ordinaire, dans lequel le gouvernement ne doit s'adresser qu'au pouvoir commun, et d'un état extraordinaire, qui l'autorise à porter ses demandes au corps supérieur, dont le pouvoir n'a de limites que celles de la conservation. Quoiqu'il y ait dans ces maximes un fond incontestable de vérité, il est toujours dangereux de les pro-

duire, et surtout de les appliquer, parce que, dès qu'elles ont été mises en action, il n'est pas de gouvernement qui n'en abuse.

Il en était de même de la proposition faite pour la réorganisation de la garde nationale. Cette institution, qui rappelait de si beaux souvenirs, était tombée en désuétude, mais elle existait toujours. L'empereur en avait appelé les députés à son couronnement; il leur avait distribué des drapeaux au Champ-de-Mars. C'était une sage pensée de confier aux citoyens armés la sûreté de l'intérieur et la défense des côtes. Peut-être était-ce une nécessité de donner au gouvernement la faculté de modifier, par des réglemens, son organisation pour cette circonstance spéciale; mais, dans cette modification, va disparaître le droit qu'avaient eu jusqu'alors les gardes nationales de nommer elles-mêmes leurs officiers; et ce droit, qui va leur être ravi à l'occasion de la guerre, ne leur sera pas rendu après le rétablissement de la paix.

Napoléon avait, le 23 septembre, appris à la France la nouvelle lutte qu'elle allait soutenir contre la Russie et l'Autriche. Il était, le 26, à Strasbourg, d'où il continuait à faire mouvoir son armée, de manière à envelopper un ennemi imprudent, qui ne s'attendait pas à rencontrer si tôt l'armée française et son redoutable chef.

Comme, avant tout combat entre les parties belligérantes, la marche seule de notre armée va pro-

duire un incident, qui aura beaucoup d'influence sur la politique de la cour de Berlin, il nous paraît convenable de rapporter, dès à présent, la suite de la négociation que nous avons vue récemment en pleine activité entre la Prusse et la France. Le funeste incident dont nous voulons parler, le passage du corps-d'armée commandé par le maréchal Bernadotte, au travers de la province prussienne d'Anspach, formant l'un des épisodes de cette négociation, se trouvera ainsi connu et apprécié d'avance, en sorte que nous serons dispensés, lorsque le fait s'accomplira, d'interrompre le récit des événemens auxquels il sera lié.

Depuis le milieu du mois d'août jusqu'au 1er septembre, une résolution forte, dès long-temps désirée par le ministère prussien et enfin adoptée par le roi, promettait à Napoléon un traité d'alliance, en apparence infaillible, dont le Hanovre allait être le prix. L'empereur n'a pas perdu de temps. Son aide-de-camp, le général Duroc, est arrivé à Berlin, chargé d'une lettre pour le roi et muni de pleins-pouvoirs qui lui associent, pour la négociation et la signature du traité, le ministre en résidence près la cour de Prusse, M. de Laforêt; mais, dans la dernière quinzaine du mois qui vient de finir, la situation de Berlin n'a pas été stationnaire. Les légations d'Angleterre, d'Autriche et de Russie ont tourmenté l'opinion de clameurs sans nombre contre la France. Tous les bruits, successivement inventés coutre Na-

poléon, ont été reproduits à la fois. L'Europe va être envahie, si l'Europe ne l'écrase à l'instant. Il va donner la Hollande au prince Murat, les états du pape à un autre de ses parens. Le roi de Naples expulsé fera place à un de ses frères. Un autre de ses frères ira s'asseoir sur le trône même d'Espagne. Puis il en viendra à fonder un système fédératif * dont sa famille formera le principal lien. Tels étaient les projets attribués à Napoléon, dans l'été de 1805, par les Russes ** et les Anglais. Ces projets, qui s'exécuteront ou seront tentés en partie dans les années suivantes, existaient-ils alors dans la pensée de Napoléon? Nous ne le croyons pas. En 1804, il a offert à la Prusse de s'engager avec elle à maintenir l'état existant en Italie; il lui propose, en ce moment même, le maintien de l'état actuel. Si plus tard il justifie par les faits ce qui avait été originairement une invention de ses ennemis, c'est que la guerre, dont ils sont les promoteurs, lui en aura donné le pouvoir. En lui prêtant les desseins les plus déme-

* Ces bruits renouvelés en septembre avaient été sémés dès le mois de juillet.

** Ces bruits étaient répandus quelquefois sans malveillance, uniquement parce que rien ne paraissait impossible pour l'empereur. Dans cette même année 1805, le landgrave Charles de Hesse, qui était au service de Danemarck, étant venu faire une visite à l'électeur son frère, me disait un jour: « Que de choses « l'empereur a encore à faire! Il doit devenir maître de tout le « Sud. Il y régnera, et Rome redeviendra ou la capitale d'un « empire d'Italie ou une ville française. »

surés, ceux-ci semblent le défier de les accomplir. En général, il est assez difficile d'expliquer si les grandes mutations politiques, annoncées ainsi d'avance, ont été prévues, parce qu'elles devaient arriver, ou si souvent elles n'arrivent point, parce qu'elles ont été prévues. Dans cette circonstance particulière, tout l'odieux de suppositions malveillantes a été exploité au préjudice de Napoléon. Lorsque, par suite du soulèvement formé contre lui, il deviendra maître de donner de la réalité à ces suppositions, pourquoi ne le ferait-il pas? Pourquoi, après en avoir éprouvé les funestes effets, n'en recueillerait-il pas le fruit ?

A ces bruits de projets gigantesques imputés à Napoléon se mêlent ceux des immenses efforts faits par la Russie pour réprimer et châtier l'ambition française. Indépendamment des armées qu'elle va jeter sur l'Allemagne, cette puissance envoie au nord et au midi des expéditions considérables. Déjà on parle d'un débarquement de troupes russes effectué à Stralsund. La nouvelle est prématurée, mais le baron d'Hardenberg ne s'en hâte pas moins d'aller conférer avec le duc de Brunswick sur les mesures à prendre dans cette hypothèse, « le cas pouvant in- « cessamment arriver. »

M. d'Hardenberg, absent de Berlin pendant quelques jours, y revient dans la nuit du 2 au 3 septembre. Dès ce même jour 3, le général Duroc est reçu par le roi et lui remet la lettre de l'empereur.

On jugera du langage qu'il tint au roi par les instructions que Napoléon lui avait données. Voici quelques passages de ces instructions : « Vous direz * « au roi que la Bavière est menacée; que plus de « vingt-cinq régimens autrichiens sont dans le Tyrol, « quand je n'ai personne en Suisse; que je n'ai pas « un instant à perdre; qu'il est nécessaire que, pen- « dant qu'on négociera le traité, la Prusse fasse un « mouvement sur la Bohême ou au moins une verte « déclaration à l'Autriche. Mon intention n'est pas « de laisser l'Autriche et la Russie se combiner avec « l'Angleterre.... Le traité pourra être divisé en deux, « patent et secret. Je ne veux point qu'il soit ques- « tion de Naples; cela ne regarde point la Prusse. « Je garantirai l'intégrité de la Hollande et l'exécu- « tion de l'acte de médiation de la Suisse. Quant à « la situation de la Prusse, je n'entends point qu'elle « se mette en guerre avec l'Autriche... Je désire qu'elle « parle vigoureusement à cette puissance, qu'elle « l'inquiète par des mouvemens en Silésie, mais « je ne prends point un vif intérêt à ce qu'elle se « déclare contre elle. Tout cela ne peut se traiter « qu'à Paris. Il faut que le roi y envoie un officier « qui ait toute sa confiance... Vous ajouterez que « j'aurais laissé l'Autriche tranquille, mais je ne puis « pas la laisser continuer ses préparatifs et me faire « passer l'hiver dans les inquiétudes d'une guerre im-

* Instruction du 24 août.

« minente... J'ai encore trois mois, je ferai une « guerre d'automne, à moins que les Autrichiens ne « rentrent dans leurs garnisons de paix. *Ayant ainsi « dispersé les rassemblemens de l'Autriche, avant « le mois de janvier*, nous verrons ce que fera la « Russie. Alors nous serons deux contre elle. Dans « tous les cas, je puis me charger de l'Autriche et « offrir à la Prusse une armée de quatre-vingt mille « hommes, équipée de tout... » Combien de pareilles instructions paraîtront un jour extraordinaires ! Napoléon seul a pu les dicter. Il est dans l'erreur sur quelques points ; il ne suppose pas à l'Autriche une volonté aussi prochaine d'attaque; à la Russie, autant de promptitude dans sa marche, et cependant il sera prêt pour toutes les chances, il accomplira toutes ses prédictions.

Le général Duroc ayant parlé au roi dans le sens des instructions de l'empereur, le roi répondit qu'il allait s'occuper sérieusement de ces graves objets. Il convenait que « la réunion de la France et de la « Prusse opposerait au reste du continent une masse « de force imposante capable de maintenir la tran- « quillité. » L'aveu était important. Quand la Prusse a reconnu qu'il dépend d'elle d'empêcher la guerre, de rendre ainsi un grand service à la France, et qu'elle ne le lui rend pas, Napoléon aura-t-il lieu d'être content de cette puissance ? L'idée que le général Duroc emporta de sa conversation avec le roi fut que ce prince sentait tout le prix de l'acquisition

du Hanovre, mais qu'il craignait extrêmement les incursions de la Russie.

Immédiatement après l'audience du roi, les plénipotentiaires français eurent avec le baron d'Hardenberg une conférence qui dura sept heures. Le projet de traité, apporté par le général Duroc, et composé de quatorze articles, fut communiqué au ministre prussien. Le fond en parut satisfaisant. On apercevait de part et d'autre qu'il serait facile de s'entendre sur quelques modifications; mais, de l'ensemble des raisonnemens de M. d'Hardenberg il sortit, pour les plénipotentiaires français, une vérité sensible : c'était que le roi, qui avait franchement voulu l'alliance dans l'espoir d'empêcher la guerre, s'effrayait à l'idée d'être engagé dans la guerre par le fait de l'alliance. Cependant on discutait les articles du traité. Le ministère prussien voulait des garanties plus explicites de l'indépendance de la Suisse et de la Hollande. Les plénipotentiaires français ne s'y refusèrent pas. Le projet de Napoléon portait la garantie de l'intégrité de ces républiques. On y ajouta celle de leur *souveraineté*. Quoique les instructions de l'empereur tendissent à écarter la question du royaume de Naples, le général Duroc et M. de Laforêt se prêtèrent à établir, par un article spécial, que, pour l'hypothèse où le roi des Deux-Siciles, venant à prendre part à la guerre, mettrait la France dans le cas de s'emparer du royaume de Naples, Napoléon s'engageait à ne point le réunir à l'empire

français. Il était aussi convenu que « si, par suite « de la guerre, les parties contractantes faisaient « des conquêtes en Allemagne, *la France n'en con-* « *serverait rien pour son compte.* » Bientôt les concessions furent poussées plus loin. L'empereur Napoléon consentait à faire la déclaration suivante : « S. M. déclare que l'empire français et le royaume « d'Italie ne seront accrus *par l'incorporation d'au-* « *cun état....* Elle s'engage à évacuer Tarente et les « autres points du royaume de Naples occupés par « ses troupes, aussitôt que les Russes auront évacué « Corfou, et les Anglais, Malte. » Assurément, lorsqu'au moment de commencer la guerre Napoléon est prêt à se lier par de tels engagemens, il est absurde de prétendre que cette guerre, qu'il n'a pu prévenir, ait été entreprise par lui dans des vues d'ambition et d'agrandissement. Si cette ambition est conduite à se développer, c'est qu'on l'aura forcée de combattre, de vaincre, et qu'ensuite elle aura dû profiter de sa victoire.

Plus la France paraît devoir être facile sur les conditions qui peuvent convenir au roi, moins le cabinet prussien met de chaleur dans la négociation. Déjà il laisse entrevoir une forte prédilection pour le maintien d'un système de neutralité. Le baron d'Hardenberg se rejette sur les dangers d'une guerre immédiate que le roi serait dans le cas de faire contre sa volonté et ses intérêts. L'armée prussienne n'est pas prête à entrer en campagne. Le traité ne pour-

rait pas rester secret, et une prompte rupture serait désastreuse. Le roi voulait la paix par l'alliance. Aujourd'hui il ne se déciderait à l'alliance qu'autant qu'il y serait forcé par les provocations de la Russie, ce qui toutefois pourrait arriver d'un moment à l'autre. Il y avait ainsi encore une chance pour l'alliance française, mais ce n'était plus qu'une chance. On était déjà réduit à ce point dès le 7 septembre.

Ce changement opéré dans les dispositions du cabinet prussien était la suite de la marche rapide des événemens, précipitation dont ce cabinet était d'autant plus frappé qu'il avait été jusque-là dans une complète ignorance des liaisons antérieures formées entre les cours de Londres, de Pétersbourg et de Vienne. D'autre part, en voyant arriver le général Duroc à Berlin, les agens de ces trois cours s'étaient agités pour empêcher tout engagement de la Prusse avec la France. Les hommes timides s'attachaient à faire prévaloir au moins un système de neutralité. Des communications de la Russie appelaient la Prusse à intervenir dans la prétendue négociation qu'on voulait renouer avec le gouvernement français. Le comte d'Haugwiz allait être envoyé à Vienne afin de prendre part à cette négociation au nom du roi, et dans le même temps l'Autriche venait d'envoyer à Berlin le comte de Meerfeldt. Tout ce mouvement n'avait pour la Prusse d'autre effet que de prolonger ses irrésolutions.

Tandis que cette puissance se persuade qu'elle

pourra négocier de toutes parts sans être forcée d'agir, l'empereur Napoléon, qui sent le prix du temps, recommande à ses plénipotentiaires, pour le cas où le traité aurait été conclu, de représenter au cabinet prussien le danger de tout ajournement. « Que l'em-« pereur se portant sur l'Inn, disait * le ministère « français, fasse essuyer quelque échec à l'armée au-« trichienne, il arrivera de deux choses l'une : ou il « attirera sur lui les Russes, ce qui dégagera la « Prusse; ou il forcera l'Autriche à prendre des sen-« timens plus modérés. Alors acquisition du Hano-« vre pour le roi, extension de territoire pour la « Bavière, tels seront les résultats d'une guerre d'au-« tomne. En différant, au contraire, on aura une « grande guerre au mois de mai. La Prusse sera aux « prises avec la Russie, et la France avec l'Autri-« che. » Ces réflexions étaient très-sensées; mais, lorsqu'elles parvenaient à Berlin, il n'y avait plus lieu à en faire usage.

L'état des choses était changé; la question de l'alliance, abandonnée; une nouvelle question avait été mise en avant par M. d'Hardenberg, celle d'un traité de neutralité, par lequel l'empereur Napoléon remettrait à la Prusse l'électorat d'Hanovre en dépôt, sans lui en garantir l'acquisition. L'arrière-pensée du ministère prussien était qu'une fois l'électorat dans ses mains, il pourrait en obtenir la cession en

* 10 septembre.

échange de ses provinces franconiennes. L'argumentation de M. d'Hardenberg, en faveur de cet arrangement, renfermait * une sorte de menace éventuelle contre la France. Une armée anglo-russe entrant dans le Hanovre, une armée russe pressant les frontières prussiennes en Pologne, le roi pourrait être entraîné à un parti contraire à ses désirs. Que l'électorat soit au contraire évacué par les Français, et le roi va s'engager, par une convention formelle, à maintenir, contre tous les événemens, la tranquillité du nord de l'Allemagne. Ces raisonnemens n'étaient pas nouveaux. Pourquoi, répondaient les plénipotentiaires français, l'empereur se dessaisirait-il de sa conquête, lorsque cet abandon ne devient pas le ciment d'un système grand et durable entre la France et la Prusse? Si le roi regarde la guerre comme inévitable, guerre pour guerre, qu'il examine et qu'il choisisse le parti dont les succès devront lui offrir l'accroissement de sa puissance et l'humiliation de ses rivaux,

La grande liberté d'action, donnée aux plénipotentiaires français, ne leur laissait aucun doute que, trois semaines plus tôt, l'alliance n'eût été signée par le roi aux conditions consenties par l'empereur. Le roi alors aurait cru tout faire pour la paix, et, une fois engagé, il ne lui eût plus été possible de revenir en arrière. Le baron d'Hardenberg, qui avait mis

* 12 septembre.

beaucoup de franchise dans toute la négociation, regrettait lui-même l'occasion manquée. Il convenait que Frédéric II, à la place de son petit-neveu, eût été promptement décidé sur une question d'un intérêt permanent pour la monarchie. C'était l'extrême délicatesse du roi qui lui avait fait craindre si longtemps de se porter au rôle d'agresseur. Les entretiens de ce ministre avec la légation française ne roulaient plus que sur des combinaisons de neutralité, lorsqu'un premier incident vint faire sentir au roi la difficulté du maintien d'un tel système.

Dans le traité du 11 avril et dans les autres stipulations convenues entre la Russie et l'Angleterre, le passage des troupes russes à travers le territoire prussien avait été considéré comme ne devant point rencontrer d'obstacle. Soit que, pour faciliter ce passage, les alliés eussent mis leur espoir dans la puissance du parti qu'ils avaient à la cour de Prusse; soit que, comptant sur la faiblesse de cette cour, ils se fussent flattés de lui forcer la main, le ministre de Russie, accrédité en cette résidence, au moment où une armée russe arrivait sur la frontière, fit connaître * au ministère du roi que, tel jour, cette armée se présenterait pour traverser le territoire prussien, et aller se réunir à l'Autriche contre les Français. Une lettre de l'empereur au roi exprimait la même demande, d'une manière qui semblait ne pas ad-

* 21 septembre.

mettre la possibilité d'un refus. C'était moins la sollicitation d'un consentement que la déclaration d'un fait prêt à s'accomplir. En finissant, l'empereur proposait au roi une entrevue sur leurs frontières respectives.

L'orgueil prussien fut profondément blessé. On s'indigna d'être tombé à un tel point de déconsidération que la Russie eût pu croire n'avoir besoin que de la signification de sa volonté pour faire disparaître toute résistance. Le roi répondit sur-le champ que « ni par la Silésie, ni par les Prusses méridio-« nale et orientale, ni par aucune partie de l'Alle-« magne septentrionale, il ne permettra qu'un seul « détachement de troupes étrangères dépasse les « frontières dont il a indiqué la neutralité. » Quant à l'entrevue proposée par l'empereur Alexandre, le roi témoignait qu'il s'empresserait de s'y rendre, si l'empereur Alexandre avait pour objet de prévenir la guerre et de replacer dans une attitude de neutralité les états qui semblaient prêts à croiser leurs armes.

La nouvelle proposition du cabinet prussien, pour un traité de neutralité avec la France moyennant la remise du Hanovre, ayant été transmise au gouvernement français, l'empereur Napoléon y avait accédé, et avait envoyé à ses plénipotentiaires un projet, composé d'un petit nombre d'articles, sur lequel il pensait qu'on serait bientôt d'accord. L'article 2 portait : « Le roi n'acquiert aucun droit par

« le dépôt, et la France ne perd aucun de ceux que « la conquête lui a donnés. » La prétention de la France était juste. Ce n'était qu'un dépôt que la Prusse demandait; c'était un dépôt qui lui était offert. Par un autre article, il était stipulé que, comme l'évacuation du Hanovre ôtait à la France un moyen puissant de défendre la république batave, le roi s'engageait à garantir cette république de toute invasion de l'Angleterre et de ses alliés.

Le projet français n'était au reste qu'un texte de discussion, fourni par l'empereur pour répondre au dernier vœu du cabinet prussien; mais lorsque la communication en est donnée à ce cabinet, celui-ci a fait un pas rétrograde de plus; il parle encore de neutralité, mais d'une neutralité oisive, qui ne lui impose plus l'obligation de maintenir la tranquillité du nord de l'Allemagne. Il voudrait la neutralité qui suivit la paix de Bâle, demande inadmissible, puisque c'était exiger l'abandon gratuit du Hanovre, en faveur du roi d'Angleterre.

La cour de Berlin avait encore une fois pris une nouvelle face. Le parti, ennemi de la France, avait obtenu plus d'ascendant. Ce parti s'appuyait plus ouvertement du nom et du crédit de la reine. La correspondance du marquis de Lucchesini entretenait sa cour des embarras financiers de Napoléon, et de la crise où se trouvait la banque de France. Dans le même moment, on triomphait d'avoir, par une seule démonstration, fait reculer l'armée russe

qui avait voulu traverser les provinces prussiennes, et l'empereur Alexandre, par l'envoi du prince Dolgoruki, avec de nouvelles lettres pleines de cajoleries, tâchait de faire oublier au roi l'injure de la sommation impérieuse exprimée par une de ses lettres précédentes. Remarquons de plus que la campagne entre la France et l'Autriche n'a été remplie, jusqu'à présent, que par des marches qui, pour la France, doivent amener bientôt d'éclatans succès, mais qui n'ont rien produit encore, et qu'en considérant les forces imposantes, rassemblées contre Napoléon, il est permis de douter de l'avenir. C'est dans ce moment qu'on apprend à Berlin le passage d'un corps-d'armée français au travers du territoire d'Anspach.

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour l'amour-propre prussien, tout fier encore d'avoir forcé l'armée russe à changer de direction. Aussi l'orgueil de l'armée se souleva-t-il avec une violence incroyable. L'agitation était extrême dans tous les rangs, dans tous les grades. Les vieux généraux parlaient comme les jeunes lieutenans. Ainsi cette neutralité, qu'on avait fait respecter par la Russie, était foulée aux pieds par la France! A ce cri de l'honneur, qui se croit outragé, se joignent les excitations des partisans de la guerre, qui déguisent leur joie sous une colère feinte. Il n'était plus possible, s'écriaient-ils, de soutenir de pareils affronts. La dignité du roi demandait une prompte réparation, et c'était l'épée

à la main qu'il devait se faire justice. L'irritation du roi avait été, par elle-même, portée au plus haut point. Dans son premier transport, il avait voulu éloigner de Berlin les plénipotentiaires français; il ordonna du moins à son ministre de suspendre tout rapport avec eux. Trompé dans toutes ses mesures pour le maintien de la paix, le roi s'en affligeait d'autant plus qu'il se reprochait de n'avoir pas suivi une première pensée, qui eût prévenu l'embarras où il se trouvait jeté en ce moment. Si nous en croyons M. Lombard, secrétaire intime de ce prince, le roi, se souvenant des nombreuses atteintes, portées, dans les guerres précédentes, à la neutralité des margraviats d'Anspach et de Bayreuth, avait exprimé l'intention d'aller au-devant d'un péril semblable, en déclarant que le passage y serait accordé également à toutes les puissances belligérantes, sous la seule condition de ménager le pays, et d'acquitter leurs dépenses. Rien de plus raisonnable que cette idée. Séparés du corps de la monarchie prussienne et enclavés dans un territoire destiné à être le théâtre de la guerre, il était inévitable que, selon le cours des événemens, l'une ou l'autre des parties belligérantes serait conduite, par la nature de ses opérations, à mépriser le vain obstacle d'une neutralité mal placée, dont la violation pourrait ou empêcher une défaite, ou assurer une victoire. Un orgueil mal entendu avait repoussé cette juste prévoyance du roi. On avait prétendu que le mot *Prusse*, inscrit sur la

frontière des margraviats, suffirait pour en écarter toute insulte. Quoique plus sage que ses conseils, le roi avait renoncé à son propre avis; il était cruellement puni de sa modestie.

Une circonstance particulière contribua encore à grossir, au préjudice de la France, le tort du passage de ses troupes sur le territoire d'Anspach. Le baron d'Hardenberg ayant, pendant plusieurs années, présidé à l'administration des deux principautés prussiennes de Franconie, avait conservé pour ce pays une affection louable, si elle n'avait pas été poussée jusqu'à la faiblesse. Il semblait à ce ministre que le peu de respect, montré par la France pour ces enclaves, qu'elle avait trouvées sur son chemin, était une attaque dirigée contre sa propre personne, et contre l'existence de la monarchie.

Si la violation du territoire d'Anspach devait produire à Berlin de semblables effets, Napoléon n'est-il pas inexcusable d'avoir hasardé une telle démarche? A-t-il méprisé la Prusse au point de croire qu'elle y serait insensible, ou bien a-t-il méprisé son ressentiment, quel qu'il pût être? Plusieurs considérations peuvent, sinon absoudre, du moins atténuer ce tort, jugé si sévèrement à Berlin. Lorsque, dans les premiers jours de septembre, Napoléon avait tracé au maréchal Bernadotte, la route de son corps-d'armée par le territoire d'Anspach, tout l'autorisait à croire que le traité d'alliance, provoqué cette fois par la Prusse, serait infailliblement conclu, puisqu'il était

dans l'intention du gouvernement français de consentir aux modifications qui seraient désirées par le cabinet prussien. Au premier avis que la Prusse ne voulait plus un traité d'alliance, mais un traité de neutralité, pouvait-il, sans inconvénient, changer l'ordre de marche donné à un de ses corps-d'armée? Il ne le pensa pas; et, d'ailleurs, dans ce dernier système, il avait encore une autre excuse toute prête. Ici nous allons laisser parler le ministère français qui, ayant prévu les objections du gouvernement prussien, cherchait d'avance à les réfuter. « Le traité de « neutralité, négocié en ce moment, disait-on *, n'est « au fond que le renouvellement de celui qui fut fait « pour la dernière guerre... Or, par la convention « du 5 août 1796, il fut expressément établi que les « puissances belligérantes pourraient traverser les « possessions de S. M. prussienne, non comprises « dans la ligne de neutralité, et notamment *ses prin-* « *cipautés en Franconie*, avec cette réserve qu'elles « ne pourraient y établir le théâtre de la guerre, ni « y prendre des positions retranchées... S. M. impé- « riale a dû croire qu'elle pouvait agir comme elle « l'a fait, sans contrarier les vues du cabinet de Ber- « lin... De plus, les troupes bavaroises, pour exécuter « leur retraite, ayant traversé les possessions prus- « siennes en Franconie, un corps d'Autrichiens, qui « s'est montré sur la Rednitz, en ayant usé de même,

* Le 5 octobre.

« il était impossible de penser que le passage par ces « possessions, *ouvert pour tout le monde*, dût seule- « ment être fermé aux troupes françaises. » Le ministère français disait à ses plénipotentiaires que si, ces explications données, on faisait entendre des plaintes, ils devaient répondre en hommes persuadés que ces plaintes ne sauraient être sérieuses. Les diverses allégations de la France ne manquaient pas de quelque apparence de justesse, et, en des temps ordinaires, elles eussent pu être admises; mais ses plénipotentiaires furent obligés de prendre au sérieux le mécontentement de la Prusse. Il ne leur fut pas même permis de donner directement leurs explications; ils furent réduits à les faire passer par le ministre d'une tierce puissance, par le ministre de Bavière.

La position du roi était très-compliquée. Toutes les passions patriotiques et toutes les hypocrisies se réunissaient pour le pousser à un parti extrême, en rappelant qu'il avait promis de se déclarer contre le premier qui violerait la neutralité de son territoire. Un de ses aides-de-camp, qu'il avait envoyé auprès de l'empereur Alexandre, rapportait de ce prince les lettres les plus cordiales, les paroles les plus caressantes. Dans le même moment, vingt mille Suédois et Russes, réunis dans l'île de Rugen, allaient entrer dans le Hanovre. D'après les engagemens du roi avec la France, c'était encore pour lui un devoir de fermer à ces troupes l'accès de l'électorat. Ici du moins

la violation du territoire d'Anspach eut son côté utile. Elle fournissait à la Prusse un prétexte naturel pour s'affranchir de cette obligation. Le baron d'Hardenberg fit, à cet égard, connaître * l'intention du roi à la légation française. Après avoir combattu les argumens par lesquels on avait voulu justifier la conduite de l'empereur, ce ministre ajoutait : « Le roi « se borne à penser que S. M. impériale a eu des « raisons d'envisager les engagemens positifs qui ont « existé entre elle et la Prusse comme n'ayant plus « de prix à ses yeux, et lui-même, par conséquent, « à la veille de tout sacrifier peut-être au respect de « ses promesses, il se considère aujourd'hui comme « libre de tout engagement antérieur au moment « présent. » Sur cette déclaration, les plénipotentiaires français ayant demandé si le roi entendait être dégagé avec la France, de tous les liens préexistans, tels que le traité de Bâle, par exemple, il leur fut répondu qu'il ne s'agissait que des facilités accordées à la France pour le Hanovre, et des promesses faites de ne laisser passer, sur le territoire prussien, aucunes troupes des puissances en guerre.

L'électorat d'Hanovre se trouvait dans une situation étrange. A tout événement, le cabinet prussien se hâta d'y envoyer des troupes pour y devancer les Russes, se flattant, disait-il ** au général Duroc, que les troupes françaises se retireraient avant l'arrivée

* Le 14 octobre.

** Le 19 octobre.

de celles de S. M. prussienne. Telle n'était pas l'intention de l'empereur Napoléon qui, tout en appelant le corps-d'armée de Bernadotte au centre de l'Allemagne, prétendait bien, par la seule occupation de la place de Hameln, conserver son droit de conquête sur l'électorat. D'un autre côté, s'avançaient les Anglais, qui se proposaient de reprendre ce pays au nom de leur souverain. Quel est celui des prétendans qui en conservera la possession? Ce n'est pas dans le Hanovre même que cette question sera décidée. Nous verrons bientôt l'empereur Napoléon la résoudre à Vienne. Nous reviendrons plus tard sur le mouvement qui va s'opérer dans les résolutions du cabinet de Berlin. Pour le moment, toutes les questions politiques, dont la connaissance préalable pouvait nous être nécessaire, ayant été suffisamment approfondies, il ne nous reste plus qu'à nous occuper des événemens militaires.

CHAPITRE XLIX.

GUERRE.

Traité de neutralité avec le roi de Naples. — Négociations avec le Saint-Siége. — Plan des armées alliées. — Marche de l'armée française. — Motifs du passage de Bernadotte par le territoire d'Anspach. — Proclamation de Napoléon à l'armée. — Proclamation aux troupes bavaroises. — Position de l'armée le 6 octobre. — Soult passe sur la rive droite du Danube. — Affaire de Wertingen. — Encouragemens donnés par Napoléon. — Davoût et Marmont passent sur la rive droite du Danube. — Affaire de Guntzbourg. — Capitulation de la place de Memmingen. — Entrée de Bernadotte à Munich. — Allocution de l'empereur au corps de Marmont. — Affaire d'Albeck. — Affaire d'Elchingen. — Attaque du corps de Werneck par Murat. — Capitulation de Mack à Ulm. — Capitulation du commandant des bagages autrichiens. — Capitulation du général Werneck. — La garnison d'Ulm défile devant Napoléon. — Prise d'artillerie et de bagages par Murat. — Grands résultats obtenus par des marches. — Produits de la campagne au 22 octobre. — Vendémiaire compté comme une campagne. — Proclamation de Napoléon à l'armée. — Soins de Napoléon pour le soldat. — Attention à flatter l'orgueil militaire. — Témoignages d'égards pour la Bavière et le Wurtemberg. — Envoi de drapeaux autrichiens au sénat et à la ville de Paris. — Trève entre les armées en Italie. — Passage de l'Adige par Masséna. — Bataille de Caldiero. — Capitulation du général Hiller avec cinq mille Autrichiens. — Retraite de l'archiduc Charles. — Passage de la Piave et du Tagliamento. — Capitulation du prince de Rohan avec

six mille Autrichiens. — Opérations du maréchal Ney dans le Tyrol. — Drapeaux français retrouvés à Inspruck. — Jonction de Ney avec Masséna. — Opérations d'Augereau.

Tandis que de fâcheux incidens suscitent, dans le nord de l'Allemagne, des embarras à l'empereur Napoléon, l'Italie, quoique placée en général dans sa dépendance, n'est pas tout entière exempte de mauvaise volonté et même de dispositions hostiles. Toujours prêtes à s'irriter contre la domination actuelle qui pèse sur la Péninsule, les cours de Naples et de Rome appartiennent par leurs vœux, quoique à un degré inégal, aux projets de la coalition formée contre la France. L'empereur ne s'y trompe pas; cependant, comme, pour renforcer Masséna, il lui convient de rappeler du royaume de Naples le corps-d'armée de Gouvion-Saint-Cyr, il signe un traité de neutralité avec S. M. sicilienne, sans se dissimuler que cet engagement ne sera réputé obligatoire à Naples que jusqu'au moment où on croira pouvoir impunément s'en affranchir.

La position de la cour de Rome autorise le gouvernement français à penser qu'il ne doit pas attendre moins et même qu'il peut exiger davantage de cette dernière cour. La citadelle d'Ancône, qui se trouve sur la ligne de communication de l'armée française avec le royaume de Naples, n'étant pas en état de défense, Napoléon engage le Saint-Père à y faire mettre une garnison de trois mille hommes, de

manière à la préserver d'un coup de main. Sur les difficultés opposées par le pape, il lui propose d'y envoyer une garnison française, ce qui donne lieu à un nouveau refus du Saint-Père. Il peut n'être pas hors de propos de rappeler ici que, dans la guerre terminée par la paix de Lunéville, c'est le général français Murat qui, à la place du drapeau autrichien arboré dans Ancône, y a fait rétablir les couleurs du Saint-Siége.

Napoléon fait au pape une autre proposition. Il demande que Sa Sainteté se lie, par un traité offensif, pour la défense du territoire italien, avec le roi d'Italie et le roi de Naples. Ce dernier, tout en se réservant de trahir bientôt la confiance française, se montrait alors prêt à conclure l'alliance proposée; mais le pape s'y refuse en alléguant que, père commun des fidèles, il ne peut se liguer contre aucun de ses enfans. Cette allégation évasive ne peut guère trouver une grande faveur auprès de Napoléon, qui connaît fort bien, et ne manque pas de le faire sentir, les nombreuses guerres auxquelles la cour de Rome a pris la part la plus active. Sans remonter bien haut, il donne aisément à comprendre que, comme tout récemment encore la bannière du Saint-Père a marché avec l'aigle autrichienne contre la France, elle pourrait bien marcher aussi avec l'aigle française contre l'Autriche. Cependant, pour tranquilliser la conscience du Saint-Père, il admet que l'alliance ne s'étendra point à l'Autriche, mais qu'elle

sera seulement applicable *aux infidèles et aux hérétiques*. Même avec ces modifications elle n'obtient pas encore l'assentiment du pape; mais durant ces discussions les temps ont changé et le gouvernement français a cessé ses instances. Cette circonstance l'a mis en état de juger quel fond il peut faire sur la cour de Rome. « Les lettres du pape, dit Napoléon *, « étaient écrites avec la plume de Grégoire VII. » Le premier coup de canon entre la France et l'Autriche n'est pas tiré encore, et déjà la coalition peut espérer d'avoir bientôt de nouveaux alliés en Italie comme en Allemagne.

Le plan des coalisés, conçu d'après cette pensée, surtout en ce qui concernait l'Italie, ne manquait ni d'habileté ni d'étendue. Il ne demandait pas moins, pour être déconcerté, que toute la prévoyance de Napoléon.

La France occupant l'Europe depuis le golfe de Tarente jusqu'à la mer Baltique, l'attaque a été disposée par ses ennemis pour tous les points de l'Europe et pour toutes ses extrémités à la fois. Dans le Nord, un débarquement de troupes russes viendra s'unir aux Suédois en Poméranie et marcher avec eux sur le Hanovre. Les Russes et les Suédois seront joints par les troupes hanovriennes et anglaises, venant de l'île de Rügen, avec lesquelles ils se porteront sur cet électorat.

* Mémoires de Las Cases.

Au fond de l'Italie un débarquement de troupes anglaises et russes envahira le royaume de Naples. Malgré les engagemens pris avec la France par le roi Ferdinand, l'Angleterre et la Russie sont d'avance assurées des dispositions de la reine. Elles ont la certitude qu'à la première apparition de leurs troupes le royaume de Naples sera un allié pour elles.

L'archiduc Charles commande l'armée autrichienne en Italie. Là sont les pays que l'Autriche a le plus à cœur de recouvrer; là doivent être les plus grandes forces de cette puissance; mais si cet arrangement n'avait pas eu lieu dans l'intérêt seul de la cour de Vienne, il aurait eu lieu pour plaire au cabinet de Pétersbourg. Outre que ce cabinet nourrit contre l'archiduc Charles un vieux ressentiment qui date de la défaite des Russes à Zurich et un ressentiment nouveau à cause du penchant du prince pour le maintien de la paix, il convient à la Russie de réserver l'Allemagne pour théâtre de la gloire de ses armées, gloire que leur eût enlevée la présence de l'archiduc, naturellement appelé par son rang comme par sa réputation militaire, au suprême commandement des forces combinées.

L'armée autrichienne en Allemagne a pour chef nominal l'archiduc Ferdinand, pour chef réel le général Mack. Cette armée forte de quatre-vingt mille hommes, est celle qui déjà vient d'envahir la Bavière. A ces quatre-vingt mille hommes doivent se réunir les cent mille Russes qui arrivent en deux

corps, l'un sous les ordres de Kutusof, l'autre sous les ordres de Buxhofden, ainsi que le troisième corps qui suivra ces deux premiers. Cette grande armée d'Allemagne, dans laquelle la Russie aura le commandement supérieur, est destinée à se porter sur le Rhin et, sans respect pour la neutralité de la Suisse dont la violation était dès-lors résolue, à pénétrer, par la Franche-Comté, au cœur de la France.

Telles sont les principales dispositions des alliés. Napoléon les devine. C'est à empêcher la jonction des Autrichiens et des Russes, à détruire ou disperser l'armée de Mack avant que Kutusof ait pu se joindre à lui, que vont tendre ses premières pensées et ses combinaisons.

Dès le commencement de septembre, toutes les troupes françaises, destinées à combattre en Allemagne, avaient quitté leur point de départ à des dates différentes, selon la distance qu'elles avaient à parcourir. Ces troupes formaient sept corps commandés par Bernadotte, Marmont, Davoût, Soult, Ney, Lannes et Murat. Nous ne suivrons point ces corps dans leur marche avant leur arrivée devant l'ennemi, à l'exception du corps de Bernadotte, dont la direction devint un incident immense qui entraîna la Prusse dans la coalition, et qui, par les suites de cette première faute, amènera la levée de boucliers de cette puissance en 1806.

C'était du Hanovre qu'était parti le maréchal Bernadotte. Le 14 septembre, le ministre de France à

Cassel avait demandé *, pour lui, à l'électeur de Hesse la liberté de passage sur le territoire électoral. La guerre n'était pas encore déclarée; l'armée d'Hanovre était censée se diriger sur Francfort pour rentrer en France. L'électeur avait donné son consentement à ce passage. Trois jours après, le 17, Bernadotte traversait Cassel, évacuant tout le Hanovre hors la place d'Hameln où il avait mis une bonne garnison. Le 23, il était à Wurtzbourg, où lui parvint un ordre de l'empereur portant que les troupes bavaroises étaient mises sous son commandement et feraient partie de son corps-d'armée qui prenait le titre de premier corps. Pour opérer la jonction des Bavarois et des Français, il était prescrit aux Bavarois de remonter la Rednitz par Forcheim et Nuremberg pour arriver à Weissembourg, tandis que les divisions françaises de Bernadotte arriveraient sur ce même point par Offenheim, Anspach et Gunzenhausen. Je viens de prononcer le nom fatal, triste cause de l'extrême agitation que nous avons vue éclater à Berlin et qui bientôt jettera, temporairement du moins, la cour de Prusse dans les rangs de nos ennemis.

C'était pour les armées françaises ramenées par Napoléon aux habitudes militaires de l'antiquité, une satisfaction et un besoin d'entendre leur chef

* Lorsque j'adressai cette demande à l'électeur, il hésita, il voulait consulter la cour de Prusse. Je lui fis comprendre que nous ne pouvions pas attendre une réponse de Berlin, et il céda.

annoncer ce qu'elles avaient à faire ou rappeler ce qu'elles avaient fait, confondant la gloire du général avec celle des soldats, et présentant, comme leur ouvrage commun, outre les avantages obtenus, les traités de paix qui en avaient été la suite. Ce caractère respire dans la proclamation par laquelle l'empereur annonça l'ouverture de la campagne. « Soldats, disait-il, la campagne de la troisième coa-« lition est commencée; l'Autriche a passé l'Inn, « violé les traités, attaqué et chassé notre allié de sa « capitale.... Nous ne ferons plus de paix sans ga-« rantie; notre générosité ne trompera plus notre « politique.... Vous n'êtes que l'avant-garde du grand « peuple.... Nous aurons des marches forcées à faire, « des fatigues, des privations à endurer; mais quel-« que obstacle qu'on nous oppose, nous les vain-« crons, et nous ne prendrons pas de repos que « nous n'ayons planté nos aigles sur le territoire de « nos ennemis.... »

Une autre proclamation fut en même temps adressée aux troupes de l'électeur de Bavière. « Soldats « bavarois, je viens me mettre à la tête de mon ar-« mée pour délivrer votre patrie de la plus injuste « agression. La maison d'Autriche vient détruire « votre indépendance et vous incorporer à ses vastes « états. Vous serez fidèles à la mémoire de vos an-« cêtres qui, quelquefois opprimés, ne furent jamais « abattus.... Je connais votre bravoure. Je me flatte « qu'après la première bataille je pourrai dire à votre

« prince et à mon peuple que vous êtes dignes de « combattre dans les rangs de la grande armée. » L'espoir qu'il donnait aux Bavarois d'être bientôt nommés de pair avec les Français, fut pour eux un puissant aiguillon de gloire. Sa confiance ne fut point trompée.

D'après la position du général Mack qui, à l'approche de l'armée française, avait concentré ses troupes à Ulm, à Memmingen et à Stockach, la direction du corps de Bernadotte à travers le territoire d'Anspach, pour se réunir à Weissembourg avec les troupes bavaroises et de là se porter sur le Danube, avait été presque une nécessité dans le plan de Napoléon, dont le but était de séparer l'armée autrichienne des armées russes qui arrivaient pour la soutenir et même du corps autrichien qui occupait la Bavière. Le 6 octobre, Bernadotte avec son corps et les troupes bavaroises était à Weissembourg, Davoût à Oettingen, Soult aux portes de Donawert; Ney à Kossingen; Lannes à Néresheim; Murat, avec sa cavalerie, à la même hauteur sur la rive du Danube. Ainsi les Français étaient déjà placés sur les derrières de l'armée ennemie. Mack, qui les avait attendus par d'autres chemins, se hâtait de rassembler celles de ses troupes qui s'étaient avancées vers les gorges de la Forêt-Noire. Le 7 octobre, l'action commence.

Les premiers coups sont portés par le corps du maréchal Soult. Le régiment autrichien de Collo-

rédo, qui occupait Donawert, est culbuté par la division Vandamme. On répare en un instant le pont que les Autrichiens ont coupé dans leur retraite. Le corps du maréchal Soult passe sur la rive droite du Danube.

Murat l'y a suivi aussitôt avec sa cavalerie. Deux cents dragons, sous les ordres du colonel Wattier, passent le Lech à la nage pour s'emparer du pont de Rain. Ils se rendent maîtres de ce pont malgré l'opposition d'un régiment de cuirassiers autrichiens. De Rain, Murat marche le lendemain avec les divisions des généraux Klein, Beaumont et Nansouty pour couper la route d'Ulm à Augsbourg. Dans sa marche, il rencontre à *Wertingen* douze bataillons de grenadiers, soutenus par quatre escadrons des cuirassiers d'Albert, qui du Tyrol accouraient pour se joindre aux forces autrichiennes en Bavière. Ce corps fut promptement enveloppé par un mouvement habile du général Nansouty, et l'attaque commença de tous côtés à la fois. Les bataillons ennemis, formés en un vaste carré, et flanqués par les quatre escadrons de cuirassiers, opposèrent, pendant deux heures, une vigoureuse résistance. Enfin les escadrons furent dispersés, le carré enfoncé et mis en déroute. Le corps autrichien laissa aux Français son artillerie, ses drapeaux et quatre mille prisonniers. Un marais favorisa la fuite du reste. Les colonels Maupetit, Arrighi et Beaumont s'étaient particulièrement distingués dans cette affaire.

Après ce brillant début, Murat se porta sur Zusmershausen, où arriva presque en même temps le corps du maréchal Lannes, dont l'approche avait hâté la déroute des Autrichiens. Le même jour, l'empereur est rendu sur ce même point, et déjà il a donné aux troupes de justes témoignages de satisfaction. « Je sais qu'on ne peut être plus brave que « vous, » dit-il à Excelmans qui lui présente les drapeaux enlevés à l'ennemi. Un chef d'escadron, Wuillemey, accompagné d'un seul homme, mais feignant d'être suivi d'un corps considérable, a décidé cent Autrichiens à poser les armes. L'empereur le fit entrer dans sa garde. Les bonnes comme les belles actions ont reçu leur récompense. A la prise du pont du Lech, le brigadier Marente, cassé la veille pour faute de discipline par son capitaine, voit cet officier entraîné par le courant du fleuve, et prêt à périr; il vole à son secours et le sauve. L'empereur se fait présenter ce brave homme; il le nomme maréchal-de-logis, et lui donne l'étoile d'honneur. Vingt fois ces distributions de récompenses ou d'éloges se renouvelleront à la suite de glorieux combats. De quels prodiges ne sont pas capables des soldats ainsi conduits et animés par de si nobles encouragemens?

Le 8 et le 9, les corps du maréchal Davoût et du général Marmont avaient aussi passé sur la rive droite du Danube. Le corps du maréchal Soult, la garde impériale, la division de cuirassiers du géné-

ral d'Hautpoult étaient à Augsbourg. Davoût occupait Aichach. Entre Aichach et Augsbourg se trouvait Marmont avec deux divisions françaises et la division batave du général Dumonceau. Bernadotte marchait par Eichstaedt sur Ingolstadt.

Cependant le général Mack, trop lent à s'apercevoir qu'il allait être cerné par les Français, s'était décidé à faire un grand effort pour repousser sur la rive gauche du Danube les corps français qui étaient sur la rive droite et pour rétablir ses communications avec la Bavière. Dans ce dessein, il avait concentré une grande partie de ses forces sur Guntzbourg, tandis que les troupes qu'il avait d'abord portées sur le lac de Constance revenaient à grands pas pour occuper Ulm et ses environs. Ce mouvement était trop tardif. Le maréchal Ney, que nous avons laissé le 6 à Kossingen, mais qui depuis avait remonté le Danube, fit attaquer Guntzbourg, le 9 octobre, par le général Malher, tandis que lui-même il attaquait Grumberg, et portait le général Loison sur Langenau. L'archiduc Ferdinand accourut à la défense de Guntzbourg, mais ses efforts furent inutiles. Le pont fut emporté et la position occupée par les Français avec l'artillerie qui la défendait. Dans le même moment, Murat manœuvrait pour couper la retraite à l'ennemi. Pour lui échapper, l'archiduc Ferdinand se hâta de rentrer dans Ulm. Mack lui-même quitta brusquement la petite ville de Burgau, où était établi son quartier-général, et

où il était sur le point d'être enveloppé par la cavalerie française. L'affaire de Guntzbourg n'avait pas coûté aux Autrichiens moins de deux mille cinq cents hommes. Les Français n'en comptèrent pas plus de six cents, tant tués que blessés. Parmi les morts on regrettait le brave Gérard Lacuée, colonel du 59e régiment d'infanterie. Les écrivains de toutes les opinions se sont plu à honorer la mémoire de ce jeune officier. Ce devoir est pénible et doux tout ensemble à un ami de sa jeunesse. Lacuée était un de ces hommes à qui toutes les espérances d'avenir sont permises, parce qu'ils ont en eux, avec le germe de grands talens, le désir d'en faire un noble usage en les consacrant à la patrie. Blessé en Égypte, aide-de-camp de Moreau à Hohenlinden, secrétaire-d'ambassade à Vienne, et ensuite aide-de-camp du premier-consul, il aurait désiré concilier Moreau et Bonaparte, la république et l'empereur. Contrarié dans ces vœux incompatibles, il demandait des consolations à la gloire, et il en eût obtenu de brillantes, sans doute, si la mort, qui trop souvent marche avec elle, ne l'eût frappé aux premiers pas de la belle carrière qu'il semblait appelé à parcourir.

Autant ces premiers événemens de la guerre augmentaient la confiance des Français, autant ils portaient de découragement dans l'ame des Autrichiens. La place de Memmingen donna le signal de ces nombreuses capitulations qui étonnèrent l'Europe et les

vainqueurs eux-mêmes. Le général Sébastiani s'était porté contre cette place le 11 octobre. Le 12, le maréchal Soult y était arrivé avec ses trois divisions. Le lendemain la place capitulait après un investissement de vingt-quatre heures. Sa garnison, formée de neuf bataillons d'infanterie, dont deux de grenadiers, restait prisonnière de guerre. Les officiers étaient renvoyés sous parole de ne servir qu'après leur échange.

Le même jour, Bernadotte entrait dans Munich, où il faisait huit cents prisonniers. Il était arrivé à quelques lieues de la ville avant que le général autrichien Kienmayer eût connaissance de sa marche. Ce fut aux troupes bavaroises que le général français donna la satisfaction d'entrer les premières dans leur capitale. La division du général de Wrede et la division française de Kellermann traversèrent la ville au milieu des acclamations de la joie, et se mirent sur-le-champ à la poursuite des Autrichiens qui avaient pris position derrière l'Iser, à l'embranchement des routes de Braunau et de Wasserburg. Le général Kienmayer, après un combat dans lequel il perdit cinq cents hommes et plusieurs pièces de canon, continua sa retraite.

A Ulm, la situation du général Mack devenait chaque jour plus critique. L'empereur qui, suivant l'expression de ses bulletins, l'avait placé dans la même position que le général Mélas, cinq années auparavant, s'attendait à une autre bataille de Ma-

rengo. L'imminence d'une bataille lui semblait telle qu'il l'avait annoncée au corps du général Marmont par un de ces discours militaires dont l'énergique éloquence fait tant d'impression sur les soldats, particulièrement sur les soldats français. Au passage du pont du Lech, il avait fait former le cercle aux régimens de ce corps pour cette belliqueuse allocution. Le temps était horrible, le froid vif, le terrain fangeux. La neige tombait en abondance, mais les paroles de feu de l'orateur faisaient oublier aux troupes la rigueur de la saison. Leur ame ardente répondait à l'ame de leur chef.

Les échecs que déjà l'armée autrichienne avait essuyés n'étaient pas propres à inspirer au général Mack une grande confiance dans le succès d'une affaire générale. Il n'osa pas en concevoir la pensée; mais, comme la place d'Ulm était un centre auquel une foule de routes aboutissaient, il espéra que ses divisions pourraient s'échapper par ces routes diverses, et aller se reformer partie dans le Tyrol, partie en Bohême. D'après ce système, le 11 octobre, vingt-cinq mille hommes étaient sortis du camp retranché devant Ulm, dans l'intention de s'ouvrir un passage par Albeck qu'occupait le général Dupont. Ce général, dont alors la gloire était sans tache, tint tête à vingt-cinq mille Autrichiens avec sa seule division forte de six mille hommes; il les força de rétrograder et fit quinze cents prisonniers. En louant la conduite du général Dupont, l'empereur disait : « Ces

« corps ne devaient s'étonner de rien; c'étaient les « 9e légère, 32e, 69e et 76e de ligne. » Cet art d'attacher de la célébrité au nom d'un régiment le rendait invincible et excitait tous les autres à mériter une semblable distinction.

Napoléon s'était rendu, le 13, au quartier-général du maréchal Ney, afin de resserrer de plus près encore l'armée ennemie. A la pointe du jour, le 14, le maréchal Ney conduisit la division du général Loison à l'attaque du pont d'Elchingen. Le pont fut enlevé. La position était défendue par quinze à seize mille hommes. Il fallut trois attaques successives pour en déposter l'ennemi. A la troisième seulement, il fut mis en déroute et repoussé dans les retranchemens devant Ulm. Trois mille prisonniers et quelques pièces d'artillerie furent le prix de cette importante journée. Le titre de duc d'Elchingen, que recevra bientôt le maréchal Ney, eût suffi à son illustration, si d'autres titres n'avaient dû être plus tard la conquête d'exploits plus brillans encore.

Un corps autrichien, celui du général Werneck, avait réussi à déboucher d'Ulm par la route de Heydenheim. Dans le même moment, l'archiduc Ferdinand avait essayé de filer sur Biberach, mais il avait trouvé cette route coupée par le maréchal Soult. Obligé de changer de direction, l'archiduc avait tâché de rejoindre le général Werneck et se portait sur Aalen, seulement avec quelques escadrons de cavalerie. Werneck se croyait déjà hors de tout péril,

lorsque Murat, toujours expéditif et heureux, l'atteignit au village de Langenau et lui fit trois mille prisonniers. Un convoi de cinq cents chariots marchait sous la protection de ce même général autrichien. Murat le fit charger par la division de dragons du général Klein. Le convoi fut pris avec mille à onze cents hommes. L'archiduc Ferdinand, qui s'était arrêté un moment à Nérestheim, près lui-même d'être surpris par les Français, n'eut que le temps de monter à cheval et de s'échapper avec le petit nombre d'hommes qui formaient son cortége.

Le sort d'Ulm était décidé. Les corps du maréchal Ney et du maréchal Lannes occupaient des positions telles que le succès d'une attaque eût été infaillible, mais ce succès pouvait être chèrement payé. L'empereur voulut ménager le sang français, et même le sang ennemi. Il fit proposer au prince de Lichtenstein, l'un des généraux enfermés dans la place, de se rendre auprès de lui et l'engagea de considérer les suites d'une prise d'assaut, lui rappelant l'exemple de Jaffa dont la garnison avait été passée au fil de l'épée. La position était embarrassante. Le prince de Lichtenstein exprima le désir que, dans le cas d'un arrangement, les troupes autrichiennes, officiers et soldats, fussent renvoyées sur parole. La demande ne fut point rejetée ; mais, pour être assuré que ces troupes ne serviraient pas avant leur échange, Napoléon voulait la parole de l'archiduc Ferdinand. Cette condition était difficile à remplir : l'archiduc n'était

plus dans Ulm. La place capitula le 17 octobre. D'après la capitulation, les officiers étaient renvoyés dans leurs familles; les troupes étaient prisonnières de guerre. La remise d'Ulm avec son artillerie devait être faite aux Français le 25 octobre à midi, si, avant ce moment, il ne se présentait pas un corps capable de la débloquer. Dans l'hypothèse contraire, la garnison serait libre de toute capitulation.

Ici plus que jamais l'ordre des jours est indispensable. Chaque jour apporte son tribut à la gloire de l'armée.

Le 18 octobre, le général français Fauconnet forçait à capituler le major Locatelli qui commandait les grands bagages de l'armée autrichienne. Cette capitulation, signée à Bopfingen, outre qu'elle stipulait la remise des fourgons, caissons, canons et armes composant le convoi, déclarait prisonniers de guerre les hussards et chevau-légers de l'escorte, ainsi que de petits corps d'infanterie et d'artillerie déjà tournés par les troupes françaises.

Le 19, le général Werneck, déjà battu dans deux rencontres et hors d'état de soutenir un nouveau choc contre l'infatigable Murat, souscrivait une capitulation d'après laquelle ses troupes déposaient les armes et devaient être envoyées en France. Cette capitulation fut conclue à Trochtelfingen. Comme toutes les autres, elle permettait aux officiers de se retirer dans leurs foyers, toujours sous la promesse de ne pas servir.

Ce même jour 19, la capitulation d'Ulm recevait une modification importante. Le maréchal Berthier avait fait connaître au général Mack les positions occupées par les divers corps de l'armée française, positions dont l'ensemble rendait désormais impossible l'arrivée de tout secours pour cette place. En conséquence de cet état de choses, garanti par la parole d'honneur du maréchal Berthier, le général Mack consentait que la remise d'Ulm eût lieu dès le lendemain. Ce prodigieux événement fut en effet consommé le 20 octobre. Les troupes françaises occupaient les hauteurs d'Ulm. Trente mille hommes, en y comprenant les troupes du général Werneck, défilèrent devant l'empereur Napoléon et posèrent les armes. Soixante pièces de canon et quarante drapeaux furent livrés aux vainqueurs. L'opération dura depuis trois heures d'après-midi jusqu'à sept heures du soir. Le général Mack et les autres généraux autrichiens étaient auprès de l'empereur qui leur montra les plus grands égards. Il leur adressa plusieurs fois la parole, toujours avec bonté pour eux, quelquefois avec sévérité pour leur souverain. « C'est le moment, leur « disait-il, pour l'empereur votre maître de songer « à faire la paix. L'idée que tous les empires ont un « terme doit l'effrayer. Je ne veux rien sur le conti- « nent. Ce sont des colonies, des vaisseaux, du com- « merce que je veux, et cela vous est avantageux « comme à nous. » Ainsi s'exprimait l'empereur Napoléon le 20 octobre, et le lendemain 21, comme si

la fortune eût voulu lui faire expier ses succès inouïs par un revers sans égal, vaisseaux, colonies, commerce, tout ce que réclamaient ses vœux disparaissait dans la grande calamité de Trafalgar. La mer en révolte punissait la France de ses prospérités continentales.

Le lendemain de la reddition d'Ulm, Murat livrait encore un nouveau combat et obtenait un nouvel avantage. Une portion du grand parc de l'artillerie autrichienne se dirigeait sur Nuremberg, escortée par les cuirassiers de Mack et par des détachemens de quelques autres corps de cavalerie. L'escorte fut attaquée et dispersée; les Français prirent cette portion de l'artillerie et tous les bagages.

Jamais tant d'importans résultats n'avaient été moins chèrement achetés. C'est une vérité reconnue que, dans cette première partie de la campagne de 1805, le nombre des hommes tués de part et d'autre fut inférieur à toutes les proportions ordinaires. La perte, du côté des Français, ne s'élevait pas à plus de deux mille hommes. Cette sainte économie des hommes était la suite du système de guerre que l'empereur avait eu la possibilité de mettre en pratique. Si les troupes avaient souvent fait des marches rapides, presque toujours avant le combat elles avaient été dans une position à ne pas douter du succès. Aussi les soldats disaient-ils entre eux : « L'em-
« pereur a trouvé une nouvelle manière de faire la
« guerre ; il se sert beaucoup plus de nos jambes

« que de nos baïonnettes. » Les troupes, si on les eût consultées, eussent aimé mieux se battre davantage et marcher moins; mais lorsqu'elles voyaient l'empereur au milieu d'elles, souffrant toute l'intempérie de la saison comme elles, faisant quelquefois dans un jour douze à quinze lieues à cheval et couchant avec elles dans un village, tandis qu'il était attendu en grande pompe à Augsbourg, comment auraient-elles pu se plaindre de fatigues que partageait leur général? C'est dans ces circonstances qu'un officier autrichien s'étonnant de le voir couvert de boue et baigné de pluie, Napoléon lui fit dire: « Votre « maître a voulu me faire souvenir que j'étais un « soldat; il conviendra, j'espère, que je n'ai pas ou- « blié mon ancien métier! »

Les produits de la campagne, au 22 octobre, étaient déjà immenses; le nombre des prisonniers montait à plus de soixante mille, parmi lesquels vingt-neuf officiers-généraux et deux mille autres officiers de tout grade.

Un grand pas était fait. Ce n'était plus la France qui devait craindre d'être envahie, et l'une des puissances alliées était presque hors de combat en Allemagne, avant que l'autre eût pu se joindre à elle. De si prodigieux événemens méritaient une marque éclatante de la satisfaction de l'empereur. Il était trop habile et trop juste pour ne pas acquitter noblement une dette aussi sacrée. Du camp d'Elchingen, le 21 octobre, il annonça que le mois de vendé-

miaire de l'an XIII serait compté comme une campagne, à tous les individus composant la grande armée, et porté comme tel sur les états pour l'évaluation des pensions et les services militaires. Il ordonna de prendre possession de tous les domaines de la maison d'Autriche en Souabe, et frappa sur ces pays une contribution extraordinaire, dont le produit devait appartenir à l'armée.

« Soldats, disait-il dans sa proclamation, en « quinze jours nous avons fait une campagne..... « Cette armée, qui, avec autant d'ostentation que « d'imprudence, était venue se placer sur nos fron- « tières, est anéantie; mais qu'importe à l'Angle- « terre? Son but est rempli. Nous ne sommes plus à « Boulogne..... De cent mille hommes qui compo- « saient cette armée, soixante mille sont prisonniers. « Deux cents pièces de canon, quatre-vingt-dix dra- « peaux, tous les généraux sont en notre pouvoir. « Il ne s'est pas échappé de cette armée quinze mille « hommes. Soldats! je vous avais annoncé une grande « bataille; mais, grace aux mauvaises combinaisons « de l'ennemi, j'ai pu obtenir les mêmes succès, sans « courir aucune chance..... Mais nous ne nous arrê- « terons pas là. Vous êtes impatiens de commencer « une seconde campagne. Cette armée russe, que « l'or de l'Angleterre a transportée des extrémités « de l'univers, nous allons lui faire éprouver le même « sort. A ce combat est attaché plus spécialement « l'honneur de l'infanterie; c'est là que va se déci-

« der, pour la seconde fois, cette question, qui l'a « déjà été en Suisse et en Hollande : Si l'infanterie « française est la première ou la seconde de l'Eu- « rope. Il n'y a point là de généraux contre lesquels « il puisse y avoir de la gloire à acquérir. Tout « mon soin sera d'obtenir la victoire avec le moins « possible d'effusion de sang. Mes soldats sont mes « enfans !..... » Les derniers passages de cette proclamation présentent réunis divers traits remarquables du caractère de l'empereur, adresse à enflammer l'ardeur de l'armée, présomption orgueilleuse, quoique fondée et politique, à l'égard des généraux russes, vérité dans l'expression de son affection pour le soldat. Déjà la cavalerie a fait des merveilles : maintenant c'est l'infanterie française qui ne doit pas souffrir qu'il y en ait aucune autre qui ose marcher son égale. Si son dédain pour les généraux russes semble condamnable, la démonstration n'en est pas moins bien calculée pour les troupes, puisque c'est leur faire entendre que tout ce qui reste à faire n'appartiendra qu'à elles.

Quant à l'affection de l'empereur pour le soldat, c'était un sentiment vrai et sincère. Dira-t-on que, dans le soldat, il n'aimait qu'un instrument utile à sa grandeur et à sa gloire ? Quel est le prince guerrier sur lequel on ne puisse porter le même jugement ? Mais jamais nul autre n'a prouvé son affection pour ses compagnons-d'armes par des soins plus vastes et à la fois plus minutieux comme plus persévé-

rans. Jamais major-général, jamais intendant-général, quel que fût le zèle des hommes qui le secondaient sous ces titres, n'a été plus attentif à prévenir tous les genres de besoins, à indiquer, à presser, à surveiller les mesures nécessaires, afin d'y pourvoir.

Sous le rapport moral, quel soin de chaque jour à flatter l'amour-propre militaire! Tout pour lui devient moyen d'encouragement. Le 22 octobre, un bataillon de la garde impériale entre à Augsbourg. Les quatre-vingts grenadiers, qui marchent en tête, portent chacun un drapeau ennemi.

A l'égard de ses alliés, sa conduite est la même. Quoiqu'ils soient, jusqu'à présent, à peu près étrangers à ses opérations, en leur offrant déjà une part dans les avantages obtenus, il les anime à le seconder avec énergie, par l'espoir d'une part plus grande dans ceux qu'il va bientôt obtenir. Il donne aux Bavarois vingt mille fusils autrichiens, à l'électeur de Wurtemberg six pièces de canon.

Envers la France même, ses procédés renferment toujours un témoignage de reconnaissance ou une excitation, et souvent ces deux pensées ensemble. Il avait donné à la ville de Paris les drapeaux pris à Wertingen, par la considération que c'était le gouverneur de cette ville qui, à Wertingen, commandait les troupes françaises. C'est au sénat que furent donnés tous les autres. « Je vous envoie, écrivait-il « à ce corps, les drapeaux conquis depuis le combat « de Wertingen..... C'est un hommage que moi et

« mon armée faisons aux sages de l'empire ; c'est un « présent que les enfans font à leurs pères..... » Le but de ces démonstrations était, à la vérité, de porter la France à de nouveaux efforts, à de nouvelles preuves de dévouement. Ce langage était dicté par la politique, mais quand la politique des rois fonde sa force sur des devoirs si glorieusement remplis, on doit peu s'étonner que les peuples s'abandonnent à leur discrétion, et ne mettent plus de bornes à leurs sacrifices.

La guerre en Allemagne se composant de deux campagnes très-distinctes, nous allons saisir l'instant où finit la première, pour jeter un coup d'œil sur ce qui se passait aux armées d'Italie. C'était en Italie qu'avaient été rassemblées les forces les plus considérables de l'Autriche ; mais la promptitude de l'apparition des Français sur le territoire germanique, ayant devancé toutes les suppositions du cabinet autrichien, à peine l'archiduc Charles était-il rendu à son armée, qu'on lui ordonnait d'en détacher de nombreux bataillons pour les reporter en Allemagne. Incertain sur l'issue de la lutte déjà engagée auprès d'Ulm, l'archiduc avait proposé à Masséna une trève jusqu'au 18 octobre ; cette proposition convenait d'autant mieux au général français, qu'il n'avait sur l'Adige que quarante-cinq à cinquante mille hommes, et que ce délai suffirait, sinon à l'arrivée, du moins au rapprochement du corps que le général Gouvion-Saint-Cyr ramenait de Naples, en

conséquence de la convention de neutralité, conclue le 21 septembre avec S. M. sicilienne. Les forces de Masséna étaient distribuées en six divisions d'infanterie, commandées par les généraux Duhesme, Gardane, Verdier, Partouneaux et Serras; et en trois divisions de cavalerie que commandaient les généraux Pully, Mermet et Espagne. Cette distribution était l'ouvrage de Masséna, quoique conforme en partie à des indications de l'empereur. Napoléon, sur ce point, n'avait donné que des instructions indirectes qui laissaient au maréchal une pleine latitude d'action. « Si je commandais en Italie, écri- « vait-il au ministre de la guerre, je ferais » telles et telles dispositions. Ce fait prouve, comme mille autres, les égards que montrait l'empereur pour ceux de ses lieutenans qui avaient des droits à sa confiance.

A l'expiration de la trève, le 18 octobre, à quatre heures du matin, Masséna, qui avait tout disposé pour passer l'Adige à Vérone, fit attaquer le pont du vieux château. Au milieu du pont, un mur récemment élevé barrait le passage: un pétard qu'allèrent y attacher d'audacieux canonniers fit disparaître cet obstacle. Celui-là vaincu, un autre se présente; deux coupures ont été faites au pont; elles sont réparées en un instant par les soins du général Chasseloup, et déjà les voltigeurs français sont sur la rive gauche de l'Adige. Les Autrichiens retranchés sur cette rive s'y défendent vigoureuse-

ment, mais la division Gardane a suivi les voltigeurs. Après elle est arrivée la division Duhesme; et, malgré les nombreux renforts qu'envoie sur ce point l'archiduc Charles de son quartier-général de San-Martino, les Autrichiens, dépostés de toutes leurs positions, ont été poursuivis jusque sur les hauteurs où ils se sont retirés. Les retranchemens autrichiens sont détruits; une tête de pont, établie aussitôt, sert de point d'appui aux Français. Cette journée leur livre quinze cents prisonniers; les Autrichiens en outre avaient laissé onze à douze cents morts ou blessés sur le terrain. L'armée française ne comptait que deux cents morts et quatre cents blessés.

En conséquence de l'ordre qui lui prescrivait de subordonner ses mouvemens à ceux de l'armée d'Allemagne, le maréchal Masséna suspendit son mouvement dès qu'il fut maître du passage de l'Adige. Il ne le recommença que le 29 octobre. Tandis que la division Serras passait le fleuve à sa gauche, et que la division Verdier manœuvrait à sa droite, celles de Duhesme et de Gardane tournaient le château de San-Felice, forçaient les Autrichiens à évacuer Véronette, et les poussaient jusqu'au-delà de San-Michele, dont le chemin était jonché de cadavres autrichiens. Dans cette retraite de l'ennemi, les Français firent deux mille prisonniers, et parvinrent au village de Vago: là leur course semblait devoir être arrêtée; elle ne le fut pas.

L'archiduc Charles occupait à Caldiero une po-

sition formidable. Sa droite se prolongeait jusqu'au village de San-Pietro, sa gauche presque jusqu'à l'Adige. Derrière lui, il avait vers Villa-Nova une réserve de vingt-quatre bataillons de grenadiers et de cinq régimens de cavalerie. Cet appareil menaçant n'arrêta point l'ardeur de l'armée française. Dès le lendemain 30 octobre, Masséna attaquait l'ennemi sur toute la ligne; la division militaire, qui formait la gauche, commença le combat; celle de Gardane était au centre; celle de Duhesme à la droite; dans toutes l'ardeur était la même. Le village de Caldiero fut emporté : alors s'avança la réserve de l'archiduc Charles contre laquelle Masséna déploya aussitôt la sienne. La cavalerie française mit en désordre celle de l'ennemi, et, dans ces entrefaites, le général Partouneaux, se précipitant avec son infanterie sur l'infanterie autrichienne, la baïonnette décida le sort de la journée. Les Autrichiens, poursuivis jusqu'au pied des redoutes qu'ils avaient élevées au-delà de Caldiero, laissèrent entre les mains des Français trois mille cinq cents prisonniers et trente pièces de canon; l'archiduc Charles proposa une trève pour enterrer les morts.

La division du général Serras, que Masséna avait portée à une certaine distance sur sa gauche, était étrangère à ces glorieux combats; mais le mouvement exécuté par cette division avait coupé, du corps du général Rosenberg, une colonne de cinq mille hommes, qui se trouva ainsi dans l'impossibilité de

remonter les vallées de l'Adige pour joindre l'archiduc Charles. Après une sommation, à laquelle se refusa d'abord le général Hiller, commandant de cette colonne, et quelques mouvemens de la division Partouneaux, qui rendirent pour ce général la résistance impossible, une capitulation livra aux Français ce corps de cinq mille hommes avec tous ses bagages. Par cette transaction, comme par celles d'Allemagne, les officiers étaient renvoyés sur parole.

Ce fâcheux événement, joint aux nouvelles plus désastreuses encore que l'archiduc avait reçues de l'armée du général Mack, déterminèrent ce prince à la retraite. Dans la nuit du 1er au 2 novembre, il se retira par Montebello sur Vicence. Le 2, on lui fit six cents prisonniers. Masséna établissait, le 3, son quartier-général à Montebello. Pour retarder la marche des Français, l'archiduc Charles avait, à la hâte, fait fortifier Vicence, et laissé quelques bataillons dans cette ville. On en força les portes, et on y entra le 4 au matin. Mille blessés avaient été abandonnés à la générosité du vainqueur. On fit dans le même jour huit à neuf cents prisonniers.

Le 5, les Français se portèrent sur la Brenta, et, d'une rive à l'autre, il s'engagea une canonnade qui dura jusqu'à la nuit. Tandis que, le 6, on réparait le pont coupé par les Autrichiens, plusieurs régimens de cavalerie, avec des voltigeurs * en croupe, pas-

* L'institution des voltigeurs avait été essayée par les Romains au siége de Capoue : *Ex omnibus legionibus electi sunt juvenes,*

saient cette rivière à gué, et parvenaient à Citadella assez vite pour y surprendre les derniers postes de l'ennemi. La droite de l'armée française arrivait sur Padoue; la gauche sur Bassano.

Peu d'obstacles s'opposèrent au passage de la Piave. Il semblait que les Autrichiens réservaient toute leur vigueur pour empêcher celui du Tagliamento; leurs dispositions annonçaient le projet d'une vigoureuse défense. Six régimens de cavalerie, quatre d'infanterie et trente pièces de canon bordaient la rive gauche du fleuve. Du côté des Français, une batterie de dix-huit pièces seulement, mais servie par des artilleurs habiles, causa un sensible dommage à l'ennemi; les divisions françaises étaient réunies à San-Vito et à Valvasone; Masséna se proposait, en passant le fleuve sur ces deux points, le 14 novembre, de tourner et couper les Autrichiens. Son projet fut pressenti par l'archiduc Charles, qui continua sa retraite sur la route de Palma-Nova. Le Tagliamento fut franchi, sans que l'armée rencontrât d'ennemi à combattre. A partir de ce moment, il n'y eut plus d'engagement sérieux entre le général Masséna et l'archiduc. Les Français se portèrent sur l'Isonzo, s'emparèrent de Gorice, de Gradiska et de Trieste, poussant devant eux des avant-gardes qui recueil-

maxime vigore ac levitate corporum veloces.... eos singulos in equos suos accipientes assuefecerunt et vehi post sese et desilire perniciter ubi signum datum esset.

TITE-LIVE.

laient les détachemens égarés ou paresseux de l'ennemi.

Dans le même moment, en arrière de l'armée et sur la route qu'elle avait parcourue, se passait une affaire importante à laquelle prirent part et le général Masséna qui, de sa personne, était revenu à la hâte de l'Isonzo sur la Piave, et le général Gouvion-Saint-Cyr, récemment arrivé à Venise avec le corps qu'il ramenait du royaume de Naples. Une colonne autrichienne de sept mille hommes d'infanterie et de douze cents chevaux commandée par l'émigré français, prince de Rohan, coupée par suite des mouvemens de l'armée française d'Allemagne, était descendue des montagnes du Tyrol dans l'intention de traverser la ligne de l'armée française d'Italie pour rejoindre l'archiduc Charles. Après avoir enlevé à Bassano cent cinquante Français qui en formaient la garnison, le prince de Rohan était arrivé à Castel-Franco le 23 novembre. Informé qu'un corps français marchait contre lui, il résolut de le prévenir et l'attaqua, le 25 octobre, avec une grande impétuosité. Le corps français était commandé par un homme aussi prudent que brave, le général Reynier. L'attaque fut reçue avec vigueur; renouvelée plusieurs fois, elle rencontra chaque fois une résistance plus vive, et l'assaillant allait être poursuivi à son tour, lorsqu'un régiment polonais, envoyé par le général Gouvion-Saint-Cyr pour tourner le corps ennemi déjà ébranlé, jeta tout-à-fait le

désordre dans ses rangs et compléta sa déroute. Les Autrichiens suivis par les Français jusque dans Castel-Franco demandèrent à capituler. Six mille prisonniers, mille chevaux, six drapeaux, douze pièces de canon et d'immenses bagages furent le fruit de cette journée. Cinq mille Français seulement avaient pris part au combat, mais le prince de Rohan avait jugé avec raison que, par la position de notre armée, sa perte était devenue inévitable. Dans cette affaire, les Polonais étaient encore associés à la gloire française. Le colonel Grabinski, les chefs de bataillon Bialowiski et Klopiski furent nommés par le général en chef avec les plus grands éloges. Cependant les avant-gardes de Masséna, dirigées sur Villach et Clagenfurth, s'y trouvant en contact avec le corps du maréchal Ney, l'armée d'Italie était devenue le 8e corps de la grande armée.

Pour n'avoir plus à quitter l'empereur Napoléon lorsqu'une fois nous l'aurons rejoint, nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les événemens qui se passaient en arrière de l'armée principale avec laquelle il s'avançait dans l'archiduché d'Autriche et vers la Moravie. Deux corps français manœuvraient derrière lui pour chasser les Autrichiens du Voralberg et du Tyrol.

Le maréchal Augereau qui, des côtes de Brest, n'avait pu arriver sur le Rhin qu'après le brillant début de la campagne, était chargé de se rendre maître du Voralberg.

Le soin d'envahir le Tyrol avait été confié, le 28 octobre, au maréchal Ney, à qui l'empereur n'avait laissé, pour cette mission importante, que deux divisions. L'opération n'en fut ni moins prompte ni moins complète.

Parti de Landsberg le 28, le maréchal Ney, après quatre jours de marche, avait enlevé le poste fortifié de Leutesch. Pour franchir le pas de Scharnitz, il avait à s'emparer du fort de ce nom que défendait une garnison de deux mille hommes. La position était redoutable; il fallait escalader des rochers à pic et triompher de la nature avant de pouvoir combattre l'ennemi. Le 69e régiment, l'un de ceux qui s'étaient le plus distingués à Elchingen, fut chargé de cette opération. La difficulté ne l'intimida pas. Chaque soldat met son havre-sac sur sa tête et s'en forme un bouclier contre les balles ou plutôt contre les pierres que la garnison autrichienne fait pleuvoir sur eux. Leurs baïonnettes, qu'ils enfoncent dans les crevasses du rocher, leur servent à en vaincre les escarpemens. Bientôt ils arrivent sur le plateau où le fort est situé, ils se réunissent sous le feu des remparts, et en un instant ils se sont élancés dans l'enceinte, où ils ne trouvent qu'une centaine de chasseurs tyroliens. La garnison avait évacué le fort et se retirait sur Inspruck. Cette chance était prévue; une colonne française avait été envoyée sur cette route pour la fermer à l'ennemi. Celui-ci voulut forcer le passage et il était presque au moment

de réussir, lorsque le même régiment, qui avait pris le fort, arrivant sur les pas des Autrichiens, les plaça entre deux feux, ce qui les contraignit de mettre bas les armes. Cette affaire, qui avait lieu le 5 novembre, livra aux Français dix-huit cents hommes et quinze pièces de canon. Les Autrichiens abandonnèrent Inspruck, où le maréchal Ney entra le 7. Il y trouva seize mille fusils, un grand approvisionnement de poudre et une artillerie considérable. Le même jour, les Français occupèrent la ville de Hall. En quittant cette ville, l'archiduc Jean y avait laissé un colonel chargé de recommander à la générosité française douze cents malades qui étaient dans les hôpitaux d'Inspruck.

Une scène militaire d'un vif intérêt vient ici réclamer un souvenir. Dans la campagne précédente, le 76e régiment avait perdu deux drapeaux par un de ces hasards qui ne peuvent ternir l'honneur d'un corps. Tout-à-coup l'arsenal d'Inspruck offre aux regards d'un officier ces mêmes drapeaux dont la perte avait été si vivement sentie. Le bruit s'en répand aussitôt; tous les soldats accourent émus d'une douce joie; tous, ils contemplent, ils touchent avec transport ces enseignes précieuses, comme un exilé embrasse au retour ses autels domestiques. Pour un régiment français, ses dieux Lares sont ses drapeaux. Le maréchal Ney s'associe au bonheur de ces braves, il les fait mettre sous les armes et leur rend avec solennité le trésor qu'un accident seul leur a fait perdre,

que leur vaillance a reconquis. Cette cérémonie est une vraie fête de famille; les vieux, les nouveaux soldats jurent, avec des larmes d'attendrissement, de périr tous plutôt que de souffrir qu'un seul de ces drapeaux leur soit enlevé une seconde fois. La journée d'Elchingen répond qu'ils tiendront leur serment.

Vingt-quatre heures de repos ont suffi au maréchal Ney et à ses troupes. Le 9 novembre, il marche à la poursuite des Autrichiens, fait des prisonniers, se rend maître de Botzen, et de là se dirigeant par Brixen et Lienz sur Willach et Clagenfurth, il opère, comme nous venons de le dire, la jonction de la grande armée avec l'armée d'Italie.

Les résultats de l'expédition du maréchal Ney ne se bornèrent pas à la prise de possession du Tyrol. D'une part, c'est devant lui que s'est échappée la colonne du prince de Rohan qui, tombée dans la ligne de l'armée d'Italie, a capitulé à Castel-Franco; de l'autre, en interdisant au corps autrichien qui occupait le Voralberg sa retraite sur le Tyrol, il a contribué à mettre ce corps dans la nécessité de poser les armes.

Le maréchal Augereau, après avoir forcé les Autrichiens d'abandonner Lindau et Brégenz, les pressait dans la position qu'ils avaient prise à Feldkirck. Le général Jellachich, qui commandait le corps autrichien, sollicita une capitulation. Augereau y consentit, et les stipulations en furent arrêtées le 14 no-

vembre. Les chevaux, les armes, huit drapeaux, une artillerie nombreuse, des magasins et des munitions considérables furent remis aux Français, mais le corps autrichien n'était prisonnier que sur parole. Il se retira en Bohême. Cette capitulation était la seule qui n'eût pas porté pour condition absolue l'envoi des soldats en France. L'empereur n'approuva pas cette concession, prétendant que les Autrichiens renvoyés sur parole ne se faisaient nul scrupule de violer de semblables engagemens; mais elle n'en eut pas moins son exécution *.

* Nous verrons un jour les souverains alliés agir autrement en violant la capitulation de Dresde.

CHAPITRE L.

GUERRE.

Napoléon à Munich et à Braunau. — Première rencontre avec les Russes. — Situation au 2 novembre. — Belle conduite des Bavarois à Lowers. — Combat d'Amstetten. — Kutusof passe sur la rive gauche du Danube. — Combat de Marienzell. — Proposition d'une suspension d'armes par l'Autriche. — Proclamation au nom de l'empereur François II. — Arrivée de Napoléon à Saint-Polten. — Affaire de Diernstein. — Reproches faits à Murat et au maréchal Soult. — Réparation au maréchal Soult. — Entrée de Murat à Vienne. — Napoléon à Schœnbrunn. — Dispositions amicales des habitans de Vienne. — Instructions pour le gouverneur de Vienne. — Ordre du jour sur les traînards. — Mécontentement de l'empereur envers Bernadotte. — Procédés de Napoléon envers la Bavière. — Principes de l'empereur dans l'administration des pays conquis. — M. Daru et le général Clarke. — Ménagemens pour les établissemens de Vienne. — Observations sur les bulletins de 1805. — Bataille de Trafalgar. — Motifs de Villeneuve pour sortir de Cadix. — Force des flottes de France et d'Angleterre. — Instructions données par les amiraux anglais et français. — Engagement de la bataille. — Belle conduite des capitaines Lucas et Infernet. — Villeneuve prisonnier. — Prise des quatre vaisseaux du contre-amiral Dumanoir. — Désastre sans remède. — Douleur et colère de Napoléon. — Mort de Villeneuve. — Joie à Londres.

Par le succès des opérations des maréchaux Ney et Augereau, Napoléon avait pu, sans laisser derrière lui aucun sujet d'inquiétude grave, s'avancer

au centre de la monarchie autrichienne. C'est auprès d'Ulm que nous allons le reprendre pour le suivre sur les nouveaux théâtres de sa gloire. Quoique les marches de la grande armée doivent, par leur savante combinaison, fixer l'attention des hommes familiarisés avec la science de la guerre, il ne nous appartient point de présenter de semblables détails. Pour nous l'intérêt principal est dans les résultats. Nous ne montrerons les divers corps en action que là où il y aura des combats offrant une importance réelle, quoiqu'en regrettant d'être obligés de passer sous silence une foule d'engagemens glorieux pour les armes françaises.

L'empereur était entré à Munich, le 24 octobre, au milieu des témoignages de la reconnaissance publique. Il était, le 28 à Haag; le 30, il visitait Braunau qu'avaient évacué, à son approche, les Autrichiens et les Russes. Cette place, qu'on avait abandonnée sans la défendre, était à ses yeux l'une de ses acquisitions les plus utiles; il en fit étendre et perfectionner les fortifications de manière à en former un établissement de la première importance. Nous verrons, après la paix, l'occupation prolongée de cette place devenir le sujet d'une vive contestation entre l'Autriche et la France.

Le prince Murat, toujours ardent à poursuivre l'ennemi, avait, le 29 octobre, rencontré une arrière-garde autrichienne, qui ne lui échappa qu'en gagnant les hauteurs de Ried et à laquelle il fit cinq

cents prisonniers; il l'atteignit de nouveau le 30, devant la Traun. Une division russe, cantonnée sur cette rivière, vint au secours des Autrichiens, mais l'attaque n'en eut pas moins de succès, et la division du général Bisson, appartenant au corps du maréchal Davoût, étant venue seconder la cavalerie, les Russes et les Autrichiens se retirèrent dans le plus grand désordre, laissant quelques centaines de prisonniers. Ce combat fut le premier où se montrèrent les Russes. Quoique leur avant-garde fût arrivée dès le 15 octobre à Passau, ils avaient évité de se compromettre, et Kutusof qui commandait cette première armée s'était décidé à faire un mouvement rétrograde, jusqu'à ce qu'il eût été rejoint par le second corps sous les ordres du général Buxhofden.

Le 2 novembre, le maréchal Bernadotte était à Salzbourg, le maréchal Davoût, à Lambach; le maréchal Soult arrivait à Welz; le maréchal Lannes à Lintz; Marmont tournait la position de la rivière de l'Enns.

Dans plusieurs circonstances déjà les troupes bavaroises avaient répondu à l'attente de l'empereur. Un beau fait-d'armes du général Deroi les plaça presque au niveau des troupes françaises. Ce général, détaché par Bernadotte pour observer la route d'Inspruck, avait rencontré à Lowers l'avant-garde d'une colonne de cinq régimens que l'archiduc Charles avait envoyés pour renforcer le corps autrichien en Bavière. Quoique cette troupe fût postée dans

un défilé presque inaccessible, que flanquaient des deux côtés des montagnes à pic, il n'hésita pas à l'attaquer; il emporta les retranchemens de l'ennemi et fit six cents prisonniers, mais il fut blessé d'un coup de pistolet en chargeant lui-même à la tête d'un de ses bataillons.

Kutusof, tout en se retirant, parut vouloir défendre les hauteurs d'Amstetten. Murat avec sa cavalerie, et Oudinot avec ses grenadiers, le dépostèrent de tous les points et firent dix-huit cents prisonniers, parmi lesquels se trouvaient sept cents Russes.

Dans la persuasion que les Russes voudraient tenir à Saint-Polten, afin de protéger Vienne, le maréchal Davoût fut dirigé sur Steyer pour tourner l'armée ennemie. L'événement trompa cette supposition. Kutusof, laissant Vienne à découvert, fit passer son armée, le 9 novembre, par le pont de Stein, sur la rive gauche du Danube.

Cependant le mouvement qu'avait fait le maréchal Davoût ne fut pas sans fruit. Entre Naydhofen et Marienzell, il rencontra un corps autrichien, commandé par le général Meerfeld, qui marchait vers Neustadt pour couvrir de ce côté la capitale. Après un combat très-vif, dans lequel se distingua particulièrement le général Heudelet, il demeura entre les mains des Français quatre mille prisonniers, trois drapeaux et seize pièces de canon. Le reste du corps autrichien fut dispersé, et le général

Meerfeld réduit à se sauver avec les débris de sa cavalerie. Marmont était, le 8 novembre, entré à Léoben.

Dans la nuit du 7 au 8, le général autrichien comte de Giulay, envoyé par l'empereur d'Allemagne, était arrivé à Lintz auprès de l'empereur Napoléon pour proposer une suspension d'armes. Cette proposition fut et devait être refusée; mais l'empereur des Français remit au général Giulay une lettre pour son souverain, par laquelle il se montrait prêt à négocier pour des arrangemens définitifs.

D'après une proclamation publiée par le baron de Summerau * au nom de l'empereur François II, Napoléon aurait répondu à ces ouvertures de paix par des demandes inacceptables, l'éloignement des Russes, la cessation de la levée hongroise et l'abandon provisoire aux troupes françaises du pays de Venise et du Tyrol. Le comte Giulay fut cependant encore chargé de plusieurs messages auprès de Napoléon, mais dans ce moment la négociation ne pouvait qu'être infructueuse. François II, par cette même proclamation, annonçait qu'il mettait toute sa confiance dans ses hauts alliés l'empereur de Russie et le roi de Prusse. Ce ne fut pas sans étonnement que la France vit le nom du roi de Prusse parmi des noms ennemis. L'assertion était vraie. Nous dirons plus tard comment et sous quelles réserves ce prince

* Sous la date de Brunn, le 13 novembre.

était entré dans la coalition. Le traité, par lequel il y avait accédé, portait la date de Potsdam le 3 novembre.

Malgré les échecs déjà essuyés par les Autrichiens, la réunion des forces prussiennes aux armées russes devait encore inspirer quelque confiance au cabinet de Vienne, et ce cabinet ne pouvait consentir aux sacrifices demandés par Napoléon, avant d'avoir éprouvé si l'arrivée de l'empereur Alexandre à la tête d'une seconde armée et l'accession d'un allié puissant ne changeraient pas les destinées de la guerre.

Après avoir reçu à Lintz une députation du sénat et la visite de l'électeur de Bavière, l'empereur Napoléon avait, le 10 novembre, porté son quartier-général à la célèbre abbaye de Moelk. Il était à Saint-Polten le 13. Ce fut là qu'il reçut la nouvelle d'un glorieux combat, celui de Diernstein.

Le maréchal Mortier, pour lequel l'empereur avait formé un nouveau corps composé des deux divisions de Dupont et de Gazan, avait passé le Danube à Lintz, pour côtoyer la rive gauche de ce fleuve. Les deux divisions marchaient à un jour de distance l'une de l'autre. En tête était la division Gazan. Nous avons vu que le 9 novembre, l'armée russe s'était, contre toute attente, portée sur la rive gauche du Danube par le pont de Stein. Le quartier-maître général de cette armée, le général Smith, informé qu'un corps français suivait la route qui longe le fleuve sur la

rive gauche, laissa ce corps s'avancer jusqu'à Diernstein dans l'espoir de l'envelopper et de lui faire mettre bas les armes. La nature du terrain devait rendre infaillible le succès de ce plan. De Spitz à Diernstein, il n'existe qu'une route de hallage très-étroite et peu praticable pour l'artillerie. A Diernstein ce chemin se divise en deux branches, l'une presque au bord du fleuve conduisant au village de Loiben, l'autre un peu plus éloignée traversant une campagne couverte de vignes. Au-dessus de Loiben les deux branches se réunissent et forment le chemin qui conduit à Stein. Le 10 novembre, la division Gazan s'était placée à la gauche du petit village de Loiben. Le 11, attaquée avec beaucoup de vigueur, elle opposa une admirable résistance à l'ennemi, le prit en flanc et en queue, l'écrasa dans le village, fit un grand nombre de prisonniers, enleva six drapeaux et cinq canons. Malgré l'éclat de cette affaire dans laquelle fut tué le quartier-maître général Smith, la position de la division Gazan n'en était pas moins désespérée. Le général en chef de l'armée russe avait fait filer, par les hauteurs boisées qui couronnent Diernstein, une colonne de douze mille hommes pour couper le corps français, le prendre tout entier ou l'anéantir. Mortier et Gazan expédient au général Dupont plusieurs ordonnances afin d'accélérer son mouvement. Ils se mettent eux-mêmes en marche pour aller au-devant de lui, mais peu s'en faut qu'ils ne tombent au pouvoir des Russes. Ici n'oublions

pas qu'en sortant de Diernstein par la seule porte qui existe du côté de Stein et de Krems, il se présente deux routes ou plutôt deux branches d'une même route conduisant au même point. La colonne russe, qui a tourné la division Gazan, marche contre elle par ces deux routes à la fois, quatre mille hommes par la route la plus voisine du Danube et huit mille hommes par la route supérieure. Encore un instant d'hésitation de la part du maréchal Mortier, et la division Gazan va être accablée sous le nombre. En ce moment un officier supérieur, le major Henriód, ouvre un conseil salutaire; il représente que la route supérieure, par laquelle s'avance la plus grande partie de la colonne russe, est très-étroite et bordée de chaque côté par un mur de quatre à cinq pieds de hauteur; qu'une masse énorme d'hommes est engagée dans ce passage; qu'en se jetant sur cette masse on la refoulera sur elle-même, en sorte que, les deux extrémités pressant le centre, il en résultera un grand désordre pour l'ennemi et un succès assuré pour les Français. L'idée est saisie par le maréchal Mortier. L'attaque s'exécute aussitôt en divisant par sections les corps qu'on y emploie. Une première section, après avoir fait sa décharge à bout portant sur la colonne russe et s'être précipitée sur elle à la baïonnette, franchit le mur à droite et à gauche pour aller se reformer en arrière, tandis qu'une seconde, une troisième section, que d'autres remplacent successivement, ne laissent pas le moin-

dre relâche à l'ennemi. Au bout de trois quarts d'heure d'un horrible massacre, la confusion est telle parmi les Russes que les troupes du centre, écrasées à la fois et par l'avant-garde qui recule avec effort, et par l'arrière-garde qui les pousse devant elle, n'ont d'autre moyen que d'escalader les murs à droite et à gauche et de se sauver à la débandade. L'obscurité de la nuit, favorable aux Français, laissant ignorer à l'ennemi la vraie cause de sa défaite, ne lui permet pas de se rallier. Le corps russe mis en déroute communique sa terreur à l'autre corps, et les fuyards ne s'arrêtent qu'après s'être mis en sûreté derrière la rivière de Krems. La division française, en exterminant ou en chassant tout ce qui se trouvait devant elle, était arrivée à Diernstein, lorsque tout-à-coup le major Henriod entend une fusillade. Il s'avance, et une grêle de balles vient accueillir la tête de sa colonne. « Allons, centième, « s'écria-t-il, ce sont encore les Russes, point de « quartier. » A ce cri français, un cri français répond aussitôt : « Nous sommes du corps de Dupont, « soyez les bien-venus, nous vous croyions tous pri- « sonniers. » On conçoit avec quel transport se revirent les deux divisions dont l'une venait de courir de si grands hasards et n'y avait échappé que par un miracle. Ce brillant succès avait été chèrement acheté. La division Gazan avait perdu douze cents hommes tués, blessés ou pris; la perte des Russes était au moins de cinq mille, parmi lesquels treize

cents prisonniers. Le plus important résultat de cette glorieuse journée fut d'avoir affaibli dans les Russes la confiance qu'ils avaient en eux-mêmes et que Kutusof avait pris grand soin d'entretenir. Le maréchal Mortier avait cru n'avoir affaire qu'à une arrière-garde, tandis qu'il avait devant lui l'armée russe tout entière. L'empereur ne manqua pas de témoigner sa satisfaction à ce maréchal et de donner de justes éloges à la belle conduite de la division Gazan.

Le danger que ce corps avait couru pourrait être regardé comme une suite d'imprévoyance de la part de Napoléon. Il n'en était pas ainsi. C'était l'effet de l'inexécution de ses ordres. Aussi le prince de Neuchatel adressa-t-il quelques reproches au prince Murat et au maréchal Soult. Ils étaient fondés à l'égard de Murat. En ce qui concernait Soult, ils ne l'étaient pas. Le prince de Neuchatel disait au premier : « La volonté de l'empereur * n'était pas qu'on « se précipitât sur Vienne comme des enfans... Par « cette négligence à suivre les ordres de l'empereur, « il s'ensuit que le maréchal Mortier est exposé à « porter seul tout l'effort des Russes. » Cette lettre était datée du jour même où le maréchal Mortier était dans le plus grand péril.

Pour le maréchal Soult, la justification était facile; il n'avait fait que se conformer à un ordre du prince Murat. Aussi l'empereur, attentif à ménager

* Lettre datée de Moelk, le 20 brumaire (11 novembre).

un amour-propre légitime, se hâta-t-il de faire écrire à ce maréchal que « s'il n'avait pas approuvé le mou-« vement ordonné par le prince Murat, cela ne vou-« lait pas dire qu'il blâmât le maréchal Soult de « l'avoir exécuté. »

Il paraît que le général Kutusof avait eu d'abord le projet de se fortifier à Krems, d'attendre là ses renforts et de se maintenir sur le Danube. Pour cette hypothèse, l'empereur Napoléon accéléra la marche de plusieurs corps-d'armée par Vienne pour déborder le général russe par sa droite, tandis que Bernadotte le déborderait à sa gauche. Ce calcul fut trompé par la retraite de Kutusof. Le 13 au matin, Murat traversa Vienne, sans s'arrêter, afin de se rendre maître du pont du Danube. Il y réussit, après quelques pourparlers avec les généraux autrichiens et malgré les efforts des artificiers qui avaient voulu y mettre le feu. L'occupation de ce pont était de la plus haute importance. Napoléon faisait écrire à Murat le 12 : « L'ennemi coupera probablement le pont « de Vienne. Si cependant il y avait moyen de l'a-« voir en entier, il faut tâcher de s'en emparer. Cette « considération seule peut forcer l'empereur à en-« trer dans Vienne. » On peut juger par cette dernière réflexion si l'empereur mettait, alors du moins, autant d'importance qu'on l'a supposé, à entrer personnellement dans la capitale de l'ennemi. Dans une lettre à Murat eût-il pris la peine de dissimuler?

Si un grand intérêt ne l'eût pas appelé à Vienne,

il eût pu, d'après les mêmes principes de conduite qu'à Léoben et à Tolentino, éviter d'offrir, aux habitans de la capitale de l'Autriche, le vainqueur de leur souverain. C'eût été de l'orgueil encore peut-être, mais cet orgueil n'eût pas été mal entendu. Au reste quoique, par la prise du pont de Vienne, cette capitale soit devenue le centre de l'armée, l'empereur des Français n'affecte point de s'y montrer; il établit son quartier-général au château de Schœnbrunn. Quelques jours auparavant il avait reçu avec bienveillance une députation à la tête de laquelle était le prince de Sinzendorf, et avait donné à cette députation les assurances les plus tranquillisantes. De son côté, François II, en se retirant, avait lui-même fait recommander aux habitans de se maintenir en repos et de faire un bon accueil aux troupes impériales françaises, véritable moyen de les disposer à observer une exacte discipline et d'alléger pour eux le poids de la guerre.

L'entrée des Français dans cette ville ennemie eut lieu avec le même ordre que dans une ville française. La garde bourgeoise était sous les armes. La population, avide de voir les guerriers qui avaient opéré tant de prodiges, les contemplait avec plus d'admiration que d'inquiétude. Cette disposition naturelle des habitans était fortifiée par une circonstance particulière. Il était parvenu à Vienne d'affreux détails sur les violences et les cruautés que l'armée de Kutusof avait exercées sur son passage;

en sorte que l'on redoutait moins l'arrivée des Français ennemis que celle des Russes alliés. Les ordres de Napoléon prescrivaient le plus grand respect pour les propriétés et pour les personnes. L'exécution de ces ordres fut assurée par une rigide surveillance.

On s'est plu souvent à considérer l'empereur Napoléon comme un acteur toujours en scène qui ne cherche que des effets de théâtre. Est-il humain, généreux? Sa générosité, son humanité ne sont que des vertus d'ostentation et de parade; mais lors même que ses actes, s'ils sont louables, seraient produits par un calcul d'intérêt ou par un principe d'amour-propre, doit-il, par cette raison, en perdre le mérite? et pourquoi blâmerait-on en lui ce que l'histoire approuve dans tous ses héros*? Au reste, et déjà nous en avons eu plus d'une preuve, une foule de traits, épars dans sa correspondance, attestent que souvent il faisait le bien pour lui-même, soit par un sentiment de bonté naturelle, soit par une puissance de raison éclairée qui lui faisait comprendre que ce qui était juste et bon devait presque toujours être utile. A son arrivée à Schœnbrunn, l'empereur se hâta d'organiser le gouvernement et l'administration de l'Autriche. Il nomma

* *Fuit enim Scipio, non veris tantum virtutibus mirabilis, sed arte quoque quadam ab juventâ in ostentationem earum compositus.*

TITE-LIVE.

gouverneur de Vienne le général Clarke, et intendant-général, le conseiller d'état Daru. L'estime universelle, dont ce dernier est demeuré investi après les longues épreuves de tant de mutations politiques, dispense de justifier un tel choix. Quant au général Clarke, sur lequel des fautes éclatantes, causées par un travers d'esprit particulier, ont fait depuis porter un jugement sévère, ce général était lui-même, avec ses qualités et ses défauts, l'un des hommes le plus propres au gouvernement d'un pays conquis. Des instructions dictées par l'empereur lui traçaient les devoirs qu'il avait à remplir, instructions dont jamais alors on n'eût pu prévoir la future publicité. Après lui avoir enjoint de donner un soin particulier à la surveillance des théâtres, des journaux et de la religion, de s'étudier à connaître les chefs des gardes bourgeoises et à se les concilier, l'empereur ajoutait ces remarquables paroles : « Vous « devez commencer par faire la police des mauvais « sujets et traînards français, avant de faire celle « des malveillans du pays. » Peut-on se plaindre qu'il s'attache à préserver les Français de la malveillance des Autrichiens, lorsqu'il commence par préserver les Autrichiens de la malveillance des Français ?

Cette classe de soldats, ou paresseuse ou trop prompte à se décourager, que l'on a désignés par le nom de traînards, nous fournit une occasion de considérer avec quel tact Napoléon procède dans le

choix des châtimens. Un ordre du jour, d'une date ultérieure *, mais que nous citons ici à cause de l'identité de son objet, prescrivait les mesures suivantes : « Les chefs des corps auront soin de faire un « état des traînards qui, sans cause légitime, sont « restés en arrière. Ils recommanderont aux soldats « de leur en faire honte, car dans une armée fran- « çaise la plus forte punition est la honte... » Si l'un des leviers de la puissance de Napoléon a été dans son talent à imprimer aux hommes une grande impulsion, c'est que, pour les conduire, il avait auparavant étudié leur génie. Pour le soldat français, une punition corporelle, autre que la détention, ne pourrait que dégrader son caractère. Une peine morale le corrige sans l'avilir et l'anime à reconquérir sa dignité perdue.

Si Napoléon suivait de tels principes envers les simples soldats, est-il vrai, comme on l'en a souvent accusé, qu'il mit de la dureté dans le commandement avec les chefs militaires et même avec les maréchaux? Des milliers de lettres attestent le contraire. A l'époque où nous sommes arrivés de la campagne de 1805, Napoléon était fort mécontent que Bernadotte, en dépit des ordres qu'il avait reçus, n'eût pas encore fait passer le Danube à un seul homme. Comment lui exprime-t-il le mécontentement qu'il en éprouve? « Vos soldats, lui fait-il écrire, seront sans

* Brunn, le 3 frimaire.

« doute fâchés de n'avoir point toute la part qu'ils « devraient avoir à la gloire de cette campagne. » La réprimande, méritée, comme elle l'était en cette occasion, peut-elle se revêtir d'une forme plus douce et moins offensante pour celui à qui elle s'adresse? Assurément trompé par de fausses préventions, Napoléon a été plus d'une fois injuste envers des militaires estimables, mais peut-être serait-il vrai de dire que jamais monarque * guerrier ne commit sous ce rapport un moins grand nombre d'injustices.

L'occupation de Vienne si importante par son effet moral, si utile par la facilité des communications qu'elle livrait à l'armée, mettait en outre au pouvoir des Français d'immenses magasins de tout genre dont la rapidité de nos succès n'avait pas permis l'évacua-

* Dans un séjour que j'ai fait, en 1800, à Rheinsberg, chez le vieux prince Henri de Prusse, j'ai entendu dix fois ce prince se déchaîner contre la partialité révoltante de son frère. Il accusait Frédéric II d'avoir volontairement négligé et ensuite passé sous silence, dans ses écrits, des braves auxquels était due en grande partie la gloire de ses plus belles campagnes, pour en faire honneur à des hommes sans mérite et sans capacité. C'était pour réparer les erreurs ou les préventions fraternelles que le prince Henri avait fait élever dans ses jardins de Rheinsberg une pyramide sur laquelle étaient inscrits les noms de tous les hommes qui avaient, dans les guerres de Frédéric II, bien mérité de leur pays, et notamment les noms de ceux que Frédéric avait oubliés. Dans le petit nombre de militaires qui ont pu se plaindre de Napoléon, combien s'en trouve-t-il dont la plainte fût fondée ou auxquels il n'ait pas rendu plus tard une justice éclatante qui lui ait fait pardonner ses premiers torts?

tion. Ce grand dépôt de la monarchie autrichienne renfermait deux mille pièces d'artillerie, parmi lesquelles cinq cents pièces de siége, cent mille fusils, six cent mille quintaux de poudre, six cent mille boulets et cent soixante mille bombes. L'empereur qui, après la prise d'Ulm, avait fait présent de vingt mille fusils à l'électeur de Bavière, lui en fit encore donner quinze mille de ceux qui avaient été pris à Vienne. Il eut soin en outre de faire restituer à la cour de Munich les drapeaux et les canons que l'Autriche avait, en 1740, enlevés aux Bavarois, quand ils faisaient cause commune avec la France.

Puisque nous assistons dans Vienne à l'établissement d'un ordre administratif provisoire, il n'est pas inutile de considérer la pensée qui domine cette création. Sans contredit, le but de l'empereur des Français est d'enlever beaucoup aux pays conquis, mais il ne veut pas que les ressources de ces pays se dissipent en un pillage sans résultat; il veut que tous les produits soient régulièrement perçus et entrent dans une caisse générale; il veut que les recettes, faites sur un territoire ennemi, pourvoient aux besoins de l'armée, à la décharge du trésor français, formé par les impôts de l'intérieur de la France.

Un seul exemple prouvera quelle sévérité de principes règne dans cette administration. A l'arrivée des Français dans cette capitale de l'Autriche, le scellé avait été mis sur toutes les caisses du gouvernement. Nommé gouverneur de Vienne, le général

Clarke, irréprochable d'ailleurs sous le rapport de l'intégrité, demande à l'intendant-général de lui faire délivrer, par les caisses autrichiennes, une somme de cent mille florins en papier, pour les frais de son établissement. L'intendant-général lui répond qu'il ne peut pas lui faire payer un écu, particulièrement sur ces caisses, sans un ordre préalable de l'empereur. « Les agens du pays, lui écrivait « M. Daru, après avoir fait des paiemens dont ils « ne suivraient pas l'emploi, seraient tentés de sup- « poser que cet emploi ne serait pas aussi authen- « tique qu'il le sera de votre part et de la mienne. « Je crois donc qu'il importe à la réputation hono- « rable que nous voulons laisser, que les fonds qui « nous seront accordés soient pris, non dans les « caisses du pays, mais dans celle de l'armée, que « les fonds du pays alimentent, et que ces paiemens « s'effectuent régulièrement, d'après les ordres de « Sa Majesté! » Je place ici cette citation, parce qu'elle constate le caractère de ce qu'on a nommé les exactions de la France à l'étranger. Le mode suivant lequel l'autorité française procède en 1805, sera exactement le même, mais avec une application beaucoup plus étendue, dans les campagnes de 1806, 1809, 1812 et 1813. L'intendance-générale et l'administration des pays conquis seront, pour l'empire français, ce qu'était la questure, dans son action au dehors, pour la république romaine. Les plus grands citoyens n'étaient pas les questeurs les moins

exigeans, témoin Caton, dans sa mission en Chypre.

Si la victoire des Français est chèrement payée par les vaincus, ce n'est point en barbares cependant que se conduisent les vainqueurs. A Vienne, Napoléon désire connaître tous les établissemens consacrés aux arts, aux sciences, à l'instruction publique. « L'intention de S. M., écrit l'intendant-gé-« néral au commissaire autrichien, M. de Wrbna, « est de savoir ce qui pourrait être fait d'utile pour « les sciences, les arts, et d'agréable pour ceux qui « les cultivent. » Des ordres furent en effet donnés pour des paiemens en faveur d'académies et de divers instituts d'instruction publique ou de bienfaisance.

Malgré notre impatience de suivre les événemens militaires, on nous pardonnera, je pense, ces digressions et quelques autres encore, sur des circonstances accessoires de la guerre, mais nécessaires pour en compléter le tableau. Les bulletins même de la grande armée, tant accusés de mensonge, et qui cependant, soumis à un exact parallèle, seraient, relativement, beaucoup plus véridiques que les relations correspondantes des gouvernemens étrangers; ces bulletins, souvent si pittoresques, dictés par Napoléon, dans la chaleur non encore calmée d'une action récente, réclament ici des observations indispensables sur des sorties plus qu'indiscrètes, dont quelques-unes semblaient dirigées contre les plus augustes personnages. « La guerre, disait le

« 22e bulletin, en date du 10 novembre, a été en-
« treprise contre l'avis de tous les princes de la fa-
« mille impériale; mais Collorédo, mené par sa
« femme qui, Française, porte à sa patrie la haine
« la plus envenimée; Cobentzl, accoutumé à trem-
« bler au seul nom d'un Russe, et chez qui d'ailleurs
« il est possible que les agens de l'Angleterre aient
« trouvé moyen de s'introduire; et enfin ce misérable Mack, qui avait déjà joué un si grand rôle
« pour le renouvellement de la seconde coalition:
« voilà les influences qui ont été plus fortes que
« celles de tous les hommes sages et de tous les mem-
« bres de la famille impériale. » « Tout le continent,
« portait un autre bulletin, le 24e, doit s'affliger de
« ce que l'empereur d'Allemagne, qui veut le bien,
« qui voit mieux que ses ministres, et qui, sous
« beaucoup de rapports, serait un grand prince,
« ait une telle défiance de lui-même, et vive con-
« stamment isolé.... Cet isolement, dont on accuse
« l'impératrice, est la cause de la haine que la nation
« a conçue contre cette princesse.... Il n'y a qu'une
« voix à Vienne comme à Paris, les malheurs du
« continent sont le funeste ouvrage des Anglais! »
Ce que Napoléon proclamait dans ses bulletins sur l'état intérieur de la cour d'Autriche, il l'entendait chaque jour à Vienne de la bouche des hommes les plus recommandables. Les faits allégués étaient généralement vrais, ou alors réputés tels; mais le chef d'une armée victorieuse, le chef d'un grand état de-

vait-il se rendre, devant l'Europe, l'écho de vérités fâcheuses qui devaient affliger François II dans ce qui lui était le plus cher, dans l'impératrice elle-même? Non, sans doute, ce droit de l'insulte, si familier aux héros d'Homère, blesse toutes les convenances de notre époque. Odieux même entre des personnes privées, comment ne serait-il pas révoltant entre des souverains? Napoléon a-t-il pu s'y méprendre, lui qui sait si bien employer les paroles les plus séduisantes, lorsqu'il veut éblouir l'esprit ou enlever la confiance? Est-ce, de sa part, emportement ou calcul? La dernière de ces suppositions n'est pas la plus invraisemblable, parce qu'elle s'appuie sur un motif apparent d'utilité. C'est un grand avantage pour Napoléon, de concentrer dans quelques personnes seulement la résolution de la guerre qui lui a été faite par l'Autriche. Dans ce système, il peut dire, et il le répète souvent en effet, qu'il n'y a nul esprit d'hostilité entre la nation autrichienne et la nation française; que les habitans de Vienne montrent autant d'amitié pour nos soldats, qu'ils montrent d'irritation contre les Russes; qu'enfin les Anglais, comme cause de tous les maux, sont l'objet de la haine universelle. Ce n'est pas pour la France seule que ses bulletins sont destinés; ils s'adressent à toute l'Europe, et surtout à l'Autriche elle-même. Napoléon n'ignore pas qu'un moyen de répandre, de généraliser tels ou tels sentimens, est souvent d'en supposer la générale préexistence. D'ailleurs,

quel que doive être le résultat de la guerre, il lui importe d'isoler les hommes qu'il croit ses ennemis, de les stigmatiser, de les frapper d'une déconsidération telle qu'il soit impossible à l'empereur François II de leur conserver sa confiance. Les accusations, même injustes, parties de si haut, font toujours une vive impression sur les peuples, et les maux que ceux-ci ont éprouvés ne peuvent que leur donner du poids. Tout autorise donc à croire que si, en cette conjoncture, Napoléon a bravé la loi des convenances à l'égard des personnes dont l'influence avait été contraire à ses intérêts, que si même il a élevé le blâme jusqu'à l'impératrice, ce n'a point été, de sa part, l'effet d'une colère aveugle, mais un acte de préméditation dans un but déterminé. Je sais que bientôt des écarts plus violens encore, à l'égard de la reine de Prusse, sembleront détruire ce système. Tout ce qui concerne la Prusse recevra, quand il en sera temps, son explication. Pour le moment, la manière d'envisager la conduite de Napoléon comme effet d'un calcul, me paraît la plus naturelle. Ce n'est pas pour la justifier que je la présente sous ce point de vue, car même en la considérant ainsi, je trouve que l'utilité ne compense pas l'inconvénient. Il y a eu dans ces procédés une sorte d'anachronisme. Outre que, dans tous les temps, ce qui est contraire aux mœurs et aux coutumes, est impolitique et déplacé, le code des bienséances a obtenu de nos jours un empire tellement

absolu, que les formes sont devenues en quelque sorte plus sacrées que le fond des choses. L'injustice ne fait qu'irriter; l'injure humilie et blesse au vif, quand elle ne peut pas être vengée aussitôt. Peut-être une province de plus, enlevée par le traité de paix, à l'empereur d'Allemagne, eût laissé à Vienne un ressentiment moins profond et moins durable, que deux ou trois mots des bulletins de Napoléon.

Avant de reprendre le récit des événemens militaires, l'ordre des dates nous fait un devoir de rapporter en ce moment la plus désastreuse de nos catastrophes maritimes. Pour tempérer l'orgueil de la France, l'histoire doit, comme la Providence, faire apparaître Trafalgar entre Ulm et Austerlitz.

Peu de personnes mettent du prix aux détails d'un combat naval, que d'ailleurs la langue particulière de la marine permet difficilement de rendre très-intelligible. Nous nous bornerons à donner une idée générale de la trop fameuse bataille de Trafalgar et à en signaler les déplorables résultats.

On n'a pas oublié quelle fut la colère de Napoléon lorsqu'à la suite d'une rencontre peu brillante avec l'amiral Calder, l'amiral Villeneuve était d'abord, au mépris de ses ordres, entré au Ferrol où il s'arrêta trop long-temps, et qu'ensuite, au lieu d'aller se réunir à Gantheaume et se porter dans la Manche, il était allé, contre toute attente, se faire bloquer dans Cadix. Napoléon irrité avait voulu le livrer à

un conseil de guerre; il avait chargé le ministre de la marine de lui proposer un autre amiral pour prendre le commandement de la flotte combinée. Quoique le ministre eût différé à répondre à ces ordres, un successeur avait été donné à Villeneuve. L'amiral Rosily, qui était en route pour le remplacer, reçut, à son passage à Madrid, la nouvelle que la flotte combinée était sortie de Cadix le 19 octobre. Sur l'avis ou sur le soupçon de son remplacement prochain, Villeneuve, se croyant déshonoré, avait imaginé pouvoir échapper à cet affront et regagner même l'estime de l'empereur, soit en conduisant avec succès, à Toulon, la flotte tout entière, ce qui eût donné à la France l'empire de la Méditerranée, soit en battant la flotte anglaise qui croisait dans ces parages et qu'il ne supposait pas aussi forte qu'elle l'était effectivement.

Le commandant de cette flotte, Nelson, ayant eu soin de ne montrer jamais qu'un petit nombre de voiles ensemble, l'amiral français croyait lui être de beaucoup supérieur. Le plan de ce dernier, pour le cas où il se battrait, était d'opposer à chaque vaisseau ennemi un vaisseau français, et de conserver à peu près le tiers de ses forces pour se porter sur les points le plus vivement engagés et y décider la victoire. La flotte combinée était de trente-trois vaisseaux, dix-huit français et quinze espagnols. Dans le système que Villeneuve se formait, il devait diviser son corps de bataille en trois escadres, cha-

cune de sept vaisseaux. Les douze vaisseaux restans composeraient sa réserve. Ce plan portait sur une donnée fausse. L'amiral Nelson avait vingt-sept vaisseaux; ainsi, six seulement de moins que l'amiral français. Dans la flotte combinée, les Espagnols avaient un vaisseau de cent dix canons et un vaisseau de cent quarante, le fameux vaisseau *la Santa Trinidad;* les plus forts vaisseaux français étaient de quatre-vingts. Il y avait, au contraire, trois vaisseaux de cent vingt, et quatre de cent dix pièces de canon dans la flotte anglaise. Ainsi la supériorité du nombre, d'une part, était plus que compensée par la supériorité de force de l'autre, outre le désavantage d'une flotte de deux nations contre une flotte qui a pour elle l'homogénéité de ses élémens, l'unité, la similitude des hommes et des choses, du commandement et des manœuvres.

Les amiraux des deux flottes avaient donné des instructions à leurs capitaines pour l'hypothèse d'un combat. Les unes et les autres ont été publiées. Celles de Nelson sont d'un homme de génie qui ouvre à la science de la guerre des routes nouvelles. Celles de Villeneuve, d'un homme ordinaire qui se traîne dans les ornières de la routine. Ces instructions offrent les différences qui existent, pour les guerres du continent, entre les instructions données par Napoléon à ses lieutenans, et celles que donne le cabinet militaire de Vienne à ses généraux en chef.

Le 21 octobre, Villeneuve présenta à l'ennemi

une ligne de vingt et un vaisseaux, et cette ligne fut mal formée. Douze vaisseaux restaient, comme nous l'avons dit, en réserve pour venir au secours des vaisseaux en souffrance, et tomber sur les flancs de l'ennemi, tâche importante qui fut mal remplie. Au lieu de s'asservir aux anciennes méthodes, Nelson s'avança, vent arrière, en deux colonnes, l'une de quinze vaisseaux, sous les ordres de l'amiral Collingwood; l'autre, de douze vaisseaux, sous ses ordres directs, portant ainsi, à son choix, tout le fort de l'action sur quelques points déterminés pour couper la ligne des flottes réunies, tandis qu'une grande partie de ces flottes était étrangère au combat ou n'y arrivait qu'après coup, lorsque le mal déjà fait ne pouvait plus être réparé. C'était par des manœuvres nouvelles et expéditives qu'il eût fallu répondre à l'audacieux essai d'un mode de combat si nouveau; mais Villeneuve n'était pas un homme à inspirations soudaines, et rien ne fut fait pour conjurer la ruine de la flotte combinée, soit que la fumée de l'artillerie ait intercepté les signaux de l'amiral français, soit qu'une coupable lenteur à exécuter ses ordres en ait rendu l'effet inutile ou même funeste. La France et l'Espagne auraient perdu, dans cette journée, plus que le matériel de leur marine, si dix à douze capitaines des deux nations n'eussent, par de beaux traits de courage, tout en perdant la bataille, sauvé du moins l'honneur.

Parmi ces braves, il faut distinguer le contre-ami-

ral Magon, les capitaines Cosmao, Courège et Camus; les amiraux Gravina et Alava, Villeneuve lui-même, aussi bon soldat que mauvais commandant, et surtout les deux héros de cette journée de deuil, les capitaines Lucas et Infernet.

Lucas, commandant du *Redoutable*, vaisseau de soixante-quatorze, aux prises avec le *Victory*, vaisseau de cent vingt, que monte Nelson, offre à l'amiral anglais un adversaire digne de lui. De part et d'autre on fait des efforts redoublés pour monter à l'abordage; on s'écrase d'artillerie et de fusillades; tout promet la victoire au capitaine français, lorsque le vaisseau anglais le *Téméraire*, de cent dix canons, le serrant par le côté opposé, lui lâche toute sa bordée, ce qui, d'un seul coup, met près de deux cents hommes hors de combat. Pressé entre deux vaisseaux à trois ponts, le *Redoutable* n'en continue pas moins une admirable défense; son grand mât tombe sur le *Téméraire*; les deux mâts de hune du *Téméraire* tombent sur le *Redoutable*. Le pont de celui-ci est enfoncé; le feu prend à son bord; on l'éteint tout en combattant. En vain les Anglais crient au capitaine Lucas de se rendre. Lucas, quoique blessé, répond à ces sommations par les derniers coups de canon qu'il peut tirer, par ses dernières fusillades. Pour achever le succès du *Victory* et du *Téméraire*, il faut qu'un troisième vaisseau anglais vienne se placer à travers la poupe du *Redoutable* et ajouter à ses dangers. Le capitaine ne cédera qu'au moment où le

vaisseau sera prêt à disparaître sous ses pieds. La fortune lui épargne le chagrin d'amener son pavillon; la chute du mât d'artimon, auquel le pavillon est arboré, marque le moment où doit cesser la défense; le *Redoutable* se rend; mais sa perte, si noblement disputée, a coûté cher à l'Angleterre. Elle lui enlève Nelson qui mourra de ses blessures. Sur six cent quarante-trois hommes qui formaient l'équipage du vaisseau français, cinq cents étaient hors de combat; sur trente officiers ou aspirans, treize étaient tués et dix grièvement blessés.

La France ne doit pas moins d'éloges au capitaine Infernet, commandant de l'*Intrépide*. Ce vaillant officier lutta long-temps avec gloire contre plusieurs vaisseaux ennemis, et dans les derniers momens il eut à en combattre jusqu'à cinq à la fois. En de telles positions le courage ne peut s'illustrer que par l'opiniâtreté de la résistance. Il perdit tous ses mâts, vit tomber à ses côtés plus de la moitié de son monde, fit beaucoup de mal aux Anglais, refusa de se rendre jusqu'à la dernière extrémité, et ne céda qu'à l'instant où son vaisseau, prêt à couler, n'allait plus lui laisser de champ de bataille.

Villeneuve aussi s'était distingué, mais seulement comme capitaine de vaisseau. Ayant vu les trois mâts du *Bucentaure* successivement abattus, il veut passer, avec son pavillon, sur un autre vaisseau, dans l'espoir de renouveler le combat, et peut-être de vaincre avec les dix vaisseaux qui n'ont pas encore

donné. Cette ressource même ne lui est pas laissée : son canot, criblé par les boulets de l'ennemi, a été écrasé par la chute de la mâture. Il demande en vain un canot au vaisseau espagnol *la Santa Trinidad.* On ne l'entend pas, on on ne peut le satisfaire. Cloué sur un vaisseau qui ne peut plus combattre, devenu inutile au reste de la flotte qui ne voit pas ses signaux, ou n'y obéit pas, il est condamné à se livrer à l'ennemi pour ne pas faire périr sans utilité ce qui reste de son équipage. A cinq heures d'après-midi, l'amiral Gravina, qui avait vaillamment combattu, et lui-même mortellement blessé, donne le signal de ralliement, rallie cinq vaisseaux français, six vaisseaux espagnols, cinq frégates et deux bricks, et va mouiller pendant la nuit à l'entrée de la rade de Cadix.

Le contre-amiral Dumanoir, avec quatre vaisseaux qui n'avaient pris aucune part au combat, s'éloigna aussi du champ de bataille, mais dans une autre direction. Quelques jours après, attaqué à la hauteur du cap Finistère par l'amiral anglais, sir Richard Strachan, qui n'avait aussi que quatre vaisseaux, mais accompagnés de quatre frégates, après un combat dans lequel chaque vaisseau français, pressé des deux bords, avait contre lui une frégate et un vaisseau, il finit par être obligé de se rendre. Ainsi disparaissaient toutes ces constructions, tous ces équipages de marine, objets de tant de soins et de dépenses, dont Napoléon avait attendu de tout autres résultats.

La perte était énorme et presque irréparable. Dix-sept vaisseaux de la flotte combinée étaient tombés au pouvoir des Anglais; un dix-huitième, *l'Achille*, avait sauté en l'air. Quelques-uns des premiers furent repris, mais forcés de s'échouer sur les côtes d'Espagne. Les Anglais coulèrent bas plusieurs de ceux qui étaient restés entre leurs mains : ils ne purent, avec beaucoup d'efforts, conduire à Gibraltar qu'un vaisseau français et trois vaisseaux espagnols. La flotte victorieuse avait elle-même beaucoup souffert; elle avouait seize cents hommes tués ou blessés; et, parmi les morts, l'Angleterre avait à pleurer l'homme auquel, dans ces derniers temps, sa marine devait toute sa gloire.

La bataille de Trafalgar nous montre sur mer l'Angleterre victorieuse par les mêmes secrets que Napoléon employait sur le continent, l'art de deviner l'ennemi et de le tromper, de l'écraser sur quelques points par des masses, et de rendre sur d'autres, par d'adroites manœuvres, ses dispositions inutiles. Ce n'était pas assurément la bravoure qui manquait du côté des Français. Avec des hommes comme les capitaines Lucas, Infernet et autres, que n'aurait pas fait un amiral qui aurait eu l'ambition d'être le Bonaparte de la marine!

Jamais si grand revers ne surprit un vainqueur au sein d'une si étonnante prospérité. Si Napoléon s'applaudit d'occuper le palais des empereurs d'Allemagne à Schœnbrunn, c'est que l'espoir d'atteindre Lon-

dres semble davantage permis au nouveau maître de Vienne; et c'est au moment où l'avenir lui semble livré, qu'un coup de tonnerre détruit toutes ses espérances. Sa douleur n'a rien d'égal que sa colère : c'est l'Angleterre qui le poursuit, qui l'obsède, qui vient troubler ses triomphes; c'est elle en revanche qu'il maudit, qu'il déteste; dans les sorties de ses bulletins contre les empereurs de Russie et d'Autriche, ce qu'il attaque, ce qu'il veut frapper, ce sont les alliés de l'Angleterre.

Mais l'Angleterre, pour assurer la puissance de sa marine, a donné au monde d'effrayans exemples; il l'imitera. Par une inflexible sévérité, il apprendra aux amiraux français à vaincre. De Schœnbrunn, il ordonne de traduire à des conseils de guerre les amiraux et capitaines dont la conduite ne paraîtrait pas irréprochable. Tous étaient-ils innocens, avaient-ils fait tous ce que doivent faire de braves marins dans une bataille? Beaucoup de personnes en doutaient, et Napoléon plus que personne. Cependant nulle condamnation ne fut prononcée : ce despotisme si terrible de Napoléon n'eût pas osé commander une condamnation politique comme celle de l'amiral Byng.

Fatigué de l'exil, fatigué du poids de la réprobation qui s'attache à sa défaite, Villeneuve, en 1806, reviendra lui-même en France demander à être mis en jugement. Débarqué à Morlaix, il s'arrête à Rennes où l'on croit qu'il attend des ordres de Paris;

mais un jour on le trouve, dans sa chambre, frappé de plusieurs coups de couteau qui lui ont donné la mort : est-ce suicide? est-ce assassinat? quelle main l'a frappé? La malveillance imagine les plus absurdes suppositions. Elle accuse jusqu'à l'empereur qui, au contraire, devait tenir beaucoup à faire juger cet amiral; elle accuse le ministre de la marine, intéressé, suivant elle, à ce que Villeneuve ne dise pas tout ce qu'il eût pu dire. Une explication plus simple suffit pour dissiper ces inventions de la haine. Villeneuve, depuis quelques jours, éprouvait un désordre mental; on s'en était aperçu; on lui avait enlevé ses armes, ses pistolets; la prévoyance n'avait pas été assez loin. Au reste, eût-il même conservé toute sa raison, est-il donc si difficile de croire qu'accablé de la responsabilité d'un grand revers dont la faute lui est généralement imputée, livré à lui-même, à lui seul, entre le désir de prouver son innocence et la crainte d'être convaincu, sinon d'un crime, du moins d'incapacité, il ait préféré une mort volontaire à la chance d'une condamnation quelconque, ou seulement à celle d'un arrêt qui, en l'acquittant, ne lui eût laissé qu'une existence sans honneur.

Autant la nouvelle de la bataille de Trafalgar dut causer de désespoir à l'empereur Napoléon, autant elle excita de transports de joie à Londres. A cette joie se mêlèrent de justes regrets pour la mort de Nelson. La douleur du gouvernement se manifesta par de brillantes marques de reconnaissance pour sa

mémoire et pour sa famille. Le grand objet de l'Angleterre était rempli; la crainte d'une invasion qui avait été si imminente, la crainte d'expéditions nouvelles de la France contre les colonies britanniques, étaient pour quelque temps dissipées. A part la possibilité d'une invasion dans la Grande-Bretagne, l'entrée seule de la flotte combinée à Toulon eût été destructive de l'influence anglaise dans la Méditerranée. La Sicile, Malte même eussent été compromises; aujourd'hui les mers closes, les mers ouvertes ne connaissent toutes qu'un pavillon sans rivaux, le pavillon anglais.

Digitized by Google

CHAPITRE LI.

GUERRE.

Faux armistice de Hollabrunn. — Affaire de Guntersdorf. — Position des divers corps de l'armée. — Occupation de Brunn. — Contribution de cent millions imposée aux provinces conquises. — Envoi du comte de Stadion auprès de Napoléon. — Arrivée du comte d'Haugwiz au quartier-général de Bernadotte. — Envoi du général Savary auprès de l'empereur Alexandre. — Reconnaissance du terrain d'Austerlitz. — Position de Napoléon. — Conférence de Napoléon avec le prince Dolgoruki. — Proclamation de Napoléon à l'armée. — Dispositions pour la bataille. — Bataille d'Ansterlitz. — Napoléon après la bataille. — Résultats de la victoire. — Envoi d'un parlementaire autrichien. — François II au bivouac de Napoléon. — Accord sur le principe d'un armistice. — Envoi du général Savary auprès d'Alexandre. — Reproche fait à Napoléon. — Billet de l'empereur Alexandre au maréchal Davoût. — Remercîmens et récompenses de Napoléon à l'armée. — Reproche fait à l'empereur François II. — Effets de la bataille d'Austerlitz. — Opérations militaires dans le nord de l'Allemagne.

Tandis qu'à Schœnbrunn l'empereur Napoléon, fier des succès d'Ulm, désolé du grand revers de Trafalgar, livré à des transports de dépit et d'orgueil, contre l'Angleterre, la Russie et l'Autriche, consacrait quelques jours à l'organisation d'un gouvernement civil et militaire pour les provinces conquises, ses divers corps-d'armée poursuivaient l'en-

nemi dans les directions qu'il avait assignées à chacun d'eux. Le 14 novembre, le prince Murat et le maréchal Lannes atteignirent les Russes à Hollabrunn. Ceux-ci cédèrent à la première charge de cavalerie, abandonnant aux Français une centaine de voitures attelées. Le lendemain, au moment où ils allaient être attaqués, ils demandèrent à se séparer de l'armée autrichienne. Ce même général Winzingerode, que nous avons vu négocier la guerre à Berlin et à Vienne, se présenta comme autorisé par l'empereur son maître à signer un armistice avec l'armée française. La confiance téméraire de Murat craignit de suspecter la bonne foi d'un aide-de-camp de l'empereur Alexandre qui parlait au nom de ce prince. Par un armistice arrêté le 15 novembre et dans lequel il fut formellement articulé que le général Winzingerode agissait *d'après l'autorisation* de son souverain, il fut convenu « que l'armée russe « quitterait l'Allemagne et se mettrait de suite en « marche par la route qu'elle avait prise pour s'y « rendre et par journées d'étape. » Le prince Murat consentait à suspendre sa marche sur la Moravie, et, en attendant la ratification de S. M. l'empereur des Français, les deux armées devaient conserver leurs positions respectives. Napoléon, moins crédule que Murat, reconnut la fraude; il refusa de donner son approbation à cette espèce de traité, en déclarant toutefois qu'il le ratifierait, s'il était ratifié par l'empereur Alexandre. Nous pouvons ici nous

dispenser de tout reproche à l'égard des Russes ; il suffit de les laisser parler eux-mêmes. Ce qui prouve combien aux yeux du général Kutusof la prostitution du nom de son souverain était un procédé innocent et tout naturel, c'est la simplicité avec laquelle il en rend lui-même compte à l'empereur Alexandre. « J'avais, lui écrivait-il, uniquement en « vue de gagner du temps pour sauver l'armée et « m'éloigner de l'ennemi..... Sans accepter en au- « cune manière cette convention, je continuai ma « retraite avec l'armée et m'éloignai de deux mar- « ches de l'armée française. Quoique je visse le corps « du prince Bagration exposé à une perte certaine, « je dus pouvoir me trouver heureux de sauver « l'armée en sacrifiant ce corps. » C'est donc au corps seul du prince Bagration que les Français purent faire expier la perfidie du général en chef. Ce corps eut en effet à soutenir, dans les villages de Schoengraben et de Guntersdorf, un combat des plus acharnés contre des forces beaucoup plus considérables que les siennes, le maréchal Lannes et le maréchal Soult ayant pris part à l'affaire. Les grenadiers russes luttèrent avec gloire contre les grenadiers français que commandait Oudinot; et Bagration, quoiqu'il ne pût emmener avec lui que la moitié de son corps, s'était honoré par l'énergie de sa résistance. Il laissa aux Français douze pièces de canon et dix-huit cents prisonniers. La nuit et la ruse favorisèrent la fuite du reste. Un détachement de

huit cents hommes entouré de toutes parts échappa, grace à l'obscurité, les officiers russes s'étant écriés dans notre langue : « Que faites-vous? c'est sur vos « gens que vous tirez ; nous sommes Français. » Murat, poursuivant sa marche, entra à Znaim où arriva presque aussitôt l'empereur Napoléon.

Kutusof était hors de péril. Empêcher sa jonction avec la seconde armée russe qu'amenait le général Buxhofden était maintenant impossible. La situation des choses était singulièrement changée. Napoléon avait à garder Vienne, à fermer les débouchés de la Styrie à l'archiduc Charles, à défendre ses flancs sur un espace très-étendu en même temps qu'il voyait se réunir devant lui des armées qui auraient pour elles la supériorité du nombre. Il pourvut à tout. Marmont, dont le quartier-général était à Léoben, surveillait l'armée autrichienne d'Italie que Masséna continuait à presser. Le maréchal Mortier, avec les divisions Dupont et Gazan, avait relevé les troupes laissées à Vienne. La Hongrie promit de rester immobile, si l'armée française s'abstenait aussi de toute hostilité contre ce pays. Sa neutralité fut acceptée sous la réserve de la remise de Presbourg, que le maréchal Davoût fit aussitôt occuper. Une division de dragons à pied sous les ordres de Baraguey-d'Hilliers et une division bavaroise tenaient en respect les débris du corps de l'archiduc Ferdinand en Bohême. Tout ainsi, sur les derrières et sur les flancs, était assuré, et l'empereur avait sous sa main,

à des distances très-rapprochées, et moins quelques divisions, les corps de Bernadotte, de Lannes, de Soult et de Davoût.

De Znaim, en poursuivant les Russes sur la route de Brunn, la cavalerie du général Sébastiani avait encore fait quinze cents prisonniers. On avait supposé que cette place de Brunn, très-capable de soutenir un siége en règle, serait l'un des points d'opération de l'ennemi; on s'était trompé. L'empereur François II en était sorti pour se retirer à Olmutz et l'avait abandonnée entièrement sans défense. Alexandre y avait aussi paru un moment pour féliciter Kutusof d'une retraite qui était à ses yeux une victoire, et il en était reparti presque aussitôt pour aller rejoindre à Olmutz son allié l'empereur d'Allemagne.

En occupant Brunn le 18 novembre, les Français y trouvèrent soixante pièces de canon, trois cents milliers de poudre et des magasins considérables tant en blé et farine qu'en munitions de toute espèce et en effets d'habillement. Napoléon en visita les fortifications. Il ordonna d'armer et d'approvisionner la forteresse du Spielberg qui commande cette place et dont la possession parut être pour lui d'une grande importance.

Le 21 novembre, six mille hommes de cavalerie russe tâchèrent de défendre le point de jonction des routes de Brunn et d'Olmutz. Il en résulta un choc violent de cavalerie dans lequel se distinguèrent le

maréchal Bessières avec quatre escadrons de la garde, les généraux Walther et d'Hautpoult ainsi que les colonels Duronel et Bourdon. L'ennemi s'éloigna; les deux armées se trouvaient entre Brunn et Olmutz à quinze lieues l'une de l'autre.

Tout en s'occupant des dispositions militaires pour les jours qui vont suivre, l'empereur des Français ne néglige point de recueillir le fruit des travaux déjà consommés. De son quartier-général de Brunn, il arrête qu'il sera levé une contribution extraordinaire de cent millions de francs sur la Moravie, l'Autriche et autres provinces déjà occupées par ses troupes. Si la fortune le seconde, comme il l'espère, cette décision de prévoyance, adoptée avant la bataille, pourra devenir une des conditions patentes ou secrètes de la paix.

L'empereur d'Allemagne qui, comme nous l'avons vu, avait déjà fait quelques tentatives de négociation, envoya de nouveau le comte de Giulay auprès de Napoléon. A M. de Giulay il avait cette fois associé le comte de Stadion, personnage connu dès-lors comme très-peu pacifique et ardent ennemi des Français. Napoléon les reçut à Brunn le 27 novembre; il offrit un armistice pour le cas où on aurait voulu en venir à un arrangement final, mais il ne lui fut pas difficile de s'apercevoir que cette nouvelle démarche n'était qu'une ruse pour ralentir ses opérations. Les envoyés autrichiens furent invités à aller s'aboucher avec M. de Talleyrand.

Un autre agent politique désirait aussi être admis auprès de l'empereur des Français; c'était le ministre prussien, comte d'Haugwiz, qui, après la signature du traité du 3 novembre, par lequel la Prusse avait accédé à la coalition, avait été chargé de lui porter l'*ultimatum* nouveau, arrêté entre les trois cours de Russie, de Prusse et d'Autriche. Ce ministre fut retenu sous divers prétextes au quartier-général de Bernadotte qui était encore à Iglau.

A l'exemple de l'empereur François II, Napoléon avait cru devoir faire aussi des démonstrations de son désir pour la paix, mais c'était auprès de l'empereur Alexandre. Il avait envoyé, auprès de ce prince, son aide-de-camp Savary comme pour le complimenter sur son arrivée. Savary, bien accueilli par Alexandre et par le grand-duc Constantin, put rendre à Napoléon un compte fidèle de l'aveugle témérité du jeune état-major qui entourait le monarque russe. Au reste, cette confiance avait alors une sorte d'excuse. Les armées russe et autrichienne réunies présentaient une force de plus de quatre-vingt-dix mille hommes. L'empereur des Français n'en avait pas à leur opposer plus de soixante-cinq mille. Sa situation semblait hasardée. Elle ne l'eût été qu'avec de plus habiles adversaires.

Malgré leur supériorité numérique, l'intérêt des armées réunies eût été de temporiser, de préparer leur jonction par la Hongrie avec l'archiduc Charles, et de donner à la Prusse le temps d'arriver sur

le théâtre de la guerre. Tant de prudence n'était pas compatible avec la présomption de la cour militaire d'Alexandre. D'ailleurs l'imprévoyance et la rapacité des troupes russes ayant dévoré en peu de jours toutes les ressources du pays qu'elles occupaient, il fallait ou marcher en avant ou faire un pas rétrograde. Ce dernier parti eût trop coûté à leur orgueil. Dès le 24 novembre, on s'était décidé à un mouvement offensif, mais l'embarras des subsistances le fit retarder de deux jours. Le 27, l'armée combinée se mit en marche sur cinq colonnes, les trois premières sous les ordres des généraux russes, les deux dernières sous ceux du prince Jean Lichtenstein, commandant l'armée autrichienne. A leur suite venait la réserve, forte de dix bataillons et de dix-huit escadrons, commandée par le grand-duc Constantin. Mal informé de la position des Français, le général Kutusof ne s'avançait qu'avec beaucoup de circonspection, mais ayant appris que l'avant-garde française qui occupait Wischau n'avait pas été renforcée, il la fit attaquer aussitôt. L'attaque était prévue. Le général Treilhard, qui occupait ce poste, avait ordre de se retirer sur Rausnitz; mais, quoique protégé par le prince Murat, il ne put opérer sa retraite sans laisser à l'ennemi une centaine de prisonniers. Encouragés par ce premier succès, les Russes attaquèrent Rausnitz le soir même. Ce point fut défendu quelque temps, quoique Bagration y employât toutes ses troupes et toute son

artillerie ; le prince Murat, en l'abandonnant, ne se retira que de manière à attirer l'ennemi à sa suite.

Le lendemain 28 novembre, l'armée combinée se déploya en avant de Wischau, où fut établi son quartier-général. Sa confiance allait croissant, à mesure qu'elle avançait sur le terrain où l'avait appelée l'empereur Napoléon. Dès le 20 novembre, s'étant porté sur le plateau d'Austerlitz où étaient cantonnées les divisions du maréchal Soult, il avait dit aux généraux qui le suivaient, en leur montrant les villages intermédiaires : « Messieurs, étudiez bien ce « terrain ; sous peu de jours ce sera votre champ de « bataille. »

Le 29, Napoléon établit son bivouac à deux lieues en avant de Brunn, sur une hauteur que les soldats appelèrent *butte de l'empereur*. Sa droite était appuyée au lac de Ménitz ; le centre était couvert par des terrains marécageux et des ruisseaux encaissés ; sa gauche, arrêtée au pied d'une chaîne de montagnes, avait devant elle le Bosenitzberg, montagne escarpée, qu'il avait fait armer d'une forte batterie et qu'il avait nommée *le Santon*, parce qu'elle lui rappelait une position semblable en Égypte. Toutes ces dispositions défensives semblaient avoir pour but de masquer une retraite. Les Russes y furent trompés. Leur seule crainte était qu'il n'échappât ; ils ne songeaient qu'à l'envelopper. Tout tendait à les entretenir dans cette erreur. Murat fit une reconnaissance ; il échangea quelques boulets, et se hâta de se

retirer comme redoutant un engagement dangereux.

Dans le même moment, le 30, Napoléon faisait proposer une entrevue à l'empereur Alexandre. Au lieu de l'accepter, ce monarque se contenta de lui envoyer son aide-de-camp, le prince Dolgoruki. Celui-ci fut reçu par Napoléon aux avant-postes, circonstance nouvelle, indice certain de l'inquiétude des Français. On travaillait à force à des retranchemens; les grand'-gardes françaises étaient très-rapprochées les unes des autres. Tout annonçait un effroi précurseur d'une ruine prochaine. La conférence même du prince Dolgoruki avec Napoléon répondit à ces signes extérieurs. Le monarque français resta dans une extrême réserve, tandis que, tout fier de la faveur de son souverain et d'une mission qui le mettait à portée de faire entendre à Napoléon un superbe langage, auquel celui-ci n'était pas accoutumé, l'aide-de-camp russe, tout plein des projets formés avec l'Angleterre, ne se refusa aucune des indiscrétions propres à trahir les vues les plus secrètes de son cabinet. Considérant Napoléon comme déjà battu, il ne lui montrait la possibilité de la paix que moyennant sa renonciation à la couronne de fer, l'abandon de l'Italie et la cession de la Belgique. Napoléon sut tout entendre; il sut contenir son indignation, et laissa son vaniteux interlocuteur dans l'ivresse de ses folles espérances. Retourné auprès de l'empereur Alexandre, le prince Dolgoruki ne fit que fortifier les illusions du quartier-général; et, en

marchant au combat, on semblait ne songer qu'à prendre l'armée française tout entière ou à l'anéantir. La vieille expérience des généraux autrichiens voulait en vain tempérer cette chaleur présomptueuse. Leur voix retentissait sans être entendue. Les Autrichiens n'étaient pas des Russes; les fautes des Autrichiens avaient fait toute la gloire des Français. Ce fut ce sentiment d'orgueil, partagé par Kutusof lui-même, qui dicta ses manœuvres.

Le 1er décembre, l'armée russe, dans l'espoir de tourner l'armée française, défila par une marche de flanc sur une ligne de quatre lieues, en longeant l'armée française qui paraissait ne pas oser sortir de sa position. Napoléon, pour employer ses propres termes, aperçut ce mouvement *avec une indicible joie.* « Avant demain au soir, dit-il au général Berthier, « cette armée est à moi. » Il adresse sur-le-champ une proclamation à ses soldats, proclamation digne d'eux et de lui, qui leur révèle le plan même de la bataille. « Pendant que les Russes, leur dit-il, mar- « cheront pour tourner ma droite, ils me prêteront « le flanc... Je me tiendrai loin du feu, si, avec votre « bravoure accoutumée, vous portez le désordre et « la confusion dans les rangs ennemis; mais si la vic- « toire était un moment incertaine, vous verriez « votre empereur s'exposer aux premiers coups. » — « Tu n'auras pas besoin de t'exposer, lui dit le « soir un de ses vieux grenadiers, tu n'auras à com- « battre que des yeux; nous t'amènerons demain les

« drapeaux et l'artillerie russe pour célébrer l'an-
« niversaire de ton couronnement. » L'idée de l'an-
« niversaire du couronnement est aussitôt saisie; quelques fanaux de paille s'allument en commémoration de ce jour, et en un instant on voit briller une immense ligne de feu sur laquelle retentissent les acclamations d'un enthousiasme, augure infaillible de la victoire. Quel autre guerrier, général ou monarque, put jamais se flatter d'avoir fait naître dans l'ame de ses troupes d'aussi vifs et d'aussi généreux transports!

Dans la nuit, l'empereur fit ses dernières dispositions. Il donna le commandement de la gauche au maréchal Lannes; celui du centre, à Bernadotte; celui de la droite, au maréchal Soult. Le maréchal Davoût fut détaché sur l'extrême droite avec la division Friant et avec la division de dragons du général Bourcier, pour y contenir l'aile gauche de l'ennemi. L'empereur se tenait en réserve avec dix bataillons de la garde et les dix bataillons de grenadiers d'Oudinot, commandés en ce moment par le général Duroc, Oudinot ayant été blessé à Guntersdorf. A une heure du matin, l'empereur était à cheval, attendant avec impatience les premiers rayons du jour; le soleil se leva radieux, amenant avec lui l'une des plus belles journées d'automne. Chaque maréchal reçut ses derniers ordres et rejoignit son corps au galop. « Sol-
« dats, dit Napoléon en passant devant quelques ré-
« gimens, il faut finir cette campagne par un coup

« de tonnerre ; » et les cris répétés de *Vive l'empereur* lui répondirent que la foudre était prête et n'attendait que son signal.

Une canonnade se fit entendre à l'extrémité de la droite. C'était l'avant-garde ennemie qui déjà l'avait débordée. Dans ce mouvement résidait la grande pensée de Kutusof. Cette grande pensée avait été devinée par Napoléon. Le maréchal Davoût était là. Les Russes avaient cru que, pour tourner la droite de l'armée française, il ne fallait que marcher. Il fallait combattre et vaincre. Le combat sur ce point fut des plus opiniâtres. Les villages de Telnitz et de Sokolnitz furent le théâtre d'incroyables efforts, dix fois renouvelés entre le maréchal Davoût et des forces plus que doubles des siennes. Le général autrichien Kienmayer y déploya autant d'habileté que de persévérance. La première, la deuxième colonne russes et une partie de la troisième furent occupées tout le jour sur ce terrain, éloignées ainsi du vrai champ de bataille. Ces divers corps agissaient sous la direction du général russe Buxhofden.

Presque au même instant où l'action commençait, pour ainsi dire, en dehors de l'affaire générale, le maréchal Soult, qui commandait la droite de l'armée, s'était dirigé sur les hauteurs de Pratzen, occupées par la quatrième colonne de l'armée ennemie. Cette quatrième colonne, où se trouvait le général en chef Kutusof, formait le centre de l'armée. Après de savantes manœuvres et de brillans combats, Soult resta

maître des hauteurs de Pratzen, et bientôt après s'empara de même des hauteurs d'Aujezd, ôtant à l'ennemi, par cette double opération, la possibilité de rétablir la bataille.

Bernadotte avec le centre, Murat avec sa cavalerie, Lannes avec la gauche, n'avaient pas pris une part moins active au grand événement qui se préparait. Ils avaient devant eux le prince Jean de Lichtenstein, Bagration, presque toute la cavalerie des armées combinées et les réserves commandées par le grand-duc Constantin. Dès le matin, Napoléon avait donné ordre au maréchal Bernadotte de porter ses deux divisions vers les hauteurs de Blasowitz. Murat s'était mis en bataille à la gauche de Bernadotte, et Lannes s'appuyait au Santon ou montagne de Bosenitz. Telle avait été la confusion produite par les faux mouvemens de l'ennemi que le grand-duc Constantin, qui commandait les réserves, se trouvait, en première ligne, aux prises avec les tirailleurs de Bernadotte et la cavalerie du général Kellermann. Celui-ci, ramené par des forces supérieures jusque sur notre infanterie, et ayant passé dans les intervalles des bataillons pour aller se reformer en arrière, les uhlans qui le poursuivaient, élancés dans ces mêmes intervalles, furent criblés et presque détruits par le feu croisé de nos bataillons. Murat et Lannes, de leur côté, gagnaient du terrain. Les charges de cavalerie s'exécutaient de manière qu'heureuses elles fissent beaucoup de mal à l'ennemi, et que, dans le cas contraire,

on pût se replier sur l'infanterie qui marchait toujours en avant pour la soutenir. Un corps de dragons russes étant venu se jeter entre deux régimens de notre infanterie, ces régimens formèrent leurs carrés et écrasèrent ce corps sous le feu de leur mousqueterie. Les hauteurs de Blasowitz, attaquées à la fois par la gauche de Bernadotte et par la droite de Lannes, furent emportées; l'aile droite des alliés fut successivement chassée de toutes ses positions, et, après avoir perdu beaucoup d'hommes et d'artillerie, elle fut obligée de se retirer sur Austerlitz, quartier-général des deux empereurs. Ainsi, il n'y avait plus, du côté de l'ennemi, une armée unique, agissant dans un seul système et dont les parties se soutinssent entre elles. C'étaient trois armées différentes, isolées, ayant les Français en tête et sur leur flanc, et ne pouvant plus opposer qu'une bravoure sans calcul, qu'une résistance locale et sans ensemble. Du côté des Français, au contraire, tout était lié, tout marchait d'accord et s'entr'aidait pour le résultat commun. Le maréchal Soult prêtait son appui au maréchal Davoût qui seul n'eût jamais pu résister aux forces réunies contre lui, et, d'un autre côté, la division du général Drouet, détachée du corps de Bernadotte, allait remplacer une des divisions du maréchal Soult sur les hauteurs de Pratzen.

Cependant, pour rétablir la communication du centre des armées combinées avec la gauche, la réserve de la garde impériale russe avait été lancée

contre l'infanterie française. Deux bataillons du quatrième régiment de ligne, heurtés par la garde russe à cheval, furent dispersés, quoiqu'en se défendant avec beaucoup de vaillance; les sous-officiers, qui portaient l'aigle du régiment, furent tués; l'aigle fut enlevée par l'ennemi. Napoléon n'était pas loin, il précipite aussitôt la cavalerie de sa garde sur la garde russe. Le général Rapp, à la tête des mamelucks, de deux escadrons de chasseurs et deux escadrons de grenadiers, tombe sur elle avec une irrésistible impétuosité. La lutte fut vive, ardente, mais elle ne fut pas longue; les Russes furent enfoncés, mis dans le plus grand désordre; une partie fut sabrée, une partie fut prise, et parmi les prisonniers se trouva le prince Repnin, colonel des chevaliers-gardes; le grand-duc Constantin lui-même ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Du haut du plateau d'Austerlitz, les deux empereurs, témoins de cette terrible mêlée, purent juger par leurs propres yeux à quelle héroïque nation ils avaient affaire. Partout la vigueur avait été la même; il n'était qu'une heure après-midi, et la victoire était complètement décidée. A l'extrême droite seulement, la canonnade se faisait encore entendre. Là le maréchal Davoût avait longtemps, avec des forces bien inégales, disputé le terrain à l'ennemi, et ensuite, secondé par le maréchal Soult, il avait acculé les Russes et les Autrichiens aux deux lacs de Ménitz et de Satschau. L'arrivée de l'empereur sur ce point, avec vingt pièces de ca-

non, accéléra aussi de ce côté le dénoûment qui déjà n'était plus douteux; l'un des corps russes, sous les ordres de Buxhofden, qui emmenait avec lui trente-huit pièces d'artillerie avec leurs caissons, voulut suivre une ancienne digue submergée d'Aujezd à Satschau, et se confiant à la solidité trompeuse de la glace, alla s'engloutir dans les eaux de ce lac. Plus heureux, quoique maltraités vivement par nos troupes et notre artillerie, quelques régimens autrichiens purent échapper en se pressant dans la digue étroite par laquelle les deux lacs sont séparés. Une partie du corps russe de Doctorow fut écrasée par nos troupes, ou, trahie de même par la glace qui se rompit avec fracas sous le poids de l'artillerie et des bagages, périt misérablement dans le lac de Ménitz, scène affreuse qui rappelait aux vieux soldats d'Égypte le spectacle que leur avait offert Aboukir.

Pour Napoléon ce n'est pas tout de vaincre; d'autres devoirs lui restent encore. Il parcourt le champ de bataille, hâte les secours pour les blessés, leur adresse de consolantes paroles, et reçoit encore les preuves énergiques de leur dévouement; il se présente aux bivouacs, il remercie les soldats, il les félicite sur leurs belles actions, il les félicite tous, car il n'en est pas un qui ne se soit conduit en héros. Ce n'est qu'après minuit qu'il va s'arrêter à la maison de poste de Posorsitz. La bataille a été gagnée; maintenant il faut en recueillir les fruits. Il expédie à tous les corps des ordres pour suivre les débris

de l'armée combinée sur les diverses routes ouvertes à la fuite. A la pointe du jour, l'armée française était tout entière en mouvement.

Les résultats de la journée du 2 étaient immenses : le nombre des hommes mis hors de combat dans l'armée combinée a été évalué à quarante mille, distribués de la manière suivante : dix mille morts sur le champ de bataille, vingt mille prisonniers parmi lesquels dix-neuf mille Russes, et à peu près mille Autrichiens; dix mille hommes blessés, dispersés ou perdus. Entre les prisonniers on remarquait trois lieutenans-généraux, six généraux-majors, vingt officiers supérieurs et huit cents autres officiers de tout grade. L'armée combinée avait perdu quarante drapeaux, quatre-vingt-six pièces de canon, quatre cents voitures d'artillerie et tous ses gros bagages. Les Français ont avoué six mille blessés, mais seulement neuf cents hommes tués, nombre qui semble trop faible, et qui cependant peut, selon tous les militaires, être exact, puisque c'est surtout dans le moment de la déroute que la mort promène sa faux sur le parti vaincu. On ne doit pas oublier en outre que l'armée française n'était que de soixante-cinq mille hommes, et que sur ce nombre, ni les réserves de l'infanterie de la garde, ni les dix bataillons de grenadiers d'Oudinot ne prirent part à la bataille.

Pour mieux faire saisir l'ensemble de cette grande journée, je me suis borné, avare de noms-propres,

à mettre en scène les maréchaux qui commandaient les corps-d'armée; mais la justice et l'honneur des familles exigent que je mentionne du moins les autres chefs qui conquirent sur ce terrain une part d'immortalité. Comment passer sous silence, dans le corps du maréchal Lannes, les généraux de division Suchet et Caffarelli; dans celui de Bernadotte, Rivaud et Drouet; dans celui de Soult, Vandamme, Legrand et ce brillant Saint-Hilaire, qui, blessé au commencement de l'action, n'en resta pas moins tout le jour sur le champ de bataille; dans celui de Davoût, Friant et Gudin? Pour la cavalerie, commandée par Murat, il faudrait nommer tous les généraux et tous les colonels; cependant on doit distinguer les généraux Kellermann, Sébastiani, Walther, Beaumont, d'Hautpoult et Nansouty; les généraux blessés étaient Sébastiani, Kellermann, Walther, Walhubert, Compans et Rapp. Walhubert seul mourut de ses blessures. « Je voudrais avoir plus « fait pour vous, écrivait, à ses derniers momens, « ce général à Napoléon. Dans une heure je ne serai « plus; je n'ai pas besoin de vous recommander ma « femme et mes enfans. » La recommandation, en effet, était superflue; ses enfans et sa femme étaient assurés de la reconnaissance de l'empereur. Ce genre de dette était sacré pour lui.

La négociation est surtout nécessaire pour les princes qui n'ont plus d'armée. Dès le soir du 2, l'empereur François avait envoyé un parlementaire

qui, le 3, à quatre heures du matin, se présenta aux avant-postes de Bernadotte, et fut bientôt conduit à Napoléon. Ce parlementaire, le prince Jean de Lichtenstein, venait, au nom de son souverain, réputé commandant de l'armée combinée, demander un armistice et proposer une entrevue. Le choix du parlementaire était agréable à l'empereur, et lui parut déceler un désir sincère de la paix. Napoléon accueillit avec distinction le prince de Lichtenstein; mais, afin de laisser à son armée l'étendue d'action qu'il croyait encore utile, il n'accepta l'entrevue que pour le lendemain 4 décembre. Elle eut lieu aux avant-postes français auprès de Sarutschitz.

En conduisant l'empereur d'Allemagne au feu de son bivouac: « Je vous reçois, lui dit-il, dans le seul « palais que j'habite depuis deux mois. » — « Vous « en tirez si bon parti qu'il doit vous plaire, » répondit François II. L'entrevue dura près de deux heures. On s'est récrié sur le langage que les bulletins français ont prêté à l'empereur d'Allemagne relativement aux Anglais. « Ce sont, dit ce prince, du moins « selon les bulletins français, ce sont des marchands « qui mettent en feu le continent pour s'assurer le « commerce du monde. » Pourquoi, dans un entretien avec Napoléon, dont tous les raisonnemens devaient tendre à inspirer cette opinion, pourquoi dans cette disposition naturelle d'esprit, qui donne à l'argumentation du vainqueur tant de puissance sur l'esprit du vaincu, l'empereur d'Allemagne, dans

la position où il se trouvait par suite des excitations britanniques, n'aurait-il pas, et même de bonne foi, porté un tel jugement sur la conduite de l'Angleterre? Les princes d'ailleurs sont-ils donc si scrupuleux dans leurs paroles à l'égard des alliés qu'ils quittent, auprès d'un adversaire redoutable dont ils recherchent l'amitié?

Dans l'entrevue des deux empereurs, le principe d'un armistice fut convenu. On en laissa les conditions à régler à des plénipotentiaires qui seraient respectivement nommés. Le point le plus délicat de cette conférence était la demande d'une trève pour les restes de l'armée russe, déjà cernés par les Français. Napoléon y consentit : « J'arrêterai, dit-il, la « marche de mes colonnes; mais Votre Majesté me « promet que l'armée russe retournera en Russie. » — « C'est l'intention de l'empereur, répliqua Fran- « çois II, je puis vous l'assurer. D'ailleurs, dans la « nuit vous pourrez vous en assurer par vos propres « officiers. »

Le général Savary fut envoyé vers l'empereur Alexandre. « Puis-je me retirer en sûreté? » lui dit ce prince. « — Oui, sire, si Votre Majesté ratifie ce qui « a été convenu entre les empereurs d'Autriche et de « France. — Et qu'est-ce? — Que l'armée de Votre « Majesté se retirera chez elle par les journées d'étape « qui seront réglées par l'empereur, et qu'elle éva- « cuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne. A « cette condition, j'ai l'ordre de l'empereur de me

« rendre aux avant-postes qui vous ont déjà tourné, « et d'y donner des ordres pour protéger votre re- « traite, l'empereur voulant respecter l'ami du pre- « mier consul. — Quelle garantie faut-il pour cela? « — Sire, votre parole. — Je vous la donne. » Le bulletin du 5 décembre, qui renferme ces détails, se termine par les mots suivans : « On assure que l'em- « pereur a dit, après sa conférence avec l'empereur « d'Allemagne : Cet homme me fait faire une faute, « car j'aurais pu suivre ma victoire et prendre toute « l'armée russe et autrichienne; mais enfin quelques « larmes de moins seront versées. »

Le reproche que se fait Napoléon de n'avoir pas poussé à l'extrême tous ses avantages ne lui a pas en effet été épargné. On l'a blâmé de son indulgence avec beaucoup d'amertume et de sévérité. « Les jours « de l'empereur Alexandre, dit un historien *, ont « été à la merci de Napoléon : il a donné ordre aux « artilleurs de ne pas tirer sur l'autocrate de toutes « les Russies.... : il fera plus, il assurera sa fuite !... « Une bonne et sage politique demandait que les « deux empereurs Alexandre et François fussent faits « prisonniers et amenés en France. » Assurément, Napoléon, en se refusant à toute négociation, pouvait faire des prisonniers de plus, il pouvait exterminer ou ramasser encore des restes de l'armée combinée; mais est-il certain, comme on le suppose, qu'il pût se saisir de la personne des deux empereurs?

* Voyez Montgaillard, tome VI, pages 179, 180, 185, 186, 187.

Des masses fatiguées, cernées, sont contraintes de se rendre; mais des individus et surtout des rois sont presque toujours maîtres d'échapper, quand ils ne sont pas pris en combattant, comme François Ier à Pavie. C'est donc une supposition très-gratuite, que de dire : « Alexandre avait raison de déclarer qu'il « était content. Napoléon lui avait fait grace de la « vie, et lui accordait la liberté ! » Le but de ces hypothèses exagérées est de pouvoir accuser Napoléon de vaine gloire; de montrer en lui « un parvenu « de la révolution française, avide d'entrer dans le « catalogue officiel des monarques de l'Europe, et « de s'entendre appeler mon frère par les deux plus « puissans de ces monarques ! » L'historien qui s'exprime ainsi, a oublié que l'empereur d'Allemagne a, des premiers, reconnu la dignité impériale de Napoléon; et que déjà, depuis plus d'une année, il l'appelle son frère. Du reste, tout en faisant ces remarques, je ne saurais entièrement condamner l'esprit qui domine l'auteur. On voit qu'en rapprochant Austerlitz et Sainte-Hélène, il éprouve plus de haine et de colère contre Alexandre et François II que contre Napoléon, et que le grand tort de Napoléon à ses yeux est de n'avoir pas été impitoyable pour François II et Alexandre. Peut-être existe-t-il un fond de justice dans le sentiment qui anime ce sévère censeur, et de vérité dans le jugement qu'il porte. Comme lui, on trouve quelquefois que si, en quelques circonstances, il y a eu, en Napoléon, trop d'une cer-

taine violence antique qui blesse les mœurs modernes, une vraie ou fausse modération des temps modernes lui enlève, en d'autres conjonctures, les bénéfices de la violence d'un autre siècle. Du reste, ce que Napoléon s'interdit de vengeance matérielle, à l'égard des personnes, il se le réserve et le laisse éclater dans ses paroles. S'il avait fait prisonniers les empereurs d'Allemagne et de Russie, ces princes auraient pu lui pardonner plutôt leur prison, qu'ils ne lui pardonneront les attaques offensantes de ses bulletins.

Napoléon commit-il en effet une faute grave, en s'abstenant de poursuivre et de prendre ou détruire tout ce que la victoire laissait à sa disposition de fugitifs autrichiens et russes? Pousser l'acharnement à un tel excès, c'eût été réduire l'Autriche à des partis désespérés, prolonger la guerre, et courir la chance d'avoir à engager l'armée française, affaiblie par ses succès mêmes, dans une lutte nouvelle contre les armées de la Prusse, fraîches, intactes et encore entourées d'un ancien prestige. Un armistice, immédiatement accordé, assurait une paix avantageuse avec l'empereur d'Allemagne, reléguait la Russie chez elle, désarmait la Prusse réduite à demander grace, et laissait la France dans la position la plus brillante. Ce parti, qui fut adopté, semble en effet le plus sage. L'armistice fut signé le 6 décembre. L'armée française conservait ou améliorait sa ligne d'occupation. L'Autriche s'interdisait toute levée dans les états héréditaires et en Hongrie. Des plénipoten-

tiaires devaient se réunir pour traiter de la paix.

Avec l'Autriche, sa conclusion était infaillible. Les mêmes nécessités ne dominaient pas la Russie. Vaincu par la guerre, vaincu par la générosité de Napoléon, Alexandre voulut se dérober à la paix, tout en acceptant la cessation de la guerre, du moins dans les plaines de la Moravie. Le 7 au matin, il partit pour se rendre dans sa capitale. Ce même jour, Napoléon lui renvoyait le prince Repnin avec les autres prisonniers de la garde impériale.

L'empereur de Russie, sans attendre le résultat de l'entrevue demandée à Napoléon par François II, ne s'était pas aveuglé sur le péril de sa situation, et il avait cherché à s'assurer, pour lui et ses troupes, la liberté du retour dans ses foyers. Le moyen auquel il avait eu recours, était-il tout-à-fait noble, loyal, héroïque? On va en juger. La seule voie de retraite qui lui restât était le passage de la rivière *Lamarche* par le pont de Goding. Le maréchal Davoût s'avançait pour lui couper ce passage et n'avait plus qu'un faible obstacle à vaincre pour y arriver le premier. En vain le corps autrichien, qui défend ce point, a demandé une suspension d'armes. Cette demande a été rejetée, et le maréchal français va continuer l'attaque. Le danger est grave; il est des circonstances où toutes les ressources sont permises, et le salut d'un empereur peut excuser une démarche douteuse. Le général autrichien Meerfeld se rend en parlementaire auprès du maréchal Davoût et lui remet un

billet de l'empereur Alexandre ainsi conçu : « J'au-
« torise * le général Meerfeld à faire connaître au
« général français que les deux empereurs d'Allema-
« gne et de France sont en ce moment en conférence,
« *qu'il y a un armistice dans cette partie*, et qu'il est
« en conséquence inutile de sacrifier plus de braves
« gens. » L'attaque cesse; les Autrichiens et les Russes se retirent tranquillement par le pont de Goding. Dans l'intervalle, le général Savary s'était, comme on l'a dit précédemment, rendu auprès de l'empereur Alexandre, et, sur la déclaration de ce prince qu'il accédait à ce qui avait été convenu entre l'empereur Napoléon et l'empereur François II, ce général alla porter au maréchal Davoût l'ordre de ne point s'opposer à la retraite de l'ennemi. Alexandre ** y avait pourvu. L'objet était rempli d'avance.

L'empereur des Français devait à son armée des éloges et des récompenses. Plusieurs arrêtés en date du 7, une proclamation en date du 8, satisfirent à ce double devoir. « Soldats, disait-il dans sa pro-
« clamation, je suis content de vous.... vous avez
« décoré vos aigles d'une immortelle gloire.... la paix
« ne peut plus être éloignée.... Lorsque tout ce qui
« est nécessaire pour assurer le bonheur et la pros-
« périté de notre patrie sera accompli, je vous ra-

* 4 décembre.

** J'avais dès long-temps entendu raconter ce fait, que le général Savary a depuis rapporté dans ses mémoires. Un des ministres de Napoléon m'a déclaré avoir vu le billet de l'empereur Alexandre.

« mènerai en France.... Mon peuple vous reverra « avec joie, et il vous suffira de dire : J'étais à la « bataille d'Austerlitz, pour qu'on réponde : Voilà « un brave. » Cette proclamation d'un style si militaire et dont quelques mots sont devenus proverbes plaisait à l'orgueil. Napoléon avait parlé au cœur par deux arrêtés de la veille. Par l'un, il assurait des pensions * aux veuves des généraux, officiers et soldats morts à la bataille d'Austerlitz. Par l'autre, il adoptait tous leurs enfans. Les garçons devaient être élevés dans le palais impérial de Rambouillet; les filles dans le palais de Saint-Germain; il se réservait de placer les garçons et de marier les filles. Si jamais armée ne mérita mieux de la patrie, jamais aussi chef de gouvernement ne sut mieux proportionner les récompenses aux services.

Les mêmes historiens, qui ont reproché à Napoléon de n'avoir pas recueilli assez de fruits de sa victoire, se sont, par un singulier contre-sens, récriés aussi sur la promptitude de l'empereur d'Allemagne à subir la loi du vainqueur. C'est merveille de les voir énumérer pompeusement les ressources qu'offraient encore à la monarchie autrichienne les armées de l'archiduc Jean et de l'archiduc Charles, l'insurrection de la Hongrie et des états héréditaires, les renforts

* Aux veuves des généraux		6,000 fr.
—	des colonels et majors	2,400
—	des capitaines	1,200
—	des lieutenans et sous-lieut.	800
—	des soldats	200

prochains que l'armée russe allait recevoir sous les ordres du général Bénigsen, et enfin l'arrivée immédiate des Prussiens qui seuls eussent suffi pour triompher de l'armée française. Il semble, à les entendre, que c'est Napoléon qui doit remercier les vaincus de leur indulgence. Tous ces raisonnemens pèchent par leur base, en supposant, ce qui n'existait pas, l'unité, l'égalité d'intérêt entre les confédérés. Pour la Russie, le but de la guerre est tout-à-fait manqué. Ce but pour elle était de faire rentrer la France dans ses anciennes limites. Achèvera-t-elle de se ruiner pour un projet qui manifestement n'est plus qu'une chimère? Admettons un dévouement héroïque pour son allié. Elle enverra une armée à son secours; quand cette armée arrivera-t-elle? Napoléon restera-t-il inactif dans l'intervalle? La Prusse est en marche avec une armée formidable; mais cette armée ne doit être en état d'agir que vers le 15 novembre, et croit-on que la nouvelle de la bataille d'Austerlitz ne ralentira pas ses mouvemens? Toute sa force, et sa réputation, qui fait sa force principale, sont intactes encore. Va-t-elle les livrer aux chances d'un conflit dont la mauvaise issue peut l'entraîner dans la ruine commune, ou dont le succès chèrement acheté pourrait n'avoir point d'autre effet que de rendre un peu moins onéreuses les conditions qui seraient imposées à l'empereur d'Allemagne? François II eût été un insensé d'attendre son salut d'un tel prodige de désintéressement.

La bataille d'Austerlitz vient d'affermir la prépondérance française sur le continent. L'armée de l'Autriche en Allemagne n'existe plus. Son armée d'Italie, affaiblie et découragée par une suite d'affaires malheureuses, est hors d'état de rien entreprendre. Ce qui reste de l'armée russe retourne en Moscovie par la grace de Napoléon. L'Autriche ainsi sera forcée d'acheter la paix par le sacrifice d'une partie de ses possessions; la Prusse, compromise sans avoir combattu, va subir la peine d'une défection qu'elle n'a pas eu le temps de rendre efficace; Naples expiera bientôt son infidélité aux engagemens pris avec la France; enfin sur tout le continent la coalition est anéantie; mais, comme l'a dit l'empereur dans une de ses proclamations, « qu'importe à l'Angleterre? » Tous ses alliés souffrent pour elle, mais la souveraineté des mers ne lui en reste pas moins. Pour long-temps cette souveraineté a été affermie entre ses mains par la bataille de Trafalgar.

Enivré de ce succès, le gouvernement britannique se console sans beaucoup de peine des échecs que reçoivent les puissances alliées dont la diversion lui a rendu un si important service. Il leur avait promis un concours actif dans le Nord. Ce concours se réduisit à y montrer des troupes qui n'agirent pas. Les premières n'y parurent que le 18 novembre. C'était un corps de dix à douze mille hommes, composé de quelques régimens anglais et de la légion hanovrienne, sous les ordres du général Don. Le débar-

quement se fit à Stade. Un second corps-d'armée anglais, également de dix mille hommes et commandé par le comte Cathcart, débarqua ensuite à l'embouchure du Weser; c'était le 27 décembre, c'est-à-dire, près d'un mois après que le sort de la guerre était décidé et quelques jours même après que l'Autriche avait signé la paix. Tel était l'appui prêté par l'Angleterre à des alliés qui s'étaient sacrifiés pour elle. L'Angleterre en Allemagne n'eût défendu que l'Allemagne. Elle est occupée ailleurs à conquérir pour elle-même. Elle sacrifie le continent, elle perd l'Europe, mais elle est maîtresse de la mer et elle conquiert le cap de Bonne-Espérance.

Du reste il faut sans doute attribuer, d'abord à la position quelque temps indécise de la Prusse, ensuite à l'incohérence ordinaire des coalitions, le peu de parti qu'on tira des troupes rassemblées dans le nord de l'Allemagne. Il semble que vingt-cinq mille Russes sous les ordres du comte Tolstoy, douze mille Suédois et les dix à douze mille Anglais du général Don auraient pu, même sans le corps du comte Cathcart, former quelque entreprise plus hardie que de se borner à occuper un pays non défendu et à bloquer Hameln, seule place où les Français eussent laissé une garnison. Le temps n'était pas venu encore où les Anglais devaient jouer avec éclat un rôle militaire sur le continent.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

22530

Digitized by Google